N° 620 35ᵉ Année. Tome CLXXI 15 Avril 1924

MERCVRE

DE

FRANCE

Parait le 1ᵉʳ et le 15 du mois

DIRECTEUR ALFRED VALLETTE



—

PRIX DU NUMÉRO

France....... 3 fr. 50 | *Étranger* ...... 4 fr.

XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

PARIS-VIᵉ

ÉDITIONS DV MERCVRE DE FRANCE

RVE DE CONDÉ, 26. — PARIS (VIe) (R. C. Seine 80.493)

HENRI DE RÉGNIER

de l'Académie Française

Les Bonheurs perdus

— NOUVELLES —

Un volume in-16. — Prix.. **7 fr. 50**

La première édition de cet ouvrage a été tirée à 1.100 exemplaires sur vergé pur fil Lafuma, savoir :

1.075 ex. numérotés de 475 à 1.549, à........................ **15** fr. »
25 ex. marqués de A à Z (*hors commerce*)

Il a été tiré :

99 ex. sur Hollande, numérotés à la presse de 1 à 99, à..... **40** fr. »
et 375 ex. sur vergé de Rives, numérotés à la presse de 100 à 374. **35** fr. »

BIBLIOTHÈQUE CHOISIE

Œuvres de Jules Laforgue

TOME III

MORALITÉS LÉGENDAIRES

Un volume in-8 sur beau papier. — Prix.................... **15 fr**

Il a été tiré :

49 ex. sur vergé d'Arches, numérotés à la presse de 1 à 49, à.. **40 fr.** »
et 250 ex. sur papier pur fil Lafuma, numérotés de 50 à 259, à.. **25 fr.** »

BULLETIN FINANCIER

La dernière liquidation s'est passée beaucoup mieux qu'on n'osait l'espérer ; les reports ont été faciles aux environs de 2 1/4 o/o au Parquet et de 7 1/2 o/o en coulisse. Il est juste d'ajouter qu'elle avait été préparée par les ventes massives effectuées au cours de la semaine précédente et qui n'ont pas été sans infliger les plus lourds sacrifices aux acheteurs de la dernière heure. Les devises étrangères, depuis lors, se tiennent dans un état de stabilité relative, le marché montre le plus grand calme et les positions sont certainement en diminution de 50 o/o comparativement à ce qu'elles étaient aux précédentes liquidations. Il est particulièrement difficile en ce moment de prévoir l'orientation future de la Bourse, orientation qui dépendra principalement du facteur change ; or les projets du nouveau ministère à ce sujet sont encore trop incertains pour que l'on puisse se livrer à des pronostics.

Nos rentes se maintiennent assez bien, le 3 o/o Perpétuel à 55 fr., le 6 o/o à 81.40. Les obligations du Crédit National retrouvent leur faveur de jadis et d'assez nombreuses demandes en Bons 5 o/o 1923 les font avancer à 465. Bonne contenance de nos grandes banques, on traite la Banque de Paris à 1542, le Comptoir d'Escompte à 980, le Crédit Lyonnais à 1552, la Société Générale à 750. Les actions de nos grands chemins sont calmes, les transports en commun plutôt lourds. Le Métropolitain cote 512 et le Nord-Sud 226. Les charbonnages sont mal disposés et perdent la plus grande partie de leur avance antérieure, Courrières revient à 600 et Lens, action nouvelle, à 412.

Le groupe russe est languissant, bien que l'on trouve de ci, de là, de légères améliorations sur quelques valeurs. Les pétrolifères semblent trouver quelque stabilité dans leurs cours les plus bas : Royal Dutch 29.150, Shell 353. Meilleures dispositions des valeurs de caoutchouc assez négligées depuis quelque temps ; La Financière reprend à 148, les caoutchoucs de l'Indo-Chine à 485, les Terres Rouges à 334.

Les affaires métallurgiques restent dans l'indécision, tant il est difficile de prévoir la répercussion que la reprise du franc peut avoir sur elles ; certaines enregistrent des baisses sensibles. Le compartiment textile fût assez faible, mais sa tendance redevient meilleure et l'on clôture en reprise sur Dollfus à 3290, la Soie à 1780. Parmi les valeurs de cuivre, le Rio tout d'abord assez ferme sur la déclaration d'un solde de dividende de 25 sh., au lieu de 20 sh. l'an dernier, s'est tassé par la suite à 2508. Tharsis est calme à 280, ainsi que Montecatini à 234. Les affaires de produits chimiques sont sensiblement mieux tenues et l'on note dans tout ce groupe de sérieuses améliorations. Kuhlmann retrouve le cours de 700, l'Air Liquide celui de 553, Pathé reprend vigoureusement à 555 et les Phosphates Tunisiens à 597. Le Lautaro est faible à 570, Lagunas est inchangé à 130.

Le groupe des valeurs diverses n'a pas échappé à l'ambiance générale qui fut plutôt défavorable, on note toutefois la bonne résistance opposée par les Grands Travaux de Marseille à 1.000 fr., Bergougnan à 1125 ; Poliet et Chausson à 1582 ; Hamelle à 1130.

LE MASQUE D'OR.

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

L'Assemblée Générale des Actionnaires de la Banque de Paris et des Pays-Bas s'est tenue le 25 mars 1924, sous la présidence de M. Griolet, Président. Le Bilan se totalise, tant à l'actif qu'au passif par : *Frs. 2.228.267.398,98*, en augmentation de *Frs. 423.288.734,64* sur celui de l'exercice précédent. C'est de beaucoup le chiffre le plus élevé atteint depuis la fondation de cet établissement.

Le solde du Compte de « Profits et Pertes », en augmentation de Frs. 2.466.228,63 sur celui de l'exercice 1922, s'élève à........................ Fr. 34.754.133,16

et se trouve réparti comme suit :

5 o/o affectés à la Réserve légale........................	1.737.706,65	
Dividende de Frs. 70. — par action (soit 14 o/o du Capital Nominal, contre 13 o/o distribué l'an dernier)........................	28.000.000	
Au Conseil d'Administration........................ suivant les statuts.	2.000.000	
A la provision pour constructions nouvelles........................	2.000.000	Fr. 33.737.706,65
Il reste un surplus de........................		Fr. 1.016.426,51
qui, ajouté au solde de l'Exercice 1922, soit........................		Fr. 23.273.458,52
forme un total de........................		Fr. 24.289.885,03

reporté au crédit du Compte de « Profits et Pertes » pour l'exercice 1924.

L'Assemblée Générale a voté à l'unanimité toutes les résolutions soumises à son approbation.

Le dividende sera payé, à partir du *5 avril 1924*, à raison de : Frs. 61,60 par action nominative, Frs. 55,38 par action au porteur, contre remise du *coupon n° 95*, à Paris, au Siège Social, 3, rue d'Antin.

MERCVRE DE FRANCE

26, RVE DE CONDÉ, PARIS (6e)
R. C. SEINE 80.493

**Littérature, Poésie, Théâtre, Beaux-Arts, Philosophie
Histoire, Sociologie, Sciences, Critique, Voyages, Philosophie
Littératures étrangères, Revue de la Quinzaine**

Le *Mercure de France* paraît le 1er et le 15 de chaque mois et forme tous les ans huit volumes d'un maniement aisé, avec une Table des Sommaires, une Table par Noms d'Auteurs et une Table des Rubriques de la Revue de la Quinzaine.

Complété de tables générales méthodiques et claires, le *Mercure de France*, par l'abondance et l'universalité des documents recueillis, est un instrument de recherches incomparable.

Il n'est peut-être pas inutile de signaler qu'il est celui des grands périodiques français qui coûte le moins cher.

ABONNEMENT

Les abonnements partent du premier numéro du mois

FRANCE		ÉTRANGER	
Un an...........	60 fr.	Un an...........	82 fr.
Six mois..........	32 »	Six mois..........	44 »
Trois mois.........	17 »	Trois mois.........	23 »

Le **Tarif étranger** ci-dessus est établi en raison de l'augmentation que subira la taxe postale à partir du 1er Juillet 1924. Les abonnements et réabonnements partant d'une date antérieure au 1er Juillet 1924 seront décomptés à l'ancien tarif jusqu'à cette date (75 fr., 40 fr., 21 fr.), et au nouveau du 1er Juillet jusqu'à leur expiration. Cette disposition ne concerne pas les abonnements actuellement en cours et qui ne prennent fin qu'à une date postérieure au 1er Juillet : le nouveau tarif ne leur sera applicable que lors de leur renouvellement.

Depuis juillet 1920, le prix du numéro est de 3 fr 50 : tous les numéros antérieurs se vendent 2 fr. 50, quels que soient les prix marqués.

On s'abonne à nos guichets, 26, rue de Condé, chez les libraires et dans les bureaux de poste. Les abonnements sont également reçus en papier-monnaie français et étranger, mandats, bons de poste, chèques et valeurs à vue sur Paris. Nous faisons présenter à domicile, sur demande, une quittance augmentée d'un franc pour frais.

En ce qui concerne les ***Abonnements étrangers***, certains pays ont adhéré à une convention postale internationale donnant des avantages appréciables. Nous conseillons à nos abonnés résidant à l'étranger de se renseigner à la poste de la localité qu'ils habitent.

Les avis de **changements d'adresse** doivent nous parvenir, accompagnés d'un franc, au plus tard le 7 et le 22, faute de quoi le numéro va encore une fois à l'ancienne résidence. A toute communication relative aux abonnements doit être jointe la dernière étiquette-adresse.

Manuscrits. — Les auteurs non avisés dans le délai de deux mois de l'acceptation de leurs ouvrages peuvent les reprendre au bureau de la revue, où ils restent à leur disposition pendant un an. Pour les recevoir à domicile, ils devront envoyer le montant de l'affranchissement.

COMPTES RENDUS. — Les ouvrages doivent être adressés **impersonnellement** *à la revue. — Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages* **personnels** *et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.*

Poitiers. — Imp. du Mercvre de France, Marc Texier.

LORD BYRON

OU LE ROMANTIQUE FLAMBOYANT

—

Plus que jamais, et sans se mettre d'accord ni pour le définir, ni pour en reconnaître les qualités et les défauts, ou les vices et les vertus, on continue de disputer sur le Romantisme. Pour les uns, — qui l'en admirent, — il a favorisé la libération de la pensée, et pour les autres, — qui lui en font grief, — il est responsable de la funeste émancipation du moi. Ses conquêtes s'appuient sur la raison, affirment ceux-ci; elles se fondent sur l'intuition, assurent ceux-là. Et tandis qu'on fournit des preuves certaines qu'il renferme les éléments d'une renaissance mystique, on ne laisse pas de pouvoir prouver qu'il instaure des méthodes plus rigoureuses de critique, et que le relativisme historique, notamment, est une de ses plus importantes innovations.

Mais voilà que le centenaire de la mort de Byron (19 avril 1824), en rappelant l'attention sur l'auteur de *don Juan*, nous offre l'occasion de caractériser un type spécial de romantique, et qui a nui au Romantisme tout entier. Sans espérer convaincre personne, encore moins réconcilier des adversaires qui semblent bien se plaire à demeurer irréductibles, l'intérêt d'une telle entreprise est assez grand pour qu'on veuille la tenter ici.

Point de poète comme celui-là qui devait enthousiasmer

la jeunesse européenne au lendemain des guerres de Napoléon, dont l'œuvre et la vie soient aussi étroitement unies et s'expliquent aussi aisément l'une par l'autre. Notons tout de suite cette particularité qui deviendra la marque et qui est, pour certains, le propre même du Romantisme : Byron incarne le révolté dont les écrits veulent être des actes ou s'inspirent de ses actes, s'ils ne prétendent à les justifier.

Il semble, d'ailleurs, qu'il soit marqué par le destin pour le rôle extraordinaire qu'il jouera, et qu'il ait été le seul artiste capable encore d'étonner à une époque retentissante du bruit, éblouie par la lumière du plus fulgurant génie politique et militaire qui fut jamais.

Son hérédité, son éducation, les circonstances qui entourèrent ses premières années, tout concourt à développer la fougue de son tempérament et à exaspérer la violence de son caractère. Il a du sang des Wikings dans les veines, mais aussi des Stuarts, par sa mère. Un de ses plus lointains ancêtres est un certain Burun, de l'entourage de Rollon, dont les descendants combattirent à Hastings, sous la bannière de Guillaume le Normand, et conquirent l'Angleterre.

Ses parents, en remontant à deux générations, nous apparaissent comme des excentriques ou des maniaques. Le moins étrange de tous, son grand'père, l'amiral John Byron, est un marin aventureux, d'une téméraire bravoure. Célèbre à dix-sept ans pour le récit qu'il a publié de son premier naufrage sur la côte de Patagonie (1), il ne cesse, sa vie durant, de courir sur mers tous les périls, et les matelots, convaincus qu'il leur porte la guigne, lui ont donné le sobriquet de *Foul weather Jack* (Jean-Mauvais-Temps).

Le grand'oncle du poète, William Byron, tue la nuit, sans témoins, en combat singulier, dans quelque pièce retirée d'une taverne, son cousin Chaworth, à l'issue d'un dîner de clubmen, et, condamné à mort par la Chambre des Lords, ne doit qu'au privilège de son titre de ne pas périr sur

(1) Son petit-fils devait s'inspirer de ce récit et le mettre en vers dans le 2e chant de *Don Juan*.

l'échafaud. Il achève ses jours en véritable reclus, dans sa vieille abbaye délabrée de Newstead, brouillé avec son fils, maltraitant sa femme, haï et redouté de ses voisins qui l'appellent *the wicked Lord* (le méchant Lord) et chuchotent sur son compte des histoires sinistres, tout à l'apprivoisement des criquets qu'il guide, redresse et châtie à coups de fêtu de paille...

Enfin, les père et mère de l'auteur de *Don Juan*, John Byron, le fils aîné de l'amiral, et Catherine Gordon de Gight, composent le couple le plus mal assorti qui soit, et surtout le moins propre à former un enfant calme et raisonnable. John Byron, en effet, qui a aussi son *nickname* (Byron-le-Fou, le dénomme-t-on) a d'abord épousé en grand scandale la marquise de Carmarthen, après l'avoir enlevée. Il l'a dépouillée de sa fortune jusqu'au dernier shilling, et l'a fait mourir de douleur. C'est un joueur et un débauché, fort bel homme, au reste, éloquent, persuasif, et l'année même qui suit son deuil, il entreprend et réussit la conquête de Miss Gordon.

Il met à peine trois ans à ruiner cette riche héritière dont il est devenu le mari, et c'est dans un garni, un *lodging* de Holles Street, à Londres, que la malheureuse, réduite en tout et pour tout à un revenu inaliénable de 135 livres, met au monde George-Noël-Gordon Byron, le 22 janvier 1788. Garde-t-elle rancune à ce libertin sans scrupules, et par surcroît brutal ? Point. Elle l'adore. Quand, traqué par ses créanciers, il n'aura d'autre ressource que la fuite, elle favorisera son embarquement pour le continent, et à la nouvelle de sa mort (un suicide peut-être) (1) faillira perdre la raison. Elle-même est anormale, plus que fantasque, hystérique, tour à tour emportée jusqu'à la fureur aveugle et attendrie jusqu'à l'effusion délirante. On entend ses cris de la rue, et dans ses crises elle déchire et piétine ses robes et ses chapeaux, invective contre son fils qui la nargue et,

(1) Telle est l'opinion de Jeaffreson (*The real Lord Byron*). Moore, au contraire (*Life of Byron*), niait qu'il eût mis fin à ses jours.

grosse et courte, s'essouffle à le poursuivre pour le frapper avec la pelle ou les pincettes, ou, au contraire, le presse à l'étouffer sur son sein, et l'inonde de pleurs et de baisers. « Bête boîteuse! » lui jette-t-elle souvent, en insulte. Il a le pied tortu, en effet, et il l'accusera de lui avoir causé *par pruderie* cette disgrâce, quoiqu'il faille plutôt croire qu'elle fut le résultat d'une attaque de paralysie infantile. Les essais maladroits d'un chirurgien de village aggravent son infirmité au lieu de la guérir, et c'est pour son orgueil une mortification dont il se vengera en se soumettant à une rigoureuse discipline, pratiquant avec fougue les sports les plus rudes, l'escrime du sabre, la course, le saut, l'équitation, la natation, la boxe. Sa fierté n'a d'égale que son énergie, et celle ci, qui est indomptable, puise sa force dans sa nature passionnée. Il ne la met, il est vrai, qu'au service de ses désirs, si ses désirs ne dominent sa volonté. Son cœur, ses sens et son imagination, une imagination purement physique, l'emportent. Il est extrême en tout ; irritable à l'excès, sans cesse secoué d'émotions contraires, incapable d'équilibre et de mesure, mais aussi de calcul. Il dira, faisant allusion à son temps de collège : *my school-friendships were with me passions* (mes amitiés d'école furent des passions) ; et il grondera un de ses petits correspondants pour lui avoir écrit *my dear* (mon cher) au lieu de *my dearest* (mon très cher). A huit ans, il devient amoureux d'une enfant, Mary Duff, et en apprenant son mariage tombe en convulsions. Quatre ans plus tard, c'est sa cousine Marguerite Parker qui l'enflamme, et il en perd le dormir et le manger. A seize ans, il en est à son troisième amour, celui-ci pour une demoiselle Maria Chaworth, de la famille du Chaworth qu'a tué en duel son grand'oncle. Plus âgée que lui de deux ans, belle, spirituelle, la jeune fille n'attache pas d'importance à ses sentiments et peut-être s'en amuse, comme d'une folie d'écolier. Il est humilié dans son orgueil, plus que blessé dans son cœur quand elle se marie, mais habile à se tromper lui-même, prompt à s'égarer, plutôt,

dans le labyrinthe ou le tourbillon de ses impressions, il se persuadera qu'il était né pour elle et qu'il a manqué sa vie en la perdant. Il est vrai qu'il se demandera, d'autre part, en se rappelant sa passion précoce pour Mary Duff, s'il a eu depuis « un autre attachement véritable ».

Généreux, incapable de supporter l'injustice, on le verra, jeune homme, distribuer son argent aux pauvres ou le partager avec des camarades de plaisir, et, à l'école, réclamer d'un grand la moitié des coups qu'il administre à son condisciple Robert Peel, — le futur diplomate, — pour en soulager d'autant celui-ci.

Gamin encore, à Ballater, dans les Highlands d'Ecosse où sa mère l'a emmené à la suite d'une fièvre scarlatine, la gloire l'obsède devant les montagnes de ce pays celtique, ses torrents sauvages, ses *glens*, ses *linns*, et c'est l'âme altière de Manfred qui frémit en lui. Aux légendes que lui a contées sa nourrice, aux souvenirs des lectures qu'elle lui a faites de la Bible, de l'Ancien Testament qu'il goûtait, surtout, il associe on ne sait quel rêve ambitieux d'un destin grandiose ; tantôt se voyant commander à cent cavaliers noirs qu'il appelle « les Noirs de Byron », et tantôt, sous l'influence des propos d'un réfugié américain, s'imaginant en train de jouer un rôle analogue à celui de Washington (1). Il ne vit que dans la pensée de ce titre de Lord dont il sait qu'il doit hériter un jour de son grand'oncle ; et quand, en 1798, à la mort de celui-ci, ses maîtres d'Aberdeen appellent pour la première fois son nom en le faisant précéder du mot *dominus*, les sanglots lui montent si brusquement à la gorge qu'il ne peut répondre « présent ».

C'est sous l'empire de la passion que Marguerite Parker lui inspire qu'il compose à douze ans ses premiers vers. A treize, il écrit une tragédie (2), l'imagination surexcitée par

(1) Cette ambition le poursuivra jusqu'en Grèce, à Missolonghi, où il écrira dans son *Journal* : « To be the first man (not the Dictator), not the Sylla but the *Washington* or Aristides, the leader in talent and truth, is to be next to the Divinity. »

(2) Cf. la préface de *Werner*.

le décor de Newstead dont sa mère est aussitôt venue prendre possession et, dès lors, ne se promène plus qu'armé jusqu'aux dents à l'exemple du dernier des Byron. A Harrow-on-the-Hill, rendez-vous ordinaire de la jeune noblesse où son oncle, le comte de Carlisle, le tuteur qui lui a été donné d'office, a voulu qu'il complétât ses études, taciturne d'abord, il s'impose bientôt par son autorité et, dans les disputes qui divisent l'école, exige qu'on l'élise chef d'un parti. Il est capable de surhumains efforts, mais ne peut se plier à aucune règle extérieure. Il se révolte contre la discipline scolaire, et exerce sa verve satirique en chansonnant le chef de l'institution où il considère qu'il est en captivité.

C'est lui-même qui se fait sa loi, et s'il arrive qu'elle soit dure, c'est qu'il lui plaît ainsi. On l'a vu triompher par de violents exercices de sa débilité naturelle. Il s'imposera des jeûnes volontaires; et à dix ans, avec stoïcisme, continuera de prendre sa leçon de latin en abandonnant son pied au médecin qui le lui mettra à la torture, pour le redresser, dans une machine de bois. Il lit, à tort et à travers, énormément, des auteurs français, en particulier, La Rochefoucauld, Voltaire, Rousseau et, quand le cœur lui en dit, éclipse les meilleurs étudiants dans les déclamations publiques ou rivalise dans la composition des vers grecs et latins avec son cher Robert Peel, dont il a dit qu'il était le concurrent inférieur mais redouté. Il faut qu'il étonne, et ce besoin constant de frapper les esprits l'incite à user d'artifices et à déguiser sa sincérité qui est réelle. Shelley ne verra qu'un aspect de son mal quand il l'accusera d'être rongé par « le chancre de l'aristocratie » *(canker of aristocracy)*. Il y a plus que de l'orgueil nobiliaire dans son ostentation qui dégénère souvent en cabotinage : de la vanité, une sorte de besoin morbide d'attirer et de retenir l'attention par tous les moyens, un certain narcissisme, même, d'où son goût efféminé pour les bijoux et les dentelles.

« Fat sublime », sera justifié de l'appeler William Haz-

litt. Il rapporte tout à lui, ou n'a que lui-même pour objet, c'est un *égotiste* selon l'expression anglaise, non, — qu'on ne s'y trompe pas, et j'y reviendrai, — qu'il soit curieux des mouvements de son âme et tout absorbé par l'analyse de sa vie intérieure, mais parce qu'il est inquiet de savoir, à chaque instant, l'effet qu'il produit et ce qu'on pense de ses moindres actes. Il est jaloux de toute gloire. Dès qu'un homme est en vue, il lui semble que cet homme lui vole quelque chose. L'écho des succès de Brummell lui parvient à Cambridge, où il poursuit ses humanités, et il s'ingénie à rivaliser d'élégance et d'extravagance avec ce dandy, introduisant dans la vénérable université ses chevaux, ses chiens, un ours même qu'il a acheté à des *gipsies* et qu'il veut, dit-il, faire recevoir agrégé... Sans Southwell qui parvient à l'en dissuader, il publierait le recueil de poésies érotiques qu'il a composées alors pour ébahir ses compagnons de débauche, tantôt à Londres où il se soûle de *claret*, tantôt à Newstead où, en robe de moine, il sable le champagne dans une tête de mort, tantôt enfin à Brighton où l'accompagne une jeune fille habillée en homme, comme le page de Lara.

Il se couvre de dettes, comptant sur Newstead et la baronnie de Rochdale qui doit lui revenir quand il sera majeur mais toujours à l'extrême limite de la satiété, fatigué le lendemain de ce qu'il a adoré la veille. Il a beau s'étourdir de plaisirs, rien ne le distrait de l'ambition qui lui ronge le foie comme le vautour de Prométhée (1). Et séparé de sa mère dont il raille cruellement la colère impuissante et douloureuse (2), brouillé avec son tuteur qui s'est désintéressé de lui, il hésite, à la veille de prendre pour la première fois séance à la Chambre des Lords, entre la carrière poli-

(1) Il n'y a qu'à l'ambition que soit fidèle cet homme instable et inconstant qui a pu écrire dans son *Journal* : « Si j'étais sincère avec moi-même, je contredirais et réfuterais à chaque page la page suivante. »

(2) Il l'aimait pourtant, comme elle l'aimait elle-même, mais ils ne cessaient de se quereller, si terriblement parfois qu'il leur arriva un jour de courir chacun séparément chez le pharmacien pour « savoir si l'autre n'était point venu chercher du poison pour se détruire ».

tique et la carrière littéraire. Egalement enthousiaste de « la vie de Fox » et de « la mort de Chatham », il pencherait vers la politique, — les *Heures de loisir*, poèmes assez médiocres (1808) avec lesquels il vient d'essayer de conquérir la célébrité ayant passé inaperçus, — si *La Revue d'Edimbourg* ne lui consacrait tardivement un article d'une insolence telle que sa première pensée est d'en demander réparation par les armes. Détourné de l'idée de se battre par ses amis qui lui rappellent l'aventure tragique de son grand' oncle, il consent à ne soulager sa rancune qu'en écrivant une satire dont les premiers vers jaillissent dans une brûlante improvisation de son cerveau clarifié par d'abondantes libations. Ce sont les *Poètes anglais et critiques écossais* (*English bards and Scotch reviewers*) d'un style qui rappelle à la fois le tour épigrammatique de Gifford et la verve grave et acerbe de Pope, mais où il ne se borne pas à rendre coup pour coup à son insulteur, étendant ses attaques à toute la littérature anglaise de son temps et jusqu'à des poètes de la qualité de Wordsworth et de Coleridge, comme si ce n'était pas assez pour apaiser sa fureur de l'immolation d'une victime, peu intéressante en elle-même, et comme s'il voulait se dresser en négateur des gloires les mieux établies et des innovations les moins contestables. Volonté délibérée de faire scandale, faut-il croire. Aussi bien, l'accueil glacial qu'il reçoit à la Chambre des Lords où il prend place dans les rangs de l'opposition, le 13 mars 1809, trois jours avant la publication de sa satire, l'affermirait dans son projet de rompre en visière à ses compatriotes s'il sentait le courage lui manquer à la veille de prendre une aussi dangereuse détermination. Ce sera sur l'allure arrogante derrière laquelle il dissimule son dépit de l'indifférence ou de la réprobation de la noble assemblée qu'il modèlera son attitude et, dédaigneux, en apparence, du bruit provoqué par son livre, il quittera la même année l'Angleterre, après *avoir licencié son harem*.

Au retour de son premier voyage dans l'Europe du sud,

et après le triomphe, — le mot n'est pas exagéré, — des deux premiers chants du *Pèlerinage de Childe Harold*, a-t-il un moment espéré se réconcilier avec son pays ? J'en doute, ou c'est qu'il prétendait le dominer et lui donner le ton.

En tout cas, il le brave, et bientôt, poussé par une frénésie de témérité, semble prendre un plaisir démoniaque à ameuter contre lui l'opinion. Il réussit d'abord à séduire par son étrangeté et ses impertinences même de grand seigneur. La note de tristesse qu'il fait résonner dans *Childe Harold*, sous l'impression réellement douloureuse de la mort de sa mère (1) et de deux de ses meilleurs amis, ajoute au mystère qui l'entoure, et dans les salons où il promène sa sombre beauté fatale, l'imagination des ladies et des misses le pare de la plus touchante séduction. Ses débuts oratoires à la Chambre des Lords ont été brillants ; mais la gloire littéraire le détourne de poursuivre son succès politique, et il est sur le point de préférer les flatteries mondaines qui l'enivrent aux applaudissements que lui valent les publications, en moins de trois ans, du *Giaour*, de *la Fiancée d'Abydos*, du *Corsaire*, de *Lara*, des *Mélodies hébraïques*, du *Siège de Corinthe* et de *Parisina*. Il a recommencé, du reste, sa vie dissolue d'autrefois et, malgré l'argent qu'il gagne, accumule les dettes et voit la débâcle approcher. Une jeune fille riche, d'ailleurs charmante et de caractère accompli, s'est mis en tête d'apprivoiser *le lion* qu'il est, et comme il le dira lui-même dans un de ses entretiens avec le capitaine Medwin (2), de « le mettre en cage » et d'en faire « un saint ».

Puisque c'est *sa mauvaise réputation* qu'elle aime, il la prendra donc à son propre piège. Il l'épouse, en effet, et l'on sait le reste : la fuite chez son père de la jeune femme, épouvantée par « le monstre », après à peine un an de

(1) Il avait quitté l'Angleterre sans la voir, et elle s'éteignit deux ou trois jours avant son arrivée à Newstead. Il fut très profondément ému par cette mort qui coïncidait avec son retour et en qui il voulait voir un coup du Destin.

(2) *Journal of the conversations of Lord Byron*, par le capitaine T. Medwin.

mariage, et le divorce aussitôt prononcé, l'Eglise, les milieux littéraires et politiques, les journaux, toute la société d'un coup déchaînée contre le mari indigne, et secouant la sujétion de son prestige, se vengeant en quelque sorte d'avoir été fascinée par lui, et l'accablant d'injures et de calomnies.

Ses actes et ses écrits ne seront plus, désormais, qu'une protestation tour à tour cynique et hautaine contre les lois, les institutions, la morale, tout ce sur quoi la civilisation des hommes est fondée. Il s'embarque, pour la seconde fois, le 26 avril 1816 et, au cours de sa nouvelle errance à travers l'Europe, ne semble occupé qu'à ruiner avec la même passion les principes établis dans ses poèmes et sa santé dans des débauches. Huit ans, il fera littéralement le monde retentir du bruit de son nom, se roidissant, cambrant la taille et relevant la tête sous les regards qu'il sentira de tous côtés fixés sur lui, mais humilié dans le secret de son cœur de ce qu'il s'avouera qu'ont de vain son attitude et ses plus beaux vers même qui ne seront rien à ses yeux auprès des prodiges dont il rêve.

« *I wrote*, a-t-il déclaré, *because my mind was full*, (j'ai écrit parce que mon âme était pleine) » ; il faut entendre comme un canon, jusqu'à la gueule, et qu'il a tiré à boulets rouges contre son pays et contre son siècle, de tous les lieux où il a promené son incurable ennui et sa tristesse, mais sans jamais éprouver la satisfaction de la chose accomplie, ni connaître d'autre calme que l'abattement qui suivait chacune de ses violentes exaltations. A Genève, *La Nouvelle Héloïse* en main, il fera le pèlerinage au tombeau de Julie, en compagnie de Shelley, et il essaiera dans ses conversations sociologiques et métaphysiques avec cet autre proscrit de se déprendre de lui-même, c'est-à-dire de « la passion de son corps », et de suivre cet esprit ailé dans son ascension vers les sphères de la pensée pure. Mais si haut qu'il escaladera les Alpes, il ne se dégagera pas de la région des orages et, comme un aigle blessé par la foudre,

retombera bientôt sur la terre. Un moment, il s'engoue de magie avec Lewis qui lui traduit le *Faust*, de Gœthe, à livre ouvert ; puis il se rejette dans les désordres, partagé entre un amour pour une noble dame et des goûts crapuleux, une fantaisie, notamment, pour une paysanne qui le bat et ameute autour de lui les passants à Venise. A Pise, il entretient une véritable ménagerie : des chevaux, des chiens, des chats, des singes, des paons, que sais-je encore ! dans le palais qu'il habite. « C'est le palais de Circé », dira Shelley qu'écœurent les orgies qui se prolongent là jusqu'au matin. A Florence, sa maison sera le repaire des conspirateurs qui projettent la délivrance de l'Italie. Il leur donne de l'argent, leur fournit des armes et vingt fois risque la mort sous les coups des sbires autrichiens ou d'amants et de maris jaloux. Enfin, lassé de l'Italie, projetant d'émigrer en Amérique et fondant en même temps un journal, *Le Libéral*, dans le but d'exercer une active influence politique en Angleterre, il tournera brusquement son esprit, à la suite de la mort tragique de Shelley, vers une entreprise nouvelle.

Sans enthousiasme, quoi qu'on ait dit, pour achever en beauté une existence qu'il sentira au bord de la ruine, il répondra à l'appel du comité philhellène de Londres, en faveur de l'insurrection grecque et mettra à la voile le 14 juillet 1823 pour Céphalonie. Et ce sera, à Missolonghi, l'agonie affreuse que l'on connaît : les dernières illusions de cet homme extraordinaire, hanté par la peur de la folie, s'en allant avec ses dernières forces. « Quand une mort précoce où l'on voit ses excès, comme l'a écrit Maurice Barrès dans *Amori et Dolori Sacrum*, interrompit sa lecture de *Quentin Durward*, son cerveau, un cerveau formidable, supérieur, dit-on, à celui de Cuvier, était une masse affreuse, mise en bouillie par l'alcool, l'opium, certaine tare, et tous les abus destructeurs : un cloaque. »

§

Une magnifique improvisation et comme le reflet même,

immédiat et éblouissant, des impressions qu'il a reçues, telles sont les œuvres de Byron. Elles n'existent qu'en fonction du monde extérieur. Rien de moins médité, de moins mûri que ses poèmes et ses drames dont on retrouve presque tous les éléments dans son *Journal* et dans ses *Lettres*, c'est-à-dire dans les annales de sa vie, dans les événements et les expériences qui l'ont remplie ou plutôt épuisée. La rage, on l'a vu, une rage où entrent du dépit, de la rancune et de l'envie lui dicte *Poètes anglais et critiques écossais* qui n'est qu'une diatribe, verveuse et spirituelle, sans doute, mais injuste ou aveugle contre toute une génération littéraire, sans distinction des éléments bons et mauvais qui la composent. *Le pèlerinage de Childe Harold*, poème aussi complètement dépourvu de sujet que possible, serait une simple suite d'impressions de touriste, moins qu'une relation de voyage mise en vers, si l'on n'y rencontrait de grands morceaux oratoires, des plaintes élégiaques, et les confidences passionnées d'un homme prématurément dégoûté de l'existence et proclamant avec orgueil son impuissance à se plier aux lois du troupeau. Que le désenchantement de cet homme soit réel, c'est l'évidence même, et le public le sentit bien qui lui fit un si vif succès de l'étalage de sa personne. Mais s'il nous révèle son caractère, nous ignorons à peu près tout de sa psychologie. Harold n'agit pas, ne s'analyse pas. Il lance l'anathème contre l'Inquisition à Lisbonne, déclame contre l'envahisseur français sur le champ de bataille de l'Albuera, décrit les courses de taureau à Séville, évoque la Grèce enchaînée parmi les ruines glorieuses du Parthénon ; s'efforce de traduire la beauté sensuelle et guerrière des danses albanaises, dans la première partie de son pèlerinage, et, dans la seconde, acclame à Waterloo ce même Napoléon dont il avait maudit les armées en Espagne, exalte les Alpes en Suisse, dit, en Italie, la séduction de Venise, et rappelle la défaite des Romains à Trasimène et leur grandeur au Colisée, chante enfin, en strophes véhémentes, l'Océan dont il compare à

celle de son âme l'indomptable puissance — et voilà tout. Je sais bien qu'il y a le mystère qui entoure le personnage ; mais ce mystère est de la qualité de celui des mélodrames ; il porte sur un secret enfoui dans le passé et sur lequel il nous est loisible d'exercer notre perspicacité. Bien naïf, d'ailleurs, qui croirait Byron sur parole quand il se défend de s'être peint dans *Childe Harold*. Son démenti n'est qu'une coquetterie suprême. Il lui plaît, soyez-en certain, qu'on le reconnaisse sous les traits de ce héros ; et il ne prend, par la suite, les masques successifs de Conrad, de Lara, de Selim ou du Giaour que pour que ses lecteurs se demandent, intrigués, lequel est le mieux à sa ressemblance. Dans les romans en vers, inspirés de Walter Scott, qu'il publie de 1813 à 1816, et avec lesquels il tient en haleine la curiosité du public conquis, c'est toujours le même type d'audacieux rebelle, marqué au front d'une tache sanglante, et conforme à l'idée qu'il veut qu'on se fasse de lui, qu'il met en scène. Il n'est pas jusqu'à Gœthe qui ne sera dupe de son attitude farouche et qui ne le soupçonnera d'avoir commis un crime... Il se contentera d'en rêver ; mais cela suffit avec un individu d'un tempérament pareil. Au reste, il y a assez de romanesque dans sa vie, assez d'émotions et d'aventures pour qu'il ait le droit de dire de bonne foi, même après avoir composé les histoires les plus extraordinaires, qu'il n'a jamais écrit sur quoi que ce fût « sans quelque expérience personnelle et sans un fondement vrai » ; et si cette façon de passionner l'intérêt paraît assez grossière qui consiste à laisser croire qu'on s'est introduit dans des sérails, qu'on a arraché des femmes turques à leurs tyrans, qu'on a tué des hommes à coups de stylet ou de yatagan, il n'en faut rien déduire contre la sincérité de Byron. Sincérité superficielle, assurément ; mais c'est qu'il n'a aucun pouvoir d'introspection. Il ignore le fond de son être, et il ne peut mieux faire que de parler de façon vague, en termes généraux, des troubles qui agitent son âme.

Quand il a dit qu'il aime la solitude, qu'il ne peut consi-

dérer la terre avec des yeux humains, que son cerveau est « un gouffre tourbillonnant de rêves et de flammes » (*a whirling gulf of phantasy and flame*), il a à peu près tout dit. Mais ses artifices ou ses exagérations ne sont point d'essence mensongère. C'est dans la seule obsession de lui-même qu'en réside la cause. Il n'a pas l'imagination créatrice, et il est absolument incapable d'animer des personnages qui soient autre chose que des projections, — je ne dirai pas de ses pensées, — mais de ses désirs ou de ses ambitions, qu'il s'agisse du Corsaire exerçant sur sa troupe de pirates une redoutable autorité, du Giaour ensevelissant sous le froc son désespoir de la perte d'une maîtresse chérie, ou de Lara entraînant ses vassaux dans une révolte où il succombe.

Ce sont les images du génie insatisfait qui le tourmente qu'il offre à notre étonnement, et plus ces images seront violentes, mieux il croira se délivrer de ce génie. J'ai dit qu'il ne réfléchit pas avant d'écrire, et que ses œuvres ne sont jamais le fruit de la méditation. « Dès qu'il raisonne, remarque Gœthe (1), qui admire ses accents titaniques, il redevient enfant. » Mais il y a plus, cet impulsif n'aurait peut-être jamais été poète s'il avait vécu dans la solitude et le recueillement. N'a-t-il pas déclaré lui-même, à la veille de s'embarquer pour la Grèce, qu'il avait pris la poésie faute de mieux et qu'elle n'était pas son affaire ?

Lorsque ce n'est pour se venger qu'il écrit, ou pour émerveiller par le récit de ce qu'il a vu et fait, c'est pour se travestir en personnage tragique et entrer comme un acteur dans des rôles à effets et à somptueux costumes. Voyez-le dans tous les portraits qu'on a peints ou dessinés de lui, avec le manteau et la chevelure soulevés par la tempête, et surtout dans le tableau de Thomas Philipps (à la National Gallery) en grand seigneur albanais, coiffé du turban de couleurs, et tout chamarré d'or, la main posée sur la haute ceinture à rabat de cuir où sont passés le pistolet et

(1) *Conversations avec Henry Crabb Robinson.*

le handjar. Il y a en lui du Néron, et quand il montre le corsaire sur son vaisseau où le Giaour sur son cheval noir *comme l'ébène*, il se donne l'illusion délicieuse de vivre l'existence de ces sinistres ennemis des hommes. Telle est la raison pourquoi il n'y a toujours qu'un grand premier rôle, au milieu de comparses, dans ses œuvres épico-lyriques, et pourquoi, aussi, il a tant écrit pour le théâtre sans la moindre vocation dramatique. Peu lui importe, ou à peu près, ce que disent ses héros. Il les campe en des poses superbes, — dont on comprend que la beauté plastique ait inspiré un artiste comme Delacroix, — tantôt dans un décor fastueux, tantôt au milieu d'une nature sauvage ou, s'il nous fait assister à leurs actions, ce n'est que par brusques scènes pathétiques, sans liaison entre elles. Avec lui, on n'assiste jamais à la naissance et au développement d'une passion, on ne voit jamais des événements s'enchaîner ou sortir les uns des autres.

Quel que soit le spectacle, Byron compte sur son prestige pour le faire applaudir. C'est plus, d'ailleurs, par la légende qui les entoure, par la crainte et l'admiration qu'ils inspirent que par les idées profondes qu'ils expriment, les sentiments extraordinaires qu'ils manifestent, les prodigieux exploits même qu'ils accomplissent que les personnages, incarnés par lui ou dans lesquels il s'incarne, retiennent notre attention. Et pour achever de nous convaincre de leur pouvoir mystérieux, de leur irrésistible séduction, il leur donne invariablement pour partenaires des adoratrices éperdues, aux cœurs de lionnes dans des corps de sylphides, qui ne vivent que pour leur sourire, qui endurent tout pour leur caresse, mais que leur infidélité ou leur abandon fait mourir, comme la fleur privée d'eau ou de soleil...

« Créer un poncif, voilà le génie », a dit Baudelaire, et s'il a dit vrai, il faut tenir Byron pour un grand poète. C'est lui, non un autre, qui a doté la littérature du type que l'on a, du reste, appelé *byronien*, et dont les caractéris-

tiques sont la tristesse hautaine, l'orgueil révolté, sarcastique et sombre, l'audace dans le crime et le danger.

Je ne sais si Chateaubriand reçut, comme il le rapporte, lors de la publication de *René*, en 1802, une lettre de félicitations d'un écolier de Cambridge nommé Byron ; mais encore que celui-ci ait été toute sa vie à ce point obsédé par l'exemple du frère douloureux d'Amélie qu'il l'imita jusque dans ses amours avec sa sœur (1), il a marqué le personnage du cachet qui devait le rendre populaire. C'est de lui, bien plutôt que de son maître qui le considérait comme un disciple ingrat (2), que rêvait la jeunesse, et dont elle s'inspira de 1820 à 1830 et un peu au delà. Ce qui a manqué à René pour exercer sur les âmes l'influence de Childe Harold, de Conrad, de Lara, de Manfred et de don Juan, c'est l'agitation, la réaction brutale contre les lois divines et humaines, et pour tout dire d'un mot, *l'esprit révolutionnaire*. Comme Werther était trop bourgeois, René est trop « ancien régime ». Byron a beau avoir des sentiments réactionnaires aussi profonds que ceux de son illustre devancier, il ne révèle son aristocratisme que dans l'insolence de son air, des détails de mœurs et de toilette, certaine humeur, des préjugés, son mépris, en particulier, pour les misérables qui, comme Southey, écrivent pour vivre (*Vision of Judgment*). C'est d'une sorte de fatale prédestination qu'est victime le héros de Chateaubriand, et la cause de son mal est d'essence morale ou philosophique. Les personnages de Byron, quoique aussi marqués par le Destin, sont surtout des individus libres, et si l'on veut sauvages, aux instincts généreux, conformes à l'idéal primitiviste de Rousseau, et qui s'insurgent contre l'arbitraire d'une société hypocrite. Toutefois, dans cette révolution que Rousseau prêche et dont il est un des codificateurs,

(1) Il est aujourd'hui à peu près avéré qu'il eut des relations incestueuses avec sa demi-sœur, Mrs Augusta Byron Leigh, issue du premier mariage du capitaine John Byron (Cf. notamment : *The true story of Lady Byron's life*, par Harriet Beecher Stowe).

(2) *Essai sur la littérature anglaise.*

Byron ne voit qu'une force destructive. Il n'y a aucun principe à la base de sa critique de l'ordre établi. S'il part en guerre contre la religion, la famille, la propriété, c'est sans renoncer à aucun de ses privilèges nobiliaires, avec l'amour passionné de ses filles, aussi bien celle qu'il a de sa femme que celle qu'il a de sa maîtresse, et en ne laissant même pas, d'ailleurs, de vouloir que cette dernière soit élevée dans un couvent...

Il écrira, dès 1813, « j'ai simplifié ma politique, elle consiste, à présent, à détester à mort tous les gouvernements qui existent (1) ». La partie la plus faible de *Don Juan* est celle où il prétend dénoncer les tares des nations européennes et Gœthe a eu raison de dire (2) qu'il s'était gâté « en dégorgeant » dans ses poèmes tout ce qu'il y avait en lui d'opposition.

L'auteur de *Faust* regrettait qu'il n'eût pas trouvé l'occasion de se livrer à des philippiques fréquentes au Parlement, et il déclarait que la plupart de ses œuvres sceptiques étaient « des speeches rentrés ». Il est loin d'avoir la haute conviction républicaine ou démocratique de Shelley, et son humanitarisme, à y regarder de près, n'est que l'expression paradoxale de sa misanthropie. Il ne fait profession d'aimer les hommes dans leur ensemble que pour pouvoir plus âprement les haïr en particulier, et rejeter sur leurs vices la responsabilité de son impuissance à vivre en bons termes avec eux. Comme l'a fort bien vu Walter Scott qui discernait le fond patricien de sa nature, il ne trouvait dans son libéralisme qu'une occasion d'exercer son esprit satirique aux dépens des gens en place, et l'on découvre toujours une intention d'attaque personnelle à l'origine de ses écrits de l'inspiration la plus générale, en apparence. Quand il plaide en faveur de la liberté, c'est de la liberté des passions et de ses passions propres qu'il s'agit, et il apporte à leur défense cette logique serrée, ou cette

(1) Cité par Taine : *Histoire de la littérature anglaise* (tome IV).
(2) *Entretiens de Gœthe avec Eckermann.*

sophistique éblouissante qui sera celle de tous les romantiques de son espèce et qui fait si dangereusement illusion. Il a par excellence, du reste, le don oratoire, qui a si bien servi nos tribuns de 93, et qui est le plus clair, peut-être, de l'héritage du XVIIIe siècle, ce siècle du journalisme et de la polémique, de la discussion alerte et de l'argumentation familière, toute nourrie de faits et de documents bien ordonnés.

Chateaubriand ne cherchait pour son héros, dans les déserts de l'Amérique, qu'un lieu vierge où promener, à l'abri d'une curiosité indiscrète et vaine, son infinie désespérance. A ses personnages que l'instinct emporte et qui s'aiment avec une ingénuité violente, loin des conventions des peuples dits civilisés, ou qui se rebellent contre les restrictions que l'on prétend leur imposer, Byron donne pour décors les paysages exotiques les plus sensuels, les plus hauts en couleur ou les plus *intenses* comme on dit maintenant, les plus splendides et les plus pittoresques.

Quelle occasion de contrastes, quelle source inépuisable d'antithèses avec la morne Europe occidentale, et surtout avec l'Angleterre au ciel aussi laid que sa population puritaine ! Quels prétextes, enfin, à évocations truculentes, à apostrophes emphatiques et à tirades à effets ! Taine, malgré sa sympathie pour Byron, n'a pu se dispenser de reconnaître ce qu'il se mêle de verroteries clinquantes aux trésors orientaux de ses romans en vers, et il a noté même combien, dans ces œuvres, il abuse des procédés de diction les plus usagés. Il y a, il est vrai, toute une rhétorique désuète dans la poésie de Byron, et qui tient à son éloquence. Il veut entraîner et convaincre, et tous les moyens lui semblent bons pour parvenir à ce résultat. Telles sont l'erreur et la faiblesse des artistes que l'idée du public obsède quand ils composent. Byron témoigne, du reste, d'une habileté prodigieuse et toute spontanée, presque inconsciente, à exploiter sa situation et à en tirer le maximum d'avantages. Il sait d'une vertu racheter vingt crimes, dissimuler

sous des airs d'archange ses goûts histrionesques, et jouer le pathétique vrai avec une fantasmagorie d'images effrayantes, l'intuition profonde et les vertiges de l'âme avec de grands mots qui font illusion.

Mais pour le juger impartialement, c'est son œuvre capitale, sinon son chef-d'œuvre, c'est-à-dire *Don Juan* qu'il faut lire. Là, il est tout entier, avec ses qualités et ses défauts en proportions égales. Et d'abord, nulle étude de caractère dans ce poème, comme on pourrait s'y attendre sur la foi de son titre ; nul essai d'approfondissement de la personnalité du héros légendaire qui, de tout temps, n'a cessé de préoccuper les écrivains. Don Juan n'est ici qu'un nom ou une étiquette. Byron n'en pouvait trouver de meilleure pour servir ses intentions libertines et pour blesser dans ce qu'elle a de plus sensible la *respectability* britannique. Car, pas plus qu'une étude psychologique, ce n'est le récit d'aventures qu'il se propose en entreprenant *Don Juan* sous l'impression très vive qu'au dire de Stendhal (1) la lecture de Buratti, — et aussi celle de Baffo et de Pulci, — lui a procuré à Venise. Il y a du Faublas et du Casanova en le Castillan de noble origine, élevé par une mère pieuse et des précepteurs ineptes dans les principes les plus rigides, et qu'il prend à seize ans pour le promener à travers l'Europe jusqu'à sa vingtième année. Mais il cherche moins à nous intéresser à ses bonnes fortunes qu'à faire une satire des milieux où il passe et des gens qu'il rencontre, et à mêler ou farcir de réflexions ironiques et de critiques amères les événements qu'il relate, les scènes et les tableaux qu'il décrit. Aucun plan (*his plane was to have no plane*) ne lui a servi à établir cette œuvre que la mort l'empêcha d'achever, et dont on ne sait, — comme il l'ignorait lui-même, — quel eût été le dénouement. Il la concevait librement, en manière de journal animé et fantaisiste, ou de revue mi-dramatique, mi-burlesque, avec intermèdes lyriques, dans laquelle censurer l'humanité tout entière, dénon-

(1) *Racine et Shakespeare* · *Lord Byron en Italie*.

cer ses mensonges et sa férocité, sa sottise et ses prétentions, non à la façon philosophique du Voltaire de *Candide*, mais par allusions directes aux événements contemporains, à ceux de sa vie comme à ceux du monde. Il l'a réellement composée au jour le jour, la reprenant et la retouchant sans cesse, ajoutant ici, retranchant là, et l'on peut dire qu'elle n'a d'autre unité que celle de l'esprit subversif qui l'anime et va s'aggravant à mesure qu'elle se poursuit. « Poésie est passion », a-t-il affirmé, ou passion poésie. C'est la passion qui inspire *Don Juan* ; la passion haineuse qui n'épargne rien, se répand en sarcasmes et en injures, éclate en ricanements et en blasphèmes, s'exalte jusqu'à la divagation et, dans sa fureur parfois presque insensée, déchire et foule aux pieds comme des oripeaux tout ce que chérit et vénère l homme. Non seulement ni la religion, ni la morale, ni la politique ne sont épargnées, mais l'honneur même est tourné en dérision, la sincérité ridiculisée, la gloire et l'inspiration niées, la poésie bafouée, la vie méprisée. L'ironie, celle du Swift de *la Modeste proposition*, ne le cède qu'au cynisme, à l'on ne sait aussi quelle espèce de sadisme qui se délecte de l'horreur, se complaît dans l'étalage d'une cruauté répugnante (le tableau des naufragés se mangeant les uns les autres ou du massacre des Turcs), et jouit perversement de souiller les sentiments les plus purs (la scène où Juan, secoué par le mal de mer, scande de hoquets sa lecture d'une émouvante lettre d'amour).

Au milieu des ruines que Byron accumule, seule demeure debout, comme une impertinente et impénitente statue d'Eros parmi les temples et les palais écroulés d'une cité maudite, l'image triomphante du plaisir sensuel. Mais hors de la réalité, semble-t-il, au-dessus du petit dieu dont le sourire survit à cette destruction totale, ou à ce néant, une pensée règne, et qui prend un instant la touchante figure d'Haydée : c'est celle que le sentiment du sublime ne cesse d'obséder le poète alors qu'il bouffonne, que le désir héroïque de l'absolu le tourmente dans le moment même qu'il

proclame la relativité de tout, et lui confère, en dépit de ses vices, de ses faiblesses et aussi de ses ridicules, un air d'impérieuse grandeur. Cet idéalisme qui constitue l'arrière-plan de son œuvre, et sur lequel, avec une gesticulation désordonnée, ses passions se démènent, voilà ce qu'il y a de plus vrai dans Byron. Sans doute, la variété des éléments qui servent à ces passions à s'exprimer, celle des accents qu'elles prennent en s'exprimant, rend-elle attachante la lecture de *Don Juan*, malgré bien des banalités fastidieuses, des trivialités choquantes et des calembredaines pénibles. Mais ce flux et ce reflux continuel d'incidents antithétiques et d'impressions contrastées ne révèle qu'une agitation extérieure, toute de surface. Rien, notamment, qui dénote la réflexion attentive et l'examen pénétrant dans la critique que fait Byron, comme je l'ai dit plus haut, des différentes nations européennes au XIXe siècle. Et l'intérêt qu'on refuse au penseur, on est également obligé de le refuser au censeur des mœurs que rendent suspect et son dépit, et sa colère et ses rancunes. On ne sent la profondeur véritable, et l'on n'est par là même ému et retenu que quand on perçoit le sanglot du cœur sous l'éclat du rire (stances 216 et 217 du Chant I), et que quand on devine l'intervention latente de l'âme, son recueillement ou sa rêverie dans la peinture, par ailleurs trop précise d'un paysage (1) (l'exquis crépuscule, par exemple, où meurt le chant des cloches de l'angélus, dans le chant III). Il faut prendre Byron comme il est, et ne pas lui demander la tristesse résignée et calme, à défaut de la sérénité et encore moins de l'humilité dont il était incapable. Mais pour se comprendre et comprendre cet univers où il se sentait à l'étroit, il lui a manqué le pouvoir de se soustraire au souci de sa personne, j'entends de sa personne dans ses relations avec cette société qu'il haïssait non seulement de ne pas l'idolâtrer, mais de ne

(1) « On trouve des tableaux (surtout dans *Don Juan*) qui rendent exactement l'objet sans produire sur l'âme une impression autre que celle qui résulte d'un dessin à la main, copié d'après nature par un artiste habile. » (*Entretiens de Gœthe avec Eckermann.*)

pas assouvir sa soif toujours plus ardente de sentiments extraordinaires et de voluptés inouïes. On n'échappe à soi-même — quand on ne peut se fuir dans autrui — qu'en descendant assez loin dans son être intérieur pour y retrouver un monde.

Lorsque les esprits qu'il a évoqués dans son château sur les Alpes lui demandent ce qu'il désire, Manfred répond :

— L'oubli!

— L'oubli de quoi ?

— L'oubli de moi-même !

Jamais Byron ne prononça parole plus belle et plus terriblement révélatrice. Mais cette délivrance qu'il souhaitait avec une secrète ferveur, et qu'il n'entrevit même pas sous la tente de campagne où il devait s'endormir du dernier sommeil, à Missolonghi, il n'appartient à aucun pouvoir que notre volonté de nous l'obtenir. Avec une énergie exceptionnelle, faute de la force d'âme nécessaire, il n'a pu dompter les puissances de sa nature inférieure, il est resté enchaîné à une existence inquiète qui, non seulement lui interdisait douloureusement de savoir ce qu'il désirait et ce qu'il cherchait, mais qui l'a empêché d'animer des éléments mieux combinés et de réaliser l'œuvre dont le rendait digne son génie (1).

§

« Je ris de voir que Byron », a dit Gœthe (2), « un homme qui, pendant le cours de sa vie, n'a plié devant rien,

(1) Cf. les paroles de l'abbé à la fin de la scène première de l'acte III de *Manfred* :

This should have been a noble creature ; he
Hath all the energy which would have made
A goodly frame of glorious elements,
Had they been wisely mingled ; as it is,
It is an awful chaos — light and darkness,
And mind and dust, and passions and pure thoughts,
Mixed and contending, without end or order.

(2) *Entretiens de Gœthe avec Eckermann.*

et ne s'est jamais soucié des lois, ait fini par se courber sous la règle des trois unités. »

A la vérité il n'y a pas que dans son théâtre que cet écrivain subversif atteste sa fidélité, non à l'esprit, mais à la forme classique, et même au formalisme néo-classique. Le piquant est qu'il entre dans la littérature avec l'intention de ruiner l'effort des poètes qui prétendent renouveler le lyrisme, et que c'est dans une pensée réactionnaire qu'il sera l'initiateur de ce romantisme superficiel que l'on confond avec celui créé par Wordsworth et Coleridge, dont devaient se réclamer, par exemple, un Keats, en Angleterre, un Baudelaire, en France, *et qui en diffère du tout au tout*.

Byron répugne aux andaces, d'ordre purement psychologique ou spirituel des lakistes, et c'est pour faire échec à ces novateurs admirables qu'il veut remettre Dryden et Pope en honneur. S'il témoigne quelque considération aux seuls Crabbe, Campbell et Rogers, parmi ses contemporains, c'est qu'ils sont des disciples de ce versificateur compassé qu'il tient pour le plus grand nom de la poésie anglaise.

« Nous nous sommes embarqués, déclarera-t-il, dans un système de révolution poétique qui ne vaut pas le diable», et il écrira deux lettres critiques où il se plaindra de la *vulgarité* de ses adversaires et les traitera de *barbares*. Notez que s'il fait l'éloge de la langue de Milton, il trouve ses ouvrages absurdes, et qu'il n'aime pas les fantaisies et les drames de Shakespeare, à l'exception, peut-être, d'*Hamlet* et de *Macbeth* en qui, comme l'a remarqué James Darmesteter (1), il retrouvait quelque chose du caractère de son Lara, de son Conrad et de son Manfred.

Il est à peu près fermé à la compréhension de ce prodigieux animateur dont Coleridge, au contraire, sentait si subtilement le génie (*Lectures*), et l'on peut dire qu'il est à l'opposé même de son art. Pressé de produire et de *se produire*, ce n'est pas dans l'invention poétique qu'il se

(1) *Essais sur la littérature anglaise* (*Macbeth*).

délivre ou s'extériorise avec originalité. Il adopte une forme toute faite, comme on se glisse dans un costume commode pour gesticuler à son aise et parler de ses malheurs avec ostentation. Mais il ne révèle rien touchant ses impressions particulières et les secrets mouvements de son cœur. C'est l'homme de la foule, l'homme public que la Révolution a déchaîné qu'il introduit dans la littérature où il proclame avec force les droits des passions et provoque la déroute de la volonté devant les instincts. De Rousseau, dont il procède presque autant que de Chateaubriand, et en qui l'on distingue deux personnalités très différentes, il ne copie que « le gueux se chauffant au soleil » dont a parlé Joubert, le philosophe de la nature, le fanfaron de sincérité qui croit devoir se singulariser en adoptant une attitude conforme à ses théories et qui exagère sa sauvagerie. Il ignore totalement l'observateur attentif de la vie intérieure que charme « la douceur de converser avec son âme », le psychologue-moraliste des examens de conscience, dans l'acception non tellement calviniste que chrétienne et même mystique du mot, et l'analyste des réactions de la sensibilité devant « la mystérieuse et tendre nature », « mère des merveilles », celui-là qui suscitera en France et hors de France une magnifique renaissance romanesque et favorisera l'éclosion d'une poésie très profondément individualiste.

Aucune nouveauté, *de caractère organique*, si je puis dire, dans le lyrisme byronien. La stance spensérienne de neuf vers, notamment, qu'il emprunte dans *Childe Harold*, y devient, enfermée qu'elle est dans une cadence aux arêtes trop nettes, on ne sait quoi de rudement martelé qui rappelle aussi peu que possible la fluide et rêveuse douceur de *La Reine des Fées* (1). Son élocution vigoureuse, l'ampleur de

(1) M. André Chevrillon (*Etudes anglaises*) a constaté, d'autre part, que Byron fait les esprits et les génies de son *Manfred* « chanter des strophes dignes d'un hymne wesleyen, symétriques, d'une cadence plus mécanique et précise que celle de Pope ». Qu'on relise, enfin, le chant des pirates, par quoi débute *le Corsaire*, on sera frappé par la platitude de son ton qui fait songer à un chœur d'opéra-comique.

son souffle, et son impétuosité entraînante n'empêchent pas les oreilles à qui la langue anglaise est familière de reconnaître qu'il y a plus de sonorités violentes que de timbres variés et nuancés dans son verbe. Quand il fait trêve aux éclats de ses cuivres, il ne pratique guère d'autre musique que la mélodie, et à une époque où les poètes auront le mérite de redécouvrir que c'est par le rythme qu'ils sont capables de traduire le mieux leur nature et la nature de leurs émotions, il ne se soucie que de la phrase à effet. Je passe sur les défauts qui tiennent à son improvisation continuelle. Ce sont, cependant, ceux-là surtout que se croiront autorisés à reproduire ses imitateurs les plus médiocres, et que j'appellerai les *romantiques flamboyants* ou décoratifs, pour les distinguer des autres, les romantiques essentiels, que je voudrais qu'on cessât de rendre responsables de leurs errements.

Rien de tapageur dans la révolution nécessaire que les véritables romantiques accomplissent, ou dans l'évolution logique que, par leurs efforts, ils favorisent. Ce à quoi ils travaillent en Angleterre, puisque c'est de l'Angleterre qu'il est question dans cette étude, c'est à un élargissement psychologique, à un enrichissement du sentiment de la nature qui n'étaient plus possibles avec les anciens modes d'expression poétique. Ils ambitionnent, comme l'a précisé Coleridge (1) (*the subtle-souled psychologist*, selon l'intraduisible expression de Shelley), « l'union de la sensation profonde avec la pensée profonde : le bel équilibre entre la vérité d'observation et la faculté imaginative de modifier les objets observés ». Loin qu'il s'agisse pour eux de se donner en spectacle aux hommes et de se poser en champions de leurs passions, *au nom de la raison*, c'est, pour reprendre les termes mêmes dont s'est servi Wordsworth dans *le Prélude*, « aux hommes tels qu'ils sont au-dedans d'eux-mêmes » (*to men as they are men within themselves*) qu'ils s'adressent. Au lieu de les prendre pour confidents de leurs aventures ou de leurs mésaventures, et de chercher

(1) *Biographia Literaria* (c. IV).

à les éblouir par des descriptions pittoresques, une profusion débordante d'images, directement empruntées à la réalité ils veulent les inviter à les suivre dans la descente qu'ils accomplissent au plus intime de leur conscience, là où les éléments physiques et intellectuels, étroitement mêlés, réalisent, dans leur complexité, une sorte de visionnarisme. M. Edmund Gosse l'a fort bien fait remarquer dans sa *Littérature anglaise* qu'a traduite, M. Henry-D. Davray : Wordsworth n'entend pas la « passion » dans le même sens que Byron.

A ce mot qu'il a souvent défini dans sa poésie, il n'attache aucune idée d'indiscipline et de désordre des sens, ni de révolte contre les mœurs conventionnelles. Il veut dire par lui « une émotion intense, concentrée sur quelque objet de beauté physique ou pathétique, tel qu'une montagne, un enfant, une fleur, et menée directement à cet objet dans le canal de l'expression imaginative ». Mais pour marquer définitivement l'abîme qui sépare les œuvres de Byron de celles des lakistes que sa turbulence prétendait éclipser, je dirai qu'il y a aussi loin des unes aux autres que des *Mémoires* d'Alexandre Dumas père au *Journal* d'Amiel.

On n'a pas été longtemps, en Angleterre, à se rendre compte à quel point était superficielle la rebellion violente de Byron, et comme elle emportait peu de résultats avec elle. Dix ans après sa mort, son influence avait à peu près cessé de s'exercer, et il ne représente plus guère aujourd'hui qu'une date dans l'histoire littéraire de nos voisins. En France, où son prestige a été grand sur une fraction importante de la jeunesse, il a certainement contribué à gâter les meilleurs esprits, et à les tromper momentanément ou en partie sur leur vocation véritable. Lamartine, Hugo, Musset, Gautier, sans parler de George Sand et de Dumas, ont été plus ou moins vivement impressionnés par son génie éblouissant. Il est certainement responsable, en tout cas, de la confusion qui s'est produite dans le premier tiers du XIXe siècle entre *les deux romantismes*, et qui a pu

faire un Baudelaire revendiquer les conquêtes de l'un au même titre que les écrivains qu'il avait le plus en exécration se réclamaient des victoires de l'autre.

Par la faute de Byron, on a vu, en effet, les deux romantismes, — nonobstant leurs éléments antagonistes et leurs modes d'expression contraires, — coexister chez nombre de nos poètes jusqu'aux environs de 1845. Ainsi, Victor Hugo, par son théâtre et ses romans, Alfred de Musset, par sa poésie et sa *Confession*, appartiennent au premier, tandis qu'à l'inverse, le même Victor Hugo, par une bonne partie de sa poésie et le même Alfred de Musset, par son théâtre, appartiennent au second... La distinction peut paraître arbitraire ; pour se convaincre qu'elle est justifiée, il n'y a qu'à voir où les deux romantismes aboutiront après que le Parnasse aura, comme un roc, obligé leurs courants parallèles et parfois confondus à bifurquer, et que l'un ira se jeter dans le Naturalisme, tandis que le Symbolisme recueillera l'autre...

Le temps d'arrêt que marque la réaction parnassienne a permis aux vrais romantiques, qui s'étaient laissé griser par le lyrisme éclatant de Byron, de se ressaisir. Mais si les prétentions positives des Parnassiens ne font qu'ordonner le dérèglement des romantiques flamboyants, et que rendre une nouvelle force à ces insurgés en appuyant leur révolte sur le ferme terrain de la science, elles éclairent les romantiques essentiels sur leurs intentions et la fatuité de leurs frères ennemis. Tandis qu'enrichis d'arguments et pourvus de méthodes plus rationnels par le nouveau cénacle, les romantiques flamboyants, devenus les Néo-Romantiques, se mêleront encore une fois à la vie publique, se répandront en déclamations humanitaires, éclateront en invectives contre Dieu, la morale et la société, les vrais romantiques, devenus les Symbolistes, poursuivront, dans le recueillement, l'approfondissement du moi et du sens du mystère. Par l'imagerie légendaire, l'art suggestif des analogies, grâce auxquelles le sentiment et la pensée se trans-

figurent, ils échapperont au danger de la représentation directe et, « reprenant à la musique leur bien », ils accorderont leur âme aux sons et aux couleurs de la vie, ou, comme l'a dit harmonieusement M. Henri de Régnier :

La voix de leur mémoire à ce qui songe en elle.

JOHN CHARPENTIER.

LE PROBLÈME ALSACIEN

ESSAI SUR LA RÉASSIMILATION DE L'ALSACE ET DE LA LORRAINE APRÈS LEUR RETOUR A LA FRANCE EN 1918

—

Il n'y a plus de question d'Alsace. Notre victoire et la volonté des Alsaciens l'ont résolue

En revanche, depuis la retraite de Clemenceau, de nombreuses questions alsaciennes se sont posées, mais aucun Ministère ne semble avoir tenté de les résoudre, ni même de les comprendre ; les uns feignent de les ignorer, les autres les nient ou s'imaginent les avoir résolues pour avoir simplement reconnu leur existence.

Sont-ce là des solutions ? Et pense-t-on que nos compatriotes d'outre-Vosges se contenteront toujours de cet empirisme passif ? Néanmoins, ces questions sont là, brûlantes, sous nos yeux.

Prenons donc garde qu'à force de les négliger, elles ne dégénèrent, à la longue, en une nouvelle « question d'Alsace », ce qui pourrait bien arriver si l'on n'agit pas, et ce serait très grave.

Il convient donc avant tout de connaître ces questions.

Si surprenant que cela paraisse, on n'en a jamais fait l'inventaire ; elles sont de tout ordre : législatives, administratives, confessionnelles, personnelles ; les unes vastes et graves, d'autres futiles, mais souvent aiguës parce qu'elles gênent les individus ; certaines impliquent des principes, mettent en jeu la constitution même de l'État, d'autres ne portent que sur de petits intérêts, mais, à y

regarder de près, toutes ces questions sont nées de l'absence d'une politique de gouvernement.

J'en citerai au hasard quelques-unes.

Les doléances

Le premier fait qui frappe l'étranger arrivant en Alsace est une confusion de lois, de décrets, de règlements qui passe toute idée (1).

Sans qu'il soit possible d'apercevoir aucun fil conducteur, aucune volonté éclairée et raisonnée, selon laquelle tel ordre de lois devrait logiquement subsister, et tel autre être remplacé, il se voit réduit, dans chaque cas particulier, à rechercher si l'on est « déjà en France » ou si l'on est « encore en Alsace », ou si même l'on se trouve dans l'une tout en restant dans l'autre.

Ainsi, par exemple, les lois pénales allemandes sont abrogées et remplacées par le Code pénal français et le Code de procédure criminelle français; rien de plus rationnel. Mais en même temps, l'on a maintenu, sagement du reste, les codes civil et de procédure civile allemands qui marquent à tant d'égards des progrès sur notre vieux code français.

D'autre part, on a introduit en Alsace et en Lorraine nos lois sur la presse et sur le droit de réunion, ainsi que la loi électorale. Ce faisant, on perdait le bénéfice de celle en vigueur jadis pour la représentation à la Diète locale

(1) Nous rappellerons en deux mots quel a été jusqu'à présent le régime en vigueur dans les trois départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle. Leur gouvernement appartient au président du Conseil qui délègue ses pouvoirs, d'une part à un personnage parlementaire (le Garde des Sceaux faisant fonction de sous-secrétaire d'État pour l'Alsace et la Lorraine), d'autre part, à un personnage administratif (le Commissaire Général de Strasbourg), aux mains de qui fut remise la direction de l'administration et de la magistrature. Ce dernier est assisté d'un « Conseil Consultatif » chargé d'étudier les modifications à apporter à la législation locale.

Le Garde des Sceaux a déposé sur le bureau des Chambres un projet de loi portant suppression du Commissaire Général à dater du 1er juillet 1924, création d'un sous-secrétariat à Paris auquel passeraient ses attributions, rattachement aux différents ministères de certains organes administratifs, sous réserve d'un droit de regard pour le sous-secrétaire d'État, et enfin, maintien à Strasbourg des autres Directions actuellement existantes.

(*Landtag*), et qui répondait aux idées les plus modernes ; cette loi n'abandonnait au suffrage universel qu'une partie des sièges, les autres étant réservés à la représentation des divers organes de la vie nationale, les « états »: grands intérêts corporatifs, chambres de commerce, syndicats ouvriers et patronaux, départements, communes, universités, clergé, armée, etc... Il est vrai de dire que le suffrage universel était la loi pour les élections au Reichstag et il peut sembler naturel qu'on l'ait maintenu pour les élections à la Chambre française. Mais, au lieu de généraliser cette forme si primitive de scrutin, pour satisfaire notre instinct d'uniformité, que n'a-t-on tenté de perfectionner le régime électoral du reste de la France en s'inspirant de celui en vigueur en Alsace-Lorraine pour les élections à la Diète ? La désannexion eût ainsi du moins valu sur un point un avantage nouveau au pays entier.

D'autre part, tout en important le régime électoral français, on conservait la législation municipale alsacienne qui laisse aux communes une autonomie excellente. Mais son jeu était aussitôt faussé par les effets de la loi électorale qui, prescrivant que les maires seront élus parmi les conseillers municipaux, fait table rase d'une des meilleures institutions de l'Alsace, celle des maires de « carrière », des maires techniciens, nécessaires à l'administration des grandes agglomérations urbaines.

L'on peut juger, par ces quelques exemples, de la confusion où aboutit l'état de choses actuel et se représenter aussi à quel degré il rend au personnel administratif et judiciaire sa tâche malaisée.

Mais en vérité, comment a-t-on pu en venir là ?

Dès l'armistice, Clemenceau avait proclamé que l'on ne toucherait pas aux institutions des provinces recouvrées et que leur incorporation à la mère-patrie se ferait petit à petit ; décision sage et politique, mais qui avait le caractère d'une mesure de début et non celui d'une

politique positive d'application. Seulement, depuis lors, on s'en est tenu à cette formule sans tirer d'elle ce qu'elle a de fécond et comme si les choses devaient aller toutes seules désormais.

Or le gouvernement de Paris se trouvait chaque jour devant de nouveaux problèmes qu'il eût pu résoudre, s'il s'était donné une règle d'action fondée sur l'étude des faits. Faute d'une pareille règle, faute, en un mot, d'une *politique*, et par insouciance de lendemains qui appartiendraient à d'autres, par crainte des responsabilités et, le dirai-je, par cette tendance que nous avons de prendre les mots pour les choses, les gouvernements successifs agirent, au hasard, à coups de décrets hâtifs.

Est-ce là gouverner ?

Cependant, de nombreuses questions de fait, où sont engagés d'immenses intérêts généraux, restent en souffrance et semblent devoir y demeurer longtemps encore ; nous citerons la liquidation des séquestres allemands, l'affaire des potasses, le régime des chemins de fer, qui en se perpétuant s'enveniment, amènent des abus et des scandales ; mais surtout font apparaître le « régime français » sous un jour qui provoquerait la désaffection chez tout autre que le peuple alsacien. Tant qu'on n'aura pas une politique, la solution de ces affaires sera très épineuse ; mais chaque mois de retard la rend plus problématique.

Le même provisoire rend indécise et défectueuse l'administration. Nous ne reproduirons pas ici la critique qu'on s'est plu à faire du Commissariat général et du Conseil consultatif de Strasbourg, qui avaient pris la place du Statthalter allemand et du Landtag. Ces organes, au contraire, sont dignes de louange, et ce n'est ni leur faute, ni celle des hommes qui en sont chargés, si de tels rouages ne peuvent jouer dans la machine administrative de la République française unitaire le rôle qu'ils jouaient dans l'édifice fédéral de l'Empire allemand. Et

cette différence constitue justement la cause occasionnelle de leur fonctionnement défectueux. Comme les présidences de district sont devenues des préfectures françaises, elles sont gênées par ces organes interposés que l'organisation française ne comporte pas et c'est le public qui subit les contre-coups de cette situation ambiguë ; on se plaint de lenteurs, de formalisme excessif. Au lieu de se résoudre en quelques semaines, les moindres affaires durent des mois, des années, et après cela, trop souvent, elles reviennent à leur point de départ pour supplément d'information, et l'on dit couramment que lorsqu'une question ne peut être résolue à Strasbourg et qu'elle dépend de Paris, on n'en verra jamais la solution.

On se plaint surtout, chose grave, de l'esprit d'apathie de fonctionnaires qui ne savent sur quel pied danser dans le fouillis de contradictions où ils se débattent et paient le public de belles paroles afin d'éluder les responsabilités. Or l'Alsacien ne l'entend pas de cette oreille ; quand on lui a fait une promesse, il exige qu'on la tienne. Il ne se révolte pas contre un refus, même sans appel ; il le préfère assurément à des « oui, oui » qui ne seront pas suivis d'effet. En un mot, il est accoutumé à être *gouverné* et il s'aperçoit qu'il ne l'est plus.

Les impôts sont un autre sujet de doléance ; ils sont plus lourds qu'à « l'intérieur », car l'impôt cédulaire français vient se superposer à l'ancienne « Einkommen-und Kapitalsteuer » allemande, toujours en vigueur. Pareillement les centimes additionnels ; ils sont les plus élevés de France (Colmar, par exemple, paie 4 50 0/0), car les communes grevées de dettes de guerre ne veulent par ailleurs rien changer à leurs habitudes de luxe édilitaire et scolaire qui sont leur fierté.

Et puis on se plaint de certains effets du traité de paix, surtout de ceux du § 6 de l'art. 2 de l'Annexe V, partie III, qui confère le droit d'acquérir la nationalité française au conjoint de l'Alsacien réintégré. Cette disposi-

tion constitue une véritable peste pour le pays qu'il remplit d'Allemands à l'abri derrière un camouflage et dont le gouvernement ne fait aucun effort pour enrayer la malfaisance.

On se plaint d'injustices dans le statut des fonctionnaires dont le traitement est souvent plus élevé lorsqu'ils viennent de l'intérieur.

On se plaint aussi du régime des chemins de fer. Les Allemands, en 1871, s'étaient fait céder le réseau des départements annexés par l'État français qui dut en rembourser la contre valeur à la Compagnie de l'Est. Ils en avaient fait une propriété du Reich, à qui, chaque année, étaient versés les bénéfices — considérables — de l'exploitation. Les dépenses,cependant,étaient largement supportées par le Reichsland d'Alsace-Lorraine. L'art. 67 du Traité de Versailles subroge (sans spécifier) le « gouvernement français », par opposition au gouvernement allemand, aux droits de ce dernier sur ces chemins de fer. Mais, sagement, Clemenceau ne versa pas immédiatement cet élément d'actif dans le domaine général de l'Etat, et avec raison, car,par ce qui précède, on voit que les départements reconquis ont acquis sur ce réseau, pendant les 47 ans de régime allemand, un droit partiel mais incontestable. Seulement, dans ce domaine comme dans tant d'autres, Clemenceau tombé, nul ne développa sa pensée et l'on demeura dans un *statu quo* équivoque : on ne sait à qui appartient le réseau. Les autres compagnies françaises aiment bien le traiter en réseau étranger, quoiqu'il soit représenté au conseil supérieur des chemins de fer et ait adopté les tarifs français. Mais la Direction, nommée et inspirée par Paris, le dirige parfois de façon singulière.

Croira-t-on que cette ligne admirable de Strasbourg à Bâle, qui était avant 1914 une des plus importantes artères internationales, s'est vue, par la jalousie des compagnies françaises, divisée en trois tronçons, et que de

Bâle à Wissembourg on change deux fois de train ? Croira-t-on qu'on n'en a pas tiré avantage pour drainer sur le sol français tout le trafic de la mer du Nord aux Alpes par la vallée du Rhin, et que la section Bâle-Strasbourg qui, avant la guerre, retenait sur ses voies les tracés Bâle-Ostende-Londres, Bâle-Hollande-Londres, Bâle-Hambourg-Danemark, Bâle-Sassnitz-Suède, Bâle-Berlin-frontière russe, Bâle-Francfort-Dresde-Silésie, ne voit plus passer chaque jour que deux express Bâle-Ostende et un express Bâle-Hollande, sous le prétexte ridicule que, Paris étant le centre de la France, « l'axe de ce réseau est orienté désormais de l'est à l'ouest et non plus du sud au nord » ? Et, pendant ce temps, les Allemands détournent sur leur territoire le trafic international, alors que nous tenons pourtant le réseau rhénan.

Les Alsaciens sont des gens pratiques ; ils étaient aussi accoutumés aux solutions de grand style. S'étonnera-t-on qu'ils soient horripilés d'un pareil état de choses ?

Mais voici le gros morceau, la doléance majeure : le régime ecclésiastique et ses conséquences : concordat, budget des cultes, école primaire confessionnelle. Mais c'est là une question si complexe, qu'il faudrait consacrer plusieurs articles à sa seule étude. Nous nous bornerons ici à en exposer les données en quelques mots.

Comme la désannexion a laissé subsister les institutions existantes, en 1918, l'ancien régime ecclésiastique, maintenu jadis par les Allemands, est encore en vigueur, à quelques retouches près. Donc, nous nous trouvons sous la loi du Concordat de 1801 ; l'État reconnaît trois cultes officiels dont il rétribue les clergés, les séminaires et facultés de théologie. Dans les écoles publiques secondaires, l'enseignement religieux est facultatif et assuré séparément pour chaque confession par les ministres des trois cultes. En revanche, les écoles primaires sont réparties en deux groupes, les écoles catholiques et les écoles protes-

tantes. L'enseignement, y compris l'histoire sainte, y est fait par des maîtres, clercs ou laïcs, de ces deux confessions auxquelles les élèves sont réputés obligatoirement appartenir aussi, car l'État ne reconnaît pas l'agnosticisme en matière scolaire du premier degré. Il est inutile d'insister sur les critiques auxquelles est exposé un régime d'apparence aussi irrationnel, mais en fait très approprié. Il fournit un terrain idéal au microbe de l'anticléricalisme dont les Allemands surent jouer de main de maître pour faire se déchirer entre eux les Alsaciens. Les partis de gauche cultivent de nos jours ce microbe plus que jamais ; ils font à l'école confessionnelle une guerre où ils ne reculent devant aucun moyen ; allant jusqu'à identifier ce qu'ils appellent abusivement « la liberté de conscience » avec l'idée même du retour à la France. Ne font-ils pas ainsi le jeu des Allemands ? Et est-ce être un bon Français que de mettre des citoyens dans le cas d'avoir à choisir entre les exigences de leur foi et leur fidélité nationale ? Ainsi les catholiques, qui ont la prépondérance du nombre, sont mis en défiance, ils comparent l'avenir dont on les menace avec le passé et, pour peu qu'on les pousse un jour à bout, ils pourraient bien, chauffés par la propagande ennemie, proclamer à leur tour l'identité de la cause française avec celle de l'anticléricalisme, et frapper la patrie en visant le Kulturkampf (1).

Les radicaux réclament l'extension immédiate à l'Alsace-Lorraine des « lois de laïcité », au nom d'une France une et indivisible ; les catholiques revendiquent le maintien des « privilèges de leur petite patrie ». Les uns sont indignés que la France laisse subsister un état de choses qu'ils qualifient pour la circonstance d'anti-démocratique et de boche ; les autres s'étonnent qu'elle ne calme pas leurs alarmes en étendant à tout le territoire le Concordat. Mais les premiers seraient-ils aussi patrio-

(1) Une partie du clergé protestant et en particulier ses dirigeants sont aussi partisans du maintien de l'école confessionnelle ; il ne s'agit donc pas ici de querelle interconfessionnelle.

tes, les seconds aussi particularistes si la France était « cléricale » ?

Dans cette affaire, Rouges et Noirs se laissent emporter par leurs passions qu'ils préfèrent au bien de la patrie. Mais où est le gouvernement qui les éclaire, qui les contraint à la concorde, à l'union sacrée sur la frontière ?

Enfin, sur toutes ces récriminations, vient se greffer celle des Lorrains. Leur grief, on pourrait dire leur grief national, tient à ce que le siège du gouvernement a été jusqu'à présent à Strasbourg et non à Metz. Ils en ressentent une certaine humiliation, les Messins surtout, qui n'ont jamais accepté volontiers aucune dépendance, pas même autrefois celle des ducs de Lorraine, et qu'offusque aujourd'hui le maintien par la France d'un état de choses qui les dressait contre les Allemands. Or, c'est un fait curieux, que nul, chez nous, n'ait relevé depuis 70 ce que le ménage alsacien-lorrain avait d'anormal, de monstrueux même. Le caractère et les mœurs de ces deux régions les séparent plus que ne font les Vosges ; leur histoire les a presque toujours opposées l'une à l'autre ; bien mieux, dans le passé, l'hostilité des Lorrains, la présence de leurs ducs à la tête d'armées ennemies, furent pour beaucoup dans l'attitude de Strasbourg et des villes de la Décapole alsacienne lorsqu'elles accueillirent les armes des rois français, de Henri II à Louis XIV ; et l'impatience actuelle de Metz, devant la centralisation des pouvoirs à Strasbourg, fait, à trois siècles d'intervalle, un pendant assez piquant au mécontentement causé en Alsace après 1648 par le rattachement de cette province à la Généralité de Metz.

Du temps des Allemands, nous aimions à dire que l'Alsace et la Lorraine n'avaient de commun que leur chaîne d'infortune. C'est pour cela, c'est afin de la rompre, que les Lorrains réclament maintenant l'assimilation complète de leur département au reste de la France. Oubliant qu'ils sont moins assimilables que les Alsaciens, ils fer-

ment les yeux devant les conséquences d'un acte aussi imprudent que radical ; l'essentiel pour eux est de couper les amarres qui les rattachent à Strasbourg, de supprimer même l'ombre d'un gouvernement local, symbole du régionalisme. S'ils y réussissent, rien n'arrêtera plus le rouleau compresseur, ni l'unification jacobine.

Nous voyons ainsi la quasi-unanimité des Lorrains se rencontrer avec une partie importante de l'opinion alsacienne (tous les radicaux) pour demander la suppression du gouvernement de Strasbourg. Rien cependant ne justifie ce désir. Je dirai même que la suppression de ces organes, que l'on prépare, ne fera pas disparaître les inconvénients dont on les rend responsables et dont ils ne sont pas cause. Afin de comprendre cela, il faut se rendre compte du caractère spécifique des organismes visés : Commissariat général et Conseil consultatif. Sous le régime allemand, gouverné par le Statthalter, lieutenant du Chancelier d'Empire, représenté auprès de ce chancelier par ce même Statthalter et par son Landtag à deux chambres, le Reichsland d'Alsace-Lorraine était devenu un organe normal de l'Empire, dans lequel il s'emboîtait comme les autres États, qu'ils fussent monarchies ou républiques. Mais surtout, l'Empire était construit de manière à permettre le jeu régulier de ces organes divers. Au contraire, l'Alsace et la Lorraine sont seules de leur espèce en France ; elles s'y trouvent, au point de vue constitutionnel, enfoncées, si je puis dire, tel un corps étranger, dans la masse de ce pays centralisé à l'extrême. On s'est efforcé, il est vrai, de reproduire, entre elles et le reste de la France, les joints existants naguère entre le Reichsland et l'Empire, mais en vain, car notre Présidence du Conseil n'est pas ce qu'était la Chancellerie impériale et ainsi, quels qu'ils soient, les organes locaux ne peuvent pas emboîter à Paris leurs engrenages dans des engrenages complémentaires qui tournent en même temps avec la machine de l'État français. De sorte que leur fonc-

tionnement, normal au départ, apparaît faussé à l'arrivée à Paris ; la machine y grince, les matériaux qu'elle y apporte s'y engorgent et l'action en retour ne se fait pas convenablement. C'est donc à Paris, non à Strasbourg, qu'est le défaut ; c'est l'appareil centraliste, c'est le fameux *chariot mérovingien* qui ne marche pas au même rythme que l'appareil alsacien bien réglé et agencé.

Voilà la vérité qu'on ne saurait trop répéter. Mais alors où sera le remède ? Disons tout de suite qu'il ne saurait se trouver que dans *une assimilation réciproque*. Nous reviendrons là-dessus dans un instant.

Si l'on admet l'extension à toute la France du régime régionaliste, il saute aux yeux que l'appareil constitutionnel du Reichsland offre un modèle excellent ; il marque en tous cas un progrès sur notre constitution de 1875 et, en général, sur l'organisation si primitive et si surannée de la démocratie française. Je ne crains pas de reconnaître que la constitution d'Alsace-Lorraine de 1902 est bonne en soi ; ce qui la rendit odieuse à mes compatriotes, c'est qu'elle leur était octroyée par l'ennemi qui y soufflait son esprit pestilentiel d'oppression. Aujourd'hui, l'air est purifié ; que l'amour de la grande patrie anime ce pacte plein de sagesse ; qu'on le développe. Et ainsi nous cesserons d'imputer à des institutions locales des vices qui sont le fait du pouvoir central (1).

Car le retour de l'Alsace à la mère-patrie ne saurait se faire sur la base d'une assimilation à la toise ; il constitue un problème qui met en question et le régime et l'existence même de l'État français.

L'heure n'est-elle pas venue de poser enfin les termes de ce problème ? Il semble, au contraire, que cette heure ait sonné depuis longtemps ; et si l'on tarde encore à ap-

(1) Voici un exemple : d'octobre 1920 à janvier 1923, les organes de Strasbourg ont élaboré 170 projets de loi et 270 projets de décrets, restés sans solution à Paris. Pourquoi incriminer les institutions locales si les ministères n'étudient pas les dossiers, si les ministres ne soumettent pas les projets au parlement et si celui-ci prend quatre ans et plus pour faire une loi ?

pliquer les remèdes qui s'imposent, bientôt la déraison des foules, les passions des partis, la mauvaise foi des hommes mettront en péril l'œuvre de la rédimition.

Les trois termes du problème

Nous venons d'énoncer ici, à bâtons rompus, quelques-unes des doléances des Alsaciens. Si l'on n'y met ordre, la liste ne sera jamais close. Toutefois, l'objet de cet article n'est pas de dresser cette liste, mais de montrer seulement qu'un problème existe, qu'il est urgent de le résoudre ; pour cela, il faut d'abord le déterminer ; ensuite tomber d'accord sur certains principes d'État qui commandent les solutions. Nous allons tâcher de le faire ici.

Lorsqu'elle décida de reprendre l'Alsace et la Lorraine, la France devait savoir ce qu'elle allait conquérir, elle devait savoir à quelles conditions elle le ferait, et enfin elle devait être prête à vouloir ces conditions.

Elle ne pouvait donc s'attendre à trouver les trois départements figés dans le passé, peuplés de personnages d'Erckmann-Chatrian ; elle ne pouvait espérer non plus que les Alsaciens auraient évolué dans le même sens que les Français, malgré la séparation ; elle devait savoir qu'au lieu de départements français, elle allait trouver un Reichsland, modelé et cimenté par 47 ans de domination bismarckienne, peuplé d'hommes qui seraient, pour la plupart, formés par la discipline teutonne de l'école, du régiment, des affaires. Chez eux, il est vrai, tout ce qui est du cœur ou de l'instinct serait français, comme aussi le souvenir, qui nourrit l'espérance, mais il fallait s'attendre à ce qu'ils fussent éblouis, malgré eux, par la puissance d'un État fort et bien conduit ; il fallait prévoir qu'ils seraient encore accoutumés à être commandés par une bureaucratie, à la vérité active et éclairée, et familiarisée avec un régime monarchique ultramoderne s'entendant

à combler les masses d'avantages que peu de républiques oseraient accorder.

La France devait deviner que ces hommes attendraient sans doute d'elle le maintien de ces avantages, mais qu'*en plus* elle leur apporterait, ce qui leur avait toujours fait défaut, la dignité que confère le don de soi à une patrie élue, et l'union, mais l'union vraie où chacun donne et reçoit.

Pendant le temps de la séparation et pendant la guerre, la France, qu'on imagine sage et réfléchie, avait dû méditer ; elle avait dû rechercher à quel prix elle pourrait gagner les provinces retrouvées. Elle avait dû comprendre les effets que cette greffe soudaine aurait sur l'arbre national : l'on n'incorpore pas un si gros morceau à un corps unitaire comme la France, sans que tout l'ensemble s'en ressente. Car on avait beau proclamer la fiction de la simple « désannexion », il n'en demeurait pas moins que la blessure de 1871 s'était cicatrisée, que le pays s'était refait une vie dont ces provinces étaient exclues. La France donc, pour les assimiler, devait s'accommoder des nouveautés qu'elles lui apporteraient, aussi bien que ces provinces devraient s'efforcer, en rentrant dans le cadre général, de s'y faire une place sans gêner ni soi ni les autres. Ainsi elles s'absorberaient à la longue dans l'unité restaurée de la patrie (1).

(1) C'est ce que l'ancien régime avait compris lors de la prise en possession des terres habsbourgeoises d'Alsace et de la haute souveraineté de cette province au XVII[e] siècle. La monarchie de Louis XIV, respectant les au
tonomies locales dans le cadre où les maintenait sa couronne, avait com-
pris qu'un sort privilégié devait être fait à cette province afin qu'elle devint pour l'Etat le rempart qu'il fallait.

Cette idée s'est perpétuée jusqu'au moment où la Révolution vint avec aveuglement la détruire. Elle était si vivante qu'à la veille de 89, elle s'exprimait officiellement dans un Mémoire du Conseil Souverain d'Alsace sur les impositions levées en Alsace » du » 13 Juin 1787, [Archives de Monaco :
V2 34 prov.] document inédit dont nous extrayons ceci :

« L'Alsace ayant été cédée à la France par les Traités de Munster, de
« Nimègue et de Riswick, cette province a été considérée comme une Pro-
« vince Militaire, qui demandait à estre mesnagée, parce que sa situation
« l'exposait aux incursions des ennemis et à supporter fréquemment les
« malheurs et les dépenses extraordinaires de la guerre. Une sage politique
« avoit fait connaître la nécessité de mesnager une Province qui pourrait
« estre une ressource assurée dans les besoins urgens, et dont les habitants se

Il était permis de penser que la France, ayant reconnu ces conditions, étudierait l'effet qu'elles auraient sur son propre organisme ; sans doute avait-elle, depuis longtemps, pesé le pour et le contre, de sorte que, à l'heure de prendre parti, elle saurait *vouloir ces conditions*, si même elles lui coûtaient l'abandon de quelque dogme démocratique. Or, ces conditions échappent au dogme de la géométrie étatiste que nous a imposé la Révolution. Nul n'y peut rien changer; elles sont, si j'ose dire, d'ordre naturel, commandées par la géographie, l'histoire, l'instinct de la race, par le désir même de fusion vraie qui nous anime tous. Qu'on le veuille ou non, il faut admettre ces conditions si l'on veut que l'Alsace soit française. Elles seules permettront que la France demeure dans les limites retrouvées de l'ancien régime, perdues par un siècle d'erreurs

La reconnaissance de ces conditions constitue le nœud du problème alsacien. Aussitôt qu'on les admet, on s'aperçoit que l'esprit envisage ce problème d'un autre point de vue ; il ne lui semble plus qu'il suffise de se jeter dans les bras les uns des autres et de reprendre le cours de la vie comme s'il ne s'était rien passé depuis 47 ans. Le point de vue que la raison impose nous fait quitter ce monde de fictions pour considérer les faits sous un angle où la France apparaît comme ayant autant de *devoirs* envers l'Alsace et la Lorraine qu'elle a de droits sur elles.

Elle a contracté ces devoirs le jour où elle livra les deux provinces en rançon à l'ennemi. Grâce à cette rançon, la France a pu se libérer de l'étreinte, rester elle-même, garder sa culture, sa langue, et continuer sa vie ; mais afin qu'elle le pût, deux provinces perdaient tous ces biens et demeuraient sous l'étreinte. Plusieurs fois, elles crurent que la patrie allait tout risquer pour les reconquérir ; toujours, la république préféra sa paix à leur affranchissement. Aussi elles finirent par tâcher de ren-

« distinguoient autant par leur courage que par leur inébranlable fidélité.
« C'est par ces raisons que, jusqu'à la fin du siècle dernier, elle n'a pas été
« imposée ou qu'elle l'a été très médiocrement. »

dre habitable leur prison. Elles y arrivaient presque, lorsque les hasards de la guerre (de cette guerre, qu'elle n'eut même pas le mérite de vouloir), les restituèrent intactes à la république. Dès ce moment, elle avait le devoir de leur rendre aisé le retour dans la patrie ; il coulait de source qu'aussi bien elle que les provinces rédimées auraient à faire pour cela des concessions. Il fallait prendre son parti d'une réassimilation, mais d'une *réassimilation qui fût réciproque.*

Cette nécessité majeure domine tout le problème alsacien ; elle en constitue la base, le *premier terme.*

Pour la France, le retour des deux provinces était un bienfait nécessaire ; seul il pouvait rétablir l'équilibre dans l'organisme national, malade de cette rupture ; mais la réannexion ne pouvait être féconde que si elle était non seulement territoriale, mais morale, intellectuelle, « culturelle », chaque partie apportant à l'autre ce qu'elle a de meilleur. Ainsi, dans l'esprit de ceux qui, de 1871 à 1918, entretinrent en nos provinces la foi en un retour à la France, il était hors de doute que cet événement ne devait, en aucun cas, priver l'Alsace et la Lorraine des bénéfices qu'elles avaient acquis pendant la séparation ; bien mieux, elles les apporteraient comme une dot à la patrie retrouvée, qui s'empresserait d'en faire profiter tout le pays ; de là la formule qui anima l'espoir des annexés avant 1918 : *le retour à la France n'impliquera en rien une perte pour l'Alsace et la Lorraine, et marquera en tout un gain pour l'ensemble du territoire.*

Cette formule est la condition nécessaire de la réassimilation ; elle constitue *le second terme* du problème alsacien.

S'en est-on inspiré dans la pratique ? A-t-on cherché, dans tous les cas où apparaissaient des divergences, de quel côté était le mieux, afin d'en étendre aussitôt le bénéfice au reste du pays lorsque ce mieux était du côté alsacien, ou d'appliquer résolument, dans les autres cas,

la loi française aux deux provinces ? Il ne semble pas. On en est resté à la formule de la « bonne volonté » : conserver aux Alsaciens-Lorrains leurs institutions, puisque la doctrine veut qu'ils soient particularistes ; ne rien changer chez eux sans les consulter, car ils sont censés savoir mieux que personne ce qui leur convient. Acceptable pour les premiers temps, cette formule n'offre pas de méthode de gouvernement (1).

Gâtés peut-être par le miracle de la guerre, les dirigeants comptaient sans doute que « tout se tasserait » grâce à la bonne volonté réciproque. Cependant les Fran,

(1) Et qu'a démontré la pratique ? C'est que jamais deux Alsaciens ne sont du même avis. Alors, tel l'âne de Buridan, l'Etat français hésite entre deux recettes, (comme s'il n'y en avait pas d'autre) : assimilation unilatérale et régime autonome. Sa bonne volonté ne se lasse pas, elle lui inspire une inépuisable mansuétude qui, hélas, lui donne tous les dehors de la faiblesse. Vu d'Alsace, il semble trop souvent qu'il ne sache pas gouverner. Mais on s'explique cette timidité par le défaut de préparation.

La ré-incorporation des deux provinces, en effet, n'avait pas été étudiée dans tous les détails. On avait, il est vrai, constitué deux Commissions d'Alsace-Lorraine, où siégeaient des hommes distingués et bien au courant des affaires locales. Certains aspects du problème, cependant, y furent seuls étudiés à fond, en particulier les questions juridiques.

Mais il semble que ces commissions entravées peut-être par des divergences d'opinion, ou par l'ignorance des conditions auxquelles le futur traité de paix soumettrait la désannexion, n'ont pas pu sortir du domaine théorique, ni pousser leur travail assez loin pour aboutir à un plan général et concret. Il est indéniable qu'elles furent surprises par l'armistice. Du soir au lendemain, le gouvernement se trouva devant un fait accompli, et mis en demeure d'agir dans les huit jours. Or le travail de préparation n'avait guère dépassé les préliminaires et l'on n'était tombé d'accord que sur le principe d'un régime transitoire, qui maintiendrait, en attendant mieux, les institutions existantes. Aussi bien, ce régime, pratiqué avec tact par le commandant Poulet, avait déjà donné de bons résultats dans la zone militaire de Thann.

Ainsi, de gré ou de force, le gouvernement se voyait réduit à la méthode empirique des tâtonnements, car il était clair qu'il n'avait encore su créer une doctrine d'État pour l'avenir. Était-ce sa faute ? Était-ce celle des Commissions chargées de l'éclairer ? Clemenceau, lui, faisait la guerre ; il n'avait pas eu le temps de s'appliquer à étudier les modalités de la désannexion ; M. Tardieu, son bras droit, portant le lourd fardeau des affaires américaines, ne pouvait guère s'occuper d'autre chose ; l'on s'en remettait donc, imprudemment peut-être, aux commissions Barthou et autres, dont nous venons de voir que leur travail n'était qu'ébauché et qui se trouvaient à la fois trop nombreuses et trop dénuées d'autorité pour pouvoir trouver des solutions. On comprend ainsi que la préparation technique dût faire défaut.

Nous eûmes alors le spectacle d'une de ces improvisations sur le terrain, comme on nous en donna ensuite en Rhénanie et plus récemment dans le Bassin de la Ruhr. Il n'existait ni cadres, ni personnel, ni règlements. Au lieu d'envoyer des ensembles, solidement constitués, d'hommes préparés de longue main à leur tâche nouvelle et familiarisés avec elle, au moins en théorie, et qui fussent prêts à occuper automatiquement la place qui leur était destinée, nous vîmes ce que... vous devinez, et que, seule, une vague d'amour comme on n'en avait jamais vu, réussit, quelque temps, à masquer sous un débordement d'enthousiasme.

çais sentaient encore confusément qu'ils avaient un devoir envers les frères retrouvés ; on pensa le remplir en s'efforçant de leur être agréable, en leur accordant ce qu'ils demanderaient. Mais combien étaient-ils ceux qui discernaient la répercussion lointaine et profonde qu'allait avoir sur la France l'incorporation dans sa chair de cette autre chair vivante, dont le sang nouveau s'écoulerait dans ses veines ? Comprirent-ils alors que *le retour des provinces perdues en* 1871 *devrait être pour la patrie à la fois le gage et le prix de sa régénération* ?

Cette idée, qui pose le troisième terme de notre problème, avait été le levier de la résistance alsacienne aux Allemands ; il est donc temps de dire quelques mots de la mystique française d'avant-guerre en Alsace.

Les mouvements du sentiment français entre 1870 et 1914 sont connus dans les grandes lignes. Chacun sait qu'à la période d'espoir en une prompte revanche, succéda, après l'abandon, en 1875, une période de découragement croissant quand on vit la France se détourner de plus en plus des Vosges ; la résignation gagnait de proche en proche. Les annexés, nous l'avons déjà dit, cherchèrent alors à rendre habitable leur prison ; le Panama, l'affaire Dreyfus, la politique antireligieuse, — autant d'atouts aux mains des Allemands, — venaient miner l'idée française, tour à tour chez les démocrates et chez les catholiques. Le temps aussi faisait son œuvre et, dans la prospérité des affaires, le nouvel état de choses paraissait moins odieux. En vérité, l'on n'ose dire ce qui fut arrivé à ce moment sans la folle politique des Allemands. Ils faisaient à grands pas la conquête des générations montantes. Le jeune clergé dans les séminaires en particulier, et la jeunesse universitaire, étaient modelées fortement et apprenaient à ne rien chercher en dehors de la pensée allemande. Aussi bien l'émigration et les expulsions avaient privé le pays de presque tous les éléments de résistance qui eussent été susceptibles de contre-balan-

cer l'emprise teutonne sur les jeunes. Et vers 1900, l'avenir semblait assuré au germanisme. Seuls, de petits blocs infrangibles de vieilles familles à Mulhouse et ailleurs, et quelques futurs prophètes, comme la Providence s'en réserve parfois dans les causes désespérées, formaient des noyaux, encore peu visibles, autour desquels allait se développer la Renaissance que nous avons vécue. Je ne citerai pas de noms ; hommes ou femmes, ils demeurent anonymes. Les uns sont morts ; les autres, vivants, ont de leur apostolat une idée trop haute pour permettre qu'on les célèbre, eux, les véritables artisans du « Risorgimento » qui devait faire de l'Alsace de 1914 la plus ardente province de la France.

L'affaire marocaine vint, comme à point nommé, pour servir de réactif à cette chimie nationale, et l'on peut affirmer, sans crainte d'erreur, que l'année 1903 marqua le point étale de la germanisation. Elle décrut bientôt à une allure catastrophique. La guerre acheva d'en balayer les débris.

Nul ne pensera qu'un mouvement aussi puissant ait pu prendre naissance sans qu'une idée irrésistible, une idée-force ait d'abord noué autour de soi en faisceau les volontés. Il importe de connaître cette idée, maintenant surtout, car elle agit encore, et, la connaissant, il sera aisé de s'expliquer bien des détours de l'énigme alsacienne.

Cette idée, c'est l'idée mystique de la « France, patrie idéale », dont le souvenir et l'espérance magnifiaient l'image. Les esprits s'étaient accoutumés, dans leur détresse, à la parer de toutes les perfections. Sa vertu qui, 200 ans durant, après avoir tiré ce pays du chaos teutonique, l'avait mené, heureux, sur les avenues de la prospérité et de l'ordre français, apparaissait soudain en plein éclat à ceux que n'aveuglait pas « l'autre civilisation ». Dans le recul du temps, hélas aussi dans celui de la distance, la patrie perdue semblait promettre tout ce dont on était privé ; mais on sentait qu'elle le donnerait par surcroît et sans

rien ôter de ce qu'on avait pu gagner d'autre part. Petit à petit, la conscience alsacienne s'était ainsi forgé l'idée d'une France irréelle, dépouillée de tout vice, transfigurée en une espèce de mythe qui deviendrait la source des biens à venir, et donnait la consolation des maux présents.

Le jour où on la retrouverait, d'elle dériverait tout le bien. Il était nécessaire que ce mythe se formât. Sans lui, qui nous eût gardé de la capitulation, ou du moins de la résignation ? Ceux dont la ferveur entretenait la flamme s'en rendaient compte, mais quelques-uns entrevoyaient aussi le danger qu'il y avait à placer, si loin, en pleine transcendance, cette image de la patrie; car que verrait-on lorsque l'Alsace redeviendrait française ? Il faudrait bien alors se résoudre à regarder les faiblesses, les imperfections. L'on ne pourrait plus confondre, en une même éblouissante vision tricolore, la pure patrie d'une part et, d'autre part, le régime, les passions, les abus, les défauts des hommes et des choses ; il faudrait bien constater que la belle vierge de 71, jeune et éplorée dans ses voiles de deuil, revenait sous les traits d'une Marianne quelque peu décatie. Or, ce jour-là, l'on courait à une déception mortelle, si un miracle ne se produisait pas : il fallait que la réalité devienne conforme à l'idéal : il le fallait à tout prix, il fallait que celle qu'on verrait venir à nous soit vraiment la France de nos rêves, « l'archipatrie » sublime, purifiée, affranchie de toute entrave, — incomparable, re-née en un mot.

Ainsi naquit et se développa, au fond de nos âmes, le dogme de la régénération de la France par le retour des provinces perdues. Consciemment ou non, il est à la base de nos pensées. Par lui s'expliquent toutes les réactions de la sensibilité alsacienne. C'est lui qui engendra la foi agissante des précurseurs, leur patience, leur travail inlassable. Le retour à la France signifiait progrès, le seul progrès réel, car s'il devait apporter aux deux provinces le

plus insigne bienfait, il apporterait au reste de la France un bienfait égal, puisque cette restauration de son unité serait pour la nation le fruit de sa régénération.

Ce dogme,ancré au fond des cœurs,explique l'impatience que le pays ressentait avant la guerre devant les fautes et les faiblesses de la république ; plus que les Français, les Alsaciens-Lorrains en étaient humiliés ; leur dépit de ne pouvoir toujours et en tout justifier la chère patrie prenait parfois une forme presque agressive; ils aimaient, malgré elle, la montrer toujours grande, belle, forte, supérieure aux autres. Et à l'heure qu'il est, ce sentiment subsiste ; on le trouve à la base des critiques qu'on fait du régime restauré quand il se montre hésitant ou faible, médiocre ou insouciant. Il ne faut donc pas se laisser tromper ; ces critiques, la plupart du temps, n'en sont point, elles expriment seulement le désir de voir la France conforme à l'idée qu'on s'en faisait, car c'est pour cette idée qu'on avait souffert, qu'on avait « tenu » un demi siècle. Afin de mettre les âmes en mouvement, il fallait garder l'image d'une France idéale devant les yeux des annexés et, grâce à elle,le retour tant espéré avait fini par signifier pour eux,non seulement le retour à la mère patrie, mais l'entrée dans une espèce de paradis. Maintenant que ce retour est une réalité, il est essentiel qu'on ne puisse lui reprocher de s'écarter trop de l'idéal rêvé. Il faut qu'aux Alsaciens la France apparaisse régénérée, afin de ne pas lui paraître « étrangère ». Pour cela, il faut avant tout que les Français apprennent à se sacrifier au bien de l'État en temps de paix, comme,en guerre,ils le font avec tant de beauté. Un esprit nouveau doit souffler sur le pouvoir, une régénération des mœurs politiques s'impose, afin d'amener celle de l'État, par la restauration de l'autorité, par le rétablissement de la discipline nationale et sociale de la responsabilité, de l'initiative, du sens du devoir à tous les étages de la population. Et c'est ici, dans cette nécessité, le *troisième terme* du problème alsacien.

Ce qui ne serait pas une solution

Jusqu'ici nous avons tenté de dégager les données théoriques conditionnant notre problème, mais le moment est venu de rechercher comment on pourra le résoudre pratiquement, comment la réassimilation deviendra une réalité concrète.

De ce qui précède, une première certitude ressort : à savoir que la réassimilation ne résultera pas forcément de la simple extension des lois françaises aux deux provinces désannexées. Elle sera une œuvre de longue haleine et surtout d'ordre moral et psychologique. Il importe de bien se pénétrer de cette vérité, même si elle contrarie des idées reçues. Feindre de l'ignorer serait une faute qui pourrait compromettre l'œuvre entière.

Opération artificielle, l'application brusque de toutes les lois françaises n'agirait, dans la plupart des cas, qu'en surface. Mieux que cela ; lorsqu'on passe ces lois en revue, l'on s'aperçoit qu'en de nombreux cas, leur introduction marquerait un véritable recul sur le régime existant. Ne vaut-il pas mieux, dès lors, laisser subsister celui-ci jusqu'à ce que la législation française se soit perfectionnée dans le sens où la loi alsacienne luiest supérieure ? Quel profit, par exemple, y aurait-il pour le pays à introduire en Alsace notre code civil, alors qu'en France un grand nombre de ses dispositions font l'objet de critiques fondées ? Ainsi, le régime successoral, celui des contrats de mariage, ont, après 120 ans d'expérience, bien démontré leur malfaisance sociale. Pense-t-on que pour en avoir goûté l'Alsace se sentirait plus portée à se fondre dans le reste de la France ? Jeu dangereux en tout cas.

L'uniformité du cadre ne suffit pas à réaliser la fusion morale, laquelle, seule, constitue le ciment qui unit les parties d'une nation unitaire comme la France. Pour mener à bien cette œuvre, il faudrait, renonçant à improviser, entreprendre d'abord un *travail préparatoire*. C'est

d'une étude longue qu'il s'agit, aussi délicate que compliquée, exigeant patience et doigté, un grand art d'adaptation et du sens pratique, un don de psychologue et une indépendance de l'esprit qui exclut toute idée préconçue, tout préjugé politique.

C'est là essentiellement une œuvre de gouvernement.

Or rien n'a encore été tenté dans ce sens ; tout reste à faire.

Assurément, si le 11 novembre 1918 on avait proclamé du jour au lendemain que la législation française serait introduite immédiatement et en bloc, la population l'eût accepté d'enthousiasme. Tout ce qui venait de France, alors, était bon. Et bien des choses eussent été simplifiées. Il n'est pas certain cependant que cela eût mieux marché, car, à la réflexion et le sang-froid revenant, on eût éprouvé des mécomptes. Mais on n'a pas procédé ainsi et il est trop tard à présent — ou trop tôt — pour renverser la méthode. La France n'a plus le choix, elle a adopté le système de la période transitoire ; il est indispensable de l'appliquer et d'en tirer profit.

On peut se demander pourtant quelle était la pensée du gouvernement qui s'est prononcé en faveur de ce régime. Visait-il, dans un avenir lointain, à appliquer aux deux provinces toutes les lois françaises ? Pensait-il vraiment que, pour ressouder les morceaux rompus, il n'y aurait de retouche à faire qu'à l'un d'eux ? Que l'assimilation, en un mot, serait unilatérale ? C'est le point obscur. On n'a jamais pris soin de l'éclairer, et ainsi, écartant de leur chemin cette question gênante, les gouvernements successifs ont laissé naître et s'enraciner, dans l'esprit des Alsaciens, l'idée que ce que le régime allemand leur avait valu de bon ou ce qu'ils tenaient encore d'avant 70 leur était acquis, et l'espoir qu'en plusieurs points (leur code civil, leur régime ecclésiastique, leurs écoles primaires, leurs chemins de fer) la France se modèlerait sur eux. Cet espoir est devenu un des éléments

actifs de leur admiration et de leur attachement à la mère patrie.

Ce que nous disons des lois peut se dire aussi bien de l'assimilation administrative. Il serait enfantin de croire qu'en abolissant le Commissariat Général, par exemple, on fera faire un pas à la réassimilation de l'Alsace à la France. C'est cependant ce que proclame un important parti politique. A notre avis, un organe-tampon entre les deux provinces et le gouvernement central demeurera nécessaire tant que le régime ne sera pas unifié. Qu'il prenne la forme d'un vice-roi résidant à Strasbourg, — personnage administratif, — ou qu'il revête celle d'un sous-secrétaire d'État à Paris, —personnage parlementaire, — il importe assez peu; l'organe devra subsister, car la fonction existe. Admettons un instant qu'un gouvernement s'avise de supprimer le nouveau sous-secrétariat d'État pour transférer ses fonctions aux trois préfets de Metz, Strasbourg et Colmar ; en eux renaîtra aussitôt l'organe supprimé, mais multiplié par trois simplement !

Ces nécessités n'impliquent d'ailleurs pas l'immobilité et n'excluent pas les améliorations, les économies et les réductions de personnel. Mais il faut cesser une fois pour toutes de parler, en Alsace, de régime « colonial », sous prétexte qu'au-dessus des trois préfets, un sur-préfet concentre en ses mains le gouvernement de ce sur-département qu'est la Région.

En vérité, l'espèce d'autonomie dont jouit l'administration alsacienne et lorraine semble l'isoler du reste de la France : ses fonctionnaires ne font pas encore l'objet de mutations régulières avec ceux de l'intérieur; ils ont l'air de former un cadre pour soi (bien qu'en réalité ils puissent tous opter pour le cadre gédéral). Mais qui empêche qu'il en soit autrement ? Eh, la force des choses, encore et toujours, qui ne peut faire qu'en une génération un personnel formé à l'allemande acquière, en quelque sorte par

voie de « rappel », une compétence que donne seule une longue pratique et qu'il n'a pas eu la possibilité d'acquérir.

A cela on peut remédier ; c'est affaire de tact et d'autorité de la part du chef qui décidera pour chaque cas d'espèce ; mais une mesure générale appliquée à la toise n'y changerait pas un iota ; introduire toutes les méthodes administratives françaises d'un coup ne rendrait pas plus Français ceux qui les pratiqueraient et qui savent encore à peine le français. L'on a peut-être eu tort, aussi, d'agréer en bloc, à l'armistice, tous les fonctionnaires indigènes ; on eût peut-être mieux fait de ne pas reconnaître comme un droit leurs situations acquises, mais de les maintenir à l'essai et pour un temps, en donnant ainsi à à chacun la chance de pouvoir se consolider par son zèle. On eût fait de la sorte un tri opportun. Et il n'est pas téméraire de croire que cette méthode, bien appliquée, eût contribué plus efficacement à la réassimilation administrative qu'une mesure d'ensemble qu'on prendrait aujourd'hui pour en finir. Mais à cette manière de faire on a préféré la méthode plus clémente qui consista à n'exclure de leurs fonctions que les vrais Allemands (et encore pas tous). Il n'y a pas à revenir là-dessus ; mieux vaut tirer de la méthode choisie ce qu'elle peut donner.

Sans doute le régime administratif transitoire présente le grave inconvénient d'opposer dans une certaine mesure les fonctionnaires indigènes à ceux venus de l'intérieur ; l'assimilation entre eux est loin d'être complète, et nous avons mentionné plus haut certaines doléances auxquelles cette situation donne lieu. Les fonctionnaires venus de l'intérieur ont une tendance très explicable à critiquer ce qui se fait en Alsace ; vous les trouverez presque unanimes à proclamer la sacro-sainte supériorité des lois françaises et des pratiques auxquelles ils sont accoutumés ; mais M. Josse est orfèvre. On ne peut pas demander à un homme de préférer le travail qui lui donne le plus

de peine ou la méthode qui, sans profit pour lui, dérange sa routine et secoue sa paresse d'esprit. Le fonctionnaire, comme le magistrat d'ailleurs, ne devrait pas avoir voix au chapitre, car il est en place pour servir et non pour apprécier. Malheureusement c'est lui, trop souvent, qu'on consulte puisqu'il est réputé compétent.

Nous verrons plus loin dans quelle mesure et selon quelles directives l'assimilation pourra être réalisée dans l'ordre administratif; mais alors, loin d'avoir amené la réassimilation du pays, elle n'en aura été qu'une conséquence. Si aujourd'hui on attendait cette réassimilation d'une unification administrative, on irait au-devant d'une déception certaine.

La vraie solution

Il importait — mais il ne saurait suffire — de montrer ce qu'il ne faut pas faire pour réussir. Nous avons hâte d'aborder le côté positif du problème et d'exposer ce qu'à notre avis, il faudrait faire. La méthode se résume en deux mots : *il faut avoir une politique alsacienne positive,* puis *la vouloir* et aussitôt *l'imposer.*

L'analyse à laquelle nous venons de procéder a fait ressortir les termes de cette politique. Si l'on cherche à la traduire en actes, on aboutit forcément à une formule : vouloir, aux lieu et place des Alsaciens, ce que leur intérêt ou leurs besoins demandent, et qui n'est pas toujours ce que leurs revendications articulent. Leur donner ainsi une impression de justice et de force, puis... laisser dire.

Mais, et c'est ici la difficulté : que demande cet intérêt, qu'exigent ces besoins ? L'on répondra d'un mot : ils demandent que le pays soit *gouverné.* Et voici que nous voyons déjà l'un des bouts du nœud gordien. Il faut entrer dans le domaine des réalisations pour le saisir. Aussitôt se présente à nos yeux un ensemble de mesures à prendre, dont le lecteur est en droit d'attendre que nous en

donnions au moins un bref énoncé, forcément incomplet, car la matière varie sans cesse. Cependant nous ferons ici quelques suggestions touchant les mesures à prendre d'urgence : 1) dans l'ordre politique et dans l'ordre des faits qui commandent la culture nationale ; 2) dans l'ordre économique et de l'administration générale.

I. *Nous ne voulons pas des lois de laïcité.* — Dans un pays en majorité catholique, mais dans lequel les confessions protestantes ont joué un rôle aussi important, un rôle constructeur et non dissolvant comme ce fut le cas de l'ancienne monarchie française,— dans un pays où l'histoire a établi un régime de contrepoids minutieux et sage entre les diverses confessions et qui les a amenées à cohabiter pacifiquement au lieu de se combattre, le principe, prétendu moderne mais en réalité suranné, de la neutralité de l'État en matière religieuse deviendrait un ferment d'anarchie qui livrerait le pays entier aux luttes confessionnelles. Dans ces conditions, seul un système d'entente entre l'État et les Églises, un système concordataire, permettrait à celles-ci de prospérer sans empiéter réciproquement sur leurs prérogatives de collaborer à l'œuvre de l'État, sans empêcher celui-ci de faire respecter sa souveraineté temporelle du haut en bas de la hiérarchie.

On est un peu confus d'avoir à répéter des vérités d'une évidence pareille.

Cette vérité admise, nous serons à notre aise pour poser les conditions auxquelles on pourra maintenir en Alsace et en Lorraine le régime ecclésiastique actuellement en vigueur.

Il importe avant tout que les clergés, catholique ou protestant, cessent d'être un foyer de résistance à la « francisation ». Or, à l'heure qu'il est, une partie notable de ces clergés (1) affectent devant l'œuvre de l'assimi-

(1) Pour abréger nous ne parlerons en général ici que du clergé catholique, mais il doit demeurer entendu que les remarques que nous faisons à son sujet s'appliquent dans une large mesure également au clergé protestant.

lation,et devant le fait même du retour à la France, une attitude d'opposition sourde mais indéniable. Sans l'excuser on se l'explique. Nous voyons d'une part un jeune clergé catholique,formé dès l'enfance à la discipline,volontiers pangermaniste,des grands évêchés rhénans; on ne lui a jamais montré de l'Allemagne qu'une image de grandeur,un empire soutien de Rome, empressé à protéger outre-mer les catholiques,un empire où le Zentrum était l'arbitre des partis,où l'Église romaine prospérait; il y voit l'Eglise, par son attitude irréprochable,s'y adapter aux exigences des temps modernes, devenir un modèle pour les Églises des autres pays. D'autre part on lui faisait voir une France déchirée contre elle-même, persécutant prêtres et congrégations, toujours plus impuissante à défendre ses protégés chrétiens d'outre-mer ; on brodait sur le thème de nos scandales politiques de faciles variations,où notre pays faisait figure de la Grande Prostituée de l'Apocalypse. Quand on a martelé pendant cinquante ans des idées de ce genre dans l'esprit de plusieurs générations de jeunes lévites modelés et élevés par l'État comme des janissaires ecclésiastiques, il y aurait candeur à s'étonner que les prêtres qui en sont issus boudent notre république laïque, athée et impie.

Mais il appartient à l'État français de dompter ces résistances impitoyablement. Pour cela il lui faudra d'abord veiller à ce qu'au séminaire et à l'université, la formation des jeunes générations de clercs soit maintenue sur le plan national. L'État le peut ; il paie et il nomme. Les sièges épiscopaux de Strasbourg et de Metz ont été pourvus de titulaires hautement qualifiés pour mener à bien cette œuvre, selon les vues de l'État et au mieux des intérêts de l'Église. Mais il convient que ces prélats puissent agir efficacement sans avoir à redouter les imprévus de notre politique intérieure. Il faut, d'autre part, que l'on puisse impunément sévir contre les résistances à tous les échelons; mais pour cela il faut aussi que les inconvé-

nients que Rome pourrait trouver à des mesures de rigueur soient contrebalancés par des avantages supérieurs ; il faudrait, par exemple, que la restauration d'un régime tolérable entre la République française et Rome fit aux yeux du Saint-Siège passer au second plan de pareilles mesures. Une fois de plus nous voyons apparaître le dilemme inéluctable : qu'on refasse un concordat pour la France entière ; à ce prix seulement nous aurons en Alsace un clergé entièrement français ; ou alors qu'on se résigne à ce qu'une frontière ecclésiastique passe sur les Vosges.

En même temps qu'il devra faire sentir une main de fer au jeune clergé en formation (dans le gant de velours de notre concordat) cette main devra s'appesantir sur certains éléments du clergé en fonctions et agir indirectement sur plusieurs prêtres trop occupés de politique et de journalisme. S'il le veut, il a les moyens d'obtenir, tantôt par la douceur, tantôt par la poigne, que le clergé en fonction — suivant l'exemple d'innombrables prêtres âgés que nous vénérons tous comme de grands patriotes — se plie, et mette tout en œuvre pour s'assimiler sincèrement. Mais ici, de nouveau, il serait vain de vouloir agir sans Rome. Le moyen le plus efficace d'ôter aux prêtres alsaciens leurs préventions contre la France, lorsqu'ils en ont, serait de les envoyer faire des stages dans l'intérieur, dans des paroisses adroitement choisies, où ils auraient l'occasion de voir sur place combien la vie religieuse de notre peuple diffère du tableau qu'en font nos ennemis, et combien, malgré l'hostilité officielle de l'État, l'action de l'Église est encore grande dans la vie nationale des Français, combien par conséquent on l'avait diffamée à leurs yeux ; enfin, que rien ne justifie une résistance à l'assimilation de la vie religieuse et nationale des Alsaciens à la vie religieuse du reste du pays. Mais dans l'état de choses actuel, sans un accord avec le Saint-Siège, il serait difficile de réaliser cette politique, car — pour ne rien dire des obstacles résultant de la différence

de langue — on ne voit pas très bien comment on pourrait résoudre administrativement ce problème des mutations du personnel ecclésiastique entre les diocèses régis par des régimes si différents. La question, cependant, n'est pas insoluble ; elle est au contraire de celles que les chancelleries traitent journellement.

Nul ne pourra contester le droit de l'État de prendre les mesures que nous indiquons. Mais il va sans dire que s'il doit les appliquer avec succès, et si l'on veut qu'elles ne portent pas atteinte aux droits des fidèles, il faut que, s'il sévit d'une main, de l'autre il donne tous les apaisements de nature à garantir l'indépendance religieuse de l'Église.

Le meilleur de ces apaisements consisterait à donner à la question scolaire en Alsace et en Lorraine, en attendant de la donner à la France entière, une solution rassurante pour les catholiques. Nous considérons qu'il est possible de trouver cette solution sans toucher à ce qu'on appelle la liberté de conscience, ni alarmer les autres confessions.

Nous avons dit plus haut (voir p. 323 et 324) qu'une question scolaire se pose en Alsace et en Lorraine et nous en avons esquissé les données. On se rappelle qu'elle ne se pose qu'à propos de l'école primaire et de son régime prétendu confessionnel, auquel l'ensemble des catholiques (et un grand nombre de protestants), comme de juste, tient beaucoup, mais qui irrite, inquiète les milieux libéraux à tendances laïques. Cette question, on le devine, pourrait être la pierre d'achoppement sur laquelle risque de s'abîmer l'œuvre de réassimilation, mais par là même, elle peut aussi bien devenir la pierre angulaire d'une reconstruction nationale. Trouver le moyen de donner aux catholiques, sur cette question, les apaisements indispensables auxquels nous faisions allusion il y a un instant, voilà la nécessité qui s'impose à tout gouvernement. Trouver ce moyen sans alarmer les éléments libéraux

peut sembler, à première vue, d'une grande difficulté ; mais en y regardant de près,on s'aperçoit bientôt que,derrière leurs griefs,se dressent des arguments souvent inexprimés, ou dont ils n'ont même pas conscience, arguments de caractère national plus que confessionnel. Je pense donc que c'est sur le plan national qu'il convient de chercher la solution du problème.

Le clergé, du moins certains de ses éléments les plus influents,ne cache pas son attachement à l'emploi de la langue allemande littéraire à l'école et à l'église, car ce « bon » allemand, ce Hochdeutsch, a toujours tenu lieu de langue écrite pour la population,dont la langue naturelle est le dialecte alémanique. Ceux qui connaissent notre pays sentiront ce qu'il y aurait actuellement de chimérique à vouloir priver une population de sa langue écrite en lui conservant la forme parlée de cette même langue. Les partisans de l'allemand à l'église et à l'école laissent entendre que,sans lui,ils ne pourraient pas garder leur influence sur les masses populaires, qui,pendant de nombreuses décades,n'emploieront pas encore le français d'une façon habituelle. Ils prétendent qu'en matière d'enseignement religieux, en particulier, l'allemand est indispensable, si l'on veut obtenir des enfants autre chose qu'un travail de perroquet. Ils lient ainsi, de manière insidieuse, mais à mon avis fort maladroite, la cause de l'enseignement non laïque à celle du maintien de l'enseignement en allemand, prêtant le flanc aux attaques des anticléricaux auxquels ils laissent la position avantageuse de champions de la francisation. En vérité, dans bien des cas, ils prennent figure de vrais pro-allemands qu'on est fort embarrassés de défendre.

Il s'agirait donc de savoir ce qui importe le plus à ces catholiques zélés : de l'emploi de l'allemand ou du maintien de l'école confessionnelle. A notre avis,et après cinq

ans d'expérience, l'allemand écrit, et même le dialecte parlé, sont déjà presque superflus à l'école ; ce sont les enfants de moins de 12 ans qui apprennent le plus vite, le mieux, et le plus profondément le français. D'ailleurs l'argument tiré de la crainte du psittacisme est sans valeur, car, s'il était fondé avant 1914 pour l'enseignement direct de l'allemand, langue de l'ennemi, — dont l'usage était un indice de déclassement pour les petits Alsaciens-Lorrains de langue française, — il ne se justifie plus aujourd'hui pour l'enseignement du français, langue de la patrie incontestée, et indice d'ascension sociale pour tout Alsacien de langue alémanique. Quant à l'école confessionnelle, les cléricaux — qu'ils soient catholiques ou protestants — ne pourront jamais contester à haute voix qu'elle soit compatible avec l'usage du français, destiné à être ici comme ailleurs langue maternelle. Ou du moins s'ils le faisaient, ils prendraient aussitôt position de quasi-étrangers, de demi-Français — disons le mot, de Boches. Car ils ne pourraient invoquer d'autre argument que leur défiance envers la France actuelle, laïque, impie, persécutrice de l'Église; ce qui est un langage malaisé à tenir pour des prêtres que cette France paie et entretient. Ainsi s'effondre la suspecte théorie de la « Muttersprache », que l'Union Populaire Démocratique et Nationale (le parti catholique) a si nettement flétrie en 1922, sous l'énergique impulsion du docteur Pfleger, député de Turckheim.

L'alternative qui va donc se poser devant les intransigeants de ce parti est d'accepter la laïcisation de l'école primaire — hypothèse absurde — ou d'accepter sa francisation complète et par le fond ; et par là je veux dire non pas renoncer d'une manière absolue à recourir au dialecte, lorsque cela est indispensable, mais à ne plus embusquer, derrière des revendications en faveur du dialecte, je ne sais quelles louches réticences allant parfois jusqu'à des vœux de séparatisme. Il s'agit ainsi en définitive d'obtenir de la disposition d'esprit de certains éléments cléri-

caux une véritable conversion sur le plan national. Et, par la force des choses, on arrive, dans ce domaine séculaire, à proposer les mêmes solutions que nous proposions tout à l'heure dans le domaine ecclésiastique : afin d'agir sur les membres réticents du clergé et du personnel enseignant, frapper individuellement et sans merci les mauvais éléments, sans égard à leurs « droits acquis », envoyer les éléments douteux faire des stages (1) de purification dans l'intérieur, fermer impitoyablement la bouche aux détracteurs de l'école confessionnelle lorsque leurs griefs n'auront d'autre fondement que leur intolérance religieuse.

Nous serions surpris que cette méthode, appliquée avec énergie et tact, ne fasse pas circuler dans le domaine de l'enseignement un air salubre et vivifiant pour tous.

La solution suggérée ici pour le problème scolaire rendrait possible les mesures que nous avons proposées pour les problèmes ecclésiastiques ; toutes seraient justes, car elles donneraient satisfaction à ce qu'il y a d'avouable dans les revendications des partis de gauche comme dans celles du parti catholique.

Si l'on pouvait obtenir une entente franche sur ces bases, ce dernier perdrait son caractère trop exclusivement confessionnel et, devenant un élément de gouvernement, rentrerait dans le cadre général des autres partis français.

Sur lui, comme sur eux, le pouvoir central pourrait s'appuyer pour inaugurer une politique économique et administrative vraiment réaliste, qui écarterait les obstacles à l'assimilation et permettrait aux deux provinces d'assurer, du fond à la surface, leur fusion organique avec l'État français.

II. *Ce qui ne peut plus être retardé.* — Les idées que

(1) Nous entendons, par ces mots, de véritables stages de travail, dans des milieux choisis à bon escient, en tenant compte des impondérables dans chaque cas particulier, et non de ces voyages collectifs dont on abuse et qui tournent à la villégiature.

nous avons exposées ont pour objet, en amenant la pacification des esprits, de rétablir un état de stabilité, une hiérarchie, dans les éléments de la vie nationale ; elles fourniraient le seul terrain favorable au succès des mesures que commande la situation.

Il nous reste à indiquer quelques mesures importantes qu'il y a lieu de prendre du côté alsacien-lorrain. La première serait de fixer au plus tôt les populations sur leur sort à venir ; il faut dresser un programme de réassimilation dont on réglera les étapes, et faire cela sans retard. Il importe qu'aucune équivoque ne subsiste sur la méthode qui présidera à la réassimilation ; il faut que le public sache qu'on procédera par comparaison entre les deux législations et les deux systèmes d'administration, puis qu'on s'efforcera, tantôt de généraliser les pratiques alsaciennes, tantôt d'importer dans les deux provinces, d'autorité et sans tergiverser, les pratiques françaises, selon que les unes ou les autres auront été reconnues meilleures sur le critère national.

Dans cet ordre d'idées, il faudra avant tout donner des solutions rationnelles à des centaines d'affaires demeurées en souffrance à Paris.

Il faudra, de même, réaliser promptement certaines réformes matérielles urgentes dont nous ne citerons qu'une ou deux, pour plus de brièveté. Celle du statut des chemins de fer, par exemple, consistera à reconnaître comme définitive l'autonomie du réseau alsacien-lorrain, — à réaliser au plus vite les trois percements de tunnels sous-vosgiens, sans lesquels ce réseau restera étranger à la France (rien, en effet, ne s'oppose à l'exécution immédiate de ces travaux, même pas les embarras financiers, si l'on fait pour cela appel aux ressources que le traité de Versailles, dans sa partie VIII, met à la disposition de la France) ; à réorganiser ce réseau en forme de double-circuit (par un accord avec la compagnie de l'Est) partant par exemple de Paris et allant par Nancy, Strasbourg,

Sélestat, Colmar, Mulhouse, Belfort, Chaumont, Troyes, à Paris, et cela dans deux sens ; ce circuit s'appuierait sur l'ancienne grande ligne internationale Bâle-Strasbourg-Wissembourg (et Strasbourg-Luxembourg), ce qui aurait l'avantage de concilier le système nouveau formé sur l'axe est-ouest avec l'ancien système nord-sud dicté par la nature; par là on rétablirait le rayonnement international du réseau alsacien-lorrain, de manière à lui restituer son caractère de grand « trunk » européen.

L'affaire des potasses du Haut-Rhin demande de son côté une solution ; et il faut lui en donner une qui respecte les droits des porteurs alsaciens de « kuxes », et assure du même coup à la France, que ce soit l'Etat ou les anciens combattants, la jouissance effective des droits détenus autrefois par des Allemands. Mais il va de soi que cette solution ne sera satisfaisante que dans la mesure où elle ne serait ni étatiste ni électorale.

Il faudrait aussi poser et trancher la question des pseudo-Français Allemands naturalisés par exécution du traité de Versailles, dont la présence crée dans le pays un danger intérieur et extérieur (1). Il ne faut pas se dissimuler que cette opération pourra, devra même, entraîner une revision des principes sur lesquels repose notre législation en matière de naturalisation et d'indigénat, afin de la débarrasser des idélogies qui l'infectent ; et pour cela on devra commencer par déterminer de quelles personnes se compose la nation française.

Le cadre de cette étude ne nous permet pas d'allonger la liste des réformes nécessaires. Les quelques exemples qui précèdent suffiront à en montrer la nature. Dans l'ordre de l'économie nationale et de l'économie privée, nous recommanderons cependant encore deux directives

(1) Dans un projet de loi qu'il a préparé, M. le Sénateur Eccard cherche à parer à ce péril.

qu'appellent l'instinct de nos populations et celui de tous les anciens Français. Nous voudrions qu'on reprît notre législation civile et nos lois fiscales pour les remanier, et en bannir toutes les dispositions qui ne contribuent pas à la consolidation de la famille et de la propriété. Nous voudrions enfin qu'on fît table rase de nombreuses prétendues réformes sociales qui saignent la France de son sang et de son or et qu'on rejetât comme surannés tous les principes étatistes et socialistes qui les ont dictées à l'époque démodée d'où nous sortons. Il faut désormais bâtir sur le seul principe de la *prospérité de l'Etat* et réagir avec le plus lucide réalisme contre les abus que cent vingt années d'erreurs ont multipliés.

Afin de rendre possible la réassimilation, un travail préparatoire est donc indispensable. Nous avons esquissé quelques ajustements à faire du côté alsacien; nous avons dégagé des directives ; il s'agira d'en étudier sur place, expérimentalement, l'application, puis de réaliser les réformes avec ténacité. Mais du côté français, il s'agit d'opérer une œuvre d'une bien autre envergure, une œuvre en profondeur, une œuvre de reconstruction, qui, du sommet, avec autorité, réorganise et coordonne, sur le plan de l'intelligence, l'édifice de l'État de manière que les deux provinces y trouvent sans blessure leur place naturelle, où elles contribueront à consolider l'ensemble. Comme norme : la variété par en bas, l'unité par en haut ; ce qui revient à dire qu'il faut adapter aux divergences locales les contours de l'unité générale.

Or telle n'est pas la formule sur laquelle l'État républicain est construit actuellement en France. Mais la nécessité de cette formule nouvelle se fait sentir ailleurs qu'en Alsace ; elle s'exprime dans les appels à la décentralisation qui retentissent de toutes parts depuis vingt ans. Nommons-la « régionalisme » pour plus de commodité, mais gardons-nous des équivoques à son sujet.

Si l'on ne se décide pas en faveur de cette formule, il

ne reste, *nolens volens,* que deux autres solutions pour l'Alsace-Lorraine, soit : un régime qui ferait table rase des institutions locales, la violente annexion à la mode jacobine, avec toutes ses conséquences bien connues ; ou alors l'autonomie, c'est-à-dire,pour mettre les points sur les *i,* la perte des deux provinces.

Eh bien, est-ce payer d'un prix trop élevé leur maintien à la mère patrie que de devoir *régénérer* l'État français, raffermir ses assises, le rajeunir, faire circuler en lui un sang nouveau ? Nous ne le pensons pas. Ah ! quel serait le mérite du chef qui, se ralliant audacieusement au principe des franchises provinciales, saurait le faire prévaloir, selon le vœu inexprimé de la plupart des Français, qui substituerait « des libertés » à la « Liberté », des inégalités harmonieuses et justes à l' « Égalité » meurtrière, mais en les maintenant par en haut en faisceau dans les liens d'acier de l'autorité souveraine !

Le jour où un pareil travail sera décidé et *commencé,* mais pas avant, l'autorité renaîtra aux mains du pouvoir. Une politique s'imposera à lui, une politique fondée sur la sagesse, une politique qui sera le clair énoncé du possible dans l'ordre des faits concrets ; les intérêts des parties surbordonnés au salut du tout la dicteront, non plus des formules abstraites ou de ces mots complaisants derrière lesquels se cachent des choses qu'on n'avoue pas. Ainsi comprise, elle réserve d'elle-même au pouvoir central seul les actes de gouvernement, ceux qui importent à l'ensemble et où par conséquent l'autorité doit s'imposer sans discussion. Mais l'intérêt bien compris de l'ensemble exige que tous les autres actes d'État soient abandonnés aux parties.

Qu'importent désormais les autonomies locales et les manques d'uniformité dans le régime des diverses régions ? Qu'importerait cette fameuse assimilation aux lois et à l'administration françaises en Alsace ? En un mot, que subsisterait-il du problème alsacien ?

L'on distingue aisément le pas en avant que lui fait faire cette action de régénération en France, ce travail préparatoire que nous avons appelé « réassimilation réciproque ». Il dénoue presque déjà — et doucement — le nœud gordien.

A.-EUGÈNE KUHLMANN.

IMAGES ANGLAISES

—

TEA-TIME

Un peu de brouillard s'insinue
Jusqu'ici. J'attends ton retour
Près du thé fumant. De la rue
Monte un usuel chant d'amour.

Un vieil orgue de barbarie
Joue un de ces airs, dolemment,
Qui voudraient que pleure ou que rie
Un souvenir en moi dormant ;

Mais mon cœur ne rit ni ne pleure ;
Il est sans hâte et sans souci,
Et paisiblement attend l'heure
De ton retour. Et te voici.

Ote ton chapeau, tes gants, pousse
La porte, Chère, viens ici
Près de la table ; l'heure est douce,
Un peu mélancolique aussi ;

Juste ce qu'il faut pour qu'on sente
Que la vie est, en somme, au fond,
Bien moins grave et bien moins plaisante
Que les poètes ne la font.

Dans la tiédeur de cette chambre,
Où se mêle au parfum du thé,

Du tabac blond et du gingembre,
L'odeur d'un brouillard entêté.

Offrons à la vie apaisée
Le très simple encens quotidien
D'une eau chaude aromatisée,
Sans souci du mal ou du bien,

Cependant qu'au coin de la rue,
Sans espoir et sans désespoir,
Cet orgue édenté continue
A moudre du rêve et du soir.

—

AFTERNOON

Les mouettes vont
Et viennent sans cesse...
Le désir profond
De la mer m'oppresse.

Près du « Parliament »
Dont l'ombre s'étale
Insensiblement
Sur le fleuve pâle,

Dans l'étroit jardin
Au cœur de la ville,
On se croit soudain
Perdu dans une île,

Contemplant du jour
La lente agonie,
Avec, tout autour,
La mer infinie.

Avant que le soir
N'allume une étoile,
D'un durable espoir
Verrai-je la voile

Poindre à l'horizon
Chargé de promesse ?
Les mouettes vont
Et viennent sans cesse,

Et je vois vos cils
Battre à leur passage.
Que d'obscurs exils
En votre visage !...

—

RIVER

OU LA TAMISE, A RICHMOND

Un ciel bleu semé de blancs nuages
Mire son charme dans la rivière
Où la nonchalance des sillages
Se multiplie en jeux de lumière.

Des corsages frais, des robes blanches,
Des appels joyeux, des chansons claires,
Toute la candeur des purs dimanches,
La jeunesse saine aux voix légères.

Des canots aux formes élancées
Glissent avec des mouvements souples,
Entraînant, les mains entrelacées,
La tendresse indolente des couples.

Des femmes à la blonde auréole
Manœuvrent, tout debout, de la perche,

La barque longue où l'ami somnole
Sans souci du regard qui le cherche.

Ils passent, repassent, par centaines,
Rapides ou lents. Et quand vient l'heure
Où les chansons se font incertaines,
Oblique, un dernier rayon effleure

Le fleuve d'argent rose ; une rame
Palpite à peine, puis s'abandonne
Au gré du courant, au fil d'une âme
Qui vous promet plus qu'elle ne donne.

—

ANN

I must, on my different visits to London, have looked into many myriads of female faces, in the hope of meeting Ann.

THOMAS DE QUINCEY.

Ne vous ai-je pas attendue,
Ma sœur de misère et d'espoir,
Au sombre coin de cette rue ?...
Peut-être encore, encore un soir !

Calme étreignant de Golden square,
Témoin de notre pauvre adieu,
Dans ton carré d'ombre, en vain, j'erre.
Où donc est cette enfant, mon Dieu ?...

Dis-moi, marâtre au cœur de pierre,
Oxford-street, ne me rendras-tu
Ma sœur d'espoir et de misère ?...
Ann, n'avions-nous pas convenu

Que vous deviez venir m'attendre
A partir du cinquième soir

Ici, ma sœur au regard tendre ?...
Enfin !... vous !... Je viens de la voir

Là, oui, là !... N'était-ce pas elle ?
Il m'a semblé. Non ! ce n'est pas !...
Dans cette foule qui ruisselle
Chercher la trace de ses pas !

Des visages et des visages,
Un océan d'humanité,
Mais pas les traits tristes et sages
De ma sœur Ann, ni sa beauté

Faible, déchue et misérable...
Encore un soir !... Et je reprends
Ma promenade interminable
Parmi ces visages errants.

Chacun, de son côté, s'égare.
Peut-être rien que la largeur
D'une rue, ou moins, nous sépare.
Vous me cherchez aussi, ma sœur !

Et c'est la recherche éternelle.
Peu nous sépare, et pourtant tout !
A quelques pas, peut-être, est-elle ;
Et l'on marche sans savoir où.

Qui de nous n'a dans son histoire
Ainsi cherché l'ange gardien
De son paradis provisoire,
Ou de son enfer quotidien ?

—

HANSOME-CAB

> **Enfoncé dans un hansome-cab on est seul avec Londres.**
> GEORGE MOORE,
> (*Mémoires de ma vie morte.*)

Un grelot qui tintinnabule
Nous guide d'un son argentin
Cependant que le crépuscule
Enveloppe ce véhicule
Où s'est blotti notre destin.

Tout s'est imprégné de mystère.
Est-ce une voiture vraiment ?
Sont-ce là des guides, ma chère ?
D'une embarcation légère
N'est-ce pas plutôt le gréement ?

Embarcation dont la proue
Forme une tête de cheval,
Tandis que grommelle et s'ébroue
Le patron que la brume enroue
Et qui n'est pas sentimental,

Et qui, perdu dans des mâtures,
On ne sait pas où, quelque part,
Nous conduit de ses deux mains sûres
Vers des félicités futures
Dans les méandres du brouillard.

Sur cette vitre qu'ennuage
Un crépuscule nonchalant
Passent des lueurs, un rivage,
Tout un très confus paysage
Propice à mon cœur indolent.

Très loin des humaines envies,
Echangeons, Chère, voulez-vous

Des promesses indéfinies
Et d'incroyables ironies
Parmi ce brouillard triste et doux.

Isolés dans ce réceptacle,
Comment ne pas jouir longuement
De ce qu'un très urbain miracle
Fit ce mobile tabernacle
A souhait pour le sentiment ?

—

BATTERSEA-BRIDGE

Un grand tournant de fleuve et le ciel au-dessus
Paré d'une splendeur déteinte
Où des nuages vont, blêmes, irrésolus,
Traînant une indolence feinte.

A l'approche du soir, comme un peureux troupeau,
Insouciants de toute rive,
De noirs chalands, tapis dans le silence et l'eau,
Epaulant leur tristesse oisive.

Un horizon de fer, de brique et de pavés
Qui dans le brouillard se recule,
Tandis qu'un jour blafard, aux trottoirs délavés,
Mire un reflet de crépuscule.

Et dominant le fleuve et l'horizon dormant
De sa gravité magnifique,
Evoquant dans l'esprit irrésistiblement
Le souvenir d'un temple antique,

Une usine, brûlant son cœur secret et lourd
D'inépuisables énergies,

Vomit, sans trêve, au ciel, de sa quadruple tour
Le noir encens des industries.

Et l'on reste, tandis que le brouillard déçoit
Peu à peu notre ivresse heureuse,
A sentir haleter toute, derrière soi,
Toute la ville monstrueuse.

Du haut du pont l'on reste, impassible rêveur,
A regarder la nuit descendre,
Tremplin d'un songe triste où le goût du bonheur
Se mêle à celui de la cendre.

Comme on peut, de ce pont, étreindre avec amour
Tout ce dont l'humaine pensée
Doit prendre le conseil fugace chaque jour ;
L'eau, le nuage et la fumée !...

—

UNREST

(A LA MÉMOIRE DE BAUDELAIRE)

O sleepless heart and sombre soul unsleeping !

SWINBURNE.

D'où vient qu'ici me hante encor plus ta mémoire,
O Frère douloureux que je n'ai pas connu,
Et que le grondement de ton cœur mis à nu
Roule vers moi comme un écho du Purgatoire,
D'où vient qu'ici me hante encor plus ta mémoire ?

Les soirs illuminés par l'ardeur du charbon,
Je sais que tu rêvas de Londres, de l'étrange
Attrait de ses brouillards, de son spleen, de sa fange,
Des squares où rêvait de Quincey vagabond,
Les soirs illuminés par l'ardeur du charbon :

Des navires venus de l'autre bout du monde
Pour apporter au cœur de la ville, en leurs flancs,
Les tenaces parfums de lointains Orients,
Et le Désir, pareil à l'humeur vagabonde
Des navires venus de l'autre bout du monde.

Comme une ardente, froide et magique clarté,
Dans Londres que de fois j'ai cru voir ton visage,
Et mon rêve suivait ton nocturne sillage
Solitaire, dans cette morne immensité,
Comme une ardente, froide et magique clarté.

Par des couchants sanglants comme un soir de désastres
Où le soleil semble par l'ombre épouvanté,
J'ai cru voir s'insurger ton orgueil irrité
Et tendre un poing crispé vers d'invisibles astres,
Par des couchants sanglants comme un soir de désastres.

Comme un Ange déchu qui rentre dans l'enfer,
Je t'ai vu bien souvent, une main sur la bouche,
L'œil fixe, près de moi, cependant que, farouche,
La lune s'enfonçait au sombre ciel d'hiver
Comme un ange déchu qui rentre dans l'enfer.

J'ai senti ta présence étrangement vivante
Cent fois dans cette ville où tu n'es pas venu,
Mais dont rêva ton cœur avide d'inconnu,
De trouble, de repos, de volupté savante.
J'ai senti ta présence étrangement vivante.

O Toi qui n'as souffert que d'avoir trop aimé
Et d'avoir trop compris nos âmes misérables
Et qui, comme un nageur enlisé par les sables,
T'obstinais au combat te sachant désarmé,
O Toi qui n'as souffert que d'avoir trop aimé.

Au Royaume éternel, privé de toute fête,
Te faut-il racheter encore nos péchés,
Et sans souci des pleurs que tu n'as pas séchés,
Revoir, ange maudit et douloureux prophète,
Au Royaume éternel privé de toute fête,

Comme un sombre vaisseau chargé de désespoirs,
Le Temps voguer sans fin sur l'océan des hommes,
Et, ne pouvant percer l'énigme que nous sommes,
Te faut-il revenir parmi nous, certains soirs,
Comme un sombre vaisseau chargé de désespoirs.

G. JEAN-AUBRY.

UN GRAND HISTORIEN DE LA GAULE

CAMILLE JULLIAN

—

Pour bien connaître M. Camille Jullian il faut aller l'entendre à sa petite leçon du matin, au Collège de France. Devant un auditoire moins nombreux que celui du cours de l'après-midi, et où il aperçoit nombre d'amis et de familiers, il se sent à l'aise et pense tout haut.

L'heure sonne encore qu'on voit arriver le maître. Il s'avance d'un pas rapide, mais le front incliné, comme s'il poursuivait le cours de ses méditations. A peine parvenu à sa chaire, avant même d'y avoir pris place, il relève vivement la tête et, la tournant versle public, commence à traiter son sujet. Sa barbe et sa chevelure, abondantes et drues, d'un noir sur lequel les années ont à peine semé quelques flocons de neige, sa mimique expressive, l'accent légèrement méridional de sa voix, tous ces traits donnent l'impression d'une nature riche, gaie, pleine de santé et de sève.

Cet enseignement est extraordinairement vivant. C'est une vraie conversation sur nos antiquités nationales. M. Jullian imagine parfois qu'il a en face de lui un interlocuteur imaginaire. Il lui fait part de ses doutes comme de ses certitudes. Il le met en scène, lui soumet son argumentation, puis écoute ses objections. « Je vous demande bien pardon », lui dit-il, avant de lui répliquer. Les idées, les vues, les citations, les anecdotes, les souvenirs jaillissent à flots. Chacune de ces leçons est parfaitement ordonnée. Elle est divisée en paragra-

phes très distincts, parfois même numérotés. Mais, à l'intérieur de chacun d'eux, M. Jullian donne libre essor à sa verve jaillissante, regorgeante et torrentueuse.

Lorsqu'en sortant du Collège de France, les auditeurs échangent leurs impressions, il y a un point sur lequel ils sont toujours d'accord, c'est que ces leçons sont une fête pour l'esprit et même quelque chose de plus, où le cœur a sa part. On se sent touché de la chaleur communicative avec laquelle M. Jullian a évoqué les choses du passé de notre pays et on lui est reconnaissant d'en avoir si bien parlé.

I

L'HOMME ET L'HISTORIEN

Au cours d'une carrière de savant longue et bien remplie, M. Jullian ne s'est pour ainsi dire occupé que d'un seul sujet, l'histoire de France, qui lui a fourni la matière d'ouvrages de tout premier ordre. Avant de les passer en revue, demandons-nous comment il a été préparé à les écrire et dans quel esprit il les a composés.

Voyons d'abord rapidement quelle a été sa carrière.

Né le 15 mars 1859, il a fait toutes ses études au lycée de Marseille. Pendant treize années, de cinq à dix-huit ans, il a suivi les cours de cet établissement, dont il a été un des plus brillants élèves. On peut même presque dire qu'il ne l'a jamais quitté, car son portrait y est conservé et figure en bonne place dans la salle d'honneur.

Il y a eu d'excellents maîtres, dont il ne parle qu'avec reconnaissance, en particulier M. Vessiot et M. Ammann.

M. Vessiot, professeur de rhétorique, avait pour maxime que « tout se fait dans l'espace et dans le temps ». C'est là une vérité particulièrement précieuse pour un historien, et que M. Jullian, au cours de ses travaux, n'a jamais perdue de vue.

M. Ammann était professeur d'histoire.

C'est lui, a écrit M. Jullian, qui nous apprenait à lire et à comprendre les grands historiens du XIXe siècle. Il a été le premier à me les faire connaître. Si j'ai fait de l'histoire ma carrière et ma joie, c'est à lui que je le dois.

M. Jullian a aussi tiré un réel profit pour sa formation de ses relations avec l'abbé Albanès, historiographe du diocèse de Marseille, un de ces érudits de grand mérite comme on en trouve beaucoup dans nos provinces. Ce fut l'abbé Albanès, qui donna au jeune homme les premières leçons d'archéologie.

M. Jullian fut admis à l'Ecole normale supérieure et y passa les années 1877 à 1880. Il y suivit les leçons de MM. Gabriel Monod, Lavisse, Boissier ; mais, parmi ses maîtres, ceux qui exercèrent sur lui la plus profonde influence furent Vidal de La Blache et Fustel de Coulanges.

Vidal de Lablache lui apprit à voir un des grands facteurs de l'histoire dans l'influence du sol sur les sociétés humaines : *geographia historiæ oculus*, comme disait le vieil érudit Ortelius, et comme M. Jullian aime à le répéter. Quant à Fustel de Coulanges, ce fut son maître, dans toute la plénitude du sens de ce mot, *tu duca e maestro*. Quand M. Jullian arriva à la rue d'Ulm, sa vocation était irrévocablement fixée. Il s'était dit, déjà au lycée, qu'il serait historien et qu'il écrirait l'histoire de la Gaule. Il avait lu la *Cité antique* et il se plaça spontanément sous la direction de Fustel de Coulanges : « Je n'ai jamais eu d'autre maître, me disait-il un jour. Fustel avait tant de noblesse morale, un tel amour de la vérité ! » Après avoir été son élève, M. Jullian est resté son ami, et c'est lui qui, après sa mort, a pris soin de la publication de ses écrits posthumes.

Après les années d'étude viennent les années de voyage.

Au sortir de l'Ecole normale, M. Jullian séjourna en Italie et en Allemagne.

Nommé membre de l'Ecole française de Rome, il vécut dans cette ville et parcourut l'Italie, de 1880 à 1882, avec une grande fraîcheur de curiosité et l'enthousiasme de la jeunesse. Il fut l'élève du Père Bruzza et du grand maître des antiquités chrétiennes M. De Rossi. Il eut l'agréable mission de guider M. Boissier dans ses « promenades archéologiques » à Subiaco, à la villa d'Horace. On imagine le charme des conversations qui égayèrent ces excursions.

En même temps, il travaillait avec ardeur. Il préparait sa thèse pour le doctorat ès lettres : une étude sur l'administration de l'Italie pendant l'Empire, qu'il a publiée en 1884 sous le titre : *Les transformations politiques de l'Italie sous les Empereurs romains.* Il collationnait les manuscrits de la *Notitia dignitatum,* base de l'histoire de la Gaule. Mais ces savantes recherches ne l'empêchèrent pas de jouir, de toute son imagination et de toute son âme, des monuments, des souvenirs et du ciel de l'Italie.

Après l'Italie, M. Jullian visita l'Allemagne. En 1883, il passa deux semestres à l'Université de Berlin.

Je venais de Rome, a-t-il écrit, j'avais quitté la chaleur et le soleil de l'Italie pour les neiges et le froid du long hiver septentrional : et il fut cette année particulièrement rude. Pourtant, pas une fois je ne regrettai ce séjour si différent de mes habitudes familiales et méridionales. Il régnait, dans cette Université, un tel entrain pour le travail, une telle ardeur pour la science, une si bonne camaraderie ! Et puis, il y avait, par-dessus tout, le rayonnement intensif qui se dégageait de la personnalité de Mommsen. C'était pour Mommsen que j'avais fait le voyage et voulu, cette année, ces deux semestres d'études : il représentait pour nous la science allemande dans tout son éclat, sa discipline, sa solidité, son humeur un peu farouche et agressive.

M. Jullian fut accueilli par Mommsen « avec une bonne grâce, sans doute nerveuse et sautillante, mais

sincère et empreinte de charme. Le vieux professeur avait la tête déjà ridée par l'âge, mais énergique, rude, lumineuse d'expression et ardente d'allure. On devinait en lui, dans cette maison de Charlottenburg si pleine de livres et d'enfants, un exquis patriarche, un homme vraiment bon. On se sentait vite conquis. » Mais on n'était pas toujours d'accord. Quand on parlait des rapports entre la France et l'Allemagne, il se produisait des heurts, violents mais rapides. On passait alors à d'autres sujets, on s'entretenait d'histoire romaine. Mais, dans ce domaine, les idées de M. Jullian étaient déjà fixées. En somme, à Berlin, M. Jullian n'a pas à proprement parler étudié, mais il s'est beaucoup instruit : il a appris à connaître l'Allemagne et les Allemands. Un Français, surtout un historien, y a toujours grand profit. *Fas est ab hoste doceri.*

Après ces années de voyage, si plaisantes et si fécondes, M. Jullian rentre en France et commence dans le haut enseignement une carrière qui a eu depuis le cours le plus uni et le plus égal.

De 1883 à 1905, il a été professeur à l'Université de Bordeaux; et, en 1905, quittant la province pour Paris, il a été nommé titulaire de la chaire d'Antiquités nationales créée spécialement pour lui au Collège de France.

A Bordeaux, M. Jullian a enseigné, pendant plus de vingt ans, l'histoire de France et celle de la ville à ses élèves de la Faculté des Lettres. Il s'est particulièrement occupé d'histoire locale. Il a publié, en deux volumes, *les Inscriptions romaines de Bordeaux* et une monumentale *Histoire de Bordeaux* (1895).

Il a conservé beaucoup de liens avec Bordeaux. Il s'y est marié et il y compte de nombreux amis.

Son *Histoire de Bordeaux* a été composée sur la demande de la ville et imprimée aux frais de celle-ci. D'autre part, M. Jullian a été le promoteur de la grande édition municipale de Montaigne, préparée par M. Strow-

ski d'après le fameux exemplaire des *Essais* que possède la Bibliothèque de la ville. Ces savantes publications font, disons-le au passage, le plus grand honneur à Bordeaux, protectrice des lettres.

A Paris, M. Jullian enseigne avec éclat au Collège de France, et a fait régulièrement paraître, à partir de 1908, les volumes de sa grande *Histoire de la Gaule.*

En 1908, il a été nommé membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; et, il y a à peine quelques jours, il a été élu membre de l'Académie Française, en remplacement de Jean Aicard.

Disons maintenant quelques mots de la personne même de M. Jullian. Indiquons discrètement chez lui ce qui, dans l'homme, fait connaître l'historien.

M. Jullian est d'origine languedocienne. Sa famille issue des environs de Nîmes, de Calvisson, où on relève sa présence à partir du XVI[e] siècle, a, au cours de bien des générations, vécu en contact intime avec la terre et mené la vie rurale.

C'est un méridional, et, pourrait-on dire, par racine cubique. Il est d'origine nîmoise, de naissance marseillaise et de carrière bordelaise. Du Midi il tient la clarté de la pensée, la vivacité de l'imagination, la bonhomie malicieuse, la verve, la gaîté, la sympathie facile pour les personnes et pour les choses. Il est sociable, serviable, bienveillant, et, sans banalité, généreux dans l'éloge.

C'est, nous venons de le dire, un rural par son ascendance. Il connaît, mieux que d'autres, la valeur de la vie des champs, au point de vue, non seulement économique, mais moral. Comme historien, il attachera toujours une importance particulière à la mise en culture du sol dès les temps préhistoriques, aux modes de tenure de la terre, à l'organisation et à l'exploitation des domaines.

C'est un homme de famille. Sans violer l'intimité de sa vie privée, je puis rappeler qu'un de ses ouvrages est dédié *conjugi optimæ*, qu'un autre est offert à ses très

chers enfants et à son petit-fils. Il sait et il sent de quoi il parle quand il décrit chez nos plus lointains ancêtres l'institution de la famille, « idéal de la vie terrestre », fondée sur « un échange religieux de sentiments et de devoirs », quand il nous parle du culte de la tombe des ancêtres et de celui du feu sacré qui brûle sans jamais s'éteindre au foyer de la maison.

M. Jullian appartient à une famille depuis longtemps protestante mais il n'est pas un de ces protestants, comme on en rencontre quelquefois, qui tiennent plus à leurs négations qu'à leurs affirmations. Très attaché au christianisme, il n'a pour lui que respect et sympathie, même lorsque ce n'est pas celui de son église. Je ne veux qu'une preuve de l'importance qu'il attache au sentiment religieux et de la place capitale qu'il lui assigne dans le développement de l'histoire, c'est la manière dont par exemple il s'exprime au sujet de Saint-Seurin.

Observez, dit-il, nos églises, notre église bordelaise la plus chère et la plus antique, Saint-Seurin. Soixante générations d'êtres y ont prié tour à tour, ont vu leurs enfants y naître à l'église par le baptême, y ont vu les espérances de l'avenir y grandir par le mariage, y ont vu leurs chers morts y partir pour la patrie éternelle. Et là, sous ces voûtes vénérables, tous leurs sentiments humains s'y sont entremêlés de sentiments divins. Etres mortels, ils s'y sont sentis devenir immortels. Habitants d'une ville humaine, ils se sont transformés, dans l'église, en un quartier de la Cité de Dieu.

Fustel de Coulanges, aussi, faisait la part très grande à la religion. Il la considérait comme la pierre angulaire de toutes les institutions de la *Cité antique* ; mais il en parlait avec moins de chaleur.

Il n'est pas sans intérêt de le noter, à une époque où l'on abuse de l'internationalisme, M. Jullian est très bon Français. Il est de la génération qui a vu la guerre de 1870 et le démembrement de la France. Il a subi de

ces événements une profonde impression dont l'empreinte a persisté toute sa vie.

La nouvelle du traité de Francfort et de la perte de l'Alsace nous fit, a-t-il dit, en une minute, passer à l'âge d'homme par une sorte de puberté morale, nous fit éprouver les souffrances les plus profondes et nous révéla les tristes réalités de la vie. Depuis lors, la douleur de l'Alsace ne nous a jamais quittés. Nous nous sommes sentis les vaincus de l'étranger et les victimes d'une injustice. Désormais la joie parfaite, la sécurité absolue, le repos de l'âme, furent interdits aux hommes de ma génération. Notre souffle est demeuré court, comme à ceux qui portent en eux-mêmes une tare congénitale. Une seule chose nous a fait vivre, agir, vouloir d'une façon normale, nous a fait prendre goût à la vie générale et nous mêler au mouvement banal du monde, c'est le désir de recouvrer l'Alsace.

M. Jullian aime à s'étendre sur les qualités de son pays, et quand il est obligé de faire allusion à ses défauts, c'est pour les excuser et exprimer l'espoir qu'ils seront corrigés. Pendant la guerre, il a dirigé un hôpital de blessés militaires où il soignait de braves sénégalais. Il ne cessait d'encourager, de réconforter tous ceux qui l'entouraient : « La France, me disait-il en ces jours tragiques, est une chose si vieille, si vieille, qu'elle ne peut pas disparaître. Vous verrez qu'elle se tirera de toutes ses épreuves. Son histoire est si peu finie que, entre nous, je crois qu'elle ne fait que commencer. »

C'est un laborieux. Une excellente mémoire lui permet de retenir aisément les faits et les dates. Il a de l'ordre dans le classement de ses notes, de la méthode dans leur emploi, et il rédige vite. Sa vue malheureusement laisse à désirer, et il ne peut guère lire à la lumière artificielle. Aussi se couche-t-il de très bonne heure. Mais il est debout au lever du jour. De sa table de travail, il peut voir, dans le Bordelais, les pampres encore humides de la rosée nocturne et, à Paris, il entend les premiers gazouillements des merles du Luxembourg.

Comment M. Jullian comprend-il l'histoire ?

Il estime, avec Michelet, que l'histoire est la résurrection intégrale de la vie du passé. Elle ne doit pas seulement traiter des institutions, raconter les événements ; elle doit nous faire connaître sous tous ses aspects ce qu'a été une nation, nous la montrer dans son activité politique, dans sa religion, dans ses actes, dans ses mœurs, dans la formation même de son sol. Elle doit reconstituer le cadre qui a abrité les générations disparues. Elle doit faire revivre celles-ci sous nos yeux, nous apprendre ce qu'elles ont pensé, ce qu'elles ont aimé, comment elles ont agi.

M. Jullian est un historien en profondeur. Il met à profit toutes les ressources utilisables, les textes conservés dans les bibliothèques ou dans les archives, les monuments, et jusqu'aux débris les plus humbles exhumés par les chercheurs, les renseignements qu'on peut tirer de la vie des sauvages ou des demi-civilisés. Armé de ces moyens d'investigation, il s'enfonce résolument dans les ténèbres du passé le plus lointain et, patiemment, il y fait un peu de lumière qui demain sera suivie d'une clarté plus grande. Il a particulièrement réussi à élucider l'histoire des mœurs, des institutions, des migrations.

Enfin, c'est un historien de plein air. Fustel de Coulanges, homme de cabinet, demandait toujours : « Avez-vous un texte ? » M. Jullian ne se contente pas de recueillir des textes. Il se rend sur le terrain où s'est faite l'histoire. Il explore les grottes préhistoriques, les *tumuli*, les *oppida*, il assiste à des fouilles, il visite les anciennes enceintes et les monuments des villes. Pour raconter les campagnes de César en Gaule, il l'a, à pied ou en voiture, mais toujours la carte à la main, suivi dans tous ses déplacements. M. Jullian a réuni en un gros atlas, qu'il m'a fait voir, les cartes où il a noté ces itinéraires. De plus, il a dans la France entière, et même à l'étranger, quantité de correspondants, d'élèves et d'amis, qui le tiennent au courant de toutes les décou-

vertes archéologiques. On ne saurait trop dire combien l'histoire gagne à ce contact perpétuel avec les faits, Elle s'anime, se rectifie et se renouvelle.

M. Jullian n'entend pas, en écrivant l'histoire, faire œuvre de curieux et de dilettante. Il regretterait le temps et le travail qu'elle lui coûte, s'il n'en faisait pas sortir des leçons utiles, des jugements sur les institutions et sur les hommes, des exemples à suivre ou à éviter, s'il n'en dégageait un stimulant pour toutes les énergies bienfaisantes.

Parler du sol, dit-il, c'est donner une raison de plus pour le cultiver. Et l'avenir d'un pays est dans une terre allègrement labourée, et qui nourrisse tous ses enfants.

Parler des monuments, c'est montrer comment l'homme a transformé la pierre, le bois ou le métal pour traduire ses pensées ou protéger da vie. Et l'avenir d'un pays ne se sépare pas de bonnes et solides demeures, agréables à voir et commodes à habiter.

Parler des foyers, c'est engager la jeunesse à en fonder de nouveaux, c'est la former au culte de cette vie familiale où se préparent les devoirs et où s'affirment les joies.

Parler des idées et des croyances, c'est montrer comment l'âme se développe, et ce qui lui reste à acquérir pour devenir parfaite.

Parler des humbles en même temps que des grands, c'est rendre à quiconque travaille la justice à laquelle il a droit, c'est nous habituer à ne mépriser aucune tache et à ne jalouser aucune gloire.

Parler du pays, c'est vivre dans un être éternel, qui est nous-mêmes et qui est supérieur à nous, c'est établir entre cent générations humaines, présentes, disparues ou à venir, un lien sacré qu'aucune mort, aucune tempête ne saurait briser.

II

LES ŒUVRES

Au cours de sa féconde carrière, M. Jullian a beaucoup parlé et beaucoup écrit. Il a fait un très grand nombre de leçons et de conférences ; il a publié quantité

d'études dans le *Journal des Savants*, la *Revue Bleue*, la *Revue des Etudes anciennes*, et autres périodiques; enfin, il a composé des ouvrages, grands et petits.

Cette copieuse production, où il n'y a rien de médiocre ni d'indifférent, est malheureusement un peu éparpillée, et il serait utile d'en établir la bibliographie méthodique. Ce qu'on peut dire c'est que, par sa matière, elle est parfaitement une. Soit par la parole, soit par la plume, M. Jullian a presque exclusivement traité de l'histoire de notre pays. Tantôt il s'est occupé de l'histoire de la France tout entière, tantôt de celle de ses provinces ou de ses villes.

Il faut faire une place à part à ses études sur les villes. Il s'y est adonné avec prédilection. Nous avons déjà parlé de sa grande *Histoire de Bordeaux*. Il a étudié de même le développement de Marseille, de Lyon, d'Aix et d'Arles. Il poursuit actuellement une étude de longue haleine sur l'évolution de la banlieue parisienne.

Enfin, de 1911 à 1914, il a fait, au Collège de France, un cours approfondi sur la formation des villes françaises. Il a recherché les faits qui leur ont donné naissance : présence des sources, défense militaire, sanctuaires, marchés, ports, routes terrestres avec leurs épisodes : croisements, ponts, relais, auberges. Il a montré comment s'était opérée leur croissance. Enfin, il en a étudié les divers organes : quartiers, places, rues, carrefours, monuments. Dans ce cours, qui mériterait d'être publié, il a tracé les grandes lignes d'une discipline nouvelle, l'urbanisme, qui est appelée à un grand avenir.

Passons maintenant en revue ses ouvrages. Aux lecteurs qui voudraient prendre, d'une manière aisée et rapide, une vue d'ensemble des idées de M. Jullian sur notre histoire nationale, je conseillerais de lire : *De la Gaule à la France. Nos origines historiques* (1922) et les *Discours de guerre* (1919 et 1920). On y trouvera, en abrégé « tout le passé et tout l'avenir » de notre pays,

tels qu'ils lui apparaissent, après de longues années de recherches et de réflexion, et à la lumière du grand conflit mondial dont nous venons de sortir.

Je ne connais pas, dans toute notre littérature historique, d'ouvrage plus plein, plus substantiel, plus riche de faits et d'idées que *De la Gaule à la France*. Le seul reproche qu'on puisse lui adresser c'est même d'être trop dense. Je crois que l'auteur pourrait avec avantage le reprendre pour le développer, l'élargir, y répandre un peu plus d'air et de lumière.

Dans ce travail, M. Jullian prend la Gaule au temps de ses plus lointaines origines, à l'époque paléolithique, où il n'y avait encore sur son sol ni agriculture, ni art pastoral, mais seulement des chasseurs munis d'armes et d'outils de bois ou de silex. Tel est le point de départ. Le point d'arrivée, c'est l'époque féodale, au XIe siècle, sous les premiers Capétiens. La France, unifiée par la royauté, possède alors tous les organes de sa vie nationale. Elle a sa capitale, Paris ; elle a, dans ses cathédrales romanes, une architecture qui lui est propre ; elle a sa langue, qui exprime ses sentiments et ses pensées et qui va se fixer dans la *Chanson de Roland*. Elle est devenue une patrie. Elle est une personne vivante, agissante, aimée, toute prête à jouer avec éclat son rôle dans l'ère moderne qui est sur le point de s'ouvrir.

Comment d'un peuple de chasseurs, aux mœurs pleines de rudesse, est sortie cette patrie déjà si civilisée, comment la vieille Gaule est devenue la France, c'est ce qu'expose M. Jullian. Il montre que, si le nom qui la désigne a changé, c'est bien le même corps de nation qui se perpétue, depuis la première aube de l'histoire, sur le territoire que délimitent nos frontières naturelles. Il expose à travers quelles vicissitudes s'est opérée cette très longue évolution.

Après les chasseurs, ce sont les néolithiques de la pierre polie qui arrivent, apportant l'agriculture. Il

s'accomplit alors sur notre territoire un prodigieux changement : pour la première fois, ceux qui l'habitent découvrent la valeur productive de la terre et emploient toute leur intelligence, toute leur énergie à la mettre en valeur. C'est la véritable histoire de la terre de France qui commence avec eux.

La civilisation néolithique a duré en Gaule une dizaine de millénaires. Puis, deux mille ans avant notre ère, une autre migration y a amené les Indo-Européens, qu'il serait préférable d'appeler les Européens tout court. Ils proviennent très probablement du Nord-Est de l'Europe, du pays de l'ambre. Ils accomplissent de grands travaux de défrichement, notamment dans la Limagne. Ils emploient le bronze, ils inventent la charrue ; ils élèvent ces monuments mégalithiques, qui excitent encore aujourd'hui notre admiration. Ils organisent la famille et la tribu, fixent les règles de la vie collective et établissent les principes d'une morale pure. Il y a désormais une discipline sociale. On respecte la justice et on voit poindre la bonté.

Vers l'an 1.000 avant J.-C., la Gaule prend conscience de son unité comme nation. Elle est gouvernée par des prêtres-rois, les druides. M. Jullian expose avec clarté ce qu'était cette civilisation druidique. Elle reposait sur la religion, mais sur une religion d'un type bien nouveau dans les sociétés antiques. Les druides étaient profondément spiritualistes, et repoussaient tout fétichisme : ils n'admettaient ni temple, ni image, ni écriture.

En 600 av. J.-C., les Celtes pénétrèrent dans la Gaule et en conquirent la majeure partie. Avec eux, un Etat guerrier se substitua à la fédération religieuse des tribus gouvernées par les druides. Il y eut désormais une patrie gauloise en même temps qu'il y avait une nation gauloise, jouissant d'une civilisation matérielle très développée.

Puis on vit se succéder la brutale conquête de César,

l'exploitation de la Gaule par les Romains, l'établissement du christianisme, l'invasion des Barbares, l'époque des royautés barbares avec Clovis et Charlemagne et enfin, à partir du traité de Verdun, on vit s'inaugurer la première époque du royaume de France avec les derniers Carolingiens et les premiers Capétiens.

Sur tous ces grands événements, sur toutes ces périodes, M. Jullian porte des jugements personnels, souvent nouveaux, toujours intéressants et suggestifs. S'ils sont brefs, on se souvient que, comme l'a dit Montesquieu, « qui voit tout, abrège tout ». Mais dans leur brièveté, ils ne sont jamais secs. Notre auteur n'a pas son pareil pour évoquer en quelques lignes toute une époque, pour faire revivre en quelques phrases les générations disparues. Il aime si ardemment la France de tous les temps que la flamme de cet amour se change en lumière.

On devine de quels mouvements un cœur aussi chaud a été agité pendant les années de la grande guerre. Il faut lire ses *Discours de Guerre*. On y trouve l'expression le plus variée et la plus heureuse de tous les sentiments d'union, de courage, d'invincible confiance qui pouvaient alors animer un bon citoyen et un consciencieux historien.

Il y étudie les éléments du passé qui se manifestent dans cette guerre, la place qu'elle occupe dans notre histoire nationale et dans l'histoire générale, les conditions que doit réaliser une bonne paix. Enfin, il y célèbre la victoire de la France.

Il y salue, — pouvait-il en être autrement ? — le retour de l'Alsace à notre foyer. Il montre que gauloise par ses origines et par toute son histoire, elle l'est même par les produits de sa terre.

Vous savez, dit-il, quel prodige de richesse nous offre le sol de l'Alsace. En plaine, c'est la moisson de blé toujours certaine ; sur les coteaux, c'est le vin toujours espéré, ce bon vin d'Alsace, d'une gaîté toute française ; partout ce sont les cerisiers qui jet-

tent au seuil de l'été leurs notes de pourpre, et dont les fruits gardent en réserve la chaleur des liqueurs familiales. Or ces trois sources de la vie alsacienne, ce n'est point de la Germanie qu'elles sont sorties : c'est par les cols des Vosges qu'elles sont arrivées jusqu'au Rhin, pareilles aux frais cours d'eau qui descendent de la montagne. Le blé a toujours été chose de Gaule : cultiver le sol et semer des grains n'était pas une occupation germanique. C'est également du couchant et du midi que la vigne est partie pour arriver en Alsace. Et le cerisier aussi est venu du Midi, le cerisier si cher à nos aïeux. Il faisait la gaîté des desserts gaulois, la joie exubérante des enfants ; il y avait dans ses fruits vermeils et luisants toute la grâce des journées de printemps de la Gaule. « Bordelais qui m'écoutez, s'écrie-t-il dans une conférence sur la question d'Alsace, rappelez-vous les paroles de votre poète Ausone, lorsqu'il visita ces régions du Rhin : Il me sembla, disait-il, que j'étais dans mon pays natal, sur les bords de ma chère Garonne. »

Je voudrais — et ce serait, je pense, aussi l'avis du lecteur — pouvoir multiplier les citations de ces *Discours de Guerre* qu'on ne quitte pas volontiers, mais il faut que, sans m'attarder, j'arrive au dernier grand ouvrage de M. Jullian, *l'Histoire de la Gaule* (1). C'est son œuvre capitale. Cette histoire ne comprend pas moins de six gros volumes et elle sera prochainement complétée par un septième, déjà entièrement rédigé et sous presse, qui sera consacré aux empereurs de Trèves.

L'auteur a clairement indiqué, dès le début, le but qu'il poursuivait.

Le nom de Gaule, dit-il, désigna, chez les Anciens, la contrée comprise entre la Méditerranée, les Alpes, l'Océan et les Pyrénées. C'est de cette contrée que je me propose d'écrire l'histoire depuis environ l'an 600 avant Jésus-Christ jusque vers l'an 400 de notre ère. Vers 600 avant J.-C., les Celtes, franchissant le Rhin, ont pénétré en Gaule, et les Grecs de Phocée ont fondé Marseille. L'arrivée presque simultanée des Celtes et des Grecs, des derniers conquérants barbares venus par le Nord et des pre-

(1) M. Jullian a consacré à la Gaule romaine deux autres ouvrages : *Gallia* (1892) et *Vercingétorix* (1901). Dans ce dernier, il retrace la vie du héros de l'indépendance nationale et les péripéties de la lutte suprême de la Gaule contre César.

miers colons débarqués au Sud : voilà le point de départ naturel de cette histoire. Elle prendra fin un millénaire plus tard. Au cinquième siècle, l'établissement des Germains, le triomphe du christianisme, la domination des Francs créent de nouvelles habitudes chez les hommes et annoncent une nouvelle manière de dénommer le pays.

M. Jullian indique comment il comprend sa tâche. C'est bien le programme d'histoire intégrale que nous avons signalé plus haut.

Faire l'histoire de la Gaule, dit-il, c'est raconter et expliquer les changements qui se sont produits dans l'aspect du sol et dans la manière de vivre et de penser des habitants. Nous ne séparerons pas de l'étude de l'humanité celle du terrain qui la nourrit. Le défrichement d'une grande forêt, le desséchement d'un vaste marécage, ont presque autant d'importance, dans les destinées des sociétés, qu'une révolution politique ou qu'un chef-d'œuvre littéraire. Il n'est pas moins utile de connaître la façon dont les populations ont partagé et cultivé la terre que celle dont elles se sont converties à une religion nouvelle. La diffusion d'une culture, la construction d'une longue route, la formation d'une ville capitale, amènent des conséquences aussi durables qu'une guerre et qu'une loi.

Dans les deux premiers volumes, M. Jullian donne le tableau de la Gaule indépendante ; dans les deux suivants, il raconte la conquête romaine et il expose comment Rome a gouverné la Gaule ; dans les deux derniers, il fait une ample peinture de la Gaule romanisée.

Il décrit son état naturel : populations, groupements humains et lieux bâtis, grandes routes, circulation, exploitation du sol, fabrication, commerce, répartition de la richesse ; puis son état moral : religion, langue, vie intellectuelle, art, vie morale. Cela fait, il passe de l'analyse à la synthèse, et il nous convie à une promenade autour de la Gaule. Sous la conduite de ce guide accompli, nous la parcourons toute entière, de Marseille à Bordeaux, de Bordeaux à Paris, puis de Paris au Rhin, et du Rhin à Lyon. Nous suivons ainsi, en

quelque sorte, le chemin de ronde qui fait le tour du Massif Central. Mais celui-ci n'est pas oublié et nous visitons en détail le pays des Arvernes, Clermont et le Puy-de-Dôme.

A Clermont, bâtie sur une colline sacrée auprès d'un bois cher aux dieux, s'élevait un des plus beaux et des plus riches sanctuaires de la Gaule, aux murs épais de trente pieds ; pour l'orner, toutes les carrières de l'Empire fournirent leurs marbres. Le Puy-de-Dôme était le lieu de pèlerinage le plus fameux de l'Occident. C'est là que se dressait la statue colossale du plus grand dieu du pays tout entier, le Mercure gaulois. Elle avait coûté dix ans de travail et dix millions de francs. Elle trônait au sommet de la montagne, dans un temple, d'où il semblait que le dieu pût embrasser du regard sa Gaule tout entière.

Dans un dernier chapitre, il apprécie l'œuvre de Rome, la grandeur apparente de l'unité romaine, les tares de l'empire des Césars, le bien et le mal de la conquête romaine. Il se déclare pour la Gaule contre Rome. Le seul bienfait de la conquête italienne a été de vulgariser de ce côté des Alpes la culture gréco-latine que nos pères auraient pu recevoir d'ailleurs, par exemple, des Grecs de Marseille, sans la payer aussi cher. Rome n'était encore qu'une obscure cité italiote que déjà « les Gaulois avaient des lois utiles, de grandes villes, des champs bien cultivés, une industrie fort habile, des familles unies, le culte de la poésie, l'amour des dieux et le sens de la vertu. Pour ajouter à ces bonnes choses les façons élégantes du monde classique, point n'était besoin de la conquête par Domitius et César, ni de l'oppression par les Augustes. » Fort heureusement, Rome n'avait pu détruire les énergies propres de la Gaule indépendante, qui avaient été développées par le travail incessant d'innombrables générations. Ces énergies vont se manifester à nouveau, lorsque l'Empire romain s'affaiblira à

son tour. Ce sont elles qui créeront plus tard la civilisation française.

Tel est ce grand ouvrage qui, par la masse des matériaux employés pour l'édifier, par l'ampleur de ses proportions, par sa solidité, par sa sobre élégance, fait penser au Pont-du-Gard ou à la Maison Carrée de Nîmes. Je le comparerais volontiers à une de ces voies romaines indestructibles qui pendant des lieues et des lieues traversent un pays en suivant les crêtes. Il nous fait parcourir mille ans de notre histoire nationale, ouvrant à droite et à gauche, tout le long du chemin, les plus vastes horizons.

III

LA DOCTRINE

M. Jullian n'a exposé nulle part sa philosophie de l'histoire et je crois qu'on lui ferait tort de lui en prêter une. Il veut voir les faits tels qu'ils sont et il ne les regarde pas à travers un système mais à travers la glace pure et transparente de la simple observation.

Il ne sera pas cependant sans intérêt, pour avoir une idée de ses vues d'ensemble, de nous demander ce qu'il pense sur quelques questions importantes. Nous n'avons que l'embarras du choix entre celles que nous pourrions examiner. Nous nous bornerons à trois, prises un peu au hasard, et sans grand rapport entre elles.

La première est celle du bonheur des hommes. Il y a des époques particulièrement sombres et déshéritées, par exemple celles des chasseurs paléolithiques ou des terreurs de l'an mille, où il semble que la vie ait été un tourment, un insupportable fardeau. Est-ce exact ?

Voyons d'abord le cas des paléolithiques.

Le bonheur, dit à leur sujet M. Jullian, ne consiste pas à vivre dans certaines conditions matérielles ou mentales ; il consiste à s'adapter aux conditions que l'on connaît et dans les-

quelles on doit vivre. Nos premiers aïeux ne se sentaient point privés de ce que nous appelons le confort, puisqu'ils ne savaient ce que c'était et ce que cela voulait dire. Soyons sûrs que même nous autres, nous manquons de mille choses que nos héritiers jugeront indispensables à la vie et dont l'ignorance actuelle nous vaudra de leur part une ridicule pitié. N'ayons donc pas pitié des chasseurs et des troglodytes de jadis : ils pouvaient atteindre toute la part de bonheur à laquelle peut prétendre l'âme d'un être vivant. Ils ne vivaient ni dans les délices du paradis ni dans les terreurs de la géhenne. Placer à cette origine du monde l'Eden ou l'âge d'or fut une fable enfantine. Mais il est tout aussi ridicule de notre part de n'y voir que misère, peine et tremblement.

La subsistance de ces hommes, pour n'être pas aussi variée que la nôtre, n'en était pas moins très largement assurée par la pêche, la chasse, la cueillette des fruits naturels. Ils avaient tous les moyens de se défendre contre les intempéries : la fourrure ou le cuir des bêtes, les huttes et les lits de branchages. Les minces aiguilles qu'ils employaient annoncent un vestiaire délicat et compliqué, leur outillage de pierre qui scie, perce et racle, annonce une habitation et un mobilier suffisants.

Ils étaient sans nul doute fort occupés à toutes ces affaires de chasse ou d'installation, durs à la fatigue et assidus à la besogne. Mais le travail matériel n'était pas plus impérieux, pas plus absorbant qu'il ne l'est de nos jours. Nous avons la preuve matérielle qu'il leur laissa des loisirs pour faire des inventions inestimables et de véritables œuvres d'art, c'est-à-dire pour cultiver leur esprit, affermir leur intelligence, réfléchir et rêver.

Homo homini lupus, a-t-on répété à propos d'eux. Je ne le crois pas. Je sens au contraire des hommes qui se rapprochent en familles, en tribus, en villages autour de foyers et d'ateliers, et peut-être déjà par-dessus des tombes. Non, ces chasseurs d'Aurignac ou de la Madeleine n'étaient ni plus malheureux ni plus heureux que nous ne sommes nous-mêmes.

Transportons-nous maintenant au plus noir du Moyen Age, à l'époque du roi Robert. Etait-ce pour la masse des Français d'alors un temps d'abrutissement et d'esclavage ? M. Jullian ne le croit pas.

Pourquoi les contemporains du roi Robert n'auraient-ils point réfléchi sur les affaires du jour, et, au besoin, manifesté leur pensée ? Assurément, cette pensée n'apparaissait pas au grand jour de l'écriture, à la façon de la nôtre ; et il n'était pas nécessaire

que l'autorité publique en tînt compte. Mais je ne saurais admettre que le roi et ses conseillers n'aient point cherché à savoir ce que le peuple désirait, et, dans une certaine mesure, à satisfaire ces désirs : et j'entends par le peuple les plus pauvres comme les plus riches. Car, même sous les premiers Capétiens, un paysan de France, travailleur méthodique et tenace, savait que le sort de ses cultures dépendait de la marche des affaires publiques ; et il me semble impossible qu'il fût une simple bête de somme, courbée sur la charrue et docile à son maître, et qu'il n'eût jamais le courage de discuter ce maître et de parler politique.

On avait, en ce temps-là autant que de nos jours, vingt occasions de parler politique : l'école pour la jeunesse, le marché pour les paysans, la fontaine pour les femmes, le pèlerinage pour les dévots, le plaid pour les seigneurs et l'église pour tout le monde.

L'église, surtout, servait de lieu de réunion pour l'expression des sentiments communs. Elle était assez vaste pour contenir le quartier d'une ville ou un village de la campagne ; elle faisait fonction de place publique. On s'y groupait le dimanche et bien des jours de la semaine. Ce qu'on y voyait, ce qu'on y entendait, éloignait les esprits du terre à terre quotidien. Et le seul fait d'être ensemble, chez ces hommes qui se connaissaient depuis l'enfance, faisait germer en eux des idées et des opinions générales.

La vie alors valait donc la peine d'être vécue.

La génération à laquelle appartient M. Jullian est arrivée à l'âge d'homme, nous l'avons dit, peu après la guerre de 1870. Elle a vu l'effondrement d'un régime politique, la guerre étrangère, la guerre civile. Que de motifs pour envisager toutes choses sous les couleurs les plus sombres ! Grâce à son atavisme, à ses traditions de bonne vieille souche française, et aussi à la droiture de son sens personnel, M. Jullian n'a pas cédé à ces influences déprimantes. D'un clair regard, il a vu le monde et la vie comme ils sont, imparfaits assurément et souvent médiocres, mais susceptibles d'être améliorés par le travail quotidien. Ni optimiste, encore moins pessimiste, on peut dire qu'il est plutôt mélioriste.

Voyons une seconde question. M. Jullian, comme Fustel de Coulanges, ne s'est pas occupé seulement de

Rome et de la Gaule, mais aussi du Moyen Age. Que pense-t-il de cette période de notre histoire ? Comment, selon lui, s'est fait le passage du monde antique au monde médiéval ? Y a-t-il eu coupure et à quel moment ?

L'opinion traditionnelle est qu'il s'est produit alors une catastrophe où a sombré la civilisation gallo-romaine et qui a été suivie d'une longue période de misère et de stagnation. Mais les écrits des contemporains sont muets, ou à peu près, sur l'événement, ce qui ne permet pas de lui donner une date certaine. Cette carence des témoignages a même amené de bons historiens à contester la réalité de la catastrophe, à soutenir que les Barbares n'ont pénétré dans l'Empire que peu à peu, par infiltration, et à croire qu'en définitive le monde antique a péri spontanément, par suite d'une désagrégation intérieure.

M. Jullian a fait la lumière complète sur cette question et il a établi, nous verrons tout à l'heure comment, que l'opinion traditionnelle était la vraie.

Voyons, d'abord, comment il raconte les faits.

Pendant trois siècles, dit-il, le rempart qu'était l'armée de la Gaule fut inviolable le long du fossé du Rhin. Mais il en résulta pour les gens de l'intérieur un excès de confiance. Autour des villes anciennes, les murailles des enceintes tombèrent en ruines, et les villes neuves s'élevèrent sans forteresse pour les défendre. Aucun château fort, aucune garnison ne surveillait les routes et les campagnes. L'on disait déjà tout haut que la paix romaine allait supprimer pour toujours les guerres et les armées.

C'était comme la vague de pacifisme que nous avons toujours vu précéder les grandes guerres.

Une effroyable réalité répondit à ce rêve ; et je ne crois pas que même après Charlemagne, même avant Clovis, même avant Jeanne d'Arc et Henri IV, la France ait subi une catastrophe pareille à celle qui mit fin à la prospérité des temps impériaux.

Un jour, en l'an 276 de notre ère, l'armée du Rhin absorbée par les guerres civiles, et d'ailleurs devenue fort médiocre, laissa

passer les Barbares, des bandes germaniques parmi lesquelles figuraient des Alamans. Et alors, personne n'ayant rien prévu pour les arrêter, ils furent maîtres en Gaule comme des perceurs de murailles dans une maison abandonnée.

Du Rhin aux Pyrénées, les villes, les villages et les villas flambèrent dans un immense incendie, les hommes périrent par milliers, les cultures furent ruinées pour des siècles ; et des belles choses et des années heureuses qui avaient été l'œuvre de la paix romaine, il ne resta que des ruines et de vagues souvenirs.

Le pillage et l'incendie s'étendirent à toutes les grandes villes de la Gaule. L'*Histoire Auguste* nous en donne le nombre, une soixantaine : *sexaginta per Gallias nobilissimas civitates.* Des merveilles qu'elles renfermaient, thermes, forums, basiliques, sanctuaires et théâtres, il ne resta que des pans de murs enfumés. Pour se représenter l'aspect de cet amoncellement de débris calcinés, il faut se rappeler le spectacle des ruines de Lens ou d'Albert, après la dernière guerre.

Les envahisseurs se dissipèrent et, en quelque sorte, fondirent sans laisser de traces, ce qui contribua à effacer le souvenir des événements de 276.

Voyons ce qui eut lieu après 276, en prenant pour exemple Bordeaux. Les choses se passèrent de la même manière dans les autres villes.

Les Barbares chassés, on avait à reconstruire Bordeaux : on en fit une ville forte. Un nouveau Bordeaux s'éleva. La cité se resserra, se fit plus petite, la population se tassa. Pour mieux se défendre, elle se replia sur elle-même. On entoura de remparts la ville nouvelle. L'emplacement de ces remparts se reconnaît aujourd'hui avec la plus grande facilité. On les construisit avec les ruines des édifices détruits ; c'est un amoncellement chaotique de pierres énormes, de fragments de frises de colonnes, de chapiteaux, d'autels, de tombeaux, de bas-reliefs et de statues. Tout cela est entassé pêle-mêle, tient par son seul poids. Aucun ordre ne se présente dans la disposition des matériaux, aucun ciment ne les rejoint. Si nous connaissons si bien le Bordeaux des trois premiers siècles de notre ère, c'est grâce à ces ruines, trouvées dans la muraille; elle a été l'arsenal unique de nos

connaissances sur cette époque. Avec cet amalgame incohérent de débris, de blocage et de briques, les habitants ont fait une muraille compacte d'une incroyable force de résistance. Elle a abrité Bordeaux jusqu'au XIIe siècle. Cette muraille fut achevée vers l'an 300.

Il faut lire dans l'*Histoire de la Gaule* quelles furent les conséquences de ce tragique événement de 276. Elles sont immenses : dépopulation, arrêt du travail, jacquerie, substitution aux pouvoirs publics, entièrement désorganisés, de l'Eglise, seule restée debout. La Gaule se reconstitua très lentement, très péniblement, par ses seules forces. A cause de la faiblesse des moyens matériels d'alors, ce travail n'exigea pas moins de sept siècles : les sept siècles de torpeur et de ténèbres très réelles du Moyen Age.

On peut se demander si, comme on l'a souvent répété, les Barbares n'apportèrent pas dans cette restauration quelques éléments nouveaux de civilisation. La réponse à faire est négative. Ils n'y contribuèrent que par leur main-d'œuvre sous direction gallo-romaine. En somme, ce que les Barbares ont apporté en Gaule, c'est surtout de la barbarie.

On voit combien cette manière nouvelle de concevoir le Moyen Age jette de lumière sur toute une vaste portion de notre histoire. Si M. Jullian a pu l'élaborer, c'est parce qu'il est, comme nous l'avons dit, un historien de plein air. Il ne s'est pas contenté d'étudier les textes ; il est allé inspecter les ruines. Les débris exhumés des enceintes bâties après 276 sont tous, d'après leurs inscriptions, antérieurs à cette date ; aucun ne lui est postérieur. Ils donnent donc la date de la catastrophe. Par leurs traces de feu ils nous révèlent l'incendie. Les textes étaient muets, les monuments ont parlé et ce sont eux qui ont permis de comprendre les textes.

Examinons brièvement une troisième et dernière question, qui tient grandement au cœur de M. Jullian :

la valeur respective des patries et des empires. Son opinion sur ce point, qu'il a exposée à maintes reprises, et qui court, comme un fil rouge, à travers tous ses écrits, est que, autant la patrie est une bonne chose, autant l'empire en est une mauvaise (1).

La patrie, c'est la nation gouvernée par l'Etat national. Elle a des frontières nettement tracées, qu'elle n'aspire pas à franchir en armes, pour aller piller chez le voisin, un territoire auquel elle est attachée par mille liens, un sol qu'on cultive, qu'on aime, qui porte les autels, les foyers et les tombeaux, et dont les aspects se traduisent dans les âmes par des sentiments ou des rêves.

L'empire, au contraire, c'est la bande de proie organisée pour l'expansion tentaculaire et pour la conquête, que ce soit par un homme ou par un peuple, par un homme qui veut être un chef plus célèbre que les autres chefs, par un peuple qui veut être plus puissant que les autres peuples. L'impérialisme a pour cause l'orgueil et la cupidité, pour moyens la violence et la ruse. La patrie développe l'originalité et la valeur de l'individu ; les empires l'abaissent et le stérilisent. Les patries, produits naturels de l'évolution humaine, sont indestructibles ; elles renaissent quand on les croyait mortes. Les empires, au contraire, sont choses artificielles et fragiles, vouées à une prompte disparition.

Le patriotisme est sain et moral, c'est une vertu ; l'impérialisme est criminel.

Oh ! ce mot d'empire universel, maudits soient les chefs et les poètes qui l'ont paré de la splendeur de la victoire et de la forme de l'idéal ! Ils ont apporté aux générations humaines des meurtrissures dont elles ne peuvent plus guérir. Par ce mot d'empire, ils ont transformé la convoitise en devoir, l'orgueil en mérite, la force en idole. Organiser, pacifier, sanctifier, ces termes grandioses et généreux que dégorgent les faiseurs d'empires, ne sont que hâbleries et duperies à l'usage des complices, des victimes et des imbéciles. La réalité qui se cache sous ces prétextes

(1) Voir *Questions d'Empires*. Éditions de la *Revue Bleue*, 1923.

n'est que le vice en ses différents aspects : l'égoïsme de la gloire et de l'ambition, la cruauté du pillage et de la conquête, la puissance par la force et le vol par le meurtre. Par quel droit naturel, par quelle délégation divine, je le demande, un homme peut-il se dire le roi des rois, un peuple peut-il se croire le maître des peuples ? Au nom de quel principe veut-on organiser toutes les nations en un seul État ? La plus petite patrie a, pour vivre libre, des titres égaux à ceux de la plus grande.

M. Jullian croit d'une conviction profonde qu'il y a une morale pour les peuples comme pour les individus. Nous renvoyons à ses divers ouvrages le lecteur désireux de savoir comment il en applique les principes aux faiseurs d'Empire. Il y trouvera des jugements sévères sur les empereurs romains, sur Charlemagne, sur Charles-Quint, sur l'Empire allemand.

M. Jullian pense que l'impérialisme germanique existe indépendamment du militarisme prussien.

Je doute, dit-il, que le régime démocratique de l'Allemagne mette fin à cet impérialisme. Il remplacera les Hohenzollern héréditaires par Stinnes ou par Scheidemann ; l'âme des chefs et des sujets n'aura pas changé. La démocratie ne fit perdre à l'ancienne Rome ni la discipline de ses légions ni l'âpreté de ses manieurs d'argent. Je répète que j'aurai peur pour la France et pour le monde tant qu'il y aura une unité allemande.

IV

LE TALENT

Le talent de M. Jullian est formé des plus riches dons naturels développés et mûris par une vie de réflexion et de travail.

Il a le savoir. Il n'ignore rien de ce qu'on peut apprendre par les livres ; et le champ de ses lectures s'étend bien au delà du domaine de l'antiquité classique et de notre histoire nationale.

Il a une curiosité toujours en éveil. Tout l'intéresse, les découvertes de l'archéologie ou de la linguistique,

les inventions les plus modernes, les événements de la vie politique ou sociale, même les plus humbles faits divers que racontent les journaux. Dans les plus petites choses, il sait voir les plus grandes ; dans les plus récentes il découvre le secret des plus anciennes.

Il a une imagination féconde et toujours en travail qui, par des rapprochements inattendus, par des inductions hardies, lui permet d'utiliser les données du présent pour reconstruire le passé.

Il a une intelligence très vive qui lui fait tout comprendre et un jugement très sûr qui le met en garde contre les hypothèses téméraires.

Il a ce sens de la vie et cette puissance d'évocation qui appartiennent aux poètes.

Voyez par exemple, comment il nous peint les seigneurs gaulois.

En relisant les textes qui nous parlent d'eux, je crois, dit-il, entendre les frères Tharaud parlant des seigneurs de l'Atlas ou Léon Gautier parlant des preux de Charlemagne.

Par son physique, ses manières d'être, sa vie sociale, son caractère même, le Gaulois annonce un homme des temps modernes.

Au physique, son costume tient à la fois du nôtre et de celui de l'Oriental. Il porte d'amples pantalons, une tunique serrée par une ceinture, un manteau ou flottant sur l'épaule ou encadrant le buste et fermé sur la poitrine. Bottines, souliers, chaussons ou espadrilles, chapeaux de feutre ou turbans, capuchons ou cache-nez, il use de cela aussi bien que nous. Mais ce qu'il aime et ce qui nous manquera depuis la fin de notre noblesse de cour, ce sont les vêtements de couleur vive ou bariolée, où se heurtent l'écarlate, le vert ou le jaune, et sur lesquels brillent les ors de la ceinture, des armes et du collier : et l'on songe malgré soi à des marquis de Versailles et non pas à ces Romains uniformément drapés dans des toges blanches et monotones.

A la différence du Romain, qui ne prend l'épée que pour les jours de bataille, le Gaulois ne sort pas de sa demeure sans avoir le glaive à son côté, ce glaive qui est la preuve de sa liberté et son insigne d'homme. Aux heures des parades militaires, il se couvre d'un casque orné de cornes monstrueuses, d'un mufle de bête ou d'un fétiche mystérieux, et, monté sur un cheval paré comme

lui, brandissant de la main la grande épée de taille, déployant les éclats des couleurs qui le revêtent, faisant faire à sa monture les voltiges d'une fantasia savante, c'est, parmi les êtres d'aujourd'hui, le cavalier de l'Islam qu'il nous semble reconnaître.

Mais si je regarde sa vie morale, je suis tenté de croire que notre société féodale se prépare. Ce cavalier gaulois est déjà un chevalier, ce guerrier est déjà un seigneur. Quand il ne marche pas avec son roi dans les sentiers de la guerre, il vit dans ses domaines, soit en un donjon campé sur une montagne aux flancs abrupts, soit en une vaste ferme à l'orée d'une forêt giboyeuse. Ce sont alors les bruyantes journées de chasse au sanglier ou au cerf, à la suite de ces meutes de chiens gaulois qui n'avaient point leurs pareils pour la quête, la poursuite ou l'arrêt ; c'étaient ensuite d'interminables festins au milieu de la grande salle, éclairée par les flambeaux de résine, chauffée par les troncs d'arbre brûlant dans l'immense cheminée, le maître trônant à la place d'honneur, entouré d'une assemblée de parents, d'amis, d'hôtes, de clients et de parasites, flanqué de serviteurs innombrables qui ressemblent à des gardes du corps.

Voulez-vous voir comment M. Jullian transporte ce don de vie dans l'analyse d'un document littéraire, dans la psychologie, lisez ce portrait du Roland de la *Chanson*.

Roland est gai comme tout bon Français. Il rit dans la bataille et il sait trouver le mot d'esprit. Quand il frappe un adversaire, il ne manque pas de lui dire, comme un poilu de nos tranchées : « Tu vas savoir le nom de mon épée. »

Roland est colère : il s'emporte contre ses amis, il jure et il frappe du poing. C'est un homme de première impression.

Roland est mobile : il oublie aussitôt sa colère, il pleure, il pardonne et il demande pardon. C'est une âme prise en pleine humanité.

Roland est bavard comme tout bon Français. Il discourt sans fin, il frappe, mais il veut aussi être écouté. Sa langue est aussi prompte que son épée. C'est un Gaulois, de ceux qui aimaient la rhétorique comme une bataille.

Cela ne l'empêche pas d'avoir la plus belle âme qui soit. Il est brave, il est loyal, il est fidèle, il croit en Dieu, il meurt comme un saint. Et les anges accourent bien vite, sur le rocher de Roncevaux où il vient de mourir, pour emporter son âme en paradis. C'est un saint de Dieu, complètement, absolument, mais un

saint de Dieu qui a quelques petits travers de Français,quelques charmantes qualités de France.

M. Jullian ne serait pas de son pays s'il n'égayait de temps en temps les choses sérieuses par quelques saillies. A son cours on s'instruit,mais on sourit aussi à l'occasion. Un jour que, traitant des noms de rues, il se plaignait qu'on remplaçât trop souvent leurs vieilles dénominations historiques par des noms nouveaux que le vulgaire comprend mal et déforme vite, il donnait des exemples. Il citait la rue Dupuytren, qui sera bientôt, disait-il, la rue du Pétrin, et la rue Vercingétorix qui est déjà devenue, dans le quartier, la rue des Vingt-cinq Liquoristes. Voyez aussi comment, dans la même note comique, il persifle la manie des Allemands toujours prêts à annexer ce qu'ils trouvent à leur convenance, dans le passé aussi bien que dans le présent.

Notre cher poète Ausone fit jadis le voyage de Trèves et de la Moselle. Trèves était alors gauloise et la Moselle l'était aussi sur ses deux rives. Ausone les chante en vers charmants. Mais Trèves est devenue allemande, la Moselle l'est devenue en partie. Et alors pour ce motif, conquérants à rebours, les savants allemands ont inséré les œuvres d'Ausone le Bordelais parmi les monuments de l'histoire de la Germanie. Et ç'a été une manière pour eux de soutirer du vin de Bordeaux.

M. Jullian a le don de l'expression, il a le style. Veut-il nous parler de la transformation par laquelle le latin est devenu le français, il nous dira que « le latin, concis, ramassé, nerveux, rapide comme un javelot de légionnaire, est devenu chez nous une langue aimable, limpide, éprise des finesses de l'analyse, riche en articulations, coulant en détours et détails variés sans jamais perdre le fil de la clarté, toute pareille à nos fontaines de France ». Chez lui on ne compte pas ces réussites. On en recueillerait à chaque pas, comme des coquilles sur le rivage.

Nous n'avons parlé que de M. Jullian écrivain, mais il faut se garder d'oublier qu'il a aussi le don de la parole.

Des causeries familières dont nous parlions au début de cette étude, il s'élève sans effort, quand les circonstances l'exigent, à l'éloquence la plus haute, la plus chaude, la plus communicative. Pour s'en convaincre, il faudrait l'entendre, mais il suffit de relire ses *Discours de Guerre*.

Il est temps de résumer notre opinion sur M. Jullian historien. On trouve chez lui, harmonieusement fondues comme un airain de Corinthe dans une nature vibrante de méridional très intelligent et parfait honnête homme, l'érudition de Tillemont, l'imagination de Michelet (mais d'un Michelet de tout repos) et la rectitude de jugement de Fustel de Coulanges. Son œuvre, belle et bienfaisante, lui assure une place parmi nos très grands historiens.

V

CONCLUSION

Concluons en marquant la place de l'enseignement de M. Jullian dans notre tradition historique.

La fonction de faire l'histoire et de l'enseigner est une des plus essentielles dans toute nation policée. Sur notre terre de France, aussi haut qu'on puisse remonter, on constate que cette fonction a toujours trouvé un organe approprié pour la remplir. La noble mission de l'historien n'y a jamais été en carence.

Au temps de la civilisation gauloise, elle était réservée aux druides. Plus de dix siècles avant l'ère chrétienne, la Gaule était divisée en cinq cents tribus environ, correspondant aux *pagi* gallo-romains et à nos « pays » actuels. A la tête de chacune de ces circonscriptions était un roi, investi du pouvoir temporel, et un druide, revêtu du pouvoir spirituel. Ces druides, qu'il ne faut pas se représenter comme des prêtres ou des moines, mais comme des gentilshommes pieux, du même type

que le *pius Æneas*, de Virgile, avaient, entre autres missions, celle d'instruire la jeunesse.

Dans cette Gaule d'autrefois, mille ans avant notre ère, on trouvait déjà ce qu'on chercherait vainement à Athènes ou à Rome, et qu'on ne rencontre que dans les Etats modernes, un système d'éducation publique ayant un caractère moral et national.

Les jeunes gens se groupaient autour du druide dans quelque lieu consacré, près d'une fontaine, au pied d'une colline inspirée, dans la clairière d'une forêt, ou à l'ombre de quelque abri sous roche.C'est là que se distribuait l'enseignement et à défaut de l'écriture, que les Gaulois se refusaient à employer, il se donnait par la parole qui prononce, par l'attention qui écoute, par la mémoire qui retient, c'est-à-dire par cette chaîne d'influences secrètes qui va de la pensée du maître à la pensée du disciple. La sainteté du lieu ajoutait à la valeur durable du précepte ou du récit, que le rythme poétique aidait à fixer dans le souvenir.

Les druides avaient composé des poèmes didactiques où l'histoire de la nature était retracée depuis la genèse jusqu'à l'apocalypse, partant du chaos d'où sortit le monde,pour finir à sa destruction par l'eau ou le feu. Ils eurent aussi des poèmes épiques où étaient racontés les faits et gestes de leur nation.

Ils enseignaient à leurs élèves ce qu'était la patrie gauloise. Cette patrie était bien, au point de vue territorial, la même que la patrie française d'aujourd'hui. En effet, les druides de la Gaule entière se réunissaient tous les ans en assemblée plénière, dans un lieu consacré, près de la Loire, probablement quelque mystérieuse clairière de la forêt d'Orléans. Ce lieu, nous apprend César, était considéré comme le milieu de toute la Gaule, « *regio totius Galliæ media habetur* ».

Au coude d'Orléans convergeaient les routes venues des régions les plus lointaines, des caps de l'Armorique, de l'estuaire de

la Gironde, des sommets cévenols, des forêts ardennaises. Le centre géographique de la contrée devient, chez ces hommes à l'imagination concrète et expressive, le foyer de la société celtique. Autour de cet ombilic divin, le clergé druidique apparaissait comme l'incarnation vivante et sacrée de toutes les tribus. — Ces hommes réunis sont tout ensemble les ancêtres et les précurseurs de notre fraternité nationale, leur domaine est bien la France, les frontières de ce domaine sont bien les nôtres, le Rhin, les deux mers et les hautes montagnes, et son centre religieux est sur ce terroir d'Orléans où se sont décidés si souvent les destins de notre patrie.

En enseignant l'histoire de la Gaule, les druides enseignaient les premiers chapitres de l'histoire de France.

Descendons le cours des temps et arrêtons-nous encore une fois au temps du roi Robert, aux alentours de l'an 1000. Notre pays a changé de nom. Il s'appelle maintenant la France, mais sous cette dénomination, on entend toujours l'ancienne Gaule avec ses vieilles limites naturelles, ses circonscriptions gallo-romaines conservées sous le nom de diocèses, son unité, ses voisinages barbares. Nous en avons la preuve par l'enseignement qui se donnait alors à des milliers d'élèves venus de tous les coins du pays, dans les écoles des cathédrales et des monastères, sous les vieilles voûtes romanes, par Abbon et Aimoin à Fleury-sur-Loire, par Fulbert à Chartres, par Gerbert à Reims. Nous avons conservé les manuels, écrits en latin, de ces cours d'histoire et de géographie de notre pays. Nous y voyons qu'alors France ou Gaule, c'est la même chose.

C'est le mot, c'est le nom d'une figure qui vit et respire depuis des siècles, dans un cadre toujours pareil. C'est l'appellation de la terre que l'aigle d'Aix-la-Chapelle défend contre les Barbares d'Outre-Rhin, que la croix de Charlemagne à Roncevaux protège contre les païens d'Espagne, que saint Michel, du bout de son île solitaire, abrite contre les périls de la mer. Gaule et France, il y a dans ces deux mots, pour les écoliers qui les apprennent comme pour les maîtres qui les leur enseignent, un millénaire de faits anciens, il y a les Gaulois jadis si braves et si supé-

rieurs aux Germains en justice et en franchise, il y a les Romains bâtisseurs de grandes villes, les Francs venus, croyait-on, des rivages de Troie pour chasser les Alamans, saint Martin, sa tombe et ses miracles, qui ont fait de la Gaule une patrie chrétienne, Charles Martel et Charlemagne, vicaires de Dieu contre une nouvelle barbarie. Voilà tout ce que renfermait pour les hommes de l'an mille ce mot respecté de Gaule. Voilà ce que ce mot a transmis à celui de France.

Au temps du roi Robert, on continuait donc à enseigner l'histoire et voilà dans quel esprit national on l'enseignait.

Descendons encore un millier d'années. Nous sommes à Paris, rue Saint-Jacques. Cette rue Saint-Jacques a vu passer pendant sept siècles les troupes bruyantes et joyeuses des étudiants de l'Université de Paris ; elle a vu aussi les longues processions des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle ; elle a entendu le bruissement des épées de Charlemagne et de Roland, revenant d'Aix-la-Chapelle ou partant pour Roncevaux ; elle a connu Vercingétorix et César, elle a senti sur elle

Le piétinement sourd des légions en marche.

Sous le pavé moderne, vous avez les pierres de Philippe-Auguste et les dalles romaines, et sous les dalles romaines vous pourriez trouver la trace du sentier gaulois ou ligure sillonné par les caravanes des fondeurs de bronze ou des porteurs de silex (1). Nous sommes, en 1918, au Collège de France, fondé par François Ier, père des Lettres. Mais le temps n'est pas propice aux études paisibles. Une fois de plus, les Barbares ont franchi le Rhin. L'Allemagne, en violation d'un pacte solennel, au bas duquel elle avait apposé sa signature, a, il y a quatre ans, envahi la Belgique. Les flots des Germains, dans leurs ternes uniformes gris, se précipitent le long du cours de l'Oise et menacent d'envahir

(1) Ces détails sur la rue Saint-Jacques sont empruntés à M. Jullian.

Paris qu'ils serrent de près. Les obus de la Bertha, éclatant avec un bruit sinistre, viennent fracasser le pavé de la rue Saint-Jacques, qui est dans l'axe du tir.

M. Jullian est dans sa chaire. Il fait, avec régularité et avec calme, son cours, comme d'habitude. Il traite, cette année là, deux sujets: la formation de l'unité celtique et les sources historiques du poème de *Miréio*, de Mistral. Par sa bouche, c'est la voix de l'histoire nationale qui continue à se faire entendre comme au temps lointain des druides et des écolâtres du Moyen Age. Il est leur successeur. Il perpétue et rajeunit leur tradition. Au même peuple, abrité par les mêmes frontières, celles des deux mers, des montagnes et du Rhin, il redit les mêmes annales.

A la rentrée de décembre 1918, l'armistice avait été signé et M. Jullian s'exprimait en ces termes :

> Lentement, sans arrêt, le soleil des patries victorieuses est monté à l'horizon de France. Après l'aube que nous avons saluée au matin de la Gaule, le voici aujourd'hui au plein midi de l'histoire. Nous aurons donc vu l'heure promise, préparée par notre passé, espérée par notre foi. Rendons-nous dignes de ce bonheur en apportant à notre pays chaque jour plus d'amour et chaque jour plus d'efforts. La victoire des armes est venue ; mais la bataille du travail doit continuer. Nous, les vieillards, consacrons nos dernières forces à enseigner la France ; vous,les jeunes gens, labourez joyeusement la terre maternelle. Tous ensemble, plus que jamais, vivons notre vie de patrie.

Que pourrions-nous ajouter ? Nous préférons laisser le lecteur sur cette dernière citation.

LUCIEN DE SAINTE-CROIX.

LETTRES
DE
MALLARMÉ A MISTRAL

—

En 1911, comme je me trouvais habiter Avignon, il me vint à l'esprit d'entreprendre quelques recherches sur les séjours de Mallarmé en cette région et c'est ce qui me conduisit à publier ici même un article sur *Mallarmé universitaire* (1er octobre 1912). Pendant que je préparais ce travail, Mistral voulut bien me faire l'honneur de mettre à ma disposition un certain nombre de lettres que l'auteur d'*Un Coup de dés* lui avait adressées ; mais, en 1912, la famille de Mallarmé, sollicitée par moi, estima qu'une pareille publication était prématurée. Depuis lors, bien des années et bien des événements se sont déroulés. On a commémoré récemment le vingt-cinquième anniversaire de la mort du poète et M. le Docteur Bonniot a bien voulu m'autoriser, à part quelques courts billets d'ailleurs dénués de tout intérêt au point de vue littéraire, à reproduire ici la liasse de lettres qu'en 1911 Mistral m'avait confiées (les originaux des lettres doivent aujourd'hui se trouver, je crois, dans les Archives du Museon Arlaten).

La publication de cette correspondance complètera heureusement la publication des Lettres à Aubanel que M. André Thérive a, le 1er novembre dernier, données à la *Revue Universelle*. Les Lettres à Mistral permettront de mieux saisir le grand intérêt que Mallarmé, pendant son séjour en Provence, a pris au mouvement félibréen.

Mallarmé était pourtant, — et j'ai déjà eu l'occasion de le montrer en 1913, dans une notule de la revue provençale *le Feu* sur *Mallarmé et la Provence* (1), — un des esprits les moins méditerranéens qui aient été. Septentrional, il le fut de toutes ses fibres. M. Thibaudet, dans sa magistrale étude sur la *Poésie de Mal-*

(1) On m'excusera si j'y reprends ici quelques lignes.

larmé semble penser que ce fut surtout pendant son passage à Londres avant 1864 que Mallarmé s'était fait une âme du Nord. Je ne le crois pas : né à Paris, il était d'origine bourguignonne et lorraine ; il se connaissait même des ancêtres hollandais ; un séjour parmi les brouillards de Londres, un mariage avec une institutrice allemande l'avaient tout juste confirmé dans son septentrionalisme. Ajoutons encore à cela une santé délicate, le souci parfois aigu de l'existence matérielle, la nécessité d'exercer un métier abhorré et nous comprendrons mieux l'emprise qu'avait jetée sur lui ce « spleen », cet « Ennui » dont il a parlé si souvent et avec une sorte d'amertume amoureuse.

M. Thibaudet a très bien noté ce qu'il y avait de septentrional dans son goût de l'intimité, du coin du feu et des chambres bien calfeutrées, comme on en trouve aux pays où le froid est un visiteur attendu, à dates régulières ; son amitié aussi pour l'ombre qui se joue sur les meubles du petit salon où étincelle la « fulgurante console ». C'est encore à son tempérament septentrional qu'il faudrait, je crois, rattacher, outre sa défiance à l'égard de l'éloquence, sa répulsion pour les bruits de la rue et les paroles trop sonores : « Je suis le malade des bruits, — a-t-il écrit, — et m'étonne que presque tout le monde répugne aux odeurs mauvaises, non au cri. » Il fut choqué quand un employé de chemin de fer « faussa ce nom connu pour déployer la continuité de cimes tard évanouies, Fontainebleau ».

Aima-t-il le Midi quand les hasards de la vie le transportèrent en Provence ? Ne l'aima-t-il pas ? Je crois que Mallarmé était un être trop complexe pour que l'on puisse répondre brutalement à pareille question. Il se peut que l'air méridional ait été profitable à son organisme débilité et qu'il lui en ait gardé une certaine reconnaissance. Avec sympathie, il parle du soleil à Mistral, mais n'est-ce point par une délicate attention à l'égard de celui que le soleil a fait chanter ? Toujours est-il que le soleil cru de la Provence ne pénètre point dans l'œuvre mallarméenne, toute blanche du givre et des frimas de l'hiver. Si j'en crois les souvenirs de M. Seignobos, Mallarmé habitait Tournon quand parurent dans le *Parnasse Contemporain* ses imprécations contre *l'Azur*, contre le ciel toujours bleu.

S'il a aimé quelque chose en Provence, c'est le Rhône et non point pour ce qu'il avait de méridional, mais parce que c'était

un fleuve et que toujours il eut de l'amour pour les rivières et pour les fleuves. Mais la Provence, par ce qu'elle a de réel, de vivant, par ce qu'elle contient de beauté précise devait au fond froisser la sensibilité du poète qui s'essayait à nier le monde extérieur. Je crois que, véritablement, il ne l'a aimée qu'à travers ses poètes s'interposant entre elle et lui comme de magnifiques écrans tamisant un peu sa lumière.

§

C'est pendant son séjour à Tournon, comme professeur d'anglais (de 1863 à 1865), que, par l'intermédiaire d'Emmanuel des Essarts, professeur alors au Lycée d'Avignon, Mallarmé fit la connaissance d'abord d'Aubanel puis de Mistral. L'époque où, pour la première fois, il rencontra Mistral, vraisemblablement au cours d'un voyage en Avignon, est précisée assez exactement par une des lettres à Aubanel qu'a publiées M. Thérive. Dans cette lettre, datée du 3 août 1864, nous lisons en effet : « Je vous remercie de grand cœur de votre charmante invitation !... Pour aujourd'hui, permettez-moi de vous annoncer seulement mon arrivee. J'ai le cerveau trop malade pour vous en dire plus long... Si vous écrivez à Mistral, dites-lui bien que c'est beaucoup pour le connaître que je viens et qu'il ne manque pas au rendez-vous. »

La première lettre que Mistral eût conservée de Mallarmé date du 30 décembre de la même année. Mistral était déjà en pleine gloire. En 1861, sa *Mireille* qui datait de 1859 avait été couronnée par l'Académie ; Gounod peu après en avait fait le sujet de son opéra. En 1863, à trente-trois ans, Mistral avait reçu la Légion d'honneur. Le poème de Mistral dont il est parlé dans la lettre est certainement le *Calendal* qui devait paraître en 1867 et dont le héros, un petit pêcheur de Cassis, réconcilie à la Sainte-Baume les divers groupes de Compagnons du Tour de France.

—

(Les mots : Stéphane Mallarmé, sont imprimés en rouge, en tête de la lettre.)

Mon cher Mistral,

Permettez-moi de profiter du nouvel an pour vous serrer la main, de bien loin, — du fond de l'Ennui. Il me semble que je garderai un peu de soleil aux doigts.

Je ne sais si l'on vous a dit que je suis le père d'une bien jolie petite fille : voici un mois déjà, et plus, que dure notre semaine de Noël.

Cette joie ne m'a pas cependant vivifié. Je suis dans une cruelle position : les choses de la vie m'apparaissent trop vaguement pour que je les aime et je ne crois vivre que lorsque je fais des vers, or je m'ennuie parce que je ne travaille pas et d'un autre côté, je ne travaille pas parce que je m'ennuie. Sortir de là !

— Mais que vous parlé-je de tout cela, à vous qui êtes l'âme épanouie en poèmes ? Causons de vous, bien plutôt. Votre grand poème de *l'ouvrier*, dont vous m'avez entretenu cet été, est-il terminé ? Parlez m'en, si vous m'écrivez.

Adieu, recevez tous mes vœux de bonne, bonne année, et puissions-nous nous revoir très tôt. En attendant,

Je vous aime,

STÉPHANE MALLARMÉ.

— J'ai là une vieille image : je vous l'envoie parce que le jour où je ne serai plus que mon ombre, et ce jour vient, elle aura une certaine valeur de bizarrerie.

Tournon-en-Ardèche, 30 décembre 1864.

—

La deuxième lettre est postérieure d'un an, presque jour pour jour ; elle est encore écrite de Tournon, mais cette fois, sur du papier demi-deuil :

Dimanche 31 décembre 1865.

Mon cher Mistral,

Voici une triste année pour moi, puisque je ne vous ai pas vu. Il en est toujours ainsi : vous ayant connu, et sachant que vous habitez un des diamants de la voie lactée, j'inventerais des ailes insensées pour vous y rejoindre: Quarante lieues nous séparent, et je ne trouve pas le moyen de vous presser la main. Laissez-moi vous promettre, j'aime les vœux qui me lient, en commençant cette nouvelle année,

que nous nous rencontrerons, n'importe comment, n'importe où. Cette heure sera divine pour moi, car alors, j'aurai lu votre poème splendide (dont l'attente me désespère), et de mon côté, je vous offrirai sans doute un des premiers exemplaires de *l'Hérodiade*, œuvre de mes nuits ravies.

Vous aviez raison, le spleen m'a presque déserté, et ma poésie s'est élevée sur ses débris, enrichie de ses teintes cruelles et solitaires, mais lumineuse. L'impuissance est vaincue, et mon âme se meut avec liberté.

Merci de votre amicale prophétie, d'elle est née, sans doute, cette Résurrection.

J'ai, de plus, des heures terrestres qui sont charmantes, près de ma jolie Geneviève qui marche seule dans une maison penchée sur ce Rhône bien aimé dont vous me recommandiez il y a un an l'influence.

Mais qu'un jour il me mène encore à Avignon, et je n'y serai pas longtemps sans aller à Maïanes vous remercier de la sympathie inconnue qui nous mêle, ce bon fleuve et moi. En effet je ne fais plus un poème sans qu'il y coule une rêverie aquatique.

J'oublie, cependant, le sujet de ma lettre, qui est de vous dire mes vœux de belle et heureuse année. Je ne les détaille pas, vous avez un cœur qui supplée à l'absence des paroles !

Recevez-les, donc,

d'un de vos meilleurs amis,

STÉPHANE MALLARMÉ.

A Tournon.

—

Voilà une lettre, n'est-il pas vrai ? qui paraît avoir été écrite dans le bonheur, s'il est jamais permis de parler de bonheur à propos de Mallarmé. Le charme du soleil avait-il agi malgré tout sur ce septentrional ? Déjà ce ton de gaîté était apparu dans une lettre à Aubanel, peu de temps avant la naissance de sa fille : « Me voici de retour en mon exil, moins triste d'abord parce que je revois ma femme après une longue absence, puis parce que nous attendons ce baby qui, dis-tu, va me faire renaître, aussi parce que je vais travailler à mon *Hérodiade*, enfin parce que

j'ai une adorable maîtresse, toute blanche et qui s'appelle Neige.

C'est une chatte de race, jolie et que j'embrasse tout le jour sur son nez rose. Elle efface mes vers avec sa queue, se promenant sur ma table pendant que j'écris. Joins à cela que je griffonne ceci au chant de bengalis que j'ai rapportés à ma femme et tu comprendras combien nous devons être heureux, en famille ou en ménagerie comme tu voudras. »

§

En 1865, une lettre de Mallarmé à Aubanel est déjà moins gaie. Il est pourtant satisfait d'avoir abandonné son ancienne maison si chaude, « pleine de cafards, — me disait M. Seignobos qui a connu là Mallarmé, et où il fallait mettre les pieds des lits dans des assiettes pleines d'eau pour empêcher les scorpions d'y monter ». La nouvelle maison était « glaciale », dit M. Seignobos, mais elle était en tous cas située sur le quai du Rhône et la vue du fleuve était pour Mallarmé une source de joie triste : « Mais ce que j'aime, c'est qu'en écartant le rideau de l'unique fenêtre, on aperçoit venir le Rhône, calme et fermé comme un fond de lac. Je vis ici, parmi la nature, et puis vois à la fois le lever et le couchant et j'assiste à l'automne, non celui des feuilles, rouge et jaune, mais brumeux, des eaux mélancoliques. Enfin, je ne crois plus être à Tournon. » D'autre part, son service était devenu plus pénible et la fatigue cérébrale l'avait repris : « Que de pages, moi qui n'écris plus que sur des demi-feuilles, les lettres me fatiguant et me vidant parfois au point de ne plus me laisser travailler. » Dans une autre lettre de décembre 1865, il dit encore à Aubanel : « Une atroce névralgie a battu à mes tempes et tordu les nerfs de mes dents pendant toutes les minutes, matinales et nocturnes, de ma semaine. Aux rares heures de répit, je me jetais en maniaque désespéré sur mon poème et ne voulais vivre pour autre chose, malgré ma fatigue et désolé du temps perdu... J'ai besoin de la plus silencieuse solitude de l'âme et d'un *oubli inconnu*, pour entendre chanter en moi certaines notes mystérieuses. »

Puis la joie revient et, en juin 1866, il pouvait écrire à Aubanel : « J'ai plus travaillé cet été que toute ma vie et je puis dire que j'ai travaillé pour toute ma vie. J'ai jeté les fondements d'une œuvre magnifique. » En juillet, il déclare qu'il vient de

« jeter le plan de son œuvre entier ». En août, il reparle encore de « mon Œuvre que j'esquisse entièrement en ce moment et qui peut être magnifique, si je vis ».

Cependant, au moment où le travail lui était presque devenu facile, des soucis matériels l'assaillaient. Son poste à Tournon était supprimé (1). Dans quel coin de la France allait-on maintenant ? Dans « quels Tournons inférieurs, s'il en est » ? Il aurait vivement désiré Avignon, « Avignon, hélas ! est inexpugnable », écrit-il. C'est au Lycée de Besançon que nous le retrouvons, en octobre 1866. De Besançon, en août 1867, il écrit une lettre désolée à Mistral dont il vient de lire le *Calendau :*

—

Besançon, août 1867.

Pardon, mon bon Mistral! je souffre cruellement du cerveau, depuis une saison, et toute lettre m'est interdite. Aux rares heures de répit, je reprenais votre beau livre, afin de me rapprocher un peu de vous avant de vous écrire, mais quand la douleur tyrannique me rappelait au mauvais rêve de ma vie, j'étais au dernier chant, et j'avais laissé passer, dans un enchantement coupable, les minutes qui vous étaient destinées, — doublement ingrat.

Aujourd'hui je profite d'une excessive fatigue, qui, par sa tension suprême, m'arrache aux tourments quotidiens, non pour vous parler de ce beau poème qui s'ouvre sur la vie de l'homme comme son décor sur la mer lointaine de Provence, mais pour vous serrer simplement la main, avec toute l'émotion que mes yeux fixes, quand je venais de vous lire, ont souvent plongée dans la rivière qui coule sous ma fenêtre vers ce Midi que vous êtes et que je regrette tant.

Tant de sensations exquises, vous me permettrez de ne pas les analyser dans cette lettre, et de les garder pour le temps, proche je l'espère, où revenant parmi le soleil, loin

(1) Il le crut tout au moins. « C'est, — dit M. Gabriel Faure, — sans doute la raison que lui donnait le proviseur, n'osant lui dire qu'on trouvait son enseignement par trop insuffisant. J'ai vu en effet sur les registres du lycée que rien ne fut changé après son départ ; son collègue d'allemand conserva son poste et on attribua le sien à un nouveau professeur d'anglais, ayant les mêmes cours et le même traitement. » (*Figaro*, 8 mars 1924.)

du noir et humide climat qui m'achèverait, je vous reverrai à Maillanes comme il y a un an.

En attendant, je vous aime et vous emporte pour un mois que je vais passer dans les sapins, afin d'incendier ces noirs solitaires de l'or bourdonnant de vos vers, plus abeilles que cigales encore. Soyez avec moi comme eux, mais, surtout, pardonnez-moi cette lettre ignare que, par honte, je voudrais dater de mon lit, dussé-je être plus gravement affecté, — et ne recevez que mon amitié.

Votre STÉPHANE.

— S'il vous reste, lors de mon passage, un exemplaire de *Mireïo*, que je rougis de n'avoir pas, je vous le volerai, cher ami.

—

En octobre 1867, le poste d'Avignon que Mallarmé avait cru inexpugnable cessait de l'être ; Mallarmé était nommé chargé de cours au Lycée d'Avignon. A l'instant où il apprit cette nouvelle, ce dut être pour lui une grande satisfaction. Des Essarts n'était plus là, mais il allait retrouver Aubanel et vivre tout près de Mistral ; il allait devenir citoyen d'une capitale qui n'est pas seulement un régal pour l'œil, mais qui est demeurée artiste et cultivée ; le Midi où un destin bienveillant le transportait était un Midi de bonne compagnie qui répugne aux violences et aux éclats de voix. « J'ai reçu hier, — dit-il à Aubanel, — la nouvelle que j'étais envoyé à Avignon, comme si l'on avait surpris le secret intime et ancien de mon rêve. Cela me vivifie. Si vous et le soleil pouvez faire le reste par votre pareille chaleur amicale, vous sauveriez du néant de bien divines œuvres, navrées d'être à moitié plongées dans le futur. Enfin, nous aurons tout le temps de parler de cela, pendant une vie entière que je rêve passer à Avignon. Où serais-je d'une façon plus exquise ? »

« Cet excellent garçon, écrit, de son côté, Aubanel à Legré, est au comble du bonheur. Il a été nommé professeur d'anglais au Lycée d'Avignon. »

Dorénavant, les lettres entre Aubanel et Mistral se feront rares, mais, comme Mistral est à Maillane, les billets entre Mistral et Mallarmé seront aussi plus fréquents. Voici un mot, écrit au

crayon, et qui doit dater de 1868 puisque Mallarmé y mentionne un passage du *Rapport* de Théophile Gautier sur le progrès des lettres françaises, passage que Mallarmé a tenté de faire reproduire dans un journal avignonnais (et il est piquant d'y voir Mallarmé essayant de donner à Mistral des leçons de stratégie littéraire) :

Avignon, Dimanche.

Mon cher ami,

Je vous envoie, avec une bonne poignée de main, la reproduction du paragraphe de Théophile Gautier qui vous est consacré.

Je l'avais fait précéder de quelques lignes au sujet de l'absence de traduction française qui, seule (selon la gracieuseté que je voulais faire à Roumanille, ou plutôt l'intention que j'avais d'éviter tout ce qui pouvait ressembler à une niche à lui faite par cette insertion), avait été cause de son omission dans le Rapport; mais je vois que Madame Bonnet, — car Monsieur Gravant n'est plus à Avignon ! — n'a pas voulu les imprimer malgré un dernier mot favorable qu'elle m'avait accordé. Elle a, je crois, quelque rancune de magasin contre Roumanille, et même pour ce qui vous concernait, il a fallu débattre quelque peu, un mot de moi, qui terminait « de l'honneur qui rejaillit de cet article sur le Félibrige » a, de même, je le vois, été coupé. Je le regrette. A l'avenir, soyez très galant, car il est bon que vous ayez une gazette qui vous soit *sympathique, en votre capitale.* D'amis *tels* vous n'en manquez pas; et celui qui veut avoir le plus de droit à ce titre, tout incrédule que vous soyez (je vous vois sourire), est

Votre : S. MALLARMÉ.

— Les respects de ma femme à votre mère.

—

Autre joli billet, sans date, encore écrit au crayon et où il s'agit cette fois d'une visite de Cazalis-Jean Lahor. Puis encore un billet, toujours sans date, mais écrit à l'encre et qui parle aussi de Cazalis :

Avignon, mercredi matin.

Mon cher Mistral,

J'apprends que vous êtes passé par Avignon, hier, sans que j'aie pu vous annoncer une apparition qui vous fera plaisir comme à moi, et je répare ce mauvais hasard. Notre ami Cazalis arrive samedi soir à Avignon, se figurant que le Château des papes appartient aux félibres et qu'ils portent de longues robes de soie avec des lyres dans la rue.— Il me prie de vous serrer la main, à l'avance, ce que je fais doublement.

Votre, S. MALLARMÉ.

— Cazalis restera quelques jours, j'ignore au juste combien, vous connaissez ce bel oiseau évasif.

— Comment va la maladie cutanée qui vous menait à Uriage ?

— Inutile de vous dire que si vous venez à Avignon pendant le séjour de Cazalis, vous arriverez droit à la maison, cher ami.

Encore votre,

STÉPH. M.

—

Avignon, 8, place Portail Mathéron,
Mardi matin.

Mon cher Mistral,

Cazalis est ici depuis samedi, comme je vous l'avais annoncé, et nous partons ensemble jeudi pour la mer. Si je n'ai pas confirmé par la nouvelle de sa venue l'espoir de ma dernière lettre, c'est que votre silence me faisait vaguement vous attendre ; je prends donc les devants ce matin, que vous apparaissiez ou non à Avignon dans la journée, parce que nous n'avons plus guère même le temps de nous entendre, et, sans vous consulter, vous prédis pour demain matin notre arrivée à Maillane.

Vous nous pardonnez cet impromptu dont vous voyez

la raison — outre celle de vous embrasser et de nous arranger quelques délicieuses heures de causerie.

Votre,

S. MALLARMÉ.

— Cazalis ne vous écrit pas lui-même, il dort et je crois que la lettre doit partir par le courrier de ce matin. — Nous arriverons et partirons à la même heure que la dernière fois.

S. M.

—

Comme, dans les lettres à Aubanel, Mallarmé avait assez vite passé au tutoiement, il en arrive aussi au tutoiement avec Mistral (et ceci peut nous guider un peu dans le classement des lettres non datées).

(Écrit sur papier demi-deuil)

Avignon, 8, Portail Mathéron.
Mardi, 28 septembre 1869.

Mon cher Ami,

Je n'ai gâté le charme d'un bon mois de vacances par le regret de n'avoir été à Maillane que parce que je comptais, attendant chaque jour mon ami Lefébure, te prier de venir passer un moment avec nous. .

J'ai maintenant un autre prétexte pour persévérer dans cette intention : tu ne peux que feuilleter le recueil de Wyse ; la première fois que tu viens à Avignon (et comme il serait bon que ce fût pendant mon temps de liberté, qui finit lundi), prends le chemin de la maison au lieu de celui de l'hôtel, et, dans la soirée, en compagnie de Roumanille et de Théodore, nous déchiffrerons les pages interdites.

— Tandis que nous parlons de Wyse, sois donc assez bon pour mettre à la poste, à sa destination, la petite saynète de Coppée, *le Passant*, laissée entre tes mains ce printemps, et, depuis aussi longtemps presque, promise à notre convalescent.

Au revoir, amitiés de mon entourage ; ma femme, en

maîtresse de maison, ose te dire qu'elle serait aise d'être prévenue de la visite : et j'ajoute en ami impatient que je le serais également.

Ton,

STÉPHANE MALLARMÉ.

—

Le « Théodore » dont parle Mallarmé est, naturellement, Aubanel. Lefébure est le poète parnassien, ami intime de Mallarmé, dont il était déjà question dans les *Lettres à Aubanel*. Quant à Wyse, c'est le Bonaparte-Wyse, petit-fils de Lucien Bonaparte, Provençal d'adoption et Mécène du Félibrige sur qui Charles-Roux a publié un ouvrage si intéressant. Pour la commodité des lecteurs qui ne sont pas familiarisés avec les lettres provençales, j'emprunte ces quelques renseignements biographiques à l'excellent manuel que M. Emile Ripert vient de donner chez Colin sur *le Félibrige* : « Un jour, pour la Noël 1859, Mistral avait vu arriver chez lui un jeune Irlandais... qui avait, en passant rue Saint-Agricol, découvert en Avignon *Mirèio* et la langue provençale; il venait saluer chez lui le grand et jeune poète. Gagné à la cause félibréenne par le génie et la bonne grâce de Mistral, William Bonaparte-Wyse, par son nom, sa grande fortune, ses hautes relations, son exemple très remarqué, devait être pour les Félibres un précieux auxiliaire ; il devait lui-même écrire deux estimables volumes de vers provençaux : *Li Parpaioun Blu* (les Papillons Bleus, 1868) et *Li Piado de la Princesso* (les traces de la Princesse, 1882) qui prouvent à quel point il avait su s'assimiler la langue et le génie de la Provence. En 1867, il réunissait en un banquet solennel à Font-Ségugne les poètes provençaux et catalans. »

CHARLES CHASSÉ.

(*A suivre.*)

LE
CHEMIN DE FER TRANSSAHARIEN

—

L'idée de relier le Soudan à l'Afrique du Nord remonte à 1826, mais c'est en 1859 qu'elle fut précisée par le commandant Hanoteau, plus tard général, commandant supérieur de Kabylie, plus connu par ses recherches sur le droit et les coutumes indigènes de l'Afrique du Nord.

Un projet dû à l'ingénieur des Ponts et Chaussées Duponchel détermina M. de Freycinet à en saisir le Parlement et à envoyer en Afrique des missions d'études dont l'une, la mission Flatters, fut massacrée en 1881.

En 1889, le général Faidherbe écrivait :

Ce n'est pas la Méditerranée, mais bien le Sahara qui sépare deux parties du monde, et cette barrière est plus sérieuse qu'une mer... Nous pensons que l'immense bassin du Niger qui sur un parcours de mille lieues arrose des pays en général fertiles, populeux et très sains, trouvera son débouché le plus avantageux vers la mer par la partie supérieure, du côté de la côte occidentale ..

... Il est vrai qu'on a proposé de le relier à l'Algérie par un chemin de fer transsaharien, mais nous croyons que sa voie du Sénégal est plus avantageuse. Un chemin de fer transsaharien de 625 lieues de longueur dont plus de 500 dans un désert sans eau se trouverait dans de bien mauvaises conditions.

Le colonel B. Desbordes, plus tard général, fut chargé de réaliser la conception de Faidherbe et, en 1883, sur les bords du Niger, à Bamako où, après trois ans de campagne et de labeur il avait fondé un poste et fait flotter le drapeau français, il disait à ses troupes :

Pendant que nous prenions possession du Soudan, le chemin

de fer qui doit relier le Sénégal au Niger commençait. Ce projet, plus encore que l'œuvre militaire dont nous étions chargés, a le privilège de susciter les moqueries et les sarcasmes... je ne crains pas d'affirmer que ce chemin de fer est nécessaire si on ne veut pas que le Soudan, aujourd'hui sous notre protectorat, ne soit un jour dévasté, brûlé, ruiné à tout jamais.

Je me garderai bien d'aborder le côté commercial de la question du chemin de fer, je sortirais des limites que je me suis imposées... mais vous avez vu de près l'esclavage, il vous a déjà soulevé le cœur de dégoût. La France républicaine peut dépenser quelques millions pour modifier cette organisation vicieuse, improductive et immorale. Alors même que nos travaux ne serviraient qu'à faire triompher cette grande idée d'humanité, avouez que nous serions largement payés de tous nos efforts et que bien peu de chemins de fer auraient un aussi beau dividende que celui qui doit relier le Sénégal au Niger.

Je me suis rappelé ces détails en lisant dans le *Mercure de France*(1), un article de M. Camille Vallaux, le distingué président de la Commission de géographie de la Ligue maritime et coloniale, et j'ai éprouvé quelque tristesse de ce que, après avoir pris ma part, il y a une quarantaine d'années, des moqueries et des sarcasmes dont parlait le général Desbordes, adressés à ceux qui, comme lui, croyaient à l'utilité du chemin de fer Thiès-Niger et travaillaient à la réalisation du tronçon Kayes-Bafoulabé, j'eusse à encourir encore aujourd'hui, comme partisan convaincu de l'utilité d'un chemin de fer transsaharien, des accusations de mégalomanie vertigineuse pour ne pas parler du reste.

Il est vrai que M. Vallaux, au point de vue commercial, pense comme pensait Faidherbe et cela me porte à croire qu'à ce point de vue il pourrait avoir raison, quoique des éléments nouveaux du problème soit survenus depuis une quarantaine d'années ; mais, comme le général Desbordes autrefois, je ne veux pas aborder la question commerciale du transsaharien, bien que, pour mon compte, moi qui ai vu les gros chalands indigènes, chargés de plusieurs tonnes

(1) Voyez *Mercure de France* n° 617.

de marchandises, circuler sur le Niger et le Bani jusqu'à Mopti et Tombouctou, qui ai eu à recruter, à nourrir, à habiller, à remonter en chevaux des troupes indigènes, compagnies de tirailleurs et escadrons de spahis, avec le bétail, les chevaux, les grains, les tissus du pays, moi qui ai maugréé parfois d'avoir à traverser indéfiniment sur les bords du Niger, en allant de Bamako à Ségou, des champs de coton dont les tiges, s'insinuant entre leurs rais, arrêtaient les roues de nos voitures et de nos affûts au point qu'il fallait que des hommes munis de serpes coupent continuellement les tiges qui formaient frein, moi qui ai eu à créer des budgets locaux dans ces régions et à faire payer les impôts en grains, en cuir de harnachement, en étoffe, en indigo, en sel, en chevaux, en bétail, en poudre ou en anneaux d'or, à défaut de monnaie d'échange d'or ou d'argent alors encore inconnue des indigènes, je sois tout à fait convaincu que le Transsaharien nous paiera, et au delà de nos peines et de nos dépenses, comme il en a déjà été du chemin de fer du Sénégal au Niger. Mais quand même M. Vallaux aurait raison au point de vue commercial, ne pourrait-on pas dire du Transsaharien à peu près ce que le général Desbordes disait du chemin de fer du Soudan : « Un Français peut-il rêver pour un chemin de fer un plus beau dividende que d'assurer la sécurité de la France contre les entreprises allemandes ? »

La France veut vivre et rester tout entière.

L'Allemagne veut la démembrer et ne le cache pas plus depuis sa défaite qu'elle ne le cachait auparavant.

L'Allemagne veut former, d'une partie du territoire de la France et de la Belgique tout entière, une base lui permettant de s'attaquer ensuite à l'Angleterre avec toute chance de la vaincre et de jouer le rôle mondial convoité par la Prusse.

La France peut-elle s'abandonner au bon vouloir et aux possibilités de concours qu'elle pourrait rencontrer chez autrui, fût-ce chez ses amis ou même ses alliés, quand c'est son existence qui est en jeu ?

Comment compenser l'infériorité de population de la France dans une nouvelle guerre que l'Allemagne veut prochaine ?

La France n'a épargné ni ses richesses, ni ses efforts, ni son sang pour répondre aux appels des populations du Soudan toujours menacées du pillage et de la servitude. Elle les a prises sous sa protection, et bientôt les intérêts communs et l'affection s'en mêlant, elle a considéré ses nouveaux sujets comme ses propres enfants, les traitant avec égard et sur le pied d'égalité avec ses autres fils, jusqu'au point de les admettre à participer à la confection de nos propres lois.

L'Afrique française est devenue partie intégrante de la France. N'est-il pas juste à notre tour de compter sur tous les Français, blancs et noirs, quand la patrie commune est en danger, et ne faut-il pas préparer à l'avance les moyens de mobilisation pour que tous se trouvent face à l'ennemi en temps utile ?

Le Conseil Supérieur de la Défense nationale a regardé le chemin de fer transsaharien à écartement normal de 1^m44 comme donnant seul le moyen de mobiliser ainsi et sûrement nos forces noires.

Si le Transsaharien est possible, ne faut-il donc pas le faire, alors même qu'on n'aurait qu'une très médiocre foi dans ses fins commerciales ?

Est-ce folie d'ailleurs de penser que, pour le Transsaharien, comme il nous est arrivé pour d'autres entreprises coloniales, d'heureuses surprises peuvent nous être réservées ? M. Vallaux ne peut-il s'être trompé dans ses prévisions pessimistes ?

On nous parle, dit-il, du charbon de Colomb-Béchar et des possibilités d'extraction charbonniere dans la Mouydir. Je n'ai confiance ni dans le charbon de Colomb-Béchar, ni dans les possibilités du Mouydir. Le Sahara n'est pas et ne sera jamais un pays houiller par des raisons très claires de géologie et de tec-

tonique ; je serais bien surpris si les géologues étaient d'un autre avis.

Bien que je connaisse Colomb-Béchar, je ne veux pas faire appel à des souvenirs personnels, mais je lis dans la *Dépêche Coloniale et Maritime* du 11 mars dernier :

La commission des Travaux Publics de la Chambre a donné son approbation à la déclaration d'utilité publique du chemin de fer de Colomb-Béchar à Kénadza .Le rapporteur de la Commission, M. Nibelle, constate à cette occasion qu'après avoir été longtemps considéré comme une région désertique d'un avenir des plus précaires, le Maroc oriental voit se produire des faits nouveaux susceptibles de modifier profondément ses destinées. Deux éléments d'ordre différent viendront contribuer à ce relèvement.

D'abord la réalisation possible et probable de divers projets, actuellement à l'étude, qui feront de la région comprise entre Bou-Arba, Figuig et Colomb-Béchar l'une des têtes de ligne du futur chemin de fer transsaharien : C'est en effet au sud de Colomb-Béchar à Kénadza que commence le désert du Sahara. La voie ferrée partant d'Oran aboutit actuellement à la station terminus de Kenadza après un parcours de 800 kilomètres. C'est le point le plus avancé atteint par le rail dans le sud de nos possessions du Nord-Africain.

Le second élément qui est venu modifier la situation économique de cette région fut la découverte de nombreux gisements métallifères. En dehors des mines de manganèse du Djébel Bou-Arba, différents gîtes de cuivre, de plomb, ont été trouvés et commencent à être exploités. Enfin, au cours de 1917, une houillère fut reconnue à Bel-Hadi qu'exploitent aujourd'hui les chemins de fer algériens de l'Etat.

Il faut donc bien tout de même avoir quelque confiance dans le charbon de Colomb-Béchar, puisqu'on l'exploite.

M. Vallaux rappelle qu'au Sahara l'atmosphère est chargée tantôt de sable, tantôt de poussières pénétrantes et subtiles à un point dont il est impossible d'avoir une idée dans toute autre zone de la planète, qu'il faudra une consommation énorme de lubréfiant et il craint qu'il n'arrive

aux roues et aux bielles du Transsaharien, ce qui arrive à certaines montres de poche qui s'arrêtent au bout de huit jours, encrassées si elles n'ont pas de fermeture hermétique.

Les chameaux luttent avec succès contre le sable, il n'est pas si sûr, dit-il, de la réussite des locomotives.

Il déclare qu'aucune voie ferrée sur le globe entier n'est exposée aux écarts thermiques et par suite aux oscillations de dilatation et de contraction que connaîtra la voie saharienne. Il est fort possible, dit-il, qu'aucun dispositif technique ne suffise à y parer et il ne donne pas comme exemple ce qui se passe sur ce chemin de fer partant d'Oran et aboutissant à Kenadza, le point le plus avancé au sud de Colomb-Béchar, où commence le désert du Sahara et qui, comme Colomb-Béchar, est déjà dans une région où se font rigoureusement sentir les inconvénients et les ennuis qui résultent des températures excessives et des ouragans de sable, ni ce qui se passe sur la ligne en désert de sable de Biskra à l'oasis de Touggourt; il cite ce qui s'est passé en France sur la ligne du Nord à Beaumont-Hamel pendant l'été brûlant de 1921 et il en conclut que la future ligne transsaharienne pourrait connaître parfois des écartements assez fantaisistes.

Ces objections ne me paraissent pas très sérieuses ni très graves et de nature à faire abandonner l'idée de construire le Transsaharien. L'accident de Beaumont-Hamel ne s'est pas généralisé pendant l'été de 1921 et il faut donc admettre qu'il a tenu à quelque chose de défectueux, tout au moins de particulier, en un seul point de la ligne. Je suis persuadé pour mon compte que si les dispositifs actuels sont insuffisants, nos ingénieurs en trouveront d'autres qui permettront la marche régulière des trains malgré les dilatations des rails et les inconvénients du sable et des poussières, dût-on y dépenser plus de lubréfiant que pour nos chemins de fer en France.

Le Transsaharien intéressant d'abord la défense de la France, c'est le Conseil supérieur de la Défense nationale

qui eut à s'en occuper. Sa Commission d'études, munie de tous les projets connus, tant du chemin de fer transsaharien que du chemin de fer transafricain émit, sur le rapport de M. Mahieu, Inspecteur général des Ponts et Chaussées, conseiller d'État, secrétaire général du ministère des Travaux Publics, un avis que le Conseil supérieur de la Défense nationale approuva. Elle proposait un tracé définitif, sauf quelques variantes sans grande importance, en pays saharien, entre lesquelles on devra choisir en cours de travaux.

Pour réduire les risques des transports maritimes d'Algérie en France et la difficulté de les protéger, le tracé part d'Oran. Il traverse le Niger à Tosaye et s'arrête à Ouagadougou au kilomètre 3.528 à compter d'Oran. La ligne, par son tracé, est aussi invulnérable que possible aux attaques pouvant provenir des territoires étrangers à l'Est et à l'Ouest ; elle a été choisie la plus courte possible par raison d'économie et, enfin, le tracé permet des prolongements ultérieurs vers l'Afrique équatoriale française.

Tout calcul fait, le prix du kilomètre reviendrait à au moins 400.000 francs y compris, par kilomètre dans le désert, 3.000 francs pour construction de conduites d'eau, et ultérieurement 35.000 francs pour électrification de la traction, y compris une somme de 80.000 francs représentant la charge des intérêts pendant la période improductive de la construction, au total 1.300 millions. Enfin, par la suite, l'établissement de la traction électrique absorberait encore 268 millions. Le Transsaharien coûterait donc en définitive et en chiffre rond 1.600 millions au prix de 1922.

A cette prévision, M. Vallaux ajoute 500 millions pour 1.000 kilomètres de voie représentant à peu près, selon lui, les raccordements du Transsaharien avec le réseau de l'Afrique occidentale française, c'est-à-dire avec les chemins de fer du Sénégal au Niger, de Konakry à Kankan, d'Abidjan à Bouaké et de Cotonou à Savé, soit au total 2.100 millions.

Une discussion minutieuse sur le prix de revient et sur l'effet du change au moment de l'exécution des travaux semble peu utile, l'impossibilité de prévoir avec précision paraissant évidente, mais il peut être important cependant de prévoir de quel ordre de grandeur sera ce prix de revient et il faudrait expliquer le bien fondé des 500 millions imputés au Transsaharien par M. Vallaux pour son raccordement avec le réseau des chemins de fer de l'Afrique occidentale française.

Cette imputation me paraît injustifiée, car, alors même qu'il ne serait pas question d'un Transsaharien, ni de la défense de la France et que le Conseil supérieur de la Défense nationale eût abondé dans la manière de voir de M. Vallaux, il n'en faudrait pas moins, M. Vallaux le déclare, prolonger un peu vers Ouagadougou les quatre lignes de pénétration partant du Sénégal, de la Guinée, de la Côte d'Ivoire et du Dahomey et les réunir par une rocade, pour que l'Afrique occidentale française dispose du magnifique réseau de communications intérieur et extérieur dont elle a besoin. Or, il est bien difficile de pouvoir comparer la longueur de la rocade qui relierait les quatre extrémités des chemins de fer de pénétration, augmentée des prolongements des quatre lignes prévus par M. Vallaux, à la longueur des prolongements qui seraient nécessaires pour que ces quatre lignes aboutissent à Ouagadougou, les prolongements de deux d'entre elles, celles du Sénégal et celle de la Guinée se soudant, avant de traverser le Bani, en une seule ligne qui, elle-même, se souderait à Bobo Dioulasso avec la ligne de la côte d'Ivoire pour atteindre ensuite Ouagadougou conformément au plan du Conseil supérieur de la Défense nationale.

La comparaison ne deviendrait possible qu'une fois la longueur des prolongements entrevus par M. Vallaux connue; mais, *a priori*, rien ne prouve que ces prolongements et ce chemin de rocade additionnés ne seraient pas égaux ou plus longs que la somme des prolongements

qui feraient converger les quatre lignes à Ouagadougou même et que par conséquent la dépense qui incomberait de toute façon à l'Afrique occidentale française ne serait pas diminuée du fait de l'aboutissement du Transsaharien et des quatre lignes de pénétration à Ouagadougou même.

D'après M. Mahieu, analysant les données officielles de la commission d'études du Conseil supérieur de la Défense nationale, 1.700 millions représentent pour le Transsaharien un maximum qui semble ne pas devoir être dépassé.

L'étude qui a été faite des travaux relatifs au chemin de fer transsaharien incite à rendre hommage aux savants, aux officiers, aux explorateurs, aux ingénieurs civils et militaires qui ont apporté de précieux documents dont la commission d'études du Conseil supérieur de la Défense nationale, instituée auprès du Président du Conseil, a pu tirer le plus grand parti. Ils ont ainsi collaboré avec les représentants des divers ministères intéressés à un projet dont le retour à l'actualité était dû aux nécessités nouvellement apparues de la Défense nationale, travail remarquable qui est désormais la base de la question du Transsaharien et dont il faut souhaiter la publication.

La traction électrique avec ligne de transport de force a paru à la Commission d'études la traction de l'avenir pour le Transsaharien ; toutefois, il a paru nécessaire qu'au début on se serve des locomotives à moteur à combustion interne consommant très peu d'eau et brûlant des huiles végétales provenant des ressources locales.

La dépense serait à partager entre l'Etat, l'Algérie et l'Afrique occidentale française.

La question du rendement économique a été particulièrement étudiée par le rapporteur.

Il ne croit pas que la concurrence maritime influe sur le rendement du Transsaharien qui est plus rapide et offre un gain de sept jours.

Le rendement financier est prévu à une recette kilométrique de 70.000 francs et, déduction faite des dépenses

d'exploitation, à 21.000 francs, compte tenu de toutes les dépenses d'établissement et d'exploitation, le déficit total annuel serait de 70 millions à répartir entre l'Etat, l'Algérie et l'Afrique occidentale française.

La Commission s'est prononcée pour le système de la concession à un groupe de concessionnaires, comme il a été fait pour le Maroc, groupe qui serait formé de préférence par la Compagnie P.-L.-M., et par celle du Midi.

C'est au vu de ces considérations et après délibération que le Conseil supérieur de la Défense nationale s'est prononcé dans sa séance du 11 juin 1923.

Il a émis l'avis que la réalisation d'une voie ferrée reliant l'Afrique du Nord à l'Afrique occidentale est une nécessité; que le projet à retenir doit aller de Ras-el-ma-Crampel, sud de Colomb-Béchar, où il se raccordera au réseau algérien, à la boucle du Niger par Tosaye ; que le point d'aboutissement sera choisi dans la région de Ouagadougou ; qu'en zone désertique le tracé devra être celui qu'a étudié la mission Nieger d'après les directives du général Laperrine ; que la ligne doit être à voie normale de 1m44 ; que la traction devra se faire par locomotive à combustion interne sans préjudice des possibilités d'électrification et qu'il y aurait lieu de provoquer la formation de Sociétés concessionnaires pour la construction et l'exploitation.

Ainsi donc le gouvernement a pris parti. Non seulement il a admis le principe de la construction du Transsaharien, mais il en a fixé les modalités et, dès que la société concessionnaire aura été agréée par le gouvernement, un projet de loi sera présenté au Parlement par les ministres intéressés.

Il faut bien conclure de tout ce qui précède que la construction du Transsaharien est parfaitement réalisable et M. Vallaux d'ailleurs ne l'a-t-il pas déclaré en donnant comme preuve le Transaustralien construit en 1917 et qui sur 1.947 kilomètres traverse un désert absolument privé d'eau courante, bien qu'il ne présente ni les mêmes écarts

diurnes de température, ni la même sécheresse de l'atmosphère que le Sahara ?

Il est vrai que jusqu'à présent, en Australie, les dépenses d'exploitation dépassent les recettes et qu'il en sera sans doute de même pour le Transsaharien, au moins pendant un certain temps, mais la France est sous la menace perpétuelle de l'Allemagne et il vaut mieux encore pour elle avoir à payer cette différence comme prime d'assurance contre la guerre que d'avoir à supporter les frais d'une guerre et d'avoir ensuite à en poursuivre le remboursement, chose qui jusqu'à présent ne lui a pas réussi.

M. Vallaux ne nie pas cette menace, car, dans un tout récent article où il parle de nos Frances lointaines et de l'impulsion donnée en Allemagne à l'étude de la géographie, il écrit :

Aujourd'hui, les Allemands battus à leur tour vont-ils renoncer à la géographie? que non! D'abord tenons pour certain que ce ne sont pas gens à renoncer à quoi que ce soit. Ensuite la géographie leur paraît encore plus nécessaire aux temps de la défaite qu'à ceux de la victoire ; car pour eux les études géographiques sont une des formes de la préparation de la revanche. Connaître l'ennemi d'abord, le battre ensuite ; connaître le bilan actuel du monde, tel que le donne la géographie prise au sens le plus large, ensuite, le conquérir.

M. Vallaux croit au péril, mais il ne croit pas que nous puissions faire venir 268.000 noirs de la Boucle du Niger en France en 15 jours, alors que nous n'en avons recruté en tout et pour tout que 163.000 en quatre années de guerre.

En 15 jours, — non. Mais en quatre ou cinq mois, nous pourrions transporter en France 500.000 soldats noirs dont fait état notre nouvelle organisation de guerre; car ce ne sont pas les hommes qui manquent en Afrique occidentale française dont la population actuelle fournirait en Europe un contingent annuel de 60.000 hommes. C'est l'organisation et les moyens de transport, et si, pendant les quatre

années de guerre, nous n'en avons eu que 163.000, c'est que nous n'avions rien prévu, rien organisé, ou à peu près rien, comparé à ce qu'il aurait fallu faire, et c'est qu'on ne s'est décidé que trop tard et seulement quand Clemenceau a pu s'en mêler.

M. Vallaux croit au péril, mais il ne croit pas qu'on puisse sortir de ce dilemme :

Nous avons la guerre avec l'Allemagne seule et alors la route de l'Atlantique est libre et nous n'avons pas besoin d'un Transsaharien ; ou nous avons la guerre contre l'Angleterre seule et alors la route est fermée, mais nous n'avons nul besoin d'un contingent de troupes noires en Europe.

Peut-on prévoir ainsi ce que seront dans quelques mois ou dans quelques années, alors que l'Allemagne se croira redevenue capable de nous faire la guerre, les dispositions politiques des diverses puissances auxquelles nous pourrons avoir à faire ? Ne vaut-il pas mieux nous tenir prêts ? ne serait-ce pas une chance de plus de trouver des alliés ?

En guerre contre l'Allemagne seule ? Peut-on en déduire que l'Atlantique sera libre pour nous ? Les Allemands ont fait des prouesses avec leurs sous-marins : que nous ménage l'avenir à ce point de vue ?

Si encore, en guerre avec l'Allemagne, nous avions l'Angleterre pour alliée, M. Vallaux aurait sans doute raison ; mais, dans des circonstances aussi graves pour nous, qui, en France, oserait compter sur l'alliance de l'Angleterre se produisant assez rapidement pour être efficace ?

En 1914, il s'est passé bien longtemps avant que les effectifs anglais en France soient suffisants, et encore bien plus longtemps pour que les troupes américaines arrivent et, en 1914, nous pouvions au moins compter sur la Russie et en avons eu une aide précieuse au début de la guerre.

La sagesse du Parlement et de l'opinion publique ?

Ils sont nombreux au Parlement ceux qui voient le danger et en apprécient toute la gravité et il n'y a pas que dans le journal *Le Temps* qu'on peut lire :

Tout le système de la sécurité de la France repose non seulement sur la défense du Rhin, mais aussi sur celle de la Méditerranée occidentale. La libre communication entre Marseille, Port-Vendres, Alger et Oran est la condition absolue de la solidité de la défense rhénane. D'Afrique devront rapidement et sûrement arriver les hommes d'Algérie, de Tunisie, du Congo, du Niger et du Centre africain. Sans liaison avec l'Algérie, il serait impossible de défendre le Rhin.

Et j'ajoute que, dans les conditions faites à notre marine, il nous sera toujours plus facile d'assurer la sécurité de nos transports d'Oran à Alger que dans l'Atlantique.

GÉNÉRAL ARCHINARD.

CRUAUTÉS ET TENDRESSES [1]

VIEILLES MŒURS COLONIALES FRANÇAISES

—

IV

UNE VIE QUI PASSE, UNE RACE QUI S'ÉTEINT

— C'est toi, mon enfant ! C'est toi, Bembo ! Et sans cesse, et toujours à la terre alors !

Bembo se retourna vers la négresse centenaire qui, le bâton à la main, se tenait, haute et rigide, sur le bord du sentier. D'un regard avide, il chercha le secret d'organisation ou de structure qui retenait et gardait la vie en ce corps de femme. Un instant, il considéra sa peau sèche collée sur son ossature résistante, ses mamelles dégonflées sous la chemise de guingan, ses oreilles aux lobes fendus par le poids trop lourd des anneaux qu'elle avait portés dans sa jeunesse.

— Pourquoi mépriser la terre, lui répondit-il, elle est notre nourrice pendant la vie et sera notre lit pendant la mort.

La centenaire soupira et s'assit au bord du champ. Son bâton, qu'elle tenait droit et distant de toute la longueur de son bras tendu, accentuait son aspect de vieille souveraine déchue, errant le sceptre en main.

Elle ne savait pas son âge. Les dates de son existence se marquaient par les événements qui avaient illustré son long voyage. Elle racontait des histoires très lointaines. Elle disait : « Il y a bien longtemps que je suis sur la terre du bon Dieu. Je ne sais pas compter comme les

(1) Voyez *Mercure de France*, n° 619.

gens qui ont appris dans les livres, mais je puis vous dire que je sens sur mes épaules une pile d'années... J'ai vu plus d'enfants venir au monde qu'il n'y a de grains de maïs dans un champ et j'en ai vu partir autant, des petits comme des grands... Moi seule, je suis restée. La mort a l'air de m'avoir oubliée... Et cependant que faisons-nous encore dans le monde ? Si nous disons : J'ai vu, on nous répond : Tu ne vois pas. Si nous disons : J'ai entendu, on nous répond encore : Tu es sourde. Si nous parlons, on dit que nous radotons. On croit que nous avons été toujours vieille. Tant pis pour ceux qui restent plus longtemps qu'il faut sur la terre !

Cependant, j'ai vu des choses, tant dans la nature que chez les hommes, que la génération présente ne verra jamais, jamais, et ni les autres non plus. De mon temps, il y avait des oiseaux, disparus aujourd'hui, des poissons qu'on entendait se plaindre sur le rivage comme les femmes dans les douleurs de l'enfantement. J'ai vu tremblements de terre sur tremblements de terre, coups de vent sur coups de vent, même celui qui emporta tout vivant M. Bon. On l'a aperçu, montant dans les airs avec son parasol ouvert, et il n'est jamais revenu...

J'ai servi au grand festin où le diable enleva M. de P... On vint lui dire à table qu'un homme tout noir le demandait. Il devint pâle, se leva et sortit. Dites-moi si vous l'avez jamais revu, et pourquoi, depuis ce jour-là, il y a dans la maison une fenêtre qui ne ferme plus.

J'ai servi au chevalier Desclieux de l'eau et des feuilles de patchouli pour se laver les mains, et je me souviens bien de ce qu'il m'a dit. Il m'a dit : Aujourd'hui, je gaspille l'eau. Mais il fut un temps, entends-tu, négrillonne, où j'aurais payé d'or la plus petite goutte de cette eau, car sache que j'ai souffert la soif pour sauver le pied de café qui est le père de tous ceux que tu vois. Voilà ce que m'a dit le défunt chevalier Desclieux. Et il est mort pauvre comme Job ! Aussi, depuis ce jour, chaque fois que

je bois une goutte de café, je prie Dieu pour le repos de l'âme du bon chevalier Desclieux.

Oui, j'ai vu beaucoup de choses ! Si la terre parlait, elle vous dirait si je mens... des choses qui resteront dans mon cœur comme dans leur tombeau, car ce n'est pas tout ce qui se fait et qui se voit qui peut se dire, et nous mourons avec beaucoup de secrets qui restent là. »

Avec son pouce, elle scellait d'une croix ses lèvres pareilles à de vieilles portes rouillées et closes sur un entassement de mystères.

— Ainsi, tu es à la terre ! Tu n'es pas fait pour la manier. Et pourquoi y es-tu ?... Tu ne réponds pas ? Tu ne veux jamais me répondre.

Elle hocha la tête et parut se recueillir, les yeux perdus. Une feuille de tabac qu'elle mâchait avec effort faisait songer à la Pythonisse qui devait mâcher ainsi sa feuille de laurier avant d'arracher son oracle de sa bouche.

— Seigneur, proféra-t-elle enfin, j'ai vu le voleur jouir pendant dix ans, vingt ans, cent ans,du bien d'autrui ; pendant dix ans, vingt ans,cent ans tirer profit de ce qui n'était pas à lui, mais j'ai vu aussi le jour où le maître, à son tour, a allongé la main et a repris son bien. Cent ans pour le voleur, un jour pour le maître !

Une grande paix domina, qu'embauma l'odeur du cannelier qu'écorçait Bembo. Dans le silence passèrent des flocons soyeux, emportant à travers l'espace la noire semence des fromagers. Retourné vers la centenaire, Bembo la regardait attentivement. Elle se leva péniblement en pesant de toutes ses forces sur son bâton :

— Adieu, mon enfant, dit-elle, tiens ton cœur.

— Où t'en vas-tu ?

— Le sais-je moi-même ?

— Va quand même, souvent, c'est quand on ne sait pas où l'on se dirige qu'on arrive au plus bel endroit.

Elle se baissa, ramassa dans l'herbe son couy, avec

lequel elle allait de plantation en plantation recevoir l'aumône d'un peu de nourriture, vieille bohême noire, sans maître, sans gîte, dînant ici, soupant là, dormant ailleurs, si vieille qu'on n'exigait d'elle que de conter sur la véranda les événements d'autrefois et l'enfance de l'impératrice créole, la petite Yeyette, qu'elle avait approchée.

Songeur, Bembo suivait du regard la vieille sibylle, la femme chargée de jours et de midis pareils qui s'éloignait dans le soleil, délabrée et désuète, incarnation de toute une époque, vieux siècle noir, lourd de chaînes et de rouille, attendant pour s'écrouler peut-être l'heure que pressentaient les cœurs.

— Cent ans pour le voleur, un jour pour le maître, répéta-t-il, et il conclut :

— C'est beaucoup pour le voleur... et bien peu pour le maître.

... Passe encore si le bien volé est de la terre. La terre reste toujours jeune et féconde. Pendant que les mains qui l'ensemencèrent tombent en poussière dans la tombe, elle germe et donne aux vivants les fleurs et les fruits que ces mains plantèrent...

Il promena un regard sur les splendeurs terrestres, les formes végétales qui émergeaient du sol et décoraient pittoresquement le paysage. Toute la somptueuse famille des sapotées étalait en son feuillage les tons métalliques de l'or, du bronze, de la rouille. Les anones crémeuses pendaient lourdement aux branches ; des fruits dorés éclataient de maturité chaude et savoureuse, tandis que, sur les troncs, les encens, les résines et les baumes coulaient fluides et pourpres ou se figeaient en larmes.

— ...Mais quand le bien volé est fragile et éphémère, quand c'est de la chair qui se flétrit, de la jeunesse qui fuit, quand c'est une femme enfin, une femme qu'on aime et dont on n'a pas joui de la beauté, de la tendresse...

Il aperçut alors Renaud qui venait,monté sur Gazelle, sa jolie bête de selle fauve et ardente :

— Que fais-tu, Bembo ? lui demanda-t-il en s'arrêtant.

— Tu le vois, j'écorce ce cannelier.

— Qui sait, c'est peut-être ton bon ange qui te place sur ma route, ce matin.

Il songea une seconde, puis proposa :

— Pourquoi n'irais-tu pas gérer la propriété que j'ai à Sainte-Lucie. C'est une jolie situation que je t'offre, Bembo, plus digne de ton intelligence et de tes capacités que toutes celles que je pourrai te donner ici et ce n'est pas une situation qu'occupe un esclave. C'est te dire que, par le fait de l'occuper, tu seras libre.

— Oui, mais elle, Zilda ?

— N'a-t-elle pas toujours vécu sans toi ? Oublie-la.

— Je ne l'oublierai jamais. Je l'aime plus que ma liberté.

— Si tu l'aimes comme tu dis, tu dois vouloir qu'elle soit heureuse. Sais-tu ce qui la rend heureuse ?... C'est d'entendre ma voix, d'être là où je suis, où je respire, c'est d'exister dans ma maison. Elle se contente, elle vit de ces riens d'amour. Aurais-tu la cruauté de les lui enlever ?

Il parlait en retenant les rênes de sa bête nerveuse. Sous son large panama, ses yeux avaient l'éclat de la mer, ces yeux passionnés, pareils à deux pierres vivantes et chaudes, sous lesquels Zilda voulait mourir d'amour.

— Mais toi-même, Bembo, parle à Zilda. Demande-lui de partir avec toi. Tu en auras bientôt l'occasion. Je sais que, demain, ma sœur t'enverra avec elle chez Boutou. Parle-lui à ton aise. Si elle consent à te suivre, j'y consentirai moi aussi.

— Sa conscience seule lui parlera, mais tu me laisseras, à moi aussi, les riens d'amour dont je vis : la voir, l'entendre, respirer le même air qu'elle...

Renaud rendit les rênes à son cheval dont le pas léger l'emporta comme un duvet dans la lumière et la brise.

Alors, le Mina apparut au milieu du sentier. La poitrine au vent, il tenait une serpe, et, selon son habitude, avait la chemise fendue sur l'épaule estampée du lys noir qui le flétrissait. Il avait surpris les paroles échangées entre le maître et Bembo, et découvert le drame intime qui se jouait entre ces deux êtres :

— Quand je dis à mes frères, s'écria-t-il, en crispant sur sa serpe ses ongles striés de rouge, levons-nous et secouons nos fers, mes frères ne répondent pas et haussent les épaules. Ils préfèrent à leur liberté l'esclavage et le déshonneur. Acceptes-tu cela, toi aussi, Bembo ?

Face à face, les deux hommes se regardèrent, tous deux pareils quoique opposés : l'un sous le joug de forces sauvages et tumultueuses qui bouillonnaient en lui et l'emportaient ; l'autre, maîtrisant ces mêmes forces, les maintenant dans l'ordre et l'harmonie, calme dans son fatalisme et sa croyance.

— Passe ton chemin, Hector. Chacun de nous a sa route ici-bas. Je fais la mienne, fais la tienne.



Le matin surprit Bembo et Zilda sur le flanc de la montagne. Ils allaient tous deux chez « le dernier des caraïbes », comme se désignait Boutou, l'Indien retiré sur les hauteurs.

Ils marchaient à travers une flore merveilleuse, frôlaient ces arbres précieux d'où l'on tirait des parfums, des boiseries, des meubles : le bois divin, le chypre, l'œuf de paon, le bois de rose noir. Ils foulaient des fleurs, des poisons, des senteurs de musc ou de camphre.

L'air était léger et mélodieux. Autour d'eux palpitait l'âme de l'Ile, son âme primitive et indienne enfuie à tout jamais des basses terres et réfugiée à l'exemple de son enfant au sein du mont ainsi qu'en son dernier asile.

Là, les lianes vivaient d'une vie puissamment animale et serpentine. Agitées d'un mouvement étrange, elles rampaient sur le sol, s'élançaient d'une branche à l'autre, se déroulaient à l'infini, déconcertant par leurs caprices.

Beaucoup de petites voiles rosées, s'en allant à la pêche du thon, couvraient la mer sur laquelle frémissaient les lueurs annonciatrices du soleil. Et tout à coup, ce fut comme si une outre crevait au-dessus du mont. La lumière tomba à flots. Toute l'île vibra, étincela, s'éveilla dans un cantique de clarté.

Des beautés surgirent : des anses, des courbes, des pitons, la pointe « Simon » où resta l'étendard du Prince d'Orange, la « Pointe des Nègres » avec son noir sommet de basalte, la « Corne de Cerf » avancée de dix kilomètres dans l'Atlantique, la baie de Fort-Royal que Duparquet avait ouverte aux vaisseaux de toutes les nations pour y passer l'hivernage. Des rochers scintillèrent. Le plus beau de tous, le « Diamant », émergea de six cents pieds sur les vagues, orgueilleux de son histoire, hier encore forteresse anglaise, contenant des batteries, des magasins de vivres, des huttes, un hôpital. De tout cela, il ne restait aujourd'hui qu'une citerne creusée à vif dans le roc pour recevoir les eaux de pluie qui préservèrent de la soif l'armée de sir Samuel Hood quand elle occupa en 1805 ce roc transformé par les travaux de l'équipage en un fort que les Anglais appelèrent le Gibraltar des Antilles. Aujourd'hui, le figuier sauvage y croissait et l'oiseau de proie bâtissait son aire à côté d'une madone aux pieds de laquelle brûlait pieusement une lampe.

Du décor et de la lumière, Zilda tirait une originale beauté. Sa chair, éclairée en dessous des lueurs pourpres de son sang, avait la saveur de ce fruit noir à pulpe laiteuse qu'aimait follement Renaud.

Bembo pensa au bras du maître, à ces bras qui dans la nuit jettent des reflets de marbre et laissent au toucher

la douceur des fleurs, ces bras auxquels il devait la disputer et la soustraire.

— Zilda, dit-il, dans la maison du maître, tu es la tentation et le danger. Ce qui n'est pas arrivé jusqu'à ce jour peut arriver demain, peut-être ce soir. Ce serait l'irréparable, le déshonneur. Tu peux éviter cette honte. Tu peux aller vivre ailleurs d'une vie qui ne serait point menacée de déchoir. Il y a tant de terres, tant d'îles où nous pourrions vivre paisibles. Regarde : en face, Sainte-Lucie ; à droite, la Dominique, et tant d'autres, plus loin, partout... Choisis celle où tu voudrais atterrir, et nous partirons sous la garde de Dieu.

Il se tut, attendant sa réponse.

C'était dans la grande solitude de la montagne. Elle était seule avec sa conscience, avec Dieu qu'il venait de nommer et qui lui parlait par la voix de ses œuvres dans ce silence et cette paix immenses. Le cœur battant, Bembo attendait.

Zilda, les yeux fermés de lassitude, secoua lentement la tête :

— Ne me parle pas de partir. Demande-moi plutôt de mourir.

— Montons, dit alors Bembo.

Après quelques pas accomplis dans le silence, et avec une ironie dans l'accent :

— La sœur du maître envoie demander à Boutou un simple pour soulager la « vieille maîtresse », observa-t-il. Peut-être le jour n'est-il pas loin où elle enverra aussi chercher le remède pour guérir le cœur brisé de la jeune maîtresse. Attendons.



Boutou connaissait, en effet, les secrets doux ou terribles de la nature tropicale. Elle fut le bouquin dans lequel il apprit à lire, à compter et à guérir. Il avait surpris sa flore dans ses manifestations les plus subtiles,

savait les fleurs qui tressaillent et s'éveillent aux rayons du soleil, sympathisent avec les ténèbres, marquent l'heure ou pressentent la pluie. Il dévoilait leurs philtres et leurs maléfices, leurs vertus salutaires ou néfastes. Les baumes que recèlent les calices, les poisons qui gisent dans les racines lui étaient familiers. Il savait les plantes qui procurent le sommeil et enchantent de mensonges la nuit des hommes, celles qui exaltent les fièvres, toutes les fièvres, assurent la vigueur, redonnent la virginité.

Les gens l'allaient visiter et lui demander comme à un saint la santé, le succès, la chance. Ceux qui lui tendaient la main la retiraient toute chaude d'un fluide puissant, d'une singulière et agissante vertu d'amour.

Boutou était un être étrange, se prêtant au bien ou au mal avec un singulier mélange de perversité et d'ingénuité.

Il était le seul resté de cette expédition caraïbe de Saint-Vincent venue mettre son arc au service des patriotes vers 1793, dans la lutte intestine des « petits blancs » contre les grands planteurs. La ville ayant refusé le concours de ces sauvages, ils s'en retournèrent chez eux. Mais Boutou demeura.

Nature bizarre, âme mélancolique et inquiète, il subit malgré lui le charme de cette civilisation qui combattit et expulsa les siens. Boutou s'attacha à cette religion qui avait libéré son âme des puissances redoutables pour la placer sous la protection d'une force harmonieuse et équitable. Il aima le Dieu de ses oppresseurs, et, pour le servir, renonça à ses idoles, ces *maboyas* tyranniques qu'il fallait toujours craindre et conjurer.

D'un mysticisme sensuel, doux lui fut de respirer l'odeur de l'encens et les cires enflammées. Il laissait flotter son âme et sa rêverie sur les psalmodies des psaumes et l'allégresse des hymnes, tressaillait en entendant les chants profonds des orgues emplir la nef d'un mugis-

sement semblable à celui des vagues. Sentir la fraîcheur des dalles sous ses pieds nus, entendre le clapotement des lèvres remuées de prières lui étaient une volupté. Tout, tout ravissait ce cœur passionné, émerveillait ce sauvage, enivrait son être de sensualités aiguës : l'hostie neigeuse dans les ciboires, les soupirs du prêtre à l'autel, le son argentin des clochettes, le vin dans le calice d'or, les chapes orfévrées changeant de couleur selon le symbole du jour, bombées d'un agneau de soie à Pâques, d'une vigne violette à l'Avent, semées de lys aux fêtes de vierges, rouges aux messes des martyrs.

Il regardait avec des yeux avides le tabernacle mystérieux qu'ouvrait, d'une clef minuscule, une main vêtue de dentelle, et, à voir défiler les processions fleuries de palmes et de roses, drapées de riches bannières, Boutou se croyait en paradis.

Comme tous ces rites étaient purs et doux ! Comme ils étaient différents de ces combats auxquels se livraient les siens pour honorer leurs Ischéiris et leurs maboyas !

Et cependant, telle était la fluctuation de son âme, que Boutou retourna à ses croyances dont il sentit d'autant plus vivement la grossièreté qu'il avait été initié aux beautés du christianisme, en avait goûté la suave poésie.

Une nuit que la lune s'éclipsa, on le vit sauter, jusqu'à l'aurore, les pieds joints, une main sur la tête, l'autre derrière le dos, en poussant des cris aigus. On le crut fou. On attribua à la démence ce qui n'était qu'un délire religieux se traduisant par une danse fanatique en hommage à son dieu qui, une fois de plus, manifestait sa puissance en dévorant la planète.

Ce fut à partir de cette nuit qu'il s'isola dans la montagne, s'y bâtit une hutte, y accrocha son arc et son hamac et vécut là, solitaire, assis des journées entières sous un bouquet de bambous, à rêver devant la mer.

De nouveau, il sortit de son inaction, se fit mar-

chand de vers de palmes, descendit en ville chaque matin pour y vendre, sur le marché, ces vers qui grouillent au cœur de ces arbres, laiteux, dodus, chers aux gourmets.

Une clientèle choisie attendait Boutou : les cuisiniers des maisons renommées pour leur table, de ces Lucullus qu'étaient M. de la Békesserie, M. le chanoine du Mouillage réputé pour ses caviars d'œufs de tourlouroux, M. le Procureur du Roi, dont les menus du vendredi comportaient invariablement treize plats, tous venant de la mer.

Un beau matin, on attendit vainement Boutou. Il ne vint pas, le lendemain non plus, ni les jours suivants, ni jamais. On apprit qu'il guérissait, obtenait des cures surprenantes au moyen des simples et de procédés touchant au surnaturel. Dès lors, il dégagea cet attrait troublant que confère le mystère, et la cabane du dernier des caraïbes devint un lieu de pèlerinage où les gens allaient ainsi qu'à une chapelle miraculeuse.

Comme Bembo et Zilda en approchaient, ils se retournèrent encore pour contempler à leurs pieds la campagne verte et cultivée, coupée de rivières d'argent, la rade dans laquelle se balançaient côte à côte les vaisseaux de guerre et les navires de commerce, la place Bertin encombrée de boucauts, de sacs et de haquets, où venaient s'amonceler les grosses denrées destinées à l'Europe.

La ville s'éveillait sous leurs yeux, rose dans le matin, rose sous les tuiles des toits, traversée du ruban d'argent de sa Roxelane aux eaux étincelantes et impétueuses. Ils y découvraient ses rues étroites, ses savanes, son gazon d'un vert sourd, ses marchés, ses ponts écussonnés, son beau jardin, ses cimetières et par-dessus tout ses églises, sa cathédrale chérie des Flibustiers qui venaient y accomplir leurs vœux, y brûler une livre de cire aux pieds de Notre-Dame à laquelle ils offraient en présent le butin opulent capturé sur les galions espagnols.

*

Accroupi devant sa case, la face tournée vers la mer, l'Indien se chauffait, offrant au soleil son torse osseux et félin. Il se retourna à la voix de Bembo et de Zilda, et tout de suite l'hospitalité de sa race se traduisit dans son geste. Il leur désigna affablement son carbet, les y suivit jusqu'au seuil où il demeura debout, adossé au montant de la porte.

— Ton banc est donc malade? lui demanda Zilda, à la vue du bandage appliqué à un pied du siège rustique.

De la tête, il fit un signe affirmatif.

— Et quel mal a-t-il ?

— Il est piqué du serpent.

— Et tu le guériras ?

— Oui, fit-il.

Pour la première fois, Zilda et Bembo se trouvaient en face du pansement à distance que pratiquait Boutou, s'appuyant sur un objet tangible qu'il substituait à l'organe ou au membre du malade. Sans doute, le patient dont il s'occupait était-il piqué au pied, car c'était le pied du banc qui recevait les soins de l'Indien.

Silencieux, il se tenait à l'entrée de la hutte, effilant sur la mer lointaine son profil sec. Une tristesse immense consumait son front, rendait amer le pli de sa bouche, comme si cette bouche avait chanté sur sa race tous les requiem douloureux du trépas.

Le dernier des caraïbes n'était plus vêtu, à la façon de ses pères, d'une simple couche de rocou. Il pouvait être regardé par les yeux les plus purs. Sa chevelure jadis longue était rasée. Ses narines gardaient encore la perforation qu'y avaient laissée les cercles de métal, mais ni plumes ni caracolis ne les ornaient. Sur sa poitrine ne brillait pas non plus le croissant fait d'un or que nulle orfèvrerie européenne n'arriva jamais à égaler.

Ah ! qu'ils étaient loin les temps paradisiaques où,

cruel en temps de guerre, mais en temps de paix paresseux et mélancolique, le caraïbe rêvait devant la mer, s'abandonnant au bercement du hamac et aux soins des femmes, partageant sa journée entre le bain, la chasse, la sieste ! Aujourd'hui, plus ne retentissait sur les rivages l'hallali guttural dans le tumulte des départs pour les belliqueuses expéditions ; la limpidité de la vague n'était plus ensanglantée par les luttes corps à corps avec les monstres de la mer... Seul, de ces temps révolus, l'arc subsistait, appendu à la paroi de la hutte, telle une épopée de cette époque glorieuse. Quelques flèches encore enduites de lait de mancenillier gisaient dans un coin de la cabane. Sans doute, de temps à autre, par un retour du geste atavique, Boutou tirait-il un oiseau, un agouti, qu'il laissait pourrir, négligeant, dans son amertume de vivre, la subsistance de son corps. L'argent ne le tentait pas non plus. Il le refusait, acceptait seulement le rhum et les cassaves qu'on lui apportait en venant le consulter.

Pendant que Bembo maniait l'arc tendu d'une corde de carata, en examinait le bois brunâtre nuancé d'ondes d'un rouge foncé, Zilda implorait Boutou pour la vieille maîtresse qui ne pouvait plus dormir la nuit. Elle lui demandait éperdument la plante bienfaisante, lui rappelait combien la pénitente fut bonne et charitable pour lui. L'Indien l'écoutait immobile, le regard perdu, de plus en plus attiré par une vision lointaine vers laquelle se concentrait toute l'énergie de son être. Doucement, mais implacablement, il secoua la tête. Et comme Zilda s'obstinait :

— Pourquoi ne veux-tu pas faire un peu de bien à la vieille maîtresse, toi qui soulages tout le monde ?

— La mort seule lui fera du bien, répondit-il. Elle n'a plus qu'à l'attendre. Mais à toi, — car un jour viendra où tu auras un fils, — je puis donner dès maintenant la racine qui fait la femme enfanter sans douleur, parce que

pour Boutou aussi va venir la mort et il ne sera plus là si tu as besoin de lui.

— S'il me faut enfanter un jour, dit Zilda, j'enfanterai dans la douleur, comme Dieu l'a dit à la femme.

Elle se leva, gênée par cette clairvoyance, sortit, alla sous le bouquet de palmes, tandis que, repris par sa songerie intense, l'Indien s'accroupissait devant sa case et que dans ses prunelles déjà s'évanouissait l'éclair fugitif qu'y avait allumé la vision de la femme.

★

Si près du sommet,Bembo et Zilda le gravirent, accompagnés de Boutou qui les précédait.

Maintenant, ils marchaient dans une végétation étiolée, dans une flore touchée d'un mal secret et sans pardon. En revanche,la mer était, sous leurs yeux, pareille à un grand jardin peuplé de statues. Et ces statues étaient des îles : la Dominique aux trois cent soixante-cinq rivières, la Guadeloupe sculpturale, l'étroite et longue Désirade aux ombrages mortels, les Saintes, — deux hochets dans les flots, — et plus loin, très loin, d'autres encore qu'on devinait, tout un chapelet de terres fleuries, égrené de Sombrero à Trinidad.

De halte en halte, ils atteignirent la cime du Mont, franchirent le gouffre frémissant de la « Terre Fendue » que leur signala l'Indien. Sous leurs pieds sommeillait une force terrible, se tissait silencieusement le linceul de cendres que les éruptions jettent traîtreusement aux villes qui vivent insouciantes dans l'ombre des volcans. Le plus beau joyau de l'Ile, son lac pur et froid, dormait sous leurs yeux dans un ancien cratère encadré de myrtilles rouges et de violettes inodores.Bembo et Zilda en firent les cent cinquante mètres de tour. Toujours Boutou les précédait, les guidait. Tout à coup, il se pencha sur le sol pelé, leur découvrit une fosse garnie de nattes :

— Voilà la dernière cabane de Boutou, leur dit-il. Si un jour vous revenez, que vous m'appeliez et que je ne vous réponde pas, c'est ici que je serai. Vous me trouverez là, au fond, assis avec mon arc et mon caracoli, les yeux couverts des deux petits vases que vous avez vus dans mon carbet, et la figure tournée vers la terre où sont mes frères...

— Tu veux donc mourir comme un païen, Boutou ! interrompit Zilda avec un accent de reproche. Oublies-tu que tu as reçu le baptême ?

Il secoua la tête, et les yeux sur la mer, attesta :

— Le Dieu des Français n'aime pas les caraïbes. Il a envoyé contre nous ses blancs qui nous ont fait du mal. Ils nous ont massacrés, ont pris nos îles et notre mer. Regarde ! Tout cela était aux caraïbes, toute cette grande mer bleue, avec toutes les terres qui sont dedans, non seulement Madanina, Kurukera, Alousia, mais aussi toutes celles qu'on ne voit pas, qui sont là-bas, là-bas...

Le bras tendu, il nommait dans une langue douce et mélodieuse : Marie-la-Galante ; Anguila, la couleuvre ; Saint-Martin aux anses d'amphore, Saint-Christophe, guitare qui chante sous la vague, et vingt autres aux noms suaves.

— Seuls, nous étions les maîtres. Dans nos pirogues creusées d'une seule pièce, nous savions ramer sans tolet et regarder la tempête en face. Nous faisions trembler la mer jusqu'à Babèque, jusqu'à Zimpango et Haïti, d'où nous revenions chargés de butin et d'esclaves. Mais les hommes d'Europe sont arrivés. Ils nous ont chassés, ils nous ont tués, ils ont pris nos îles, et leur dieu était avec eux pour nous faire souffrir !

Dans son exaltation, son regard se surdorait d'une flamme jaillie d'on ne savait quel volcan éteint qui, se reprenant à flamber soudain, faisait ses yeux pareils à deux cratères rallumés.

— Maintenant, continua-t-il, exhalant dans un grand

cri toute l'âpre amertume de son âme, c'est fini ! c'est bien fini ! Jamais plus on ne verra passer sur la lame un seul de nos canovas, avec nos fiers Galibis ramant face à l'avant. Regarde ! regarde !... Regarde Dominica, le dernier asile, le tombeau des caraïbes !

D'un geste désespéré, la tête déjà baissée pour expirer, pareil à une statuette fragile supportée par un socle formidable,il tendait son bras grêle vers la superbe Dominique, où les derniers indigènes, de plus en plus refoulés, de plus en plus traqués, s'étaient retirés, l'arc débandé, la mort dans l'âme, pour finir en vaincus, mais pas en esclaves.

V

LES FORCES MYSTÉRIEUSES

Resté sur le seuil de la chambre, Bembo regardait la vieille maîtresse debout, les bras en croix, en face du Christ et des statuettes rangées sur les degrés d'un socle au sommet duquel trônait la madone. Tout cela, doré du reflet discret d'une lampe qui faisait vivre les yeux des petites statues et remuer leurs lèvres vermillonnées.

L'expiatrice allait demeurer en cette attitude de crucifiée tout le temps que mettrait le sable du sablier à couler d'une fiole dans l'autre. Bembo le savait, et il attendait à la porte, les regards fixés sur ces pauvres bras rigides tendus dans une volonté de souffrance.

Plus que l'âge, les tourments de conscience avaient effondré Elisabeth d'Indey. Elle avait totalement perdu cette vivacité qui répand et diffuse la vie en soi et autour de soi. La sienne semblait localisée en un point où elle demeurait stagnante, presque déjà convertie en marais. « Pauvre ! pauvre ! » gémissaient les esclaves en la voyant passer lamentablement piteuse. « Pauvre ! pauvre ! » soupira Bembo en la surprenant dans le douloureux et touchant effort de sa contrition.

Brusquement, comme sous le souffle de cette compassion secrète, les deux bras retombèrent telles deux branches mortes dans un jardin d'automne, et la vieille maîtresse lasse, épuisée, s'affala au coin d'un fauteuil dont le rotin gardait l'empreinte de son corps.

A ce moment Bembo entra, passa doucement entre le lit à baldaquin et la commode cintrée. Se penchant vers la veuve de Théobald d'Indey :

— N'as-tu rien à faire dire au père Athanase ? lui demanda-t-il à voix basse.

Sur le même ton, elle répondit :

— De prier... De prier pour ton défunt maître Théobald et pour son esclave Joannès.

Sa voix baissa encore sur ce nom.

— Prends la bourse, continua-t-elle. Elle est toujours à la même place.

Bembo ouvrit l'armoire, en tira gonflée de pièces d'argent une bourse en toile de guinée coulissée d'un ruban rouge. Elle lui était familière. Que de fois il l'avait apportée aussi lourde au Père des nègres, avec la mission de prier, de faire des œuvres. Ainsi s'en allait, s'en était allé tout l'avoir de la vieille maîtresse, ses doublons, ses joyaux, son argenterie, tout.

Avec l'argent, le Père achetait et libérait des esclaves. Quant aux joyaux, après avoir passé par les rites purificatoires, ils occupèrent des places sacrées : les quatre diamants que la veuve de Théobald d'Indey éloigna d'elle comme une corruption brillaient au sommet de l'ostensoir, l'émeraude de sa bague était tout au bord du calice où le vin se change en sang, et le rubis sertissait le ciboire débordant d'hosties aux communions de Pâques.

— Et toi, Bembo, as-tu quelque chose à me dire ?

Bembo regarda profondément la vieille femme, parut réfléchir, puis secouant la tête :

— Non, dit-il. Tu en as assez des morts pour ne pas te charger encore des vivants, pauvre vieille maîtresse !

Elle n'insista pas et demeura silencieuse.

La cloche grêle de la plantation annonça le soir avec son repos, sa poésie, ses étoiles. Les travailleurs revenaient apportant chacun la traditionnelle botte d'herbes que chaque esclave était tenu de fournir à la maison pour ses animaux. On entendit la voix d'Halmie qui, de la terrasse où elle brodait, donnait un ordre.

— Je m'en vais, dit Bembo.

— Va. Dis au Père de prier, de bien prier pour ton défunt maître... et pour Joannès son esclave.

De nouveau sa voix baissa et ses épaules tremblèrent sous sa robe.



Elle baissait toujours la voix et ses épaules tremblaient quand elle prononçait le nom de Joannès. C'était l'étrange pouvoir de ce mort mystérieusement sorti de la vie, mais dont l'âme ne cessait d'errer aux abords du pavillon.

Le vieil Eloi connaissait bien cette histoire. Seulement, il ne la contait jamais. Il narrait volontiers, et avec beaucoup de complaisance, les événements auxquels elle était mêlée : la guerre des « petits blancs » contre la campagne et particulièrement la défaite du « Morne Verpré » après laquelle les planteurs émigrèrent, abandonnant leurs plantations à leurs esclaves, y laissant leurs valeurs enfouies dans des fosses creusées par ceux-ci. Quand il parlait de ces fosses, Eloi hochait la tête et disait toujours : « Malheur à l'esclave qui faisait ce travail ! Le plus souvent on ne le revoyait qu'en rêve. » Mais il ne s'oubliait jamais à nommer celui qui fit ce travail à la Pintade au grave soir de la défaite et du départ des maîtres.

Il affectionnait particulièrement de raconter le retour des d'Indey dès qu'eût pris fin la domination anglaise

qui pesa de 1794 à 1801 sur la Martinique à la suite de la lutte des patriotes contre les planteurs :

— Si les maîtres embrassaient leurs esclaves, assurait-il, Théobald d'Indey eût certainement embrassé sur les deux joues son esclave Mafoula.

C'était pour lui un plaisir de décrire la scène de la terrasse : tous les noirs rassemblés sous le manguier, et Mafoula, un nègre qui avait de l'intelligence et de l'autorité jusqu'aux ongles, rendant compte au maître de son administration durant sept longues années : « Je te rends ton bien, maître. Telle j'ai pris La Pintade le jour de ton départ, telle je te la remets aujourd'hui. Tu n'étais pas là, mais tes affaires marchaient quand même. La canne fleurissait comme d'habitude. Après la coupe, les cabrouets sortaient de l'habitation chargés de boucauts. Je faisais partir ton sucre à bon prix soit pour Nantes, soit pour les colonies voisines, — car j'avais juré de ne pas te laisser mourir de faim avec ta famille à l'étranger. Tous tes esclaves, je les ai fait revenir, même ceux qui avaient passé à Rochambeau. Ceux que tu ne retrouves plus, ce sont les esclaves morts de maladie ou d'accident. Il n'y a que Joannès dont je ne puis rien te dire. Celui-là, maître, nous ne l'avons jamais revu. Nous ne savons pas ce qu'il est devenu. »

Ce que taisait Eloi, c'est qu'au nom de Joannès, le maître détourna les yeux, que sa femme, Elisabeth, devenue livide, se retira précipitamment dans sa chambre.

Il avouait bien, le vieil Eloi, que l'argenterie, les bijoux, les pierreries exhumés d'une fosse creusée dans le pavillon rutilèrent de nouveau dans la lumière du jour, ornèrent encore la gorge et les bras d'Elisabeth, mais il n'ajoutait pas que ces parures la rendaient horriblement pâle et exaltée et que bientôt elle ne put plus les souffrir sur sa chair. Il ne dit pas qu'une nuit, il la surprit pleurant, appuyée contre le mur du pavillon où revenait l'âme de Joannès et que là il reçut sa confession ; qu'elle, la

hautaine maîtresse, s'accusa devant lui, l'humble serf, d'avoir laissé la pensée homicide grandir dans le cerveau du maître sans une parole, sans un geste d'elle pour retenir la main qui frappa, après l'avoir épuisé de souffle et de sueur, le dévoué Joannès ; que, s'agenouillant devant lui, se tordant les mains, elle demanda pardon à Dieu d'avoir préféré les vaines choses de la terre à la vie de son esclave.

Tout cela, le vieil Eloi le savait et en gardait noblement le secret. Et quand le monde s'étonnait qu'Elisabeth d'Indey renonçât au bien-être et à la parure, se dépossédât petit à petit de ce qu'elle avait de précieux, convertît en bois son chapelet, son couvert, vécût dans la mortification et la pénitence, lui, l'humble noir, l'absolvait et murmurait en son cœur : « Dieu lui fera miséricorde, car si elle a beaucoup péché, elle aura aussi beaucoup expié. »

*

Quand Bembo arriva devant l'église, tenant en main la bourse de la vieille maîtresse, le Père Athanase montait à l'autel. De son côté, Mme Desoulaga, en robe de soie noire et en chapeau à bavolet posé de travers sur son bouffe-toutou de faux cheveux, descendait de hamac.

— Insolent ! s'écria-t-elle, en entendant une voix qui fredonnait la Caleinda.

Elle ricana, et patoisant, selon son habitude :

— Ce gueux de Schoelcher vous a plaqués là après vous avoir conté des sornettes, pauvres sots ! Quand viendra la liberté, les plumes auront poussé sur le dos des *molocoyes* (tortues de terre).

— Bonne maîtresse, lui dit alors Balala en lui remettant son éventail, tu l'as bien chantée l'autre jour au repas de La Pintade et tu te fâches que les autres la chantent.

— Ah ! c'est bon à connaître ! Tu sais donc ce que je fais quand tu n'es pas là ? Car tu n'étais pas là. Tu

étais allé me chercher mon flacon d'eau de la Reine de Hongrie... A propos, donne-le-moi donc, mon flacon. Avec le Père Athanase, « la messe des blancs » n'est-elle pas devenue « la messe des nègres » ?

Elle entra dans l'église tenant sous le nez son flacon et de l'autre main sa cravache avec laquelle elle se proposait d'écarter les noirs — et les mulâtres — qui approcheraient de son banc malgré l'écriteau.

Elle trouva non sans surprise un autre écriteau substitué au sien. Il était ainsi conçu :

« Ma maison est une maison de prières et on en fait un lieu d'injures et de scandale. Chétive créature, ver de terre, abaisse-toi. En cette église où nous sommes tous égaux, rappelle-toi que tu es poussière et que tu retourneras en poussière. »

Suffoquant, Desoulaga retourna vers Balala qui, habitué à ses importunités, s'écria en la revoyant :

— Ah! bonne maîtresse, toi qui assures qu'il y aura deux paradis, un pour les blancs et un pour les noirs, tu verras que tu seras toujours dans le paradis des noirs avec Balala.

— Imbécile ! lui jeta-t-elle en lui intimant l'ordre de venir lui gratter avec sa jambette les injures écrites sur son banc à son adresse.

— Je ne sais ni lire ni écrire, répondit Balala. Aussi, me garderai-je de gratter ce que je ne puis pas comprendre, car j'aurais peur d'effacer quelque chose qui me serait profitable, ma bonne maîtresse. Qui me dit qu'il n'est pas écrit sur l'affiche : Au nom de Mr le Procureur Royal, nous accordons au noir Balala sa liberté.

Malgré les menaces et les promesses des plus effroyables châtiments, il s'obstina dans son refus.

A cette messe somptueuse du Bon Pasteur, était venue une assistance brillante.

Béké de la Békesserie, suivi de son Maure qui portait un turban rouge et le carcan d'argent gravé à ses armes,

envahissait avec sa famille et son personnel les quatre premiers bancs de la grande nef. Joute de Routerre, mis comme un dandy, lorgnait Léone ou faisait passer sa tabatière à Mme Sablière qui avait oublié la sienne. Lionel de Routerre, — de cette branche de Routerre qui s'était mêlée par des alliances à des familles d'origine africaine, entra, accompagnant sa fille Hélène récemment arrivée de Paris. Elle y avait achevé son éducation malgré la loi locale qui interdisait l'accès de la métropole à l'élément mixte auquel étaient enlevés tous les privilèges et les moyens de culture par crainte de la rivalité de cette classe ardente, intelligente, qui voulait sa place au soleil. Tous les marguilliers étaient au banc d'œuvre, M. le Procureur du Roi occupait sa place habituelle dans le chœur.

Une lumière légère baignait les nefs et les chapelles, entrait à flots par les portes et les fenêtres de la vieille église sans abside. Les femmes, en toilettes claires, semblaient parées plutôt pour l'opéra que pour la messe, ayant trop de bijoux, qu'elles portaient avec insouciance, par hérédité de goût et d'habitudes, comme leurs aïeules avaient porté les leurs. Elles dépliaient et repliaient inlassablement leurs grands éventails au rythme desquels elles s'alanguissaient dans la tiède atmosphère de cire et d'encens.

Aux portes du transept, et surtout au bas des nefs, étaient massés les noirs venus en foule, les libres aussi bien que les asservis. Parmi ceux-ci, trois hommes pareils, trois colosses redoutables, debout, les bras croisés, fixaient des yeux inflexibles sur l'autel. C'étaient le Mina et ses deux inséparables, les nommés Décius et Venancour, esclaves des plantations voisines de la Pintade. Près du bénitier, le vieil Eloi, paré de son gilet fleuri et de son jabot, attendait, avide, les paroles qui allaient tomber des lèvres du Père. A l'autre bénitier, ayant près de lui le doux Beneditte, Bembo regardait Zilda perdue

dans l'assistance à côté de la vieille d'Indey, toutes deux vêtues pauvrement, humiliées, effacées par le luxe de Léone et de Monique.

Plus que jamais, ce dimanche-là, se remarquaient parmi les planteurs des mines hautaines et agressives. Le mécontentement était plus marqué que jamais que la messe des blancs fût devenue la messe des nègres. En outre, une conférence que devait faire le Père Athanase dans la quinzaine provoquait ces attitudes hostiles, ces regards chargés de colère contenue. Un malaise pesait sur cette assistance où se mêlaient deux races avec toutes les variétés de teintes, de lignes, de types, résultant de leurs combinaisons complexes et infinies.

D'Estrouville, un des plus passionnés esclavagistes, faillit provoquer un scandale en faisant vider les lieux à quelques pauvres diables qui, terrorisés, se laissèrent jeter aux portes sans protester.

Nerveuse, Halmie sortit de son banc et descendit vers Bembo à qui elle parla secrètement à l'oreille : « Tu diras au Père de notre part à tous: «Père, de grâce, sois prudent dans tes saintes paroles, car l'ennemi rôde autour de toi. Au nom de tes enfants qui t'aiment ! Si un malheur t'arrivait que deviendraient-ils ! Songe que tu es leur soutien, leur espérance. » Tu lui diras ainsi, Bembo. »

Comme s'il eût eu l'intuition de ce qui se passait, le Père Athanase, courbé devant l'autel, modula d'une voix qui résonna sur les dalles : « O mon âme, pourquoi es-tu triste et pourquoi me troubles-tu? Espère en Dieu, car je lui rendrai encore mes actions de grâce... »

Sous la pitié de cet accent et de ces paroles, les fidèles prirent conscience de la solennité du moment.

Des fronts s'inclinèrent. Peu à peu tout s'apaisa, le calme domina. Maintenant, l'assistance entière semblait unie au Père qui bénissait l'encens.

La lumière mettait une gloire sur son visage obstiné et miséricordieux, sur ses mains nerveuses toujours le-

vées dans des gestes d'imploration ou d'offrande, sur ses cheveux où les fils d'argent étincelaient, pareils à des glaives.

Ce prêtre, simple dans sa vie privée, qui allait en soutane d'alpaga usagée, sous un parasol blanc, une chansonnette nègre aux lèvres, visiter et encourager les noirs dans les ateliers et aux champs, aimait la pompe des cérémonies. Il touchait avec volupté les calices et les lingeries fines, prenait un éclat radieux au contact des pierreries, heureux de servir son Dieu dans l'or pur et les gemmes. La douceur de la colombe habitait en lui, mais la force du carnassier y résidait aussi. D'agneau, il devenait lion quand il fallait défendre et protéger les petits, les faibles, les opprimés. Il se penchait sur ces vaincus que les oppresseurs voulaient déshonorer, relevait leurs têtes courbées, faisait jaillir de leurs yeux mornes une flamme divine. Il était descendu au fond de leurs âmes chercher l'étoile que tout homme porte en soi, qui souvent tremble, vacille, menace de s'éteindre si une main ne vient la raviver. Alors, avec des doigts pieux, il la cueillait et la ramenait brillante au sommet de leur vie. Avec ses doigts de sculpteur d'âme, il avait pris cette sombre argile, l'avait pétrie, en avait tiré des hommes, des héros obscurs capables de choses grandes et sublimes.

Ce dimanche du Bon Pasteur, une des fêtes chères à son cœur, le nimbait d'une joie rayonnante. Plein d'allégresse, il se retourna vers les fidèles, les mains tendues, et s'écria :

— Je suis le Bon Pasteur !

Le Bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis. Il les connaît et il les aime toutes... C'est parce que je vous aime, mes brebis, que je veux que vous vous aimiez et que vous soyez unies sous ma houlette, et c'est parce que je veux que vous vous aimiez que vous ne m'aimez pas. Vous ne m'aimez pas, parce que je veux que vous soyez les fils du même Père, du même amour, de la même vo-

lonté, que vous ne méprisiez pas vos frères, que vous ne vous connaissiez pas à votre couleur, à votre corps qui est poussière et qui retournera en poussière, mais à votre âme, à votre origine qui est une et divine. Et c'est parce que je vous dis ces choses que vous ne m'aimez pas ! Et cependant je vous en dirai de plus grandes encore, car ce que le Seigneur m'a murmuré dans l'obscurité, je le crierai dans la lumière; ce qu'il m'a dit à l'oreille, je le prêcherai sur le faîte des toits.

Je suis le Bon Pasteur ! Je vous connais, ô mes brebis ! Je sais lesquelles d'entre vous je dois traiter par le fer et tenir en laisse, ou laisser libres dans les pâturages du monde. Malheur donc à vous, ô oppresseurs ! car ceux que vous opprimez aujourd'hui s'élèveront avec une grande fermeté contre ceux qui les auront accablés d'affliction. En vérité ! je vous le dis, un jour viendra où cette église, dont vous faites un salon d'iniquités et de violence, cette église verra entrer glorieusement les fils de ceux que vous persécutez et qui gémissent à cette heure sous votre orgueil et votre verge. Ils y entreront, le front haut et digne, comblés des mêmes faveurs, grands de leurs vertus et de leurs souffrances, car les souffles de la liberté et de l'égalité auront nivelé le monde. »

Une visible émotion se produisit dans l'auditoire. Dignement, Béké de la Békesserie se leva. Hautainement drapé dans son outrage, il descendit majestueusement la nef suivi de sa maison. De nombreuses sorties s'effectuèrent accompagnées de tapage et de murmures. Quelques autres l'imitèrent, suffoquant d'indignation, et se retirèrent avec fracas.

Calme, le Père des nègres, retourné vers l'autel, continuait sa messe. Son âme n'était ni inquiète ni troublée. Ses mains planaient solennellement sur le pain et le vin. Dans l'offre suprême de l'oblation, ses deux bras levés en échelle tendirent le calice sous lequel tous les fronts se prostrèrent dans la poussière, un, plus humblement que

les autres: celui de la veuve de Théobald d'Indey, troublée à la vue de son émeraude si près du grand mystère.



A son tour, la bourse qui contenait le rachat du vieil Eloi reprenait une fois de plus le chemin de la maison. Seulement, elle avait changé de main. Ce n'était pas le vieillard, c'était Bembo qui la portait cette fois. Malgré son refus, Eloi la lui avait laissée un soir dans sa case, et, lentement, sans s'en apercevoir, Bembo en avait subi la force agissante.

Il venait tout à coup de la prendre et se dirigeait vers la maison. Il n'eût pas choisi cette heure, où on était à table. Mais pour ce fataliste choisissait-on son heure et l'heure où s'accomplit un acte ne contient-elle pas cet acte de toute éternité?

Quand il entra, on était au dessert. Léone, triste, peut-être par une divination encore mal définie qui, s'éveillant en elle, l'alarmait confusément, peut-être par l'irréalisation chaque jour plus définitive de ses espérances de fécondité, demeurait silencieuse. A travers les fruits clairs et pourpres dont la table était garnie, Bembo découvrit les mains effilées du maître qui enfonçaient la lame d'un couteau au cœur d'une sapote. Le fruit s'ouvrait, étalait dans l'assiette sa chair brune, savoureuse comme celle d'Halmie.

Dès que le dessert fut achevé et la nappe enlevée, Bembo s'avança, plaça le sac sur la table :

— Maître, dit-il, c'est pour ma liberté.

Renaud reconnut la bourse légendaire, il fronça le sourcil :

— Depuis quand donc fais-je un trafic de l'affranchissement ! Moi-même ne t'ai-je pas offert ta liberté avec une situation très flatteuse, si tu voulais aller à Sainte-Lucie ?

Il s'emporta tout à fait, prit la bourse et la lança sur la terrasse.

— Bembo ne peut-il être libre sans s'expatrier ? demanda Léone.

— J'ai besoin d'un homme de confiance sur cette plantation, répondit brièvement Renaud.

S'adressant au Soninké :

— Ramasse cette bourse, et rapporte-la à Patriarche. Dis-lui qu'il peut annoncer dès maintenant sa liberté à tous ses parents et amis et que je veux que cet argent lui serve pour fêter son affranchissement.

Monique, qui aimait le vieil esclave comme une petite-fille son aïeul, mit les doigts sur ses yeux et pleura.

— Allons de préférence nous-mêmes lui annoncer cette bonne nouvelle, s'écria Léone en prenant la bourse des mains de Milo, et en tendant les siennes à Renaud pour l'entraîner vers les Galbas.

— Vas-y toi seule, refusa-t-il. Je ne suis pas d'humeur.

Il descendit vers la sucrerie, tandis que Léone, suivie de Monique et du Soninké, allait apporter au vieil Eloi la joie de sa libération.

Halmie à son tour se leva de table et dit à Bembo :

— Suis-moi au jardin. J'ai à te parler.

*

Elle paraissait encore plus grande avec son port de tête altier qui flattait tant son père et lui valut le surnom de Reine. Ce fut peut-être à ce détail physique qu'elle dut d'être reconnue et de venir vivre dans la maison paternelle. Elle y fut bientôt traitée sur le pied d'une enfant légitime.

A la fois violente, tendre, passionnée, volontaire, elle était aujourd'hui toute-puissante chez son frère, initiée aux affaires de la plantation, parlant aux esclaves avec autorité. Trop consciente de son charme et trop fière pour ne pas s'élever à la hauteur d'un idéal,—elle trouva

justement cet idéal dans un milieu que lui fermait sa naissance irrégulière. La passion contenue, désespérée d'Halmie, fut Lionel de Routerre, dont la famille composait cette aristocratie de la classe mixte issue comme l'autre de la noblesse et de la vieille bourgeoisie de la métropole.

Trompée dans la suprême nécessité de son être, Halmie se contenta d'inspirer l'amour, de le respirer sans l'effeuiller, de se griser de son parfum, ferma les yeux devant son vertige. Elle trouva une volupté qui la consola à se savoir admirée, désirée, à être en possession des clefs de jardins enivrants — qu'elle aurait pu ouvrir,mais qu'elle ne fit qu'entre-bâiller.

Ainsi s'achevait sa jeunesse. Elle atteignait déjà cette heure mélancolique où la femme prend l'aspect fragile d'une chose qui va finir. Dans sa peau brune, au milieu du cerne qui les sertissait, ses yeux, de même nuance que ceux de Renaud, donnaient l'impression, eux aussi, de deux opales passionnément vivantes.

Ayant pénétré dans le jardin du haut, —comme se désignait le jardin situé au-dessus de la maison, — elle s'arrêta près du bassin des tortues et se retourna vers Bembo.

— Que se passe-t-il entre le maître et toi ? demanda-t-elle.

— As-tu écouté la voix du maître quand il parle à Zilda ? Si tu l'as écoutée, peux-tu me demander encore ce qui se passe entre le maître et moi ?

— Ce n'est pas seulement la voix du maître qui est douce, répéta Halmie lentement..., c'est aussi son regard, son sourire... C'est tout son être qui tressaille quand il parle à Zilda.

D'un geste distrait, elle émietta aux tortues le pain qu'elle avait entre les doigts. Elle ne savait encore de quelle façon s'y prendre pour poser à Bembo la question qui lui brûlait les lèvres :

— Zilda ne passe donc jamais ses nuits chez toi ?

— Pas même celle de notre mariage.

— C'est ainsi que tu m'as donné ta confiance, reprocha-t-elle. Je t'ai cependant appris à lire et à écrire.

— Qu'aurais-tu pu y faire ? La seule personne qui peut tout, c'est celle-là justement à qui tu voudrais laisser ignorer ce qui se passe.

— N'importe. Tu as laissé le mal progresser et le ver est au cœur du fruit : Il est bien tard pour jeter l'alarme. Quoi qu'il en soit, Bembo, il faut partir. Va où le maître t'envoie. Le doute est déjà entré dans le cœur de Léone. Le moment viendra où il faudra que Zilda s'en aille de la maison, et si loin que le maître ne la retrouve plus sur son passage. Alors, Zilda ira vers toi, où tu seras.

Bembo enveloppa d'un long regard les choses qui l'entouraient : la maison, les montagnes, les paysages, tout ce qu'il voyait de cette terre jeune à laquelle il manque pour lui faire un grand passé, pour lui constituer une vénérable histoire, les vestiges d'une race qui y eût laissé son empreinte.

Une barque revenait vers le rivage, présentant sa proue à la terre. Elle approchait en oscillant sur les vagues dont l'une, plus puissante, la lança tout à coup sur la rive. Sautant prestement dans la lame, le pêcheur, d'une main ferme, la traîna sur le sable, pareil à un homme qui ramène par l'encolure une bête en sueur :

— Je partirai, dit Bembo.

Les prévisions d'Halmie ne tardèrent pas à se réaliser.

Renaud était songeur. Il se promenait sur la terrasse, frôlant dans ses allées et venues le hamac de Léone, qui, à cette heure de la sieste, flottait vide sous le manguier. Une longue-vue était braquée sur la mer au large de laquelle passait un cachalot :

— Tu en es témoin, dit-il, en s'arrêtant près d'Halmie qui regardait à la lunette le cétacé pareil à un îlot à la dérive. Léone n'a pas répondu à mon appel. Elle me boude depuis ce matin.

Halmie se redressa et ses yeux dans ceux de Renaud :

— Tu ne connais donc pas la perspicacité de la femme ? Tu crois pouvoir éprouver de l'amour pour Zilda ou pour toute autre sans que Léone le sente ?

— De l'amour ! Une bagatelle, Halmie.

— Une bagatelle, jouer avec le bonheur de Léone et par conséquent le tien ?

— Léone est toute-puissante sur mon cœur. Je l'aime comme au premier jour. En doutes-tu, toi, Halmie ?

— Ce sont de jolies choses qu'il y a longtemps qu'elle n'a entendues peut-être. Va donc les lui dire.

Il aperçut le livre qu'elle avait laissé au fond du hamac. C'était le *Jocelyn* de Lamartine. Il le prit, l'ouvrit et lut avec un accent de triomphe :

Et si devant mon Dieu mon amour est coupable
Que dans l'éternité sa vengeance m'accable !

— Entends-tu ? C'est l'âme du poète qui répond pour moi.

Amusé de cette coïncidence, il monta vers Léone.

Avant de la voir, il aperçut dans la glace son image inclinée sur le sopha où, vêtue de blanc, elle était nonchalamment assise. Son bibelot d'ébène, Nouchette, par terre, sur le tapis, se confondait avec les meubles de bois sombre : le lit à pans coupés, la commode aux tiroirs profonds masqués par deux battants, l'armoire Empire sur laquelle tranchait la berceuse en bois clair enrichie au dossier d'une bergerie dans le genre de Racan.

— Reste ainsi, lui dit-il, en l'approchant. Tu ressembles — en brun — à Mme Récamier sur son divan. Tu aurais son air enfantin si tu étais moins pensive.

La tendresse qui s'épanchait de son geste et de sa voix dérida Léone.

— Je me sens à mille lieues de Mme Récamier et de son air enfantin, protesta-t-elle. Je me sens avoir cent ans depuis ce matin.

— Aïe !... Et qui te fait vieillir aussi rapidement ? demanda-t-il en s'asseyant sur le bord du sopha.

Elle parut hésiter, puis prendre une décision, et avoua :

— Peut-être de trop penser à cette esclave à qui ta bisaïeule, je crois, brûla la joue et le sein parce que son mari la regardait avec trop de plaisir.

Il pâlit un peu et la considéra profondément.

— Est-ce une insinuation? questionna-t-il. Quelqu'un te porte-t-il ombrage ici ?

Soutenant son regard, elle répondit :

— Oui, la beauté de Zilda, si près de toi, m'inquiète.

— C'est vrai, répondit-il, devenu grave, Zilda est belle et je ne suis pas un saint.

— Ah ! fit-elle déçue, tu as au moins la franchise de l'avouer.

— Je n'avoue rien. Préférerais-tu que je mente ?

— Je croyais que ton amour pour moi suffisait à te préserver de toute tentation.

— Quoi qu'il arrive,Léone, tu es et seras toujours aimée par-dessus tout. Mais le mariage doit-il à ce point nous opprimer que nous devenions insensibles à l'admiration et au désir. C'est un hommage que nous devons à votre beauté. Quand nous ne vous le donnons pas, vous en souffrez, vous le provoquez et vous nous faites un si grand crime quand nous cédons un instant à votre charme.

— Je ne comprends ni n'aime ton langage ambigu. Et puis parler ainsi quand il s'agit d'une esclave! Parler de Zilda comme si elle était de notre rang ! C'est vraiment à croire, que si tu ne m'as pas trahie gravement, tu n'enes pas bien loin ! Il y a certainement quelque chose qui tefausse le jugement et te distrait de moi... Je l'ai senti !

— Zilda s'en ira, promit Renaud. C'est elle qui te tourmente.Mais Monique aussi est belle. Ta petite Nouchette, demain, sera jolie. Cette manie que vous avez toutes

de vous entourer de belles esclaves, et de vous mettre ensuite le diable en tête. A ta place, je me ferais servir, comme ta cousine, par des vieilles femmes et des laiderons.

Léone soupira :

— Tu te rappelles ma bague de fiançailles ? demanda-t-elle .C'est justement le jour du mariage de Bembo que je l'ai perdue. Quand je te disais que cela me porterait malheur !

— Et moi, quand je te disais : Ne te chagrine pas d'une bague perdue. Ne dors pas si tôt. La nuit est si belle ! Restons ensemble. Nous irons voir danser les esclaves à la noce de Bembo. Je t'ai même appelée dans ton sommeil. Tu n'as pas entendu... Tu dormais.

— Alors ? interrogea-t-elle inquiète.

Il ne répondit pas. Elle conclut.

— C'est donc vrai. Malheur à femme qui dort...

★

— Où est le Livre secret ? demanda Renaud en descendant.

On le chercha. Il fut trouvé dans la chambre de Léone et rapporté à sa place habituelle, dans la pièce où étaient rangés les registres de la plantation : le registre des naissances, mariages et décès, celui du trafic des sucres et des rhums, d'autres vieux bouquins parmi lesquels le *Voyage aux Iles françoises d'Amérique*, du Père Labat.

Cette pièce était à moitié mangée par un massif bureau en acajou dont les tiroirs se tiraient à l'aide de petits cercles en argent que tenaient entre leurs mâchoires des têtes de lion de même métal. Un canapé aux ressorts affaissés par les siestes quotidiennes faisait vis-à-vis au vieux bureau Empire. Par la porte ouverte de plain-pied sur une savane, entrait la clarté verte que buvait largement un miroir.

Renaud prit le Livre secret. C'était un vénérable registre relié en maroquin, gardant encore les traces du mi-

nuscule cadenas qui jadis le fermait. Il le posa, l'ouvrit et se mit à couvrir de son écriture haute et droite toute une page jaunie du manuscrit. Toutefois, il était, ce manuscrit, moins ancien que certains faits qu'il relatait, écrits d'ailleurs non par leurs auteurs, mais par ceux qui, venus après, s'étaient complu à recueillir les légendes dont se parait le souvenir de leurs ancêtres et à les y rédiger.

Connais-toi toi-même était-il inscrit en tête de la première page. Connais-toi toi-même, connais-toi dans les tiens, connais-toi dans tes atavismes.

Un amour de race aussi bien qu'un souci scrupuleux de la vérité circulaient à travers ces feuilles teintées d'encres aux couleurs variées.

Le fameux mariage de l'aventurier Philippe avec l'Africaine y était implacablement confirmé, bien que démenti par les d'Indey qui posaient dans la société insulaire pour des créoles de pure race européenne.

Ce fut dans ce registre que Léone lut l'outrage du fer chaud que fit subir la femme du fastueux Adraste à la concubine noire.

Théobald d'Indey se le fit apporter quelques jours avant sa mort. Hautain dans le repentir comme dans l'iniquité, il écrivit la page tragique où il s'accusait d'avoir tué son esclave Joannès pour assurer la sécurité de sa fortune et de ses secrets de famille. Il en rendait responsable l'esclavage à la faveur duquel s'était développée chez les possesseurs une mentalité déplorable et dangereuse, demandait pardon, miséricorde à Dieu, à ses enfants et aux hommes.

Une croix tracée à l'encre rouge s'apposait au haut de cette page pénible qu'une main filiale avait pieusement voilée d'une soie fixée par la cire aux quatre angles.



Renaud versa du sable sur les lettres humides qu'il

venait d'y tracer à son tour, alluma un cigare et s'étendit sur le canapé.

Ainsi le trouva Halmie venue consulter le registre des exportations. Quand elle eut donné le renseignement au noir qui le suivait, Renaud l'invita à prendre connaissance de la page dont il venait d'enrichir le Livre secret. Elle souffla sur les caractères ensablés d'une poussière bleue, et lut :

« Sa femme et sa sœur Halmie s'étant alarmées de la beauté de Zilda, élevée en enfant gâtée dans la maisont la marièrent à Bembo pour la soustraire à son désir. E, ce fut justement ce mariage qui éveilla en lui ce désir latent. Le soir de cet événement, il alla trouver Bembo et lui dit : « Oublie que tu as épousé Zilda ce matin, car je n'ai jamais consenti à te la donner, et il me semble qu'en la prenant tu voles quelque chose qui m'appartient. Je veux qu'elle retourne à la maison comme si rien ne s'était passé, et qu'elle y demeure telle... » Ce qui se fit...

— Comme tu joues avec le cœur de Léone ! dit Halmie.

— Ce n'est point un jeu. C'est simplement la vérité. Au moins, je ne la trompe pas.

— Je prierai l'orfèvre de remettre à ce registre sa fermeture primitive dont je garderai la clef.

— Sois tranquille, Léone n'y touchera plus. Il dormira en paix dans la poussière de ce vieux tiroir. C'est moi qui de temps en temps l'ouvrirai encore pour y achever ma confession. Elle n'est pas bien terrible jusqu'à présent. D'ailleurs, Zilda va s'en aller. Il n'est plus possible qu'elle demeure ici. Et peut-être est-ce encore une erreur de lui refuser la sauvegarde de notre toit sous lequel elle a grandi et où elle m'est, en quelque sorte, sacrée.

— Le foyer conjugal est la meilleure sauvegarde, promulgua Halmie, secrètement triomphante.

— Je veux, continua Renaud, que Zilda s'en aille d'ici avec tous les égards dus à sa beauté et à son titre

d'enfant de la maison. Je te charge de la pourvoir largement en linge et en bijoux dont elle a été trop privée par rapport à ma grand'mère. Choisis-lui les plus beaux. Donne-lui des colliers, des fermoirs de Guinée, des boutons pour les manches, des broches pour ses madras.

— Elle s'en ira d'ici comme une princesse, promit Halmie.

— Sois-lui tendre, Halmie. Zilda n'est pas une créature ordinaire. C'est une négligence de ne l'avoir pas fait affranchir officiellement. Elle ne s'en est d'ailleurs pas aperçue, tant elle sent en elle de beauté, de royauté. Oui, il y a de la noblesse en elle. Le Père Athanase, qui a étudié les races, en Afrique, ne la tient-il pas pour une descendante de quelque illustre famille d'Egypte.

Sur le désir de son frère, Halmie alla sur le champ choisir les bijoux de Zilda dans le coffre qui contenait les joyaux des esclaves. Quand elle revint, elle remit à Renaud une mallette-caraïbe, — comme se nomment ces paniers dont les indigènes laissèrent le modèle aux Africains qui, eux, ne réussirent jamais à les fabriquer aussi joliment que ces Indiens.

— Où est Zilda ? s'enquit alors Renaud.

Léone qui entra surprit ce nom sur sa bouche. Il l'avait prononcé avec un accent que, jusque-là, elle n'avait cru réservé qu'à elle seule. Ses sourcils se contractèrent.

Elle voulut amener Renaud sous les acacias, à la lisière nord de la plantation. C'était l'heure où ces fleurs commençaient d'embaumer le plus suavement et où ils aimaient d'ordinaire aller les respirer ensemble. Et puis, que de souvenirs leur rappelaient ce jardin et ces parfums!

— J'irai t'y rejoindre, promit-il. Devance-moi, seulement.

Elle aperçut le panier sur le bureau, comprit, prit le bras d'Halmie avec laquelle elle s'éloigna dans la direction du jardin.

A travers les persiennes, Renaud les suivait des yeux.



Il trouva Zilda dans la salle, grave comme le soir qui venait, emplissant de tons violets la maison silencieuse. Une lueur tendre se promenait sur les potiches rougeâtres du buffet auquel elle s'accoudait. Il la contempla, s'en éprit encore, aima son attitude légèrement fléchie, son air de fierté, la courbe de ses épaules nues.

— Zilda! appela-t-il.

Elle se retourna :

— Tu parais soucieuse et inquiète. Quelqu'un ici t'a-t-il fait de la peine ?

— Aucune peine ne peut m'atteindre si tu m'aimes encore un peu.

— Crois-tu que je t'aime moins que le soir où je suis allé te chercher chez Bembo. Tu partiras sans doute de la maison où tu portes ombrage, mais pas de mon cœur. Aussi, t'ai-je préparé ton asile. Tu le trouveras aux Millefleurs où tu seras mieux qu'ici et qu'ailleurs.

Il vit qu'elle se ravivait doucement sous ses paroles, semblable à la fleur après une pluie salutaire. Elle lui redit néanmoins :

— J'irai où tu voudras et partout où j'irai je serai riche de ce que tu as mis dans mon cœur. Même si tu veux me renvoyer à Bembo, je resterai près de lui comme une sœur. Ainsi, je ne ferai de mal à personne.

— Et à moi ? demanda-t-il tendrement.

Il ajouta tout de suite :

— Je vais immédiatement donner des ordres. Rends-toi ce soir à la lisière des «acacias»; Hector et Zinzon t'y attendront avec un hamac. Tu te laisseras porter. Aie confiance en moi.

DRASTA HOUËL.

(A suivre.)

REVUE DE LA QUINZAINE

—

LITTÉRATURE

Henri Liebrecht : *Histoire du Théâtre français à Bruxelles au XVIIe et au XVIIIe siècles*, Edouard Champion. — *Biographie du cardinal de La Rochefoucauld, par Jean Desbois*, publié par le comte Gabriel de La Rochefoucauld, Eugène Figuière. — Gabrielle Basset d'Auriac : *Les deux Pénitences de Louise de La Vallière*, Perrin. — P. Saintyves : *Les Contes de Perrault et les récits parallèles, leurs origines*, Emile Nourry. — Mémento.

L'histoire politique, l'histoire littéraire, l'histoire des mœurs souffrent, en France, de n'avoir point à leur disposition les minutiers de notaires. Elles resteront sinon inexactes, du moins incomplètes aussi longtemps que cette source leur sera refusée. Pris individuellement, les notaires se montrent fort disposés à verser aux archives des dossiers qui les encombrent et qui, peu à peu, périssent dans des greniers ou des caves sous l'action de l'humidité ou la morsure des vers. Réunis en corps, nos garde-notes prétendent conserver leurs privilèges anciens. Ils résistent à toutes les invites, invoquent les lois qui les préservent du désaisissement. Ils affirment que les familles auraient à craindre les indiscrétions des écrivains.

Leurs arguments n'offrent aucune valeur. D'abord, les minutes sont, chez beaucoup d'entre eux, gardées de façon précaire puisque, par milliers, les actes notariés originaux circulent dans le commerce. Il n'est pas, à cette heure, un seul minutier qui soit complet dans toutes ses parties. Nous connaissons, en province, des études dont les titulaires se sont débarrassés en bloc de leur paperasse gênante, d'autres où les érudits locaux puisent à pleines mains, emportant sans scrupule les documents utiles à leurs travaux.

Que les lois défendent aux tabellions de se séparer de leurs dossiers, nous ne le contestons pas. Pourquoi donc alors, dans plusieurs départements de France, ces dossiers sont-ils réunis

aux archives ? Les lois, respectées à Paris, ne le sont-elles plus en province ?

Les notaires parisiens nous la baillent belle quand ils semblent redouter que les historiens ne portent du tort aux familles subsistantes en révélant certains faits d'ordre intime. Ont-ils donc jamais examiné leurs minutes anciennes? On peut affirmer que rien, dans les actes, consistant en contrats de mariages, donations, constitutions ou transports de rentes, inventaires de biens, testaments, établissements de sociétés commerciales, contrats d'apprentissage, quittances, etc., ne présente un caractère secret.

Beaucoup de notaires parisiens, fort courtois, consentent d'ailleurs à communiquer aux historiens ces documents. Certains s'y refusent. Nous avons vu des Français ne point obtenir connaissance d'actes forts importants pour leurs travaux alors que des étrangers, par l'entremise de leurs ambassades, pénétraient aisément dans le jardin clos des études et s'emparaient de la matière contenue dans ces mêmes actes. Nous signalerons d'ailleurs, en temps et lieu, les ouvrages où figureront les actes en question.

Ces réflexions succinctes nous sont inspirées par la lecture du très important ouvrage de M. Henri Liebrecht : **Histoire du Théâtre français à Bruxelles au XVIIe et au XVIIIe siècles**. Nous ignorons tout de notre théâtre ou, du moins, nous n'en savons que les pauvres faits révélés par les dépouillements d'archives des Campardon et autres chercheurs. Tous les titres de ce théâtre, toutes les pièces concernant sa situation matérielle et sa vie sont entre les mains des notaires. Eudore Soulié l'a démontré nettement lorsque, avec une autorisation impériale, il a dépouillé les répertoires des études pour y retrouver les papiers de Molière, de sa famille et de son groupe comique. Nous sommes encore à peu près réduits, quand nous voulons disserter sur l'art théâtral d'autrefois, à une documentation livresque forcément limitée. Les annales de nos premières troupes nomades et celles de l'Hôtel de Bourgogne n'existent qu'à l'état rudimentaire. Personne n'a pu encore donner un renseignement circonstancié sur ce théâtre du Marais où brillèrent Mondory, le capitan Matamore, Jodelet et autres acteurs illustres. Les noms véritables de beaucoup de farceurs nous demeurent inconnus. Or pas un geste des proprié-

taires de jeux de paume, des comédiens, des bateleurs même n'était exécuté sans l'entremise des notaires. Les minutiers conservent les baux et toutes les conventions. Dans leurs études, on peut encore retrouver, par les révélations des contrats de mariages, des inventaires, etc., la physionomie du peuple bigarré qui tenait ses assises dans la paroisse Saint-Eustache et au Marais et possédait des ramifications au Pont-Neuf comme dans toutes les villes importantes de France.

Plus heureux que les historiens de Paris, M. Henri Liebrecht a trouvé, rassemblés aux archives royales de Bruxelles, d'Anvers et de Gand, les minutiers des notaires de son pays, lorsqu'il se proposa d'écrire son volume sur le théâtre français en Belgique. Son travail n'était pas pour cela plus aisé, mais il était plus assuré de ne pas rester infécond. M. Liebrecht a dû, avec une patience rare, examiner des liasses sans nombre. Il ne s'est pas contenté de ce labeur gigantesque. Il a porté son investigation dans divers départements parallèles, Finances, Conseil d'État, Chambre des Comptes, Guerre, Hospices, Hôtels de Villes, etc... Chacun de ces départements lui a fourni une matière documentaire, mais la plus précieuse incontestablement, il l'a rencontrée dans les dossiers notariaux. Il est ainsi parvenu à construire un ouvrage énorme, solide dans toutes ses parties, alimenté par des faits inédits en si grand nombre que le recours à la précaire information livresque lui devenait presque inutile. Il n'a cependant pas négligé celle-ci qui est abondamment représentée dans ses références.

On peut dire que cette *Histoire du Théâtre français à Bruxelles* compte désormais parmi les plus importants et les plus utiles ouvrages de fonds. Elle est écrite en une langue claire et nette, soucieuse de présenter les faits et les événements avec méthode et dans une exacte chronologie. Une illustration abondante, toujours inédite, et des fac-similés d'autographes de presque tous les comédiens accompagnent le texte.

Ce livre ne nous apporte rien de particulier sur l'histoire de notre théâtre en France, mais il fournit, dans la partie concernant le XVIIe siècle surtout, un complément remarquable à ce que nous avaient appris nos propres érudits. M. Henri Liebrecht retrouve nos troupes nomades à l'instant où elles passent la frontière et où nous perdons leurs traces souvent pour plusieurs an-

nées, souvent pour toujours. Il les suit pas à pas, connaît toutes leurs démarches, leurs établissements, les baux qu'elles dressent, les pièces qu'elles jouent, leur vie intime même, mariages d'acteurs, naissances d'enfants,etc... Ainsi, par exemple, nous rencontrons, dans son livre, des pages très curieuses sur la fameuse bande de Philandre, ce comédien que l'on suppose avoir été le modèle de Scarron écrivant le *Roman comique*. La troupe des Raisin, que les frères Parfait et Jal, historiographe averti des comédiens, abandonnaient pendant une longue période de sa pérégrination, les Guérin, les Beaulieu, les Villabé, les Millot, les Dorimon, les Rosidor, les Villers, etc...,soit qu'ils jouent au jeu de paume du Fossé-aux-Loups ou de la montagne Sainte-Elisabeth, ou encore à la Cour des gouverneurs généraux, ou encore à l'Opéra du Quai-au-Foin, nous sont présentés par M. Liebrecht dans tous les hasards de leurs tribulations hors de France. Bien mieux, grâce à ce patient chercheur, nous apprenons quels furent, au cours des années, leurs compagnons et leurs compagnes de gloire ou de misère.

M. Liebrecht nous donne aussi la physionomie physique du théâtre construit, toujours sur un même modèle, par chaque troupe dans le jeu de paume loué par elle pour un temps plus ou moins long. Des actes notariés lui ont permis de la reconstituer.

Il ne se contente pas d'étudier les troupes de campagne jusqu'à l'heure si mal connues. Il fait l'historique de tous les théâtres bruxellois. En 1682, l'Opéra du Quai-au-Foin est construit par le chevalier J.-B. Petrucchi et par Pierre Fariseau sur le modèle de l'Académie de musique de Paris. Cet opéra tend à devenir un théâtre régulier. Des troupes françaises importantes, comprenant jusqu'à 140 personnes, y interprètent, avec grand luxe de décors et de costumes, des pièces à machines, des comédies généralement françaises et des farces italiennes. L'œuvre de Lully y est principalement prisée. Ce théâtre subit de nombreuses vicissitudes et finit par être transformé en grenier à foin après avoir ruiné ses différents directeurs.

Gio Paolo Bombarda, financier italien, fut l'un de ces directeurs. Cet adroit personnage, fort bien en cour, à la fin du XVIIe siècle, fondera le théâtre de la Monnaie. M. Liebrecht consacre une importante partie de son ouvrage à ce nouveau théâtre qui, après son inauguration, en 1700, comptera parmi les plus

fastueux d'Europe. Comme le précédent, le théâtre de la Monnaie ruinera, sauf le fameux d'Hannetaire, tous les capitalistes qui tenteront de lui donner une existence durable. Les troupes en seront le plus souvent françaises. Le répertoire s'alimentera sans cesse à Paris. Tous nos auteurs comiques ou tragiques, anciens ou récents, et nos musiciens, sauf peut-être Grétry, Belge mais francisé, lui fourniront ses succès et contribueront à sa renommée. Pendant un temps limité, au cours de l'occupation de Bruxelles par les troupes françaises, Favart le dirigera. Peut-être souffrira-t-il surtout de la médiocrité de ses pensionnaires dont aucun, en dehors de la famille d'Hannétaire, ne connaîtra une véritable réputation.

Nous ne pouvons, en ce bref article, donner une exacte idée de la masse compacte de faits contenus dans l'ouvrage de M. Liebrecht, ni même citer les œuvres qui, au cours de deux siècles, furent empruntées, par les théâtres belges, à notre production littéraire. Nous engageons vivement les lecteurs qui s'intéressent à l'art théâtral à acquérir ce livre précieux et sûr où l'on regrette seulement de ne pas rencontrer un index alphabétique des noms cités.

Mémento. — M. Gabriel de La Rochefoucauld réimprime une *Biographie du Cardinal de La Rochefoucauld, par Jean Desbois* (Figuière, éditeur), biographie peu importante et d'un assez maigre intérêt, mais à laquelle, fort heureusement, l'éditeur a ajouté une bonne introduction et des notes explicatives. — Mme Gabrielle Basset d'Auriac croit avoir, dans son livre : *Les deux pénitences de Louise de La Vallière* (Perrin, éditeur), apporté des détails psychologiques nouveaux sur la favorite de Louis XIV. En réalité, elle a refait, agréablement, mais dans un style souvent incorrect, et avec plus de dons d'hagiographe que d'historienne, le travail de Lair. Lair n'avait pas tout dit certes, mais il avait dit tout ce que Mme Basset d'Auriac répète avec moins de certitude et de connaissance du temps. Depuis Lair, que Mme Basset d'Auriac ne cite et n'aime guère, Mme Judith Cladel avait publié un petit livre où l'on trouve peu de choses nouvelles, les dires de Primi Visconti exceptés. La nécessité d'un nouveau volume sur Louise de La Vallière ne s'imposait pas. Du moins, pour donner quelque attrait historique à ce nouveau volume, fallait-il utiliser nombre de documents mis au jour par quelques érudits de ce temps. Or nous ne voyons dans le travail de Mme Basset d'Auriac aucune recherche de ces documents. — M. P. Saintyves, publiant une nouvelle édition des *Contes de Perrault* (Emile

Nourry, éditeur), a recherché leurs origines dans les coutumes primitives et les liturgies populaires et bâti ainsi un très important volume de 650 pages. Nous apprenons, dans ce volume, qu'il faut diviser ces contes en contes d'origine saisonnière, contes d'origine initiatique, fabliaux et apologues. M. P. Saintyves, à leur propos, a interrogé toutes les littératures, mythologies et folklore anciens et retrouvé dans de nombreux pays et provinces les traces des légendes et coutumes d'où sont nées, sous leur forme naïve et charmante, les douces fictions de notre conteur. Son travail énorme, fort docte, souvent très curieux, parfois même plein de poésie, nous révèle des textes captivants dans leur ingénuité. Le bon Perrault, qui était savant certes, mais bien moins savant que M. P. Saintyves, serait étonné de voir que son œuvre, faite pour amuser les enfants, avec un talent s'ignorant lui-même et à l'aide de quelques traditions, pouvait tenir d'un lien si sûr à tant de merveilles bien éloignées de sa connaissance.

Revues. — *Bulletin du bibliophile* du 1er mars 1924. *L'Illustration romantique*, par M. Jacques Aynard. — *Revue d'histoire littéraire de la France*, octobre-décembre 1923. Le docteur L. Babonneix publie une série de pièces d'archives inédites, fort intéressantes, et qui donnent des lumières sur la jeunesse mal connue de *Julie Bouchaud des Hérettes*, la future Elvire de Lamartine. Celle-ci, de 1796 à 1800, habita la maison Coigny, à Paris, sous la garde de sa tante, Louise-Julienne Bouchaud de La Foresterie. Elle connut, dans cette maison, toutes les misères, même celles du froid et de la faim. De là, peut-être, dans la suite, son air languissant, sa faiblesse, cette figure de rêve qui attira Lamartine. Dans le même numéro, parmi les mélanges, citons : *Henri IV et l'historiographe du Haillan*, par M. P.-M. Bondois ; la suite des *Divers propos du chevalier de Méré*, par M.-Ch. H. Boudhors ; *Alfred de Vigny critiqué par Brizeux*, par M. Edmond Estève.

ÉMILE MAGNE.

LES ROMANS

Henri Béraud : *Lazare*, Albin Michel. — Louis Hémon : *Colin-Maillard*, Grasset. — Léon Pierre-Quint : *La femme de paille*, Férenczi. — Francis de Miomandre : *La naufragée*, Férenczi. — Titayna : *Simplement*, Flammarion. — Magdeleine Chaumont : *La divine maîtresse*, Albin Michel. — André Ibels : *La page blanche*, Fasquelle. — Jacques Chabannes : *Les défroqués*, Albin Michel. — Henri Mariol : *Les souliers du mort*, Férenczi. — Edouard de Keyser : *Le Papyrus*, Renaissance du livre. — Jacques Dyssord : *La paroisse du moulin rouge*, Albin Michel. — Jacques Mortane : *Blaise Patois boxeur*, Baudinière. — Gaston-Charles : *Le bélier de Syracuse*, hors commerce.

Lazare, par Henri Béraud. C'est lorsqu'ils recherchent l'étude d'exception que les écrivains les plus sincères se heurtent à des

rencontres inattendues. Et c'est fort naturel, car, en s'élevant, les sommets s'amenuisent, ne laissent pas de place aux concurrents et, de même que l'air se raréfie, on ne trouve plus que le minimum d'images à refléter.

Que le phénomène du dédoublement de la personnalité ait attiré l'attention de plusieurs psychologues, cela ne m'inquiète pas au sujet de *Lazare*, parce que je crois avoir découvert la véritable originalité de cette œuvre attachante entre toutes et pour le grand public et pour le savant médicastre. Jusqu'ici, on n'avait pas étudié la folie en partant *du dedans*, on s'était contenté d'analyser ses effets, ou ses drames, par les dehors, les conséquences de ses actes. Ici, dans le *Lazare* d'Henri Béraud, c'est le fou lui-même qui s'analyse et se juge, sans nous prendre à témoins, ce qui est toujours dangereux pour la divagation possible, mais *impersonnellement*, c'est-à-dire en se servant du langage ordinaire du romancier. Pour me faire mieux comprendre, je risquerai cette explication plus palpable : imaginez la vision des randonnées de la folie obtenue au ralenti d'un film très bien réglé nous faisant assister à la vie de la chimère, de la *folle du logis*, qui peut durer d'un an à une heure, selon la rapidité du débit cérébral. Jean Mourin a-t-il quitté ou n'a-t-il pas quitté sa maison de santé ? L'a-t-on lâché dans la vie ou s'est-il cru libre ? Telle est la situation angoissante qui nous est proposée.

Jean Mourin se réveille à la lucidité. Il comprend qu'il n'est plus *Gervais le tailleur*. Donc il est guéri, mais il a toujours la crainte de voir cet intrus réintégrer son cerveau. Bien avant la guerre, il a sombré dans un banal accident d'auto-car où sa femme est restée morte. Il rentre dans la vie, dans sa réelle personnalité, 16 ans après. Il croit que son malheur date de la veille. Guéri ou relâché, il accomplit tous les rudes pèlerinages aux calvaires de sa vie passée. La guerre a creusé un formidable abîme entre lui et les autres humains, la terre a eu aussi son redoutable accident de voiture et c'est par millions que se comptent ses morts. Il n'est pas intéressant, lui, l'individu. A mon avis, il l'est davantage, parce que plus malheureux encore de n'être pas mêlé, de près ou de loin, à la fameuse, trop fameuse gloire immortelle. Ce n'est qu'un pauvre diable perdu en l'immensité d'une autre catastrophe. Et il s'efforce de vivre normalement jusqu'au jour où il rencontre, où il *réintègre Gervais le tailleur*. A-t-il tué ce

double ? Ou son double l'a-t-il forcé à tuer ? Quand *Lazare* se réveille la deuxième fois, il se retrouve dans la cabine..., ou le cabanon 67. Ce livre est fermement écrit, avec une alerte simplicité, le plus près possible de l'existence réelle, d'un bon et solide tissu, à la fois souple et résistant. Comme disaient jadis les marchands consciencieux : on en a plein les mains. Et sa bonhomie bien française me rappelle une phrase d'Henri Béraud : « Si vous marchez tous comme ça dans l'absolu, moi je tiens à demeurer *humain*... Qu'on me rende ma pipe. » Demeurer humain, faire vivant et français, mais oui, c'est encore le seul génie tolérable... Qu'on lui rende sa pipe, cette fumée-là est vraiment, sainement, agréable !

Colin-Maillard, par Louis Hémon. Ce n'est pas un chef-d'œuvre, parce que ce n'est pas bien écrit ou que c'est inachevé comme écriture. On se doute facilement de ce que cela pourrait être corrigé, mais ce sont seulement les écrivains, les gens de métier qui peuvent le savoir, alors il y a toujours le grand public qui ne comprend pas ou que l'on dupe. Le plus grave est que sous la couverture de ce livre on nous annonce, de la part d'un auteur mort : *en préparation*, deux autres romans. C'est là une pieuse hérésie, si j'ose me servir de ces termes ennemis-nés ! Mike O'Brady est un ouvrier de Londres qui a le désir de s'enquérir des différents moyens de s'éclairer sur la ligne à suivre pour vivre librement ou affranchir les autres et il tombe successivement dans tous les grands pièges tendus aux intelligences rudimentaires par les fomenteurs de révolutions sociales. Il va du communisme intégral à l'Armée du salut et son instinct lui montre surtout, par-dessus tout, la chair blanche des femmes. Le pauvre monde étant sujet à l'erreur, il finit par étrangler un patron de bar pour en délivrer une fille de service, la nommée Wynnie, étant donné que la révolution sociale, pour un seul homme, c'est un crime alors que, pour une foule, ce serait une simple revendication. Œuvre d'une sombre désespérance, noire comme les brouillards même de Londre, mais certainement intéressante par son fatalisme voulu. Quant à l'ironie qu'elle contient, elle n'a pas la saveur des œuvres de J.-H. Rosny aîné sur les mêmes sujets londoniens.

La Femme de paille, par Léon Pierre-Quint. Enfin, quelqu'un de la nouvelle génération dit quelque chose sur l'amour !

Nos jeunes ou nouveaux auteurs n'apportent rien ou presque rien sur l'éternel sujet qui, justement parce qu'il est éternel, se renouvelle et se peut diaprer d'autant de nuances qu'il y a de cerveaux pour l'éprouver. Dans les deux premières parties du livre, c'est le combat ordinaire entre les sexes, les déceptions du côté mâle et les trahisons du côté femelle, la jalousie de l'homme qu'on trompe et qui s'étonne d'y tenir encore, puis, tout à coup, la volonté de vivre sans les complications d'une douleur toujours inutile se lève de ce fatras d'attendrissements, la véritable volonté mâle de l'intelligence qui a le droit d'imposer une force raisonnable à une force aveugle, et le bonheur résulte de cette victoire. La femme cède, se rallie au vraiment plus fort, qu'elle pacifie ou purifie sa cervelle encombrée de sottises, devient le docile instrument, l'esclave très volontaire de son ami. Un bon livre en dehors des morales courantes, mais plus moral qu'un autre, où l'auteur, bravement, cesse de piétiner sur place.

La Naufragée, par Francis de Miomandre. Notre ami excelle en ce genre de drame intime qu'il saisit sur un triste vif, sans s'inquiéter de plaire ou de déplaire, par un appareil d'un romanesque truculent. C'est la femme d'employé, la toute petite bourgeoise contrainte à l'heure fixe du dîner, des sorties, des rentrées, du triage de ce linge sale dit de famille dont il faut faire la lessive à jour fixe, une fois par semaine, le mardi. Survient le cousin du midi, aussi vulgaire que l'époux, mais autrement... et c'est le naufrage, la pauvre naufragée n'ose plus rentrer au port. Elle plonge, se débat, surnage, gagne sa vie péniblement. Le mari la rencontre par hasard, mais il s'est habitué à la liberté, et chacun restera sur son écueil particulier, car on ne s'entend jamais entre épaves, on a bien trop à faire pour se maintenir en équilibre tout seul. Etude consciencieuse, faite avec une âpre volonté de ne jamais rien sacrifier à la frivolité des goûts vulgaires, pour cela même d'un intérêt et d'un art puissant.

Simplement, par Titayna. Premier roman de la collection : *la première œuvre*, mise en vente par la librairie Flammarion et qui se trouve publiée sous le parrainage de Georges Courteline. Quand j'ai vu le jeune auteur de *Simplement*, n'ayant pas encore lu son livre, j'ai pensé que ce ne serait pas simple du tout. Mlle ou Mme Titayna est une jeune personne charmante, élégante, originale, avec une légère teinte d'exotisme (comme un

colibri posé sur l'épaule); or, son roman a la meilleure des simplicités : celle du cœur. Il s'agit d'une pauvre vieille fille, Mlle Plippe, qui donne tout ce qu'elle a pour celui qu'elle aime sans le savoir. Donner est la plus haute manifestation de l'égoïsme... c'est peut-être vrai, seulement ces manifestations là ne sont jamais le fait des égoïstes... comme par hasard...

La Divine maîtresse, par Magdeleine Chaumont. Une divorcée qu'on ne doit pas épouser parce que divorcée... ça commence à être vieux jeu. On épouse aujourd'hui beaucoup plus de divorcées que de jeunes filles. L'héroïne prend le parti le plus sage qui est de se faire une situation elle-même et de planter là le vieux Monsieur protecteur généreux, quoique ennuyé de son platonisme. (Mon Dieu, comme la question d'argent tient de la place!) Et voici que le petit garçon grandit, qu'il a des nerfs, des amourettes, des tristesses, tout cela pour en arriver à découvrir sa mère, la grande actrice, telle qu'elle est : une femme faible et, pour cela même, encore très désirable. La maîtresse divine, ne serait-ce pas celle que la nature a donnée à l'homme purement et, simplement, la première de toutes, sa propre mère? Ce roman semble d'ailleurs l'indiquer, très chastement du reste.

Les Défroqués, par Jacques Chabannes. Une étude fort remarquable des soldats que le sort a dépouillés de l'uniforme. Pour le sous-officier comme pour le haut gradé, ce supérieur de toutes les façons, ce colonel d'Epernon qui donne sa démission sur un coup de cœur, l'uniforme contient le prestige et, en outre, l'habitude, la seconde nature. Ce livre semble avoir été commencé avant la guerre et il contient, dans ses premières parties, les types d'officiers vivant de la tristesse des garnisons de province tout à fait réussis, des portraits vraiment minutieusement peints.

La Page blanche, par André Ibels. La courageuse vierge vaincue qui avoue sa défaite à son mari le jour de son mariage. C'est tout de même un peu tard, surtout que l'amant heureux doit être le premier témoin. Ce mari pardonne et devient, malgré lui, jaloux au point de torturer cruellement sa femme. La guerre met les choses au point en tuant le mari pour laisser le champ libre à l'amant revenu. Les deux enfants, Yvonne et le petit garçon, seront donc réunis au même foyer, ce qui finit l'histoire par la bonne fin. Mais pourquoi : roman *anténuptial* ? Le seul tort *anténuptial*, c'est celui de la jeune

mariée assez naïve pour s'imaginer qu'elle doit la vérité à qui l'aime ! On ne doit rien aux gens qui vous aiment... que la paix !

Les Souliers du mort, par Henri Mariol. Une très curieuse étude de petite cité aux prises avec la générosité posthume d'un personnage qui lui a légué un immeuble et un terrain... dont elle abuse administrativement. C'est tout plein de notations intéressantes quoique souvent ardues. Cela sort du romanesque ordinaire et si fastidieux, mais c'est vivant et très instructif. Il est des morts qu'on retue en la personne de leur légataire revenu d'Amérique, car l'humanité ne peut marcher, en effet, qu'en chaussant les souliers des morts...

Le Papyrus, par Edouard de Keyser. Type de grande coquette à la recherche du héros vraiment digne d'elle et qui le trouve après l'avoir fictivement dépouillé de toute sa fortune. Le papyrus raconte de très vieilles histoires de galions naufragés, mais il relie habilement une intrigue pittoresque à un joli conte d'amour.

La paroisse du Moulin rouge, par Jacques Dyssord. Il y a là-dedans des anecdotes et tout autant de bel esprit qu'il en faudrait pour alimenter une centaine de romans ou de pièces de théâtre. C'est un missel où toutes les messes rouges, roses ou noires sont dites. Heureuse paroisse qui possède un tel confesseur de femmes !

Blaise Putois, *boxeur*, par Jacques Mortanne. Roman fort convenable entre un boxeur de tout repos et une dame qui tient à se venger d'un autre boxeur cruel ayant fait l'ours avec une de ses amies. C'est illustré de dessins effarants par André Guillaume. Au fond, la boxe mène certainement à la morale et c'est le meilleur des entraînements pour toutes les vertus du foyer français.

Le bélier de Syracuse, par Mme Gaston Charles. Très belle édition d'un roman à la fois moderne et antique se passant à Amalfi, où l'on trouve une ferme érudition unie aux grâces d'un charmant esprit de femme. *Le bélier de Syracuse* n'est en vente que chez son auteur.

RACHILDE.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Camille Gutton : *Télégraphie et téléphonie sans fil*, Collection Armand Colin. — Carlo Toché : *La Radiotéléphonie*, Préface du général Ferrié, Gauthier-Villars. — Camille Gutton : *La lampe à trois électrodes*, « le Journal de Physique ». — Eugène Bloch : *Les phénomènes thermioniques*, « le Journal de Physique ». — Mémento.

Depuis ses débuts, la télégraphie sans fil a réalisé des progrès considérables : l'amélioration des anciens dispositifs, l'introduction de procédés nouveaux, tant à la transmission qu'à la réception, permettent d'atteindre sans difficulté les antipodes. Camille Gutton, professeur à la Faculté des Sciences de Nancy, s'est proposé de décrire, à la fois, les procédés anciens restés en usage et ceux qui, inventés depuis peu, ont puissamment contribué au développement rapide des transmissions sans fil : tel est le but de l'excellent volume **Télégraphie et téléphonie sans fil**, paru dans cette Collection Armand Colin, qui a su rassembler — du moins en ce qui concerne les sciences mathématiques et physico-chimiques, dont je m'occupe ici — des exposés qui sont toujours recommandables et souvent de tout premier ordre. Il en est ainsi du petit livre de Gutton, dont l'intérêt provient, pour une bonne part, de ce fait que, pendant la guerre, ce physicien a été appelé à mettre lui-même en pratique les théories qu'il développe dans son livre et à manier les appareils qu'il y indique : de nombreuses pages sont même la reproduction d'une notice écrite, en juin 1916, pour les militaires de toutes armes qui ont été appelés à utiliser la radiotélégraphie. Ce qui n'est pas pour déplaire à nombre de lecteurs du *Mercure*, c'est que l'auteur a exclu à peu près tout calcul et toute formule : il a réussi à écrire un livre-type à l'usage des « gens instruits », qui éprouvent une gêne intime à tout ignorer de phénomènes appelés à bouleverser les conditions mêmes de la vie sur la terre.

Pour pouvoir émettre des ondes électromagnétiques à distance, il est nécessaire d'avoir à sa disposition un *circuit oscillant*, constitué par un éclateur, une bobine de self et un condensateur : ce circuit est chargé, soit au moyen d'une bobine de Ruhmkorff, soit par un ensemble alternateur-transformateur ; il éclate alors une étincelle de durée très courte, pendant laquelle le circuit est parcouru par un courant alternatif amorti (dont la fréquence est comprise entre 15.000 et 3.000.000 d'oscillations par seconde).

Dans les transmissions à grande distance, on utilise une antenne isolée, qui peut être considérée comme l'armature d'un condensateur (1) et dont la longueur est en relation simple avec la fréquence des ondes émises ou reçues ; l'adjonction à l'antenne d'une self ou d'un condensateur fournit le moyen de modifier la fréquence sans être obligé de faire varier la longueur.

L'application la plus simple des principes qui viennent d'être rappelés consiste dans la radiotélégraphie *par ondes amorties* : les signaux sont généralement reçus à l'écouteur téléphonique et, comme celui ci est insensible aux courants alternatifs, il faut faire usage d'un appareil de redressement ou détecteur, par exemple du détecteur à cristal (galène). La télégraphie *par ondes entretenues* est beaucoup plus avantageuse ; l'arc électrique, tout d'abord préconisé, est peu à peu abandonné par les grands postes. La lampe à trois électrodes restant l'organe d'émission des petits postes, on utilise maintenant, pour les grandes puissances, des alternateurs à haute fréquence.

Le but principal de la télégraphie sans fil, écrit Gutton (p. 172), est d'assurer des communications dans tous les cas où une ligne ne peut être posée ; dans tous les cas aussi où, pour les communications très lointaines, la pose d'une ligne ou d'un câble sous-marin serait trop coûteuse Elle est le seul moyen de communication des navires, des avions et des ballons. Elle constitue l'un des plus précieux moyens de liaison des armées en campagne. C'est grâce à la radiotélégraphie qu'un navire en détresse peut demander du secours : on ne compte plus les naufragés sauvés par T. S. F... Toutes les fois qu'une nouvelle doit être répandue rapidement dans toutes les directions, la radiotélégraphie est de beaucoup supérieure aux lignes. C'est le cas des communiqués de presse, des renseignement météorologiques, des signaux horaires.

La radiotéléphonie — on dit aussi radiophonie — n'a été possible que lorsqu'on sut *entretenir* le long d'une antenne des oscillations d'amplitude parfaitement constante et de fréquence très grande par rapport à celles des ondes acoustiques : ce résultat atteint, il suffit de « moduler » ces oscillations, c'est-à-dire de faire varier leur amplitude, en utilisant le courant d'un circuit microphonique.

C'est par téléphonie sans fil, écrit encore Gutton (p. 192), que la voix a été entendue pour la première fois d'un côté à l'autre de l'Atlan-

(1) Dont l'autre armature est le sol.

tique (1915), puisque les câbles sous-marins ne peuvent transmettre à d'aussi grandes distances les courants microphoniques. Aujourd'hui, la radiotéléphonie assure des liaisons entre des îles et la côte, entre des trains en marche, entre des navires, entre les avions et la terre et même entre deux avions, les relations entre les centrales de distribution d'énergie électrique et les sous-stations, lorsqu'un accident ou un orage ont endommagé la ligne téléphonique et la ligne de transport d'énergie. Comme elle a l'avantage de s'adresser à un nombre quelconque de correspondants, la radiotéléphonie sert à la transmission rapide des renseignements météorologiques. On l'utilise pour transmettre des concerts et des conférences. Elle peut être très utile entre les postes coloniaux. L'aviation l'utilise couramment.

L'ouvrage du capitaine Toché, **La Radiotéléphonie**, est écrit non seulement pour les électriciens et les ingénieurs, mais pour le grand nombre des gens intelligents qui veulent se mettre au courant en s'appuyant seulement sur les connaissances scientifiques très générales qu'ils possèdent. Dans sa préface, le général Ferrié regrette que Toché n'ait pas accentué davantage pour ses lecteurs l'énorme supériorité de la télégraphie sans fil à ondes entretenues, par rapport à la téléphonie sans fil, en ce qui concerne la densité de communications simultanées susceptibles d'être réalisées sans risque de brouillages réciproques dans une zone donnée de surface terrestre.

§

Camille Gutton fit à la Sorbonne, en mars 1922, trois conférences-rapports de documentation sur **La lampe à trois électrodes,** ses propriétés, ses caractéristiques et ses applications ; la rédaction de ses conférences a récemment paru. Ces lampes à incandescence spéciales, appelées encore triodes, ont été découvertes par de Forest et ont servi de générateurs d'oscillations non amorties, dont on vient de voir l'importance ; elles constituent d'excellent détecteurs ; elles permettent de réaliser des relais si fidèles et si sensibles, qu'on peut, grâce à elles, amplifier considérablement les courants téléphoniques et, par suite, augmenter la portée des signaux. Enfin, c'est grâce aux triodes que la radiophonie est passée dans le domaine de la pratique.

Les lampes à trois électrodes reposent sur **Les phénomènes thermioniques** ou émission de particules électrisées

par les corps incandescents : ce fut l'objet de deux conférences d'Eugène Bloch, à la même époque, et publiées elle aussi. Rappelons que ces phénomènes servent, en outre, de principes aux ampoules Coolidge, qui donnèrent une forte impulsion à l'étude et aux applications des rayons X. Il y a là un exemple typique de l'étroite collaboration entre le laboratoire et l'usine, et aussi de l'influence décisive des théories scientifiques les plus abstraites.

•

Mémento. — Le rôle d'une chronique scientifique serait incomplet si, après avoir analysé les meilleurs ouvrages parus, elle ne mentionnait pas ceux qu'il convient de laisser pour compte aux éditeurs : le jour où cette coutume serait suffisamment répandue, la qualité des ouvrages dits de vulgarisation finirait bien par s'améliorer. Depuis que la téléphonie sans fil a conquis le grand public, une floraison d'ouvrages a vu le jour qui, certes, ne sont pas tous mauvais, mais dont le profane devrait se méfier, en dépit des prospectus allèchants et des préfaces élogieuses. Le dernier en date, *La téléphonie sans fil pour tous*, par René Brocard, est édité par le magazine *La Science et la Vie*, avec une préface de Jean Becquerel, physicien authentique, dont on connaît les remarquables ouvrages sur la relativité. La première partie de cet « ouvrage de haute vulgarisation » contient la description des appareils et des montages; mais la seconde, consacrée à des « considérations théoriques », serait, nous promet-on, un effort « pour sortir du vague, pour ne pas dire du néant, où les savants se débattent actuellement »(?). Hélas ! malgré la médiocrité générale de ces ouvrages, rares sont ceux qui témoignent d'une méconnaissance si profonde et si candide des phénomènes les plus simples de la physique (1) : il y est question « de vents animés d'une vitesse de 300.000 kilomètres par seconde », de mouvements « instantanément transmis », d'accord possible entre les théories de l'émission et des ondulations (la première réservée aux espaces interplanétaires, la seconde aux corps baignant dans un milieu matériel)(!), de la « vérification de notre hypothèse de la propagation de la lumière par déplacement en lignes droites d'électrons émis par les corps astraux lumineux ». Toutes ces perles ont sans doute échappé à Jean Becquerel, à qui je recommande tout particulièrement l'idée (p. 153) que l'auteur se fait des condensateurs. A côté de l'excellent volume de Gutton, dont il a été question plus haut, il y avait place pour un livre un peu plus élémentaire, à la fois plus minutieux dans les explications et limité à un plus petit nombre de disposi-

(1) On peut médire des « peaux d'âne » universitaires : une simple licence de physique constituerait néanmoins une assurance (relative) contre les âneries.

tifs. Le vulgarisateur de *La Science et la Vie* qui connaît ce volume, puisqu'il le mentionne explicitement (p. 73), a préféré « sortir du vague .... ». Les savants qui ont parfois parcouru le magazine susnommé, où les articles de valeur sont exceptionnels, en seront-ils particulièrement surpris ? Il est permis d'en douter.

MARCEL BOLL.

SCIENCE SOCIALE

André Waltz : *Le Problème de la Population française : Natalité, Mortalité, Immigration*, Société d'Etudes et d'informations économiques. — Frédéric Brunet : *Le Socialisme expérimental, étude sociale*, Renaissance du Livre.— Henri Hauser : *L'Amérique vivante*, Collection « les Problèmes d'aujourd'hui », Plon. — Franck L. Schoell : *La question des noirs aux Etats-Unis*, Payot. — Mémento.

Il ne faut pas s'étonner que la *Société d'études et d'informations économiques* ait fait place dans sa Bibliothèque à un volume de M. André Waltz sur **Le Problème de la Population française : Natalité, Mortalité, Immigration**, car nul problème ne touche de plus près la question économique. La prospérité d'un pays dépend principalement du nombre de ses producteurs et de ses consommateurs, et encore le même budget pèsera d'un poids bien différent sur un peuple de 40 millions d'âmes et sur un autre de 70. Les économistes ont donc le droit et le devoir de s'occuper de cette question de la natalité, au moins autant que les politiques, les moralistes et les militaires.

D'autant qu'ils s'en occupent d'une façon plus calme, plus objective comme on dit maintenant, et sans tomber dans les prédications et les objurgations pour ou contre la prolificité. M. André Waltz a raison, notamment, de remarquer que ni la démocratie ni la religion ne semblent jouer un rôle bien net dans les fluctuations de la natalité, que la baisse de celle-ci est plutôt liée à l'excès de prévoyance et de goût du bien être qui sont essentiels à une civilisation un peu raffinée, et que le meilleur moyen de favoriser sa hausse serait d'organiser la société de telle façon que l'augmentation des familles fût pour elles une source de prospérité, ce à quoi on peut arriver par le développement des allocations familiales de salaires et des détaxes familiales d'impôts. L'exemple récent des cités-jardins de la Compagnie du Nord

à Béthune et l'exemple triséculaire de la commune de Fort-Mardyk montrent ce qui pourrait être fait dans cet ordre d'idées : confort, prévoyance et forte natalité peuvent fort bien marcher ensemble.

L'auteur a un autre mérite, qui est d'attaquer l'ennemi non pas par une de ces attaques de front qui échouent trop souvent, j'entends l'accroissement de la natalité, mais par ces mouvements tournants qui réussissent maintes fois, j'entends la diminution de la mortalité et l'immigration. Pour la première, il est certain que nous pourrions faire beaucoup mieux que nous ne faisons ; nous avons une mortalité supérieure à 17 pour 1000, alors que presque tous les pays de l'Europe septentrionale et centrale ont une mortalité variant de 15 à 11 et les Dominions britanniques de 10 à 7 Les progrès de l'hygiène, de la puériculture et de la thérapeutique nous permettront de rétablir ici notre situation, car il ne faut pas oublier que le grand accroissement de la population européenne pendant le XIXe siècle n'est pas tant venu de l'augmentation des naissances que de la diminution des décès. Avec une bonne politique de santé publique depuis cent ans, il aurait pu y avoir sur terre autant de Français que d'Allemands et peut-être d'Anglais, ce qui ne serait pas mauvais, même pour les gens de lettres dont le public va en se raréfiant.

Et il ne faut pas non plus s'effrayer de l'immigration. Nous avons un million et demi d'étrangers en France ; ce n'est pas mauvais ; et ce sera excellent que leurs enfants nés en France soient Français, comme tout fils d'étranger né en Angleterre est Anglais. Nous avons assez de force assimilatrice pour absorber et digérer ces éléments allogènes. La seule précaution à prendre serait de les répartir un peu partout et pas trop dans les régions frontières et j'ajouterai de leur donner des noms français, le fils d'un immigré dont le patronyme se termine en off, en witch ou en berg deviendra bien plus aisément bon Français quand il s'appellera Dubois ou Durand. Mais cette mesure prise, et peut-être quelques autres aussi, il n'y aurait nul inconvénient à établir sur notre sol 100.000 étrangers par an ; toute terre non cultivée ou mal cultivée devrait être allouée à des travailleurs nouveaux-venus, à la mode de Fort-Mardyk si on veut, et ce serait un bien pour tout le monde puisque notre pays, par manque de main-d'œuvre, ne produit pas encore de quoi nourrir ses habitants,

alors qu'il devrait non seulement le faire, mais encore fournir un aliment considérable à notre exportation.

§

Si nos socialistes s'intéressaient à cette forme d'expropriation et de « repropriation » du sol, on ne pourrait que les en louer, mais ils ne semblent pas pouvoir se dégager de leur vieille gangue marxiste. Pourtant des livres paraissent qui semblent de meilleur augure. Ainsi **le Socialisme expérimental**, de M. Frédéric Brunet, gros personnage puisqu'il est président du Conseil général de la Seine. M. Brunet, comme M. Deslinières, comme bien d'autres, a reculé devant « l'expérience » du bolchevisme russe, et abandonnant toutes les folies révolutionnaires ou anarchistes, il s'efforce d'instaurer un socialisme qui se contenterait de contrôler ce qu'il appelle les gouvernements capitalistes et de concilier les deux tendances contradictoires, égoïsme et altruisme qui se trouvent dans tout être humain. Ce programme est si sage que tout le monde l'approuvera, sauf justement ceux qui continueront à se proclamer les seuls, les vrais socialistes, et qui voudront recommencer en France l'aventure qui a si prodigieusement raté en Russie, où, quand la famine et le typhus se relâchent, le capitalisme refleurit plus fort que jamais. M. Brunet peut donc s'attendre à être vigoureusement excommunié par tous les « œils de Moscou » dont nous sommes si richement pourvus, mais ceci est en dehors de la Science sociale. Ce qui y rentre, c'est le caractère expérimental de la nouvelle doctrine; en réalité il n'y a pas de prosocialistes et d'antisocialistes, il y a des fanatiques et des pratiques, et avec ceux-là les gens de science ne s'entendront jamais, comme avec ceux-ci ils s'entendront toujours, quelle que soit l'étiquette dont les uns et les autres s'adornent.

§

Il n'y a pas d'ailleurs au monde que notre socialisme français, fils de Proudhon, plein de générosité et d'idéalisme, et le socialisme germano-russe, fils de Karl Marx, plein de haine et de violence, il y a encore le socialisme anglo-saxon, fils de Thomas Morus, plein de préoccupations morales et qui d'ailleurs respecte ce capitalisme que les autres s'efforcent assez niaisement de supprimer. Celui-ci se manifeste en Amérique par cette loi de la prohibition des boissons enivrantes sur laquelle M. Henri Hauser, professeur à la Sorbonne, nous donne de si amusants détails dans son livre

l'Amérique vivante, recueil des correspondances qu'il envoya à des journaux français pendant un séjour de six mois 1922-1923 qu'il fit au pays de l'oncle Sam. Cette loi coûte 40 millions de dollars par an et en coûtera, quand elle sera bien appliquée, 100, soit 2 milliards de francs-papier d'aujourd'hui, tout cela pour arriver, paraît-il, à augmenter l'alcoolisme aux Etats-Unis. Mettons que ce dernier point soit une galéjade. Reste que l'excessive poursuite du bien social, qui constitue vraiment le socialisme, aboutit ici aussi à un gaspillage insensé de richesses et de tranquillité publique pour un résultat dérisoire. C'est ainsi que la méthode de ce bon M. de Robespierre n'avait pas fait monter chez nous d'un centimètre l'étiage de la vertu spartiate. Je me hâte d'ajouter que la Terreur sèche est autrement amusante que nos Terreurs rouge ou blanche d'Europe, et que les spectateurs se font une pinte de bon sang à voir le colosse américain bloqué, traqué et attaqué par toutes les escadrilles de l'Armada du Rhum qui profitent de la moindre circonstance favorable, ainsi le *Memorial day* qui accapare la police dans tout le pays, pour débarquer sur les côtes d'innombrables barils que de secourables autos emportent aussitôt à fond de train vers les dépôts sauveurs et secrets.

Ce n'est pas d'ailleurs seulement de cette question que s'occupe M. Hauser, et son livre est un des coups d'œil les plus justes et les plus aigus qu'on ait donnés ces temps derniers sur cet énorme monde ; il s'est tenu à égale distance de l'admiration béate continue et de la blague parisienne perpétuelle, et a enchanté ainsi dans ses conférences les Américains qui aiment bien les approbations sérieuses et les critiques raisonnées. Les choses politiques ont également retenu son attention, et on a plaisir à apprendre de lui qu'en dépit de la propagande venimeuse des Allemands, de la perfidie hostile des Hearst et des Lloyd George, et des maladresses de certains de nos compatriotes (on voudrait bien savoir de qui il parle pages 13-14, ne serait-ce pas de M. Viviani ?) la France reste chère, très chère, aux Etats-Unis.

L'Angleterre aussi y a bonne presse en ce moment, et son engagement de payer sa dette à raison de 150 millions de dollars par an, pendant 62 ans, y est pour quelque chose, mais avons-nous jamais refusé, dès que l'Allemagne nous aura payés, de payer à notre tour les 35 milliards de francs-or que nous devons aux deux

grands pays anglo-saxons ? Dans tous les cas, notons pour ceux qui s'indignaient chez nous de ce qu'on parlait d'imposer à l'Allemagne des échéances lourdes et prolongées, que l'Angleterre consent très bien à se les imposer. Il n'y a donc nulle impossibilité pour Dame Germania à s'acquitter, avec le temps, des 132 milliards de marks-or qu'elle doit.

Puisque je suis aux Etats-Unis, j'en profite pour citer avec éloges le livre de M. Franck Schoell, **La question des Noirs aux Etats-Unis**, préfacé par un de nos gouverneurs de colonies, M. Maurice Delafosse, dont le nom fait autorité dans cette matière de psychologie des races humaines. Le cousin Jonathan, qui est si fier de son esprit démocratique et qui affecte de se scandaliser devant nos petites répugnances de gens bien mis à gens mal mis, oublie qu'il se conduit lui-même en aristocrate forcené vis-à-vis des gens de couleur. La guerre mondiale aura eu ici ce contre-coup aussi imprévu que louable de montrer à ces Américains qu'en Europe nous ne traitons tout de même pas les noirs comme des animaux, et nos bons antimilitaristes devront au moins reconnaître que l'œuvre de libération des pauvres nègres aura été accomplie par deux guerres. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que le noir n'est pas indigne de cette libération ; s'il laisse encore beaucoup à désirer pour la propreté, l'hygiène, le travail, la continence et la sobriété (les lois de prohibition s'expliquent surtout par leur présence), s'il n'a pas donné grand chose dans les domaines commercial, coopératif, épargniste, scientifique, en revanche il a assez bien réussi en agriculture ainsi que pour l'assurance, l'instruction et certains cantons de lettres et d'arts ; même comme ouvrier d'industrie, il vaut mieux que certains blancs. Il semble donc qu'au lieu de chercher la solution de la question nègre dans une restauration modernisée de l'esclavage ou dans une transportation en Afrique, ou relégation dans telle région du sud ou de l'ouest, il vaut mieux faire confiance à la race, abolir l'odieux régime du lynchage, et réaliser peu à peu cette véritable égalité qui n'existe que dans les lois écrites. Le noir est très sensible aux bons traitements et on peut compter sur sa gratitude ; le développement depuis trois ou quatre ans des *Commissions de coopération interraciale* dans les Etats du sud est un excellent symptôme, et permet de penser que blancs et noirs vivront de plus en plus en bonne intelligence ;

nous autres Français ne pouvons qu'applaudir à cette évolution.

Mémento. — Louis Gros : *Le Canada pour tous. Comment aller, que faire au Canada ?* Albin Michel. Ce livre fait partie d'une collection très louable, *Les Colonies pour tous*, et l'auteur semble avoir été un peu gêné pour y faire figurer le Canada, puisqu'il intitule son dernier chapitre : Restons chez nous. En effet, les Français qui vont s'établir au Canada rendraient meilleur service à la mère patrie en allant dans l'Afrique du nord ou à Madagascar, puisque les Canadiens français de par leur énorme prolificité n'ont pas besoin de leur appoint qui serait si précieux pour nos colonies. Maintenant chacun est libre, et un Français qui va s'établir dans le Manitoba ou l'Hudson fait mieux que de venir gratter du papier à Paris. — Jules Destrée : *Wallons et Flamands. La querelle linguistique en Belgique*, Plon. La récente mésaventure de l'Université le Gand qui n'a aucun étudiant pour ses cours flamands devrait bien donner à réfléchir aux maniaques du flamingantisme. Est-ce que nous autres Provençaux nous cherchons à empêcher les gens de Marseille ou d'Avignon de parler français ? — Dans la *Coopération française*, Charles Gide explique l'emploi des trop perçus en réponse à ce que j'avais dit, dans un précédent numéro, sur les ristournes; nos points de vues ont en effet différents, sans d'ailleurs être hostiles. — *La Ligue du libre échange* expose dans son dernier *Bulletin* que la dépréciation de la monnaie d'un pays n'en favorise pas l'exportation et elle s'élève avec vivacité contre les prohibitions de sortie qu'a fait édicter notre étonnant ex-ministre de l'Agriculture. Il est vrai que cette question du commerce extérieur, du change et de la baisse du franc ne peut pas être traitée en dix lignes, et que les économistes les plus « distingués » ne sont pas d'accord sur la solution (voir la volée de bois vert que le chroniqueur financier des *Débats* a infligée le 9 février à M. Decamps, lumière de la Banque de France), mais il est incontestable que notre protectionnisme est pour beaucoup dans notre crise financière, et l'on ne voit pas comment on rétablira la balance économique si on continue à prohiber les exportations.

HENRI MAZEL.

SOCIÉTÉ DES NATIONS

L'incident italo-grec (*épilogue*). — Les actions de la S.D.N. subissent les mêmes hausses et baisses que les valeurs en Bourse. L'incident italo-grec a permis d'évaluer les sentiments des peuples. Lorsque les Italiens occupèrent Corfou, on s'aperçut une fois de plus que le Pacte est une Bible qui a besoin d'exégètes. C'est la Conférence des Ambassadeurs qui régla le diffé-

rend, mais le Conseil joua un rôle actif dans la coulisse. Instruit par l'expérience et pour ne plus être pris au dépourvu, le Conseil posa cinq questions à un comité de juristes.

Il n'était pas facile de répondre à ces questions, car, posées sur le plan juridique, elles s'inspiraient manifestement d'arrière-pensées politiques.

Première question :

Le Conseil, saisi par un membre de la Société des Nations d'un différend présenté par ce Membre comme « susceptible d'entraîner une rupture » conformément aux termes de l'article 15 du Pacte, doit-il, avant tout autre examen, soit à la demande de l'autre Partie, soit d'office, se prononcer sur le point de savoir si, dans l'espèce, une telle qualification est bien fondée ?

Réponse à la première question :

« Le Conseil saisi par un Membre de la Société des Nations d'un différend présenté par le Membre comme susceptible d'entraîner une rupture, conformément aux termes de l'article 15 du Pacte, ne doit pas, avant tout autre examen, soit à la demande de l'autre partie, soit d'office, se prononcer sur le point de savoir si, dans l'espèce, une telle qualification est bien fondée.

« Le Conseil peut, à tout moment, apprécier la gravité du différend, en conséquence, les modalités de son action. »

Commentaire :

Les juristes auraient pu se borner à répondre par la négative. Le second alinéa n'ajoute rien ; il précise pour les profanes que ce n'est pas une question de compétence qui se pose, mais de procédure. La réponse signifie que les Etats sont souverains et que, d'autre part, le Conseil, en vertu des pouvoirs considérables que le Pacte lui confère, est compétent dès qu'un Etat lui soumet un différend. Le Conseil choisit la procédure qui paraît la plus appropriée au règlement du différend.

Deuxième question :

Le Conseil, saisi, conformément à l'article 15, paragraphe 1er, par un des Membre de la Société des Nations, doit-il, soit à la demande d'une partie, soit d'office, surseoir à l'examen du différend quand, par une autre voie, se poursuit, du consentement des parties, la solution de ce différend ?

Réponse à la deuxième question :

« Quand un différend est, contrairement aux termes de l'arti-

cle 15, alinéa 1er, porté devant le Conseil à la requête de l'une des parties, alors que ce même différend fait déjà l'objet d'une procédure arbitrale ou judiciaire quelconque, le Conseil doit se refuser à procéder à l'examen de la requête.

» Si, d'accord entre les parties, la même affaire entre lesdites parties se trouve avoir été précédemment portée devant une autre juridiction et s'y poursuivre régulièrement ou se poursuivre de même par une autre voie, il est conforme aux principes généraux du droit que le renvoi puisse être demandé et ordonné. »

Commentaire :

En fait et en théorie, on peut imaginer diverses questions qui soulèvent l'exception d'incompétence. Par contre, d'après la lettre du Pacte, le Conseil n'est tenu de surseoir qu'en cas de procédure arbitrale ou judiciaire. En dehors de ces deux cas, le Conseil fait ce qu'il veut.

La question de compétence étant réglée dans le premier alinéa, les juristes ont jugé utile de préciser dans un second alinéa qu'en dehors des deux cas prévus le Conseil choisit la procédure qui paraît la plus appropriée au règlement du différend.

Troisième question :

L'exception déduite de l'article 15, paragraphe 8, du Pacte est-elle la seule exception d'incompétence tirée du fond, qui puisse être opposée à l'examen du Conseil ?

Réponse à la troisième question :

« Quand un différend susceptible d'entraîner une rupture est porté devant le Conseil à la requête de l'une des parties, conformément aux termes de l'article 15, par. 1er, le cas envisagé par le par. 8 de l'article 15 est le seul cas où le Conseil n'a pas à examiner le différend.

» Notamment les réserves généralement admises dans la plupart des traités d'arbitrage ne peuvent faire l'objet d'une exception opposable par l'une des parties.

» Le Comité croit utile de faire observer que, le cas échéant, le Conseil en réglant les modalités de son action devra tenir compte, notamment, des engagements internationaux tels que les traités d'arbitrage et les ententes internationales qui assurent le maintien de la paix. »

Commentaire :

La question est posée de telle manière qu'on peut faire valoir

de solides arguments pour une réponse affirmative ou négative. Au cas, par exemple, où un Etat demanderait la révision du traité, le Conseil devrait peut-être se déclarer incompétent. En outre, l'article 21 du Pacte stipule expressément que les engagements internationaux ne sont pas incompatibles avec les dispositions du Pacte. Cependant, s'il est régulièrement saisi, le Conseil est libre de faire aux parties toutes recommandations qu'il juge utile.

Le premier alinéa sauvegarde le double principe de la souveraineté des Etats et de la compétence du Conseil. Tout État a le droit de porter une affaire devant le Conseil dont la compétence est incontestable en dehors de l'exception prévue.

Le deuxième alinéa, qui a l'air de n'ajouter rien, apporte en réalité une limitation au principe de la souveraineté des Etats : ceux-ci n'ont plus le droit de se dérober en invoquant l'honneur national, l'intérêt vital du pays.

Le troisième alinéa apporte une limitation au principe de la compétence du Conseil. Celui-ci est, en théorie, d'une compétence absolue (à une exception près), mais, en pratique, il devra tenir compte des ententes internationales. Les juristes ont prudemment glissé sur la doctrine de Monroe.

Quatrième question :

Des mesures de coercition, qui ne sont pas destinées à constituer des actes de guerre, sont-elles conciliables avec les termes des articles 12 à 15 du Pacte, quand elles sont prises par un Membre de la Société des Nations contre un autre Membre de la Société, sans recours préalable à la procédure prévue dans ces articles ?

Réponse à la quatrième question :

« Des mesures de coercition qui ne sont pas destinées à constituer des actes de guerre peuvent être conciliables ou non avec les termes des articles 12 à 15 du Pacte, et il appartient au Conseil, saisi du différend, de décider immédiatement, en s'inspirant de toutes les circonstances et de la nature des mesures prises, s'il y a lieu de recommander le maintien ou la cessation de celles-ci. »

Commentaire :

Les deux thèses opposées ont été soutenues dans la presse, à savoir : les mesures de coercition sont conciliables ; les mesures de coercition ne sont pas conciliables. Mais qu'est-ce qu'une mesure

de coercition ? Et ne s'agit-il pas de savoir à quel moment elle est appliquée et pour le redressement de quel tort ? Et quelle clause formelle du Pacte s'oppose à l'application de mesures de coercition ? Les juristes estiment qu'il faut distinguer les cas. Leur réponse signifie qu'un Etat souverain peut, dans certains cas, appliquer des mesures de coercition, mais que l'autre Etat, également souverain, peut saisir le Conseil. Quant au Conseil, il est compétent dès qu'il est saisi. En fin de compte, c'est lui qui décide.

Cinquième question :

A quelles conditions et dans quelles limites la responsabilité de l'Etat se trouve-t-elle engagée par le crime politique commis sur des étrangers sur son territoire ?

Réponse à la cinquième question :

« La responsabilité d'un Etat, pour crime politique sur la personne des étrangers sur son territoire, ne se trouve engagée que si cet Etat a négligé de prendre toutes les dispositions appropriées en vue de prévenir le crime et en vue de la poursuite, de l'arrestation et du jugement du criminel.

« Le caractère public reconnu que revêt un étranger, les circonstances dans lesquelles il se trouve sur le territoire de l'Etat, entraînent pour celui-ci un devoir de vigilance spéciale à son égard. »

Commentaire :

En trois lignes, la cinquième question pose deux ou trois cents problèmes : qu'est-ce qu'un crime politique ? La responsabilité de l'Etat varie-t-elle suivant la personne de la victime et du criminel ? Si un Etat est souverain en matière de législation interne, peut-on énumérer les devoirs qui lui incombent ? Bien qu'il soit souverain, n'assume-t-il pas certaines responsabilités envers les étrangers qu'il accueille sur son territoire, surtout envers les étrangers revêtant un caractère officiel ? Mais ce caractère peut être contesté (affaire Vorowsky). A qui incombe la charge de la preuve ? Y a-t-il des cas où la présomption de la faute est suffisamment établie ?

Les juristes ont profité de ce que la question était immense et posée en termes vagues pour limiter leur réponse et écarter les difficultés. Ils ne pouvaient évidemment songer à définir le crime politique. D'autre part, ils ont laissé de côté la question de preuve,

mais cette question est éclairée par les réponses précédentes.

Donc les Etats ont des devoirs envers les étrangers, surtout envers ceux qui revêtent un caractère public reconnu. Tout Etat peut accuser un autre Etat d'avoir manqué à ces devoirs. L'Etat accusé peut réfuter la preuve. En dernière analyse, c'est le Conseil qui décide, s'il est régulièrement saisi du différend par une des parties.

Quelques conclusions générales.

1. Juridiquement, le libellé des questions laisse à désirer et il aurait fallu un volume pour y répondre.

2. L'incident italo-grec a vraisemblablement servi de fil conducteur : le mot d'ordre semble avoir été d'y penser toujours et de n'en parler jamais.

3. Il y a une antinomie fondamentale entre le principe de la souveraineté des Etats et celui de la compétence du Conseil. En s'inspirant de la lettre de l'esprit du Pacte, les juristes ont cherché à tenir la balance égale entre les deux principes. Ils n'y ont pas mal réussi. Tout doucement, on apprivoise les susceptibilités nationales. Il sera intéressant d'observer le Conseil lorsque surgira une nouvelle affaire de Corfou.

PRICE HUBERT.

SCIENCE FINANCIÈRE

Yves Guyot : *Les problèmes de la déflation*, Félix Alcan, 1923.

Il n'y a que trois peuples qui soient sortis de l'inflation sans banqueroute, constate M. Yves Guyot dans son livre intitulé : **Les problèmes de la déflation** : l'Angleterre en 1822, la France en 1878 et les Etats-Unis en 1879.

En France, l'inflation était la conséquence de la loi du 12 août 1870 qui avait établi le cours forcé et légal des billets de banque. L'émission des billets avait progressé de 1.470 millions au début de la guerre à 2.216 millions le 29 juin 1871, à 3 milliards en octobre 1873. L'encaisse était tombée de 3.311 millions en juin 1870 à 708 millions en septembre 1873.

La loi du 3 août 1875 déclara que les billets de banque seraient remboursables en espèces à présentation, lorsque les avances faites à l'État par la banque, de 1871 à 1875, auraient été réduites à 303 millions de francs. Elle supprima le cours forcé, mais le

cours légal subsista. A compter de 1877, les paiements restant à faire furent fixés à 300 millions pour 1877 et à 150 millions pour chacune des années 1878 et 1879.

La situation était redevenue normale et la déflation ne s'était pas heurtée à de violentes résistances. Il n'en fut pas de même, déclare M. Yves Guyot, en Angleterre et aux Etats-Unis et il juge utile de le rappeler, car les partisans de la déflation trouvent aujourd'hui en France une opposition semblable à celle qui se manifesta alors dans les Etats précités. Les démentis donnés par les faits aux arguments produits à cette époque montrent, selon notre auteur, la valeur qu'il convient d'attacher aux arguments actuels.

Ces arguments, dit M. Yves Guyot, sont les suivants : la déflation amène la baisse des prix et le manque des moyens de paiement ; d'autre part, l'émission des billets vaut mieux que les emprunts.

Mais comment peut-on considérer, fait-il observer, la hausse des prix comme un bienfait ? N'indique-t-elle pas, en effet, la rareté des objets relativement aux besoins ? Si les prix haussent, les individus ont plus de peine à les satisfaire, il leur faut travailler plus longtemps ; ils n'ont pas la même capacité d'achat, ils doivent se priver et ne peuvent que difficilement constituer des économies.

Une mauvaise récolte, ajoute notre auteur, hausse les prix du blé. Les partisans de la hausse des prix sont-ils partisans des mauvaises récoltes ? Elles peuvent être avantageuses pour la minorité des cultivateurs dont la récolte n'est pas trop éprouvée. Ils profitent de la hausse des prix, mais tous les consommateurs souffrent de cette hausse.

Qu'est-ce que la hausse résultant de l'inflation ? C'est la diminution du pouvoir d'achat du papier-monnaie. Tout nouveau billet émis détruit la valeur des anciens et absorbe la sienne.

Pour M. Yves Guyot, tout pays qui subit l'inflation est placé dans cette alternative : ou une banqueroute plus ou moins violente ; ou le recours à la déflation qui a pour fin la monnaie saine. Il regrette de constater que tout le monde ne partage pas ce point de vue et il range parmi les inflationnistes M. Bokanowski, rapporteur général du budget qui, d'ailleurs, s'en est défendu dans une longue lettre adressée au journal *Le Temps*.

Cependant, M. Yves Guyot découvre dans ce document des arguments qui poussent au plus haut degré à son avis l'audace inflationniste.

M. Bokanowski considérait, en effet, que la déflation aurait pour résultat de resserrer le crédit, de diminuer la production et d'augmenter par là même le prix des produits. Le rapporteur général du budget remarquait d'autre part que, si le franc revenait à sa valeur d'avant-guerre, le revenu du peuple français reviendrait aussi à son total d'avant-guerre. Comment, dès lors, sur un revenu annuel de 35 milliards, pourrait-on en prélever 25 sous forme d'impôts. Il semblait bien, disait-il, que le problème budgétaire deviendrait à peu près insoluble, si l'on s'obstinait à poursuivre, comme un idéal, le retour du franc à sa parité d'avant-guerre.

M. Yves Guyot s'élève contre ces arguments. Si le danger, déclare-t-il, est dans une diminution de la circulation monétaire, le salut est dans son augmentation et nous sommes sur la route suivie par les gouvernants de Moscou, Vienne ou Berlin. Nous savons où elle mène. Dans quelle mesure, poursuit l'auteur, les 27 milliards de billets de la Banque de France non gagés ajoutent-ils au pouvoir d'achat du pays? Si l'on consulte le change, on constate que le pouvoir d'achat a diminué. La valeur d'un pays en effet se mesure au pouvoir d'achat que les autres nations lui reconnaissent. Les tendances de M. Bokanowski, selon M. Yves Guyot, se sont d'ailleurs affirmées, quand, dans son projet de budget de 1923, il a suspendu la convention du 29 décembre 1920 relative aux remboursements de l'Etat à la Banque en comptant de ce fait une recette de 80 millions.

Cette proposition n'était peut-être pas de nature à relever notre change et notre crédit. On a pu d'ailleurs s'en apercevoir.

En ayant terminé avec les idées de M. Bokanowski, M. Yves Guyot examine celles de M. Léon Chavenon, directeur de l'*Information*. Celui-ci considère, d'après notre auteur, que « l'inflation est le vrai moyen d'amener l'activité dans les affaires... et que l'émission du papier-monnaie est pour l'Etat une forme séduisante de se procurer des capitaux ». M. Yves Guyot, nous le savons du reste, combat de pareilles assertions et il termine son livre par l'exposé des vœux de la Semaine de la Monnaie.

On sait que les congressistes condamnaient de façon catégorique

toute émission de billets pour les besoins de l'Etat et qu'ils demandaient que le gouvernement et le Parlement poursuivissent l'assainissement progressif de la circulation fiduciaire ; ils protestaient, d'autre part, contre la taxation des denrées, des marchandises et la constatation officielle des prix. Ils blâmaient la législation sur la spéculation illicite qui livre à l'arbitraire des tribunaux tous les commerçants, même ceux dont la probité est au-dessus de tout soupçon. Ils condamnaient les mesures douanières de prohibition, de restriction à l'importation et à l'exportation qui contribuent à fausser la vie économique universelle. Ils s'élevaient enfin contre les mesures attentatoires à la propriété privée, et contre le régime fiscal actuel. Ils souhaitaient, d'autre part, que la revision des tarifs de traitement et de salaires rétablît entre la rémunération de l'élite intellectuelle et ouvrière et celle de la main d'œuvre non qualifiée la différence que l'évolution des dernières années a trop souvent fait disparaître.

En ce qui concerne les questions des changes, la Semaine de la Monnaie émettait le vœu qu'un marché à terme des changes, à l'exemple de celui qui fonctionne à Anvers, fût créé à Paris avec le concours des banquiers et des professionnels, qualifiés, sans aucune ingérence de l'Etat ; que fussent rapportées les mesures législatives ou administratives nées de la guerre et qui seraient de nature à entraver éventuellement la création d'un tel marché, et que ce marché, sans être obligatoire, centralisât, dans la mesure du possible, les opérations de change, qu'il assurât un cours public et certain des devises étrangères et que les précautions nécessaires fussent prises pour donner à ces opérations un caractère absolu de sécurité.

A la suite de ces vœux spéciaux, la Semaine de la Monnaie émettait un vœu général qui se référait aux attributions de l'Etat, auquel elle demandait de renoncer aux gestions industrielles, et qu'elle invitait à comprimer ses dépenses dans tous les services qui devaient lui demeurer en même temps qu'elle insistait sur la nécessité de contraindre l'Allemagne à payer.

Ces desiderata correspondent pratiquement au programme de M. Yves Guyot ; il ne leur fait qu'un seul grief, celui de ne pas être assez concentrés. Peut-être pourrait-on adresser le même reproche à son livre ; mais il faut reconnaître qu'il est très vivant et animé d'une belle ardeur combative.

LOUIS CARIO.

VOYAGES

Général Mangin : *Autour du Continent latin*, J. Dumoulin, 54, rue Jacob. — Jean Marquet : *Du village à la cité*, Delalain. — Camille Vallaux : *Sur les côtes de Norvège*, Hachette.

Chargé de représenter la France comme ambassadeur extraordinaire aux fêtes du Centenaire de l'indépendance Péruvienne, — ce qui fut un excellent moyen de propagande, par suite de la personnalité et de la situation de l'auteur, qui a ses partisans comme ses détracteurs dans le public universel ayant suivi pas à pas la marche de la guerre de 1914, — le général Mangin a donné de son voyage **autour du Continent latin** d'Amérique une très remarquable relation, d'ailleurs illustrée de nombreuses reproductions photographiques.

Embarqué sur le *Jules-Michelet* avec tout l'état-major de sa mission, le général Mangin fit d'abord escale à Tanger (6 juin 1921). Après les réceptions officielles, la mission gagna les Canaries pour y faire du charbon. Au cours de quelques excursions dans l'île (la grande Canarie), le général visita la chapelle où Christophe Colomb pria avant son départ pour le nouveau monde; puis la cathédrale, bâtie de laves et d'un caractère plutôt sévère et dont le trésor possède des ornements, soieries et brocarts de toute beauté. Mais on peut mentionner encore, à propos des Canaries, les dentelles dites de Ténériffe qui sont spécialement renommées et que la mission admira. Le croiseur gagna la Martinique (20 juin) où les réceptions continuèrent, mais où l'on peut spécialement indiquer la visite de Saint-Pierre, proche le Mont Pelé, qui n'a pas été reconstruite, d'ailleurs, depues la catastrophe de 1902, — dont les causes et circonstances restent toujours mystérieuses, — et c'est à peine s'il reste quelques maisons de la ville dévastée, parmi les baraques en planches de sa reconstitution provisoire. En passant à Fort-de-France, le général Mangin visita la maison de Galliéni, habitée après son expédition du Niger et où il passa trois ans. De la Martinique, la mission gagna la Guadeloupe (29 juin) où l'accueil enthousiaste de la population continua. Signalons ici les notes du voyageur rappelant des épisodes comme ceux de la période révolutionnaire et des guerres avec les Anglais à la Guadeloupe. Ces épisodes sont surtout curieux, d'ailleurs, avec le personnage

de Victor Hugues, petit commis du port de Brest, qui finit, avec la révolte des noirs, par devenir une sorte de dictateur contre lequel l'Angleterre dut envoyer une véritable expédition.

Le général Mangin arriva au Guatémala où l'on s'étonna de voir tous les membres de la mission porter des casques coloniaux. Je passe sur les détails de la réception qui sont les mêmes partout, mais on peut signaler le rôle bienfaisant dans le pays de nos sœurs de Saint-Vincent de Paul, — arrivées au nombre de huit en 1875 et qui sont aujourd'hui 300, — toutes s'occupant d'œuvres de bienfaisance. Guatémala a 125.000 habitants. Elle a été ravagée en 1917 par un tremblement de terre qui a détruit presque tous les édifices de la conquête espagnole, — églises, couvents, hôtels de hauts fonctionnaires et seigneurs, etc. On la rebâtit en « ciment armé ». Il y a des bâtiments criblés de balles et même portant des traces d'obus. Ce sont des souvenirs de la récente révolution. Le *Jules-Michelet* gagna l'entrée du canal de Panama, — canal à barrages et lacs artificiels. Le canal est, du reste, une voie surtout stratégique et qui double la valeur de la flotte des Etats-Unis.

Le croiseur parvient à Miraflorès d'où il redescend par des écluses dans l'Océan Pacifique, qu'il trouvera avec le port de Balboa.

Cependant la mission arriva au Pérou et se trouva au Callao (22 juillet). Le général Mangin raconte longuement la guerre qui mit aux prises, en 1879, le Chili, le Pérou et la Bolivie. La mission visita Lima en franchissant la Cordillière occidentale. On lui fit une réception enthousiaste. Après un séjour à Lima, le général Mangin regagna le *Jules-Michelet* qui le conduisit à Mollendo.

Les voyageurs escaladèrent en chemin de fer la région sud-péruvienne parmi des panoramas de montagnes gigantesques et finirent par arriver à Puno où se fit encore une grande réception. Nous passons sur Arequipa, qui a gardé son caractère espagnol, et où il est signalé une curieuse cathédrale; sur la Bolivie où se trouve le lac Titicaca. Au Pérou continuèrent les réceptions enthousiastes. A Cuzco subsistent des palais, des couvents de l'époque de la conquête; au-dessus de la ville s'étend encore la forteresse de Sacsahuaman, longue d'environ 250 mètres et formée de trois enceintes cyclopéennes, dont le général donne

une curieuse description militaire. On arriva au Chili, à Valparaiso et Santiago; en République Argentine où les voyageurs prirent terre à La Plata et Buenos-Ayres; en Uruguay et et à Montevideo, où l'enthousiasme de la foule fit même perdre une botte (*sic*) à l'un des envoyés.

Enfin, c'est le passage au Brésil, à Rio, toujours avec l'enthousiasme des réceptions, et le retour.

Le voyage du général Mangin mérite d'être lu. Il abonde en péripéties, en détails souvent typiques sur les pays traversés, et surtout traduit l'enthousiasme, la joie débordante des pays traversés.

Il faut insister sur les mots: ce sont des pays en somme de populations latines qui ont fait des vœux pour la victoire française. A ce point de vue, on peut même dire que notre gouvernement a été heureusement inspiré en envoyant pour la représenter aux fêtes américaines un des généraux les plus énergiques et qui y ont le plus largement contribué. Quant à ce qui concerne les ressources que pourrait fournir l'Amérique latine dans l'avenir en cas de nouveau conflit, peut-être vaut-il mieux ne pas en discuter d'avance et pour le simple plaisir.

Le volume du général Mangin, abondamment illustré, est une des bonnes éditions J. Dumoulin.

§

Avec un titre plutôt modeste: **Du village à la cité**, M. Jean Marquet, qui a longuement vécu parmi les populations annamites et connaît bien leurs mœurs, a entrepris de les raconter avec une curiosité assez sympathique dans l'appréciation de la mentalité indigène. Des observations typiques, des traits de caractère constituent la partie surtout intéressante du livre. Mais on nous parle d'une révolte contre la domination française qui aurait bien en effet les tendresses des indigènes. Les décors sont fournis par le Fleuve Rouge, Hanoï et ses environs. Des observations menues et précises donnent les mœurs des villageois, des femmes de la capitale, des pirates, — qui peuvent toujours être présentés comme des révolutionnaires. Parmi les remèdes de la médecine indigène, dont on nous parle incidemment, on préconise la racine d'aubergine contre la gale; des excréments de chauves-souris contre la dysenterie; de la poussière de vers à soie contre l'épilepsie; et contre la lèpre, du bizoard de bœuf, etc.

Mais notre ancienne pharmacopée en contenait bien d'autres.

Le volume de M. Camille Vallaux : **Sur les côtes de Norvège** a tout au moins l'intérêt d'évoquer, pour le plaisir des promeneurs et excursionnistes, un bien singulier pays, — tout au moins sous le rapport de sa constitution physique et géologique. Toute la côte paraît s'être jadis enfoncée dans l'eau, laissant émerger les pitons et contreforts d'une longue chaîne d'îles. La côte,qui s'est inclinée simultanément, montre des fissures, sortes de couloirs où l'eau pénètre et dont les parois descendent à pic, souvent à une grande profondeur.

C'est comme une ville submergée et qui ne laisserait plus apparaître que les étages hauts et les toitures de ses maisons, tandis qu'on se promènerait en barque dans les rues. Il nous semble bien que c'est surtout ce qui peut ressortir des explications de M. Camille Vallaux sur la constitution du pays. D'ailleurs, la Norvège du Jœderen est plate et sans couleur, et c'est une des parties les plus anciennement habitées de la région. Les premiers groupes norvégiens s'établirent au Jœderen ; et en 872 le roi Harold aux beaux cheveux dut combattre et détruire dans une bataille navale qui fut acharnée la féodalité des Vikings de l'Ouest. En arrivant, le navire qui porte M. Camille Vallaux se trouve à l'entrée du Skagerrak, dont les eaux sortent en trop plein de la mer Baltique. L'auteur remonte la côte à bord d'un vieil aviso de l'Etat et arrive au sud de Karmo, près de Stavanger sur le Bokn Fjord. C'est une ville aux petites maisons de bois, aux devantures étriquées, qui bordent des rues étroites, pavées de cailloux irréguliers et pointus. Le cimetière, comme dans les autres villes norvégiennes, est lieu de promenade ; de celui de Stavanger on a fait un parc et les morts y voisinent avec les vivants. La ville vit surtout de la pêche côtière et approvisionne diverses grandes villes d'Europe. De 15.000 habitants en 1860, elle a passé à 44.000 âmes. Plus loin se trouve le Lyse Fjord, qui a 40 kilomètres de long sur 1 kilomètre de largeur environ et dont les parois s'élèvent de 600 à 800 mètres, et sur plusieurs points rigoureusement verticales, exemple typique des formations de ce genre et que nous avons déjà signalées. Un trou situé à une grande hauteur sur la côte sud du fiord porte le nom de Caverne tournante. C'est une des curiosités de la Norvège. Avec les forts coups de vent de l'Ouest, il en sort un bruit

semblable au roulement du tonnerre. On arrive cependant à Bergen qui se trouve caché par des îles. Bergen est un grand port et une ville très peuplée. Elle remonte à 1070. C'est une des anciennes villes hanséatiques et sa prospérité fut grande durant le moyen âge et à l'aurore de l'époque moderne. A propos des habitants, l'auteur note que, dans la population rurale, beaucoup de femmes et d'enfants vont pieds nus, ce qui n'indique pas une bien grande prospérité.

Le pays est d'ailleurs assez peu peuplé, il ne compte en effet que 2 millions et demi d'habitants. Le sud est sa partie la plus avantagée sous ce rapport, surtout du côté de Christiania. La ville la plus méridionale du royaume, Christiansand, sur le Skagerrak, a 17.000 habitants. Nous ne suivrons pas l'auteur dans sa description de Christiania, mais il faut noter qu'un des commerces les plus prospères du pays est celui des fleurs qui sont en somme assez rares dans le pays.

L'auteur a repris cependant sa route vers le nord et signale le Hornelen, immense rocher quadrangulaire à pic, qui s'étend jusqu'à l'île de Bremanger. Cette montagne altière s'élève à 915 mètres dont plus de 860 mètres en verticale absolue. Toute cette région n'a jamais été bien riche et l'on rapporte qu'au temps de Fabricius, les habitants du sœter, au Nordfjord et sur la côte du Roemsdal, vivaient de *rindébrod*, préparation faite avec l'écorce intérieure des pins, mêlée avec de la farine.

Le navire arrive cependant dans la région Nord de la côte norvégienne et le voyageur indique la coloration spéciale de la mer et de l'atmosphère. On atteint le golfe de Trondjem presque environné de toutes parts de murailles rocheuses. Trondjem s'est appelée *Nidaros* pendant le haut moyen âge et c'est sous ce nom que la désignent les vieilles Sagas. La ville remonterait à 997 et à Olaf Tryggveson, premier roi chrétien de Norvège qui en fit sa capitale.

A l'entrée du port s'élève une vieille forteresse, le château de Munkholm, successivement, depuis le XIe siècle, monastère, forteresse, prison, etc.

Le ministre danois Griffenfeld y fut enfermé dix-huit ans (1680-1698) ; et l'on montre encore la *trace de ses pas* sur les dalles, à l'endroit où il avait coutume de se promener. On fait à Trondjem le commerce des bois et du poisson. Le Nid, rivière qui

entoure à peu près la ville, est bordé de hauts magasins élevés sur pilotis où la mer a mis sa coloration, mais qui sont revêtus encore de teintes où le rouge domine.

La cathédrale de Trondjem, au sommet de la ville, a été dégagée selon la manie générale. Le cimetière est une promenade publique comme à Stavanger. Mais à mesure qu'on monte, le soleil continue à décroître ; à Trondjem, on compte près de quatre mois de nuits crépusculaires ; à Bödö, le soleil reste au-dessus de l'horizon du 3 juin au 7 juillet ; au cap Nord, on le voit du 12 mai au 29 juillet. On aperçoit le Torghatten, — montagne isolée en mer, — haut de 200 mètres et percé d'une galerie qui le troue de part en part. A Tromsö, on rencontre même des magasins de cartes postales, de fourrures et de pacotilles laponnes, montrant que l'industrie du tourisme est surtout florissante. On arrive à Hammerfest et aux côtes du Finmark, région de pêcheurs où l'on fait surtout la pêche à la morue. La chasse à la baleine a été prospère autrefois sur la côte, mais il n'en reste guère plus trace aujourd'hui. Une des curiosités d'Hammerfest, la ville la plus septentrionale du monde, ce sont ses innombrables sécheries de morues qui se balancent au vent et s'entre-choquent comme des cliquettes de ladac.

On arrive enfin au Cap Nord où l'on vient surtout pour admirer le soleil de minuit, mais qui ne se montre pas trop souvent au grand désespoir des amateurs. La côte norvégienne avec ses îles et ses fjords atteint un développement de 17.000 kilomètres.

Pour terminer enfin, l'auteur nous parle du stock-fish, — c'est toujours le chapitre de la morue, — dont le commerce aurait atteint en 1919 le chiffre de 16 millions et demi de francs.

Le voyage *sur les côtes de Norvège* est en somme une très intéressante promenade. Il a de l'imprévu et du pittoresque avec les spectacles de la mer, des côtes dentelées, des villes et bourgades de pêche, le voisinage des terres antiques. Il intéresse le simple curieux comme l'historien ou le géologue. Aussi peut-on savoir gré à M. Camille Vallaux de l'avoir recommandé une fois de plus en nous en vantant le pittoresque, le coloris et les divers spectacles.

CHARLES MERKI.

HISTOIRE DES RELIGIONS

Lynn Thorndike : *A History of Magic and Experimental Science during the First Thirteen Centuries of our Era*, 2 volumes in-8 de 835 et 1036 pages, Londres, Macmillan.

La question traitée dans les deux gros volumes de M. Lynn Thorndike sur **l'Histoire de la Magie et de la Science expérimentale** est une de celles qui ont toujours intéressé les savants de plusieurs spécialités différentes, physiciens, chimistes, botanistes, etc., d'une part, archéologues, historiens des religions, folkloristes, psychologues comparateurs, etc., d'autre part. On se rappelle les recherches de Berthelot sur les alchimistes arabes, celles de Tylor, de Frazer, de Saintyves sur les principes fondamentaux de la magie et de la religion, celles aussi de Lévy-Bruhl et sa théorie de la loi de participation. A propos des *Mythes et Légendes d'Australie*, j'ai signalé il y a longtemps comment le principe demi-civilisé du *mana*, qui est à la base même de toute magie et de toute religion, ne diffère pas en son essence, mais seulement en degré, de notre principe scientifique moderne de l'énergie. Mais tous ces travaux se fondaient sur des recherches incomplètes et sur une sorte de pressentiment de la vérité, de l'évidence, plus que sur un recueil complet des documents et sur une étude à la fois historique et comparative de l'évolution, lente ou brusque, des éléments communs à la magie et à la science depuis les débuts de l'humanité.

Aussi ne saurait-on assez remercier M. Lynn Thorndike d'avoir entrepris ce travail de coordination, — d'autres l'avaient tenté avant lui sans succès, — et d'être arrivé au bout de sa recherche, d'avoir enfin présenté ses résultats d'une manière que, sauf découverte de manuscrits ignorés, on peut regarder comme définitive pour peut-être un demi-siècle.

L'Introduction, qui traite de la magie chez les « primitifs » et dans l'antiquité classique et orientale, est à mon sens trop écourtée ; je sais bien que le sous-titre de l'ouvrage avertit qu'il s'agit seulement de l'histoire de la magie et de la science (dans leurs rapports avec la pensée chrétienne) pendant les treize premiers siècles de notre ère ; ce qui fait que les conclusions, qui relient cette période à nos jours, sont un peu écourtées aussi. Mais on n'a pas le droit de faire à l'auteur un procès à propos de son

cadre. Les savants du haut moyen âge et après, — car, selon leurs moyens limités d'investigation et vu la qualité de leurs cerveaux, ce furent de vrais savants, — ont utilisé des données traditionnelles et des procédés de raisonnement qui ne se comprennent que si on a analysé d'abord à fond à la fois les procédés et la mentalité « magique » des Anciens ; et ceux-ci, encore, ne les comprend-on que si on a étudié de même les demi-civilisés. Je crois que ce défaut de recherche d'ordre ethnographique et psychologique rend parfois certaines interprétations de M. Thorndike non pas fausses, du moins superficielles. Mais la partie analytique et descriptive de ses monographies successives est si bien faite qu'on a scrupule à exprimer ici des critiques.

Ces monographies sont précieuses aussi en ce que chacun des auteurs étudiés est situé dans le milieu mental et social de son époque en général, et dans le milieu restreint où il a vécu. C'est donc une mine de documents sociologiques que nous apporte M. Thorndike, et d'où l'on peut extraire des minerais très divers ; ainsi l'ouvrage sera d'une grande utilité au sociologue qui voudrait étudier dans un domaine particulier les réactions réciproques entre l'individu supérieur à son entourage et cet entourage même, au sens large du mot. Les magiciens, thaumaturges, mages, alchimistes, physiciens, chimistes, ont été singularisés de leur temps par la nature même de leurs préoccupations au sein du monde peu à peu christianisé, ou du moins qui se prétendait tel. Le christianisme des premiers siècles avec les Prophètes, l'Apocalypse, les Pseudo-Evangiles, les Apocryphes de tout ordre, les hérésies de toute sorte, n'était pas à l'opposé de la science autant que le fut plus tard l'Eglise romaine avec sa doctrine de plus en plus rigide des démons, de la sorcellerie et du diable. Ces remarques étaient nécessaires, car M. Thorndike a consacré ses deux premiers chapitres l'un à Pline, Galien et autres auteurs latins qui ont traité en même temps de magie et de science ; et le second, aux thaumaturges et aux écrivains influencés par l'Orient, puis aux pères de l'Eglise qui ont lutté contre cette même influence orientale.

Souvent l'auteur a été obligé de discuter la date de certains manuscrits et leur filiation, ou le mode d'expansion et d'action de certaines légendes, par exemple de celle d'Alexandre et de Nectanebo attribuée au Pseudo-Callisthènes. Bien d'autres légen-

des encore sont analysées par M. Thorndike, dont par suite l'ouvrage est indispensable aussi aux historiens de la littérature ; ils y trouveront, sur divers points spéciaux, l'opinion d'un savant adonné à une spécialité voisine. L'auteur ne s'est d'ailleurs pas laissé asservir par son plan historique : à mesure qu'une science nouvelle tend à se constituer, il remonte dans l'histoire de cette science bien au delà du cadre des treize siècles : la théorie des quaternités cosmiques de Raoul Glaber (XIe siècle) lui donne l'occasion de tracer un historique de l'astrologie depuis les Egyptiens ; le traité *De Gemmis* de Marbod, évêque de Rennes (fin du XIe), de signaler la relation de la minéralogie du moyen âge et des *Lapidaires* avec Pline.

Le deuxième volume introduit dans l'histoire davantage de savants connus individuellement : Abélard, Hugues de Saint-Victor, Maimonide, etc., au XIIe ; Thomas de Cantimpré, Vincent de Beauvais, Albert le Grand, Thomas d'Aquin, Roger Bacon, Raymond Lulle, etc., au XIIIe. Notre vraie science moderne commence alors, vers le milieu de ce siècle. Mais au XIIe encore, les recueils en série, comme les traités hermétiques et les traités des rêves, ainsi que les traductions d'ouvrages arabes, jouaient un rôle important, bien qu'il y eût tendance pour les méthodes à s'individualiser et pour les savants à se singulariser chacun dans sa direction. Cette période de marche en avant dura jusqu'au premier quart du XIVe siècle ; il y eut ensuite un temps d'arrêt, jusqu'à la Renaissance, qui redonna une impulsion nouvelle.

L'excellent traité de M. Thorndike (1), d'où l'on pourrait extraire des histoires brèves mais précises de la minéralogie, de la botanique, de l'astronomie, de la chimie, etc., du moyen âge, contribue aussi à détruire ce préjugé, encore enseigné dans les écoles primaires, que cette période fut stagnante et inintellectuelle. Bien que fondée en grande partie sur des survivances magiques de l'antiquité, ou sur une utilisation maladroite, dénuée de toute critique historique, des manuscrits d'origine grecque ou romaine, la science de cette période a possédé beaucoup d'esprits plus qu'à moitié affranchis en divers domaines des influences pseudo-classiques ou théologiques. Comme le remarque l'auteur, la part faite à la magie dans leurs œuvres est d'autant plus diffi-

(1) Chacun des deux volumes est pourvu d'un Index général, d'un Index bibliographique et d'un Index des Manuscrits.

cile à définir que la magie elle-même est quelque chose d'imprécis, d'instable, et qu'il n'y a pas un principe de méthode spécial qu'on pourrait appeler magique et rien d'autre. Rien d'étonnant à cela, si on veut bien accepter ma définition, que la magie est le rituel de ceux qui n'appartiennent pas à l'église officielle du temps et du lieu donnés... Mais ceci est un autre problème... M. Thorndike note, et cela confirme ce que je viens de dire, que tous ces auteurs magico-scientifiques des treize siècles ont vraiment cru à la magie, tout en lui reconnaissant un caractère « mauvais ».

A côté de la méthode dite magique, la méthode scientifique, d'observation et d'expérimentation, s'est éveillée bien plus tôt dans notre Europe qu'on ne l'avait admis jusqu'ici ; il n'y a pas eu d'abîme subitement creusé entre les savants de l'antiquité et ceux de la Renaissance. Sans doute, depuis une cinquantaine d'années, à propos d'Abélard, ou de Raymond Lulle, ou de tel autre auteur du haut moyen âge, cette remarque avait été faite qu'ils se rattachaient à la science classique et furent des précurseurs de la science moderne. Le mérite de M. Thorndike est d'avoir réintroduit dans la série évolutive des auteurs moindres, mais qui cependant marquent chacun une étape d'une marche qui a été lente, ondoyante certes, mais en somme continue.

Le plus étonné, le plus ému par cette découverte est M. Thorndike lui-même ; encore, dit-il, n'a-t-il pu travailler qu'à l'aide des matériaux connus ; mais il en reste bien davantage encore, manuscrits inconnus, dans les bibliothèques. Quand on les aura publiés, la continuité de l'évolution intellectuelle pendant le moyen âge sera plus visible encore. Ainsi, de l'antiquité à nos jours, la pensée vraiment scientifique a constamment duré ; car malgré toutes les misères humaines, les massacres et les incendies, « indestructible est la Pensée » ; tel est l'acte de foi qu'inspire à M. Thorndike l'étude patiente et approfondie d'une énorme littérature naguère encore si méprisée.

A. VAN GENNEP.

LES JOURNAUX

Le roman documentaire (*L'Eclair*, 20 février). — De l'influence du langage populaire sur la forme de la langue française (*L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, numéros du 20 janvier au 10 mars). — La maison du silence (*L'Œuvre*, 1er mars).

Voici, de M. Louis Dumur, dans l'**Eclair**, une étude très

documentée sur *le Roman documentaire*, à propos d'un manifeste paru dans *Comœdia*, où M. t'Serstevens déclarait : « La documentation m'apparaît comme l'erreur la plus manifeste de cette littérature indigente qui a rempli la seconde moitié du dix-neuvième siècle. »

Ceci posé, notre rénovateur n'hésite pas et prend comme tête de Turc Flaubert, qu'il se met en devoir d'assommer en quelques paragraphes qui veulent être décisifs. L'exemple est hardiment choisi, car Flaubert, qui est, en effet, le type du documentateur, est en même temps l'écrivain moderne dont la gloire est le moins contestée. M. t'Serstevens fait de lui une espèce de Bouvard, et il intitulerait volontiers le dernier livre de ce grand maître : *Flaubert et Pécuchet*, par Bouvard. Il le juge grotesque de lire trois cents bouquins et de faire un voyage à Tunis avant d'écrire *Salammbô*. Il ne comprend pas qu'il ait besoin de se transporter à Fontainebleau pour établir un chapitre de *l'Education sentimentale*. N'a-t-il donc jamais vu de forêt ? « Le génie, proclame magnifiquement le jeune censeur de Flaubert, n'a que faire de ces minuties ! »

En opposition aux réalistes du dix-neuvième siècle, M. t'Serstevens dresse sur le piédestal de son approbation les classiques du passé, qui, s'imagine-t-il, rejetaient le souci inférieur de se documenter. Racine potassait-il les costumes de Phèdre ou l'architecture des palais grecs ? Molière avait-il éprouvé la nécessité de faire un stage chez son apothicaire ? Et Rabelais ? Shakespeare ? Celui-ci, « peintre du cœur humain », celui-là « metteur en scène de la farce politique, religieuse et philosophique, dans l'éternité de l'absolu de la bêtise ».

M. Dumur, reprenant les exemples de M. t'Serstevens, nous montre en Racine un érudit qui avait « potassé » la Grèce, en Molière un observateur minutieux, et il n'a pas de peine à nous persuader que Shakespeare et Rabelais se documentaient fortement.

La documentation « est le meilleur moyen de faire vrai, de faire *croyable* » et, partant, varie avec les époques :

Si Racine n'a pas eu à se préoccuper de costumes ou d'architecture, c'est que la crédibilité reposait alors sur d'autres bases, et qu'une robe Louis XIV faisait plus *vrai* qu'une chlamyde grecque. Mais si Racine œuvrait de nos jours, il serait obligé de faire état des données de l'archéologie pour écrire ses tragédies, qui d'ailleurs ne seraient probablement plus des tragédies.

Quels sont les écrivains qui se documentent ?

Il n'y a vraiment qu'à citer des noms : Loti, Barrès, France, Bourget, Paul Adam, Remy de Gourmont, Rosny, Bourget, Descaves, Henri de Régnier, Pierre Louys, Farrère.

On peut se demander, observe M. Louis Dumur, ce qui resterait de leurs livres si on les vidait de leur documentation, comment ces livres même auraient pu être écrits, être seulement conçus.

Rachilde, un des écrivains les plus *imaginatifs* qui soient, Rachilde elle-même se documente, et quand elle est tenue de près par la réalité, comme dans *les Rageac*, qui sont des souvenirs d'enfance, elle écrit, de l'avis de beaucoup de ses lecteurs, son plus beau livre.

Si l'on passe aux derniers venus, même constatation. Là aussi, il suffit de citer : Proust, Giraudoux, Carco, Martin du Gard, Mac Orlan, Arnoux, Lucien Fabre, Montherlant... et l'on peut allonger la liste... fût-ce avec les romanciers bolchevisants qui, s'ils manquent parfois d'art, ne manquent pas d'une documentation qui, pour être tendancieuse, n'en reste pas moins de la documentation.

M. t'Serstevens voudrait faire des gorges chaudes au sujet de M. Paul Morand, qui a fait un stage chez un banquier avant d'écrire son dernier roman. Il n'y a pas là de quoi rire et M. Paul Morand s'est comporté en bon écrivain. Sous leur brillante fantaisie, les romans de Pierre Benoit sont documentés avec grand soin, et ce consciencieux auteur n'a pas hésité à se rendre en Turquie pour l'étude de son prochain livre. Roland Dorgelès n'est-il pas parti pour l'Indochine dans le même but ? Henri Béraud, qui publie en ce moment son *Lazare* dans une grande revue, vient de subir la critique d'un clinicien déclarant que le cas psychopatique sur lequel il a construit son récit est impossible. On voit alors Béraud protester : il a un cas, il le désigne, il l'a étudié, il en connaît d'autres qui ont fait l'objet de monographies savantes. Béraud se rend parfaitement compte que, si on lui conteste la base documentaire de son roman, on nuit à sa crédibilité et partant à son succès.

La documentation fleurit chez les jeunes romanciers comme chez leurs aînés, et à juste titre, car elle est éternelle et, pour ainsi dire, fonctionnelle de l'art de conter. Elle est de tous les temps et de toutes les littératures. Voyez Kipling, voyez Tolstoï, dont *la Guerre et la Paix* constitue un chef-d'œuvre de documentation historique. Les Russes, en particulier, ces maîtres du roman, étant des réalistes, sont de grands documentateurs. Un Mérejkowsky, par exemple, qu'il soit en Russie avec Pierre le Grand, à Florence avec Léonard de Vinci, à Lutèce avec l'empereur Julien, reconstitue avec le même scrupule que Flaubert les milieux et les êtres.

Aussi haut qu'on remonte, on retrouve ce même souci. On a pu re-

connaître et identifier les paysages de *Clélie* et ceux de *Don Quichotte*. L'épopée, qui est le roman des anciens, n'échappe pas à cette loi. On a réalisé la topographie de *l'Odyssée*, et c'est grâce à *l'Iliade* que Schliemann a pu découvrir l'emplacement de Troie et entreprendre ses fouilles célèbres, dont les résultats ont fait apparaître la véracité documentaire du vieil aède, dont la légende, sinistre plaisanterie, a pourtant fait un aveugle.

C'est que le roman, sous les diverses colorations que lui prêtent les esthétiques variables des époques, est l'art de la vie, et surtout de la vie objective, avec des lieux, des mœurs, de multiples personnages. C'est ce qui le distingue essentiellement de la poésie, art subjectif, avec laquelle M. t'Serstevens m'a tout l'air de le confondre.

De *La Chanson de Roland* à *Lewis et Irène* ou à *Rabevel*, la ligne romanesque, en France comme partout ailleurs, est continue et s'engendre de secteur à secteur selon le déroulement d'une évolution naturelle. Mais son plus riche, son plus authentique segment me paraît encore être cette misérable portion du dix-neuvième siècle, diffamée par quelques jeunes, qui, de Balzac à Maupassant et à Huysmans, restera sans doute la plus belle période du roman français, comme le dix-septième siècle réaliste est la plus belle époque de la peinture hollandaise.

Il n'en demeure pas moins vrai que le plus beau poème, peut-être, et le plus évocateur qui ait été écrit sur la mer : *Le Bateau ivre*, fut écrit par Rimbaud qui n'avait jamais vu la mer et ne la connaissait que par des dessins du *Magasin Pittoresque*. Mais pour tous les honnêtes écrivains qui n'ont pas le génie de Rimbaud, il est plus sûr de se documenter et au besoin de partir pour la Syrie.

§

A lire les rubriques de certains journaux, on est surpris de constater combien la langue française est protégée par des grammairiens improvisés et de bonne volonté. A propos de l'expression *Rentrer* pour *Entrer*, M.E. Graves écrit dans **l'Intermédiaire des chercheurs et curieux** :

Cette expression inexacte est malheureusement souvent employée par des écrivains connus. J'avais relevé plusieurs fois cette faute de français au hasard de mes lectures, mais je ne retrouve que les deux suivantes. Dans *Circé*, de Poizat, les matelots qui ne sont jamais venus dans un endroit disent en parlant de cet endroit :

Rentrons-nous, Elphénor, ou ne rentrons-nous pas.

M. Ch. Geniaux, dans *Aphrodite*, écrit en parlant d'un enfant :

Dans quelle classe es-tu rentré en octobre ?

J'ai vu sur une plaque émaillée due aux soins d'une municipalité :

Défense aux voitures de *rentrer* dans la ville.

Je lis aujourd'hui dans un grand journal du matin, à propos d'un assassinat :

Puis il tenta de faire *rentrer* le corps dans un tonneau à carbure.

Il est présumable que le malheureux assassiné n'était jamais *entré* dans ledit tonneau, car l'assassin pour le faire *rentrer* fut obligé de le dépecer.

Nos bons auteurs, défenseurs naturels de la langue française, devraient s'élever contre l'emploi et l'usage qui devient courant de cette expression fausse.

Pourtant, dans un numéro précédent de l'*Intermédiaire*, au sujet de cette même expression, M. Maurice Jeannard écrivait avec une grande sagesse :

Dans sa *Grammaire comparée de la langue française*, Ayer, et Agnel dans son ouvrage traitant « De l'influence du langage populaire sur la forme de la langue française », constatent que si, dans tous les mots nouveaux qu'elle crée, la langue commune ou écrite conserve à *re* sa signification pleine et entière de répétition, le peuple donne souvent à cette particule un sens explétif et la prépose à un grand nombre de verbes que la langue littéraire emploie sous la forme simple.

C'est ainsi qu'il dit *remonter* pour *monter* : Ma montre n'est pas *remontée* ; *ramasser* pour *amasser* : Dans la rue la foule s'est *ramassée* autour d'un ivrogne ; *rentrer* pour *entrer* : Voici la porte par laquelle on *rentre* dans cette maison, etc.

De là ces nombreux verbes composés avec le préfixe *re* ou *r* qui finissent par mettre hors d'usage et abolir les simples.

Ainsi ont déjà disparu : *mercier, éjouir, encontrer, alentir, épandre, apetisser*, devant : *remercier, réjouir, rencontrer, ralentir, répandre, rapetisser*.

Bientôt *emplir, éveiller, assembler*, céderont définitivement la place à *remplir, réveiller, rassembler*. Il est bien difficile de lutter contre les entraînements, voire les erreurs du langage populaire !

Mais pourquoi ces juristes d'occasion, qui s'indignent qu'on puisse rentrer là où on n'est encore jamais entré, acceptent-ils des billets de faveur pour la *première représentation* d'une pièce qui n'a encore jamais été présentée au public ?

§

Je veux épingler ici ce petit article de M. Emmanuel Bourcier dans l'**Œuvre** : *La maison sans téléphone :*

Qu'on téléphone à la sueur de son front ou avec le sourire, peu importe ; il est une maison, à Paris, que M. Paul Laffont ne séduira pas, malgré ses belles promesses de conversations taxées.

Il peut offrir gratis ses appareils, jurer Dieu que ses services marchent comme sur des roulettes et que feu le peintre Degas serait, grâce à lui, devenu amateur enragé de l'appel téléphonique. Cette maison-là n'en restera pas moins sourde et muette.

Vivante cependant et mieux : depuis trente-cinq ans presque, curieuse de tous les progrès, soucieuse de la plus petite manifestation humaine comme de la plus grande, rien ne lui demeure étranger des découvertes scientifiques, de la littérature, des beaux-arts, de la sociologie, des voyages et de la philosophie. Mais elle ne veut rien savoir du téléphone.

C'est une maison d'éditions importante. Elle publie deux fois par mois un recueil remarquable par sa tenue et par l'abondance et l'universalité de ses documents. Elle édite chaque année un nombre considérable de volumes.

Mais elle ignore le standard, le microphone, la pile, la téléphoniste, s'éclaire bonnement au vieux gaz d'éclairage de nos pères et n'a que depuis peu un tricycle-porteur au lieu d'une poussette.

Et, quand pour voir son directeur, M. Alfred Vallette, on se présente le vendredi, on ne le verrait point, quand même on serait le roi des Français. Il faut attendre et revenir le mardi. C'est la règle...

Cette maison du silence, c'est le *Mercure de France*, dont *l'ex-libris* est par contraste le rapide et ailé messager des dieux.

— Comment vous arrangez-vous pour suppléer aux lignes des P. T. T.? demandons-nous.

Un éclat de rire. Puis :

— On n'en a pas besoin. *Primo*, pour la revue, nos collaborateurs qui téléphoneraient peut-être à tout propos, se dérangent. En chemin, leurs idées se clarifient. Rendus, ils se retrouvent. Et la salle d'attente devient le dernier salon où l'on cause. Ainsi les inconnus ne sont point tentés d'interrompre notre besogne pour crier des sottises. *Secundo* : pour l'imprimeur, qui est à Poitiers, on lui écrit chaque soir. Quant aux marchands de papier, ils se donnent très bien la peine de venir jusqu'ici offrir leur marchandise. Et voilà !

Et voilà ! Sous la tiède lueur du gaz jaune, la vieille maison, un peu poussiéreuse, un peu encombrée, qui n'envie pas le récent ascenseur de l'Institut, médite et travaille. On y discute tranquillement de la dernière révolution chinoise comme des idées de Freud, ou de l'utilisation des dirigeables. On examine les épreuves d'un article sur « la fabrication d'un journal moderne » et d'un autre sur la meilleure utilisation des arsenaux, puis l'on sèche bien sagement l'encre avec un désuète poudre bleue.

Jamais un vrillement impérieux de sonnerie ne fait sursauter M. Alfred Vallette, ni Mme Alfred Vallette qui honore les lettres sous le nom de Rachilde, ni aucun de leurs collaborateurs.

Et pourtant elle est prospère, cette maison sans téléphone.

C'est la meilleure preuve qu'on peut, en pleine actualité trépidante, s'en passer et vivre en honnête homme...

Vrillement impérieux ! Le téléphone est, en effet, le plus sûr moyen de pénétrer chez les gens malgré eux et de leur « crier des sottises », comme dit le Maître de la Maison du Silence.

R. DE BURY.

ART

Architecture et Arts qui s'y rattachent, à l'Ecole spéciale d'architecture, 254, boulevard Raspail. — Exposition de l'American Women Club, 27, boulevard Malesherbes. — Exposition Maurice Denis, galerie Druet. — Exposition Deluermoz, Exposition Dora Kucembianka, galerie Reitlinger.

L'Amicale de l'Ecole spéciale d'architecture a ouvert une exposition d'**Architecture et des arts qui s'y rattachent**. Ce rattachement des autres arts est largement interprété puisqu'il s'applique à des reliures, très modernes de goût, même de texte sous la reliure. Les reliures de M. Legrain sont solides, sobres, décorées à large plan ; le mobilier de M. Legrain est aussi solide, sobre, coupé à larges plans, mais combien massif ! Il semble que les meubliers de Paris, M. Legrain, même M. Kohlmann qui a là une élégante coiffeuse, dont la glace sans encadrement semble s'appuyer seulement sur les deux corps du meuble, n'ont aucun souci de l'exiguité ordinaire des appartements parisiens. Nos meubliers ont renoncé heureusement à ces ensembles si bien attachés aux murs qu'ils y paraissaient sculptés et qui plongeaient leurs propriétaires dans le désespoir quand il fallait déménager en masses importantes ; mais beaucoup d'entre eux exécutent le meuble pour le meuble, comme un peintre s'affirme par un grand tableau qu'il sait bien, après Salon, devoir rouler dans un coin de l'atelier, en attendant qu'un musée s'avise de le lui acquérir. Pourtant le meuble, s'il peut être un objet d'art, est aussi un objet usuel. Le malentendu qui existe entre le gros public et nos meubliers vient, pour une grande part, du public épris de passé et qui va en chercher des copies au faubourg Antoine ; nos meubliers ont leur part d'erreurs. Ils font

grands. Ce qu'il veulent orner, ce sont des halls. Tout le monde n'a pas son *hall*.

Pour l'architecture proprement dite, on voit bien que les architectes, qui exposent à l'Amicale, vouent leur admiration aux derniers efforts des maîtres les plus récents. Presque tous, ils envisagent comme matière d'exécution les dernières nouveautés, ciment et béton. Le goût en est très défendable et, aussi, c'est une possibilité de réalisation. Il y a une tendance générale à faire très simple, d'une simplicité très cherchée s'arrêtant à une ligne générale, parfois un peu sèche, mais sans flottement, souvent ingénieuse dans la netteté un peu uniforme du contour. Pour la couleur et la variété de l'ornementation, on a volontiers recours au vitrail, dont les lumières colorées joueront à l'aise dans les intérieurs blancs. Les masses rectilignes sont parfois allégées par un choix judicieux de la forme des colonnes du porche. On trouve, à ces efforts, maquettes ou plans dessinés, assez de variété pour que le parti pris de simplicité et de sobriété soit facilement accueilli.

Parmi les vétérans qui ont exercé une influence, on trouve Alfred Agache avec un curieux essai de béguinage laïque, un dernier coin de solitude pour rêveurs, et son hôtellerie de Haute-Savoie, captivante par sa simplicité et son amalgame de modernisme et de respect du style local imposé par l'expérience. Rien ne ressemble moins à un palace. Les bâtiments rappellent la vieille auberge. Il y a une manière de beffroi. Tout cela est ample, convient au tourisme qui y trouve à la fois pittoresque et confort, et accepte le pittoresque pour le confort. Marcel Temporal a placé son Théâtre de Guignol à la sculpture. C'est tout de même de l'architecture, dans ce sens simple et rectiligne. L'hôtellerie de M. Djo Bourgeois est agréable, les halls spacieux, sobrement décorés.

M. Bourbon se rallie, pour ses façades de théâtres et de cinémas, à la formule sobre dont le Théâtre des Champs-Elysées fournit le modèle. Aux vitraux de les égayer et rendre expressives. Il dispose ingénieusement ses clartés. De même M. Letessier pour le grand atelier à claire-voie de verrières qu'il envisage comme salle de jeux pour des enfants. M. Auscher détermine un monument aux morts en petite pyramide dont les plans, à la cime, s'entailleraient de bas-reliefs. Ce n'est point d'une mauvaise

conception. Ici la rectilignité trouve sa place et s'harmonise avec le thème, donnant ses formes calmes sans excès de sévérité.

Mme Andrée Garrus, pour ériger un monument à la Paix, a l'idée originale de jeter un pont sur le Rhin, en amont de Kehl, orné de statues de lions au repos, aboutissant à de grands terre-pleins où se dresseraient les statues de Gœthe et de Renan. Il est indéniable que c'est une façon adroite de remplacer ce massif de maçonnerie, cimé d'une femme munie du traditionnel rameau d'olivier. Mais hélas! combien de chances s'accumulent, si jamais on érige un monument à la paix, que la bonne dame symbolique reparaisse avec sa branche d'arbre sous le ciseau des praticiens d'un membre de l'Institut. Notons l'élégante maquette de villa de M. Mallet-Stevens, la maison d'artiste de M. Guérékian, d'une jolie ligne, avec l'atelier logiquement placé, sa maquette d'hôtel un peu trop sobre, (ce qui verse dans l'aspect caserne), le restaurant de M. Weiler, le monument au Travail de M. Jean Perret, celui de M. Jacques Moreau.

Il y a un groupe d'exposants hollandais qui apportent d'ingénieuses conceptions de détail sans que rien ne s'impose comme recherche de beauté dans les façades et les ensembles.

§

Bien peu de ces jeunes architectes prévoient le concours de sculpture pour l'ornementation de leurs façades. Ils n'en ont pas moins demandé à maints sculpteurs d'orner leur exposition par l'envoi d'œuvres ornementales. Ils sont jeunes, et comptent parmi leurs amis beaucoup de jeunes sculpteurs, comme eux épris de sobriété et de simplicité. Mais les arts ne marchent pas du même pas et tandis que nombre de ces jeunes architectes accomplissent leur volonté d'art, quelques-uns de ces jeunes sculpteurs, nourris d'un semblable idéal, se montrent de purs contorsionnistes. Pourquoi M. Zadkine considère-t-il l'accordéon comme un objet nettement sculptural? Pourquoi M. Sciewinsky souda-t-il la tête de sa naïade à son épaule? M. Chauvin donne des synthèses curieuses et fantaisistes. Que crée-t-il? des bibelots! quelque ingéniosité qu'il y mette. Des frontons de M. Ménitoff sont intéressants. Nous retrouvons les pittoresques animaux de Sandoz, et Bourdelle a envoyé une maquette d'un bel élan. Citons, de Mme Chana Orloff, un oiseau, excessivement stylisé, peint en noir, donc funéraire.

Quelques peintures : les baigneuses de Zingg, vues au Salon des Tuileries ; un beau paysage de montagne de Mela Muter, pavoisé de moutons en pâture et de bergers ; de belles et chaudes visions de Provence de Van Maldère, avec son exacte et profonde notation de ciels lourds sur les pierres assombries, des peintures que Gleizes dénomme *familières*, sans qu'on devine ce que ces arabesques aux riches couleurs ont de spécialement familier, des coins d'Alger de M. Le Berdays très harmonieusement polychromés, avec une intéressante recherche de stylisation, des Mauresques hiératiques sous la pluie ordonnée des reflets ; un beau carton de tapisserie de Jeanès, un panneau décoratif meublé d'Espagnoles, de Mme Gotcharowa, des paysages décoratifs de M. Biddle, un petit paysage d'André Lhote.

C'est d'ailleurs parmi les expositions récentes, ou organisées par des cubistes, celle où le cubisme tient le plus de place. Il en faut conclure que les architectes trouvent des qualités à cette esthétique et lui attribuent, sans doute avec raison, une valeur décorative. Mais pourquoi ne tentent-ils pas l'expérience d'une grande décoration cubiste, au lieu de procéder par éléments détachés et de ne considérer les peintres cubistes que comme des hôtes ?

§

L'American Women Club présente dans ses locaux, 17, Boul. Malesherbes, d'intéressantes expositions dans le but de donner à nos visiteurs d'outre-Atlantique de plus claires notions de l'art français, ou plutôt de l'art parisien, car son hospitalité est souvent offerte à des artistes étrangers vivant à Paris. C'est à ce titre qu'y figurent M. Jacovleff, avec ses curieux reportages picturaux du monde oriental.

L'art français est représenté par Victor Charreton avec deux lumineux paysages d'Auvergne, d'une admirable puissance d'expression.

Anna Bass expose une dizaine de ses statuettes d'une si vivante précision, imprégnées d'une puissance émotive due à la vérité profonde du dessin et à l'admirable justesse du mouvement : sa *Léda*, d'une grâce si tendre, sa pathétique *Imploration*, des danseuses grecques au surgissement soudain et spontané, des danseuses modernes si heureusement captées dans la grâce du geste mesuré, de l'attitude choisie qu'est la danse moderne. Elle y a

joint une belle série de sanguines et de dessins, très attachants pour la vérité et l'imprévu de leurs lignes harmonieuses.

A la même exposition, de bonnes toiles de Béatrice Howe dans sa manière subtile et un peu brumeuse, de bons tableaux d'Orient de Mme Frémont, une belle nature-morte du peintre hollandais M. Nyckert, une statuette de courbe intéressante de Marius Cladel, et des pittoresque animaux de Pierre Christophe.

§

L'exposition de **Maurice Denis,** chez Druet, est une des plus riches et des plus intéressantes qu'il ait données : de nombreuses *Maternités* du sentiment le plus juste, avec sans cesse de curieuses trouvailles de reflets colorés, nimbant comme du plus précieux travail d'orfèvrerie la simplicité voulue de ses figures, où tout est subordonné à la traduction du sentiment qui les anime. Trois *Annonciations* offrent des façons ingénieusement diverses de présenter la scène légendaire. De beaux dessins avoisinent l'illustration des Béatitudes, dont ils sont des éléments de préparation. Il y a de beaux paysages emplis d'un calme ému et profondément émouvant.

§

Galerie Reitlinger, M. **Deluermoz** évoque de fastueuses fêtes d'Orient. Animalier instruit et puissant, il met sa science au service d'évocations légendaires, la ruée des bêtes dans le déluge, Pasiphaé près du taureau qu'elle a couronné de fleurs. L'œuvre de M Deluermoz est nombreuse et variée et modifie son faire d'après son sujet, avec infiniment de souplesse. Il est très habile.

§

A la même galerie, quelques esquisses largement brossées de Mme **Dora Kuzembianka** d'après des clowns populaires du cirque Fernando, les Fratellini ou Porto avec une subtile notation des gestes et des éclairages d'un métier clair et agréable.

GUSTAVE KAHN.

GASTRONOMIE

Maurice Des Ombiaux : *Eloge du Tabac*, Le Divan. — Curnonsky et Marcel Rouff : *La France gastronomique* ; *Le Bordelais*, F. Rouff éditeur. — Le Salon gastronomique à Luna-Park. — L'association des gastronomes régionalistes.

Maurice Des Ombiaux est un grand écrivain. Quiconque lira

cet **Eloge du Tabac** (*traité du Havane*) dont il donne une nouvelle édition et relira son *Manuel de l'Amateur de Bourgogne*, lui accordera, j'en suis certain, ces titres qu'on a, de nos jours, trop souvent prodigués. La plume à la main, il réalise ce tour de force si difficile, où tant d'autres parmi les meilleurs ont échoué : avec des mots, il arrive à rendre d'exactes sensations, à les exprimer dans toute leur intensité, à les décrire dans toutes leurs nuances.

Relisant un jour au lit, au cours d'un voyage en Bourgogne, la magnifique, la définitive étude de Des Ombiaux sur les vins de la Côte-d'Or, je fus tellement excité que je dus me lever, me rhabiller, courir chez Racouchot... et je ne quittai qu'à l'aube une table où gisaient, vides, une douzaine des plus grandes bouteilles des caves de Nuits et de Beaune... « de beaux meubles », comme dit un jour un ami d'Henri Béraud qui trouva l'auteur de *Lazare* face à face avec quelques douzaines de pots de Beaujolais aussi vides que mes Bourguignonnes. C'est vous dire que la prose savoureuse et lyrique de Des Ombiaux est singulièrement évocatrice.

L'Éloge du Tabac, qui relève bien de la chronique gastronomique, car un grand Havane est le frère d'une grande Fine ou d'un grand Chambertin et d'un grand plat, l'*Éloge du Tabac*, a pareillement excité mes sens et m'a conduit tout droit vers une boîte de *Roméos* qui ne sont point mauvais. Beau livre, assurément, plein d'enseignements utiles, de conseils précieux, qui révèlera à nombre de profanes qu'il existe un art de fumer. Puisse Des Ombiaux convaincre les amateurs que le Havane doit se fumer frais ! Récemment encore, après un repas des plus honorables, j'ai enduré le supplice du cigare de prix qui craque entre deux doigts. Mais je ne suis pas éclectique comme le maître. Ayant été, par politesse, obligé de l'allumer, j'ai attendu que mon hôte m'ait perdu de vue pour l'étouffer subrepticement dans le fond d'une tasse de café. Un Havane sec me produit l'impression d'une jolie femme mal chaussée !

Sur la feuille de garde de l'*Éloge du Tabac*, j'ai lu deux lignes qui nous apportent enfin une nouvelle raison de vivre : Maurice Des Ombiaux annonce la parution de deux nouveaux bouquins, *le Gotha des vins de France* et *Le Livre d'heures du gourmand*.

Je sais à l'avance ce que seront ces deux bréviaires. De tels sujets, traités par un tel homme, promettent à la littérature gastronomique deux nouveaux chefs-d'œuvre à inscrire à côté de la *Physiologie du goût*, de *La table au pays de Brillat-Savarin*, des *Lettres gourmandes*.

Mes amis Curnonsky et Marcel Rouff ont décidément des estomacs qui imposent le respect. Ils passent sans sourciller de l'Alsace au Béarn, de l'Anjou à la Savoie, du Périgord à la Provence, toujours à table, impavides, dégustant, sans presque s'arrêter, mets et vins locaux et les dégustant... largement. Comme, entre leurs excursions provinciales, ils préparent un nouveau volume sur Paris qui complètera les deux premiers, comme ils vont publier avant l'été deux volumes sur l'Ile-de-France et les environs de la Capitale, ce programme suppose qu'ils ne se reposent guère entre Pau et Dijon et qu'ils ne se mettent jamais, même provisoirement, à l'eau et aux légumes. Les apôtres les plus éloquents de la tempérance et du végétarianisme ont définitivement renoncé à les convertir et leur ont lancé l'excommunication majeure. Ils n'auront peut-être même pas droit au champ de navets.

En attendant, ils publient le quatorzième volume de la **France gastronomique** consacré au **Bordelais** et aux **Landes**. Les voici devant les lamproies au vin rouge, les cèpes, les huîtres aux saucisses, les ortolans, les garbures, les foies de canard frais, les dodines, etc... Après avoir affronté l'ail de Provence, ils se plongent dans l'échalote du sud-ouest. Cette fois, c'est le Haut-Brion, le Château-Lafite, le Pontet-Canet, le château-Yquem, les Graves et les Médocs qui rougeoient dans les verres, qui scintillent aux bosses du tâte vin. Vous verrez, en lisant leur livre, les efforts qu'ils ont fait pour saisir l'âme culinaire, qui est au fond l'âme tout court de cette région. Vous verrez surtout qu'à côté des grandes maisons connues et illustres, ils nous ont déniché encore une fois de petites boîtes locales où les plus délicats seront satisfaits. Sans doute, les grands restaurants sont-ils dans cette province bénie peut-être moins nombreux qu'entre Auxerre et Belley. Là on peut entrer n'importe où et être assuré d'y trouver une grande cuisine. Le restaurant, l'auberge succulents, y fleurissent comme les boutons d'or dans les champs. Mais dans le Bordelais, il y a encore un nombre bien respectable de maisons de premier ordre, de vieilles maisons françaises dont une seule suffirait à faire la gloire

de plusieurs Etats américains. On a vraiment la sensation, en fermant ce petit livre, que c'est un pays où on *mange*. Est-il nécessaire d'ajouter qu'on y boit aussi ?

J'ai visité le premier **Salon gastronomique** à Luna-Park. A parler franc, je n'ai pas été enthousiasmé. Sans doute on m'y a offert, — dans de petits verres à liqueurs, — d'excellents vins d'Anjou. J'eusse pu, si j'en avais eu la fantaisie, y déguster des portions lilliputiennes d'autres produits. Mais enfin, le mot « gastronomique » me paraît bien important pour une manifestation d'où tout l'art de cuisiner était absent et peu exact quand on l'applique surtout, comme c'était le cas, à des chocolats, à des biscuits en boîte, à des pâtes de fruits, etc... Etant donné que la majeure partie des stands était occupée par l'industrie de la conserve, légumes, fruits, gâteaux, charcuterie etc... il m'aurait semblé plus juste de présenter cette manifestation sous le nom d'*exposition de produits alimentaires*. Et encore, j'ai aperçu un étalage de bigoudis... Même s'ils servent à entretenir les frisures des cuisinières, ces objets n'ont avec la gastronomie que de vagues et lointains rapports. De même, je ne me sentirai jamais dans une atmosphère gastronomique quand on voudra me convaincre que le beurre peut être remplacé dans la cuisine. C'est peut-être une triste nécessité du siècle, mais qu'on ne cherche pas à la parer des rayons de la science de Carême !

Au bon vieux temps, aux jours où partout on mangeait une cuisine soignée, tout le monde était plus ou moins gastronome, — souvent même sans le savoir, — et les raffinés de la Table n'avaient nul besoin de se grouper pour défendre leur déesse. Aujourd'hui, tout est changé : le flot des étrangers, le règne des palaces, la hâte des automobilistes, d'autres fléaux encore font courir à la cuisine française de sérieux dangers. Aussi un certain nombre de gourmets ont-ils décidé de se grouper, — l'union fait la force, — et de créer une sorte de franc-maçonnerie (sans rites et sans mystères) gastronomique qui permettra aux amateurs, membres de la société, de trouver partout en voyage des sections provinciales, des collègues inscrits au même groupe, des restaurants et des chefs affiliés à la Société. Tel est le but de l'**Association des gastronomes régionalistes** qui, à peine née, compte déjà, dans ses trois sections (chefs et cordons bleus, œnologues et producteurs, touristes, artistes, journalistes) près de deux cents

membres, et, parmi eux, un grand nombre d'illustres personnalités culinaires, politiques, littéraires, médicales, etc...

Une carte personnelle permettra aux membres de se reconnaître entre eux. Ceux qui en seront pourvus peuvent, par exemple, se présenter chez M. Rey à Brantôme, chez M. Bourgeois à Ambronay-Priay, chez les frères Dorin à Rouen, chez bien d'autres encore. Ils seront certains d'être bien traités. Un peu partout, il se constitue des groupements régionaux qui tous auront leur délégué à Paris auprès du comité central et bientôt la France va compter une puissante organisation de plus qui s'efforcera de sauver une des parties essentielles de son patrimoine.

DODIN BOUFFANT.

NOTES ET DOCUMENTS LITTÉRAIRES

Le dernier voyage de Lord Byron. — Le centenaire de la mort de Lord Byron a servi de prétexte à Mr. Harold Nicolson pour tenter — et réussir — une mise au point. Mr. Nicolson se distingue des panégyristes ordinaires qui, soucieux avant tout de ne point froisser les préjugés courants, s'efforcent, en des articles ou des livres, de rappeler à la vénération de l'élite oublieuse et du grand public indifférent l'image des grands hommes conforme aux idées reçues et trop souvent défigurée. Les pages, courageusement dédiées à M. Vénizelos, qu'il consacre au dernier voyage de Lord Byron (1) sont moins un hommage à la mémoire du poète qu'un hommage à la vérité.

J'ai essayé, prévient Mr. Nicolson, en présentant les faits sous forme de récit, de dire comment je conçois la vérité avec ce réalisme que Byron entre tous eût désiré. J'ai ainsi écarté la légende qui veut que Byron soit allé en Grèce uniquement inspiré par des enthousiasmes philhelléniques (2).

Il est des légendes qu'il faut qu'on détruise, si belles soient-elles. L'admirable, dans le cas de Mr. Nicolson, c'est que son essai n'est pas une profanation. Lord Byron est sorti de l'épreuve diminué, certes, mais plus humain. L'idole est tombée du piédes-

(1) *Byron, the last journey, — 1823-1824*, chez Constable and Co Ltd, 10-12, Orange Street, Londres W. C. 2.

(2) M. H. Amoretti, qui imprimait dans l'*Œuvre* du 26 mars : « Byron, ce glorieux philhellène qui consacra à la cause de l'indépendance sa fortune, son génie, et sa vie », pourra consulter utilement l'ouvrage de Mr. Nicolson.

tal où le zèle de ses admirateurs et la propagande contemporaine l'avaient juchée, et l'homme est apparu tel qu'il se connaissait lui-même, avec ses défauts et ses vertus, ses élans d'enthousiasme et ses crises d'abattement, ses rêveries, ses colères, le petit homme enfin « indécis et dyspeptique », dont les mains blanches et fines tourmentaient sans cesse un mouchoir parfumé. Il revit pour notre joie grâce à l'art de Mr. Nicolson qui s'est introduit dans son intimité, à la faveur des correspondances, des mémoires, des relations de son ultime équipée publiés par quelques-uns de ses amis et de ses compagnons. Il s'est attaché à lui, et comme son ombre l'a suivi de la Casa Salazzo (1) à Gênes, à bord du brick « Hercules », à Argostol, à Metaxata, à Missolonghi (2) ; témoin muet et intelligent, il a compris les tristesses et les désenchantements de son héros, il a connu ses regrets, il a lu sur son visage les sombres pressentiments qui agitaient son âme ; semblable à un reporter, il a interrogé ses familiers, reçu leurs indiscrétions et leurs confidences, mais en homme qui sait faire la part de l'ignorance, de la jalousie, du ressentiment ; il s'est faufilé dans le camp des Grecs, et dans le camp des Turcs ; invisible et partout présent comme c'est le privilège des érudits, il a également surpris les secrets des chancelleries européennes ; il a observé les efforts de Byron s'essayant à l'homme d'action, assisté à sa navrante agonie, à sa mort, le 19 avril 1824, à 6 heures 15 du soir, à l'autopsie qu'on pratiqua sur son cadavre ; il

(1) Comparez l'épisode de la rencontre de Byron et de lady Blessington que décrit Mr. Nicolson [p. 3 et suiv.] avec cette esquisse qu'en a tracée Anatole France (*Revue Illustrée*, du 1er mars 1890), d'après l'ouvrage de M. de Contades : *le Comte d'Orsay, Physiologie d'un roi de la mode* : « Lord Byron cachait alors sa gloire dans sa villa parfumée d'Albano. Ils (lady Blessington et le Comte d'Orsay) l'allèrent voir, comptant bien tirer de leur visite le meilleur parti. Le poète, sensible à la beauté et peut-être à la flatterie délicate, fit à Lady Blessington des vers où il ne parlait que de lui. D'Orsay ne lui avait pas déplu. Il s'était écrié en le voyant : « Voilà Cupidon enchaîné ! »

Byron, dans sa villa, était habillé de nankin, et son costume avait notablement rétréci au blanchissage ; au reste, il avait été taillé à la mode de 1790 ; le col était trop bas et vous sentez combien cela est fâcheux. Le poète portait de plus une casquette de jockey avec un gros gland d'or et des lunettes bleues. Lady Blessington en fut justement choquée. Mais elle emportait cinq ou six conversations avec le lion du siècle et des stances immortelles, son ami tenait dans son portefeuille un portrait inédit du héros : la visite avait été fructueuse. »

(2) Mr. Nicolson a poussé le souci de sa documentation artiste jusqu'à voyager sur les traces de Lord Byron.

accompagna son cercueil jusqu'à Londres, et quand tout fut fini, quand le 16 juillet 1824 (à 4 heures 20 p. m.), Lord Byron fut enterré, « avec les égards dus à un gentilhomme campagnard », dans le caveau de Hucknall Hall, Mr. Nicolson rentra à Fiesole, et là, dans la paix de sa villa Medici, il a composé pour son plaisir et le nôtre la véridique et fort attachante histoire du dernier voyage de Lord Byron.

§

On doit, cependant, adresser à Mr. Nicolson un léger reproche, et c'est de n'avoir pas songé à pratiquer des fouilles aux archives (1). Il n'eût pas manqué de mettre la main sur des document intéressants, comme, par exemple, cette dépêche de Mr. William Meyer, consul de S. M. B. à Prévesa, datée du 1er mai 1824, au sujet de laquelle on eût souhaité quelque confirmation.

Les résolutions suivantes, écrit Mr. Meyer, d'après l'avis que j'en ai reçu, forment partie du plan d'opérations pour la campagne prochaine que Lord Byron était désireux d'exécuter. On recruterait sans délai un corps de 8.000 Grecs qu'on emploierait comme suit : une division de 2.000 hommes occuperait les puissants défilés qui s'étendent d'Arta à Janina, ayant pour objectif de couper aux Turcs toute communication par cette route principale et d'offrir à tous les Grecs des districts adjacents l'occasion de se soulever et de soutenir la cause commune : une deuxième division de 2.000 hommes s'avancerait pour occuper la grande passe de Metzovo qui commande la ligne de communications entre la Thessalie et l'Albanie ; et une troisième division occuperait le populeux district grec de Zagora, à dessein de priver les Turcs des ressources qu'ils tirent de ce quartier et de soutenir la division de Metzovo. Toute la population grecque des confins de la Macédoine se trouverait de la sorte placée dans une position favorable pour se révolter et étendre la sphère de l'insurrection. Ces mouvements devaient être appuyés par 70 voiles grecques d'Hydra, de Spezia et de Psara, dont une forte division croiserait le long des côtes turques dans l'Adriatique, et harcèlerait sur cette frontière les communications turques par terre et par mer, plus particulièrement celles du Pacha de Scutari qui doit expédier des convois de provisions, de munitions et de troupes à Prévesa afin de renforcer l'armée qui de nouveau se prépare à marcher contre Missolonghi par la route de Janina et d'Arta...

AURIANT.

(1) Et l'ouvrage de *James Green, Esq., late British Consul for the Morea*, intitulé *Sketches of the War in Greece*, Londres, 1827, lui eût été certainement utile.

CHRONIQUE DE BELGIQUE

La mort d'Edmond Picard, d'Ernest Verlant et d'Alfred Verhaeren. — Galerie Giroux : Expositions de Victor Gilsoul et Marcel Jefferys. — Théâtre du Marais : Deux premières d'auteurs belges : *Robinson* de M. Arthur Cantillon, et *Bas-Noyard*, de M. Henri Soumagne. — Mémento.

Quant à son professeur qui l'invitait à choisir un sujet de rédaction l'élève **Edmond Picard** proposa un « Discours du grand saint Eloi au Roi Dagobert pour lui enjoindre de remettre sa culotte à l'endroit», il se traçait un programme et fixait sa destinée. Car sa vie durant il se plut à réprimer les incartades des nombreux Dagoberts qu'il rencontra et, lorsqu'il lui advint d'en croiser un dont la culotte n'offensait pas les traditions vestimentaires ou qui n'en portait même pas du tout, il s'appliqua tout aussi bien à le frapper de ses foudres.

Cette étrange frénésie, plaisamment illustrée de la devise « *Je gêne* », Picard devait la mettre au service de toutes les causes qu'il embrassa. On la retrouve dans ses essais littéraires et dramatiques, dans son esthétique comme dans ses plaidoiries.

Une flamme qui, pour être un peu fumeuse, n'en demeure pas moins ardente brûle au fond de son cœur éperdu que l'on sent trop vaste pour les dieux qui le font battre. Si Picard passe pour un brouillon, c'est qu'il étouffe dans le petit pays où le cloue la fortune et qu'il se refuse à en subir le despotisme étroit. A l'heure où il prend conscience de lui-même, la Belgique est en effet une sorte de province arriérée, régentée par le bon sens et le bien-vivre. Hugo l'a fuie et Baudelaire y a subi les avanies que l'on sait. Soucieuse de tranquillité, elle méprise la fermentation des idées et se prévaut d'une sorte de sagesse, basée sur la modération des opinions et le dédain de l'aventure. Elle est heureuse, paisible, sans élan et rebelle à tout ce qui pourrait l'exalter ou l'embellir.

Que Picard paraisse et la voilà en émoi. Il la fustige de son ironie : elle rit Il interrompt la digestion de ses dirigeants : elle rit. Dans ses greniers il engrange ses moissons de rêves et de pensées : elle rit. Il confronte la sottise de ses bourgeois à la vertu d'une belle œuvre et la banalité de leur vie quotidienne au prestige de ses aspirations : elle rit et rit toujours. Elle rit... mais au bout du compte, elle entend, non sans inquiétude, un

éveil d'échos dans des âmes modelées par elle et qui s'agitent. La jeunesse se dresse à l'appel de l'insurgé : 1880 va sonner l'heure de la métamorphose. Aux bonnes gens macérés dans le jus des idées moyennes s'opposent soudain d'ambitieux adolescents épris d'outrances et qui finiront par hisser dans une bousculade leur drapeau sur les plus vénérables édifices du pays.

Picard est des premiers « Jeune Belgique », comme il sera des premiers socialistes. Mais il n'est pas de ceux que l'on embrigade.

A peine a-t-il fécondé une idée ou un mouvement que, reniant ses enthousiasmes de la veille, il se hâte vers une idée ou un mouvement nouveau. Servir lui déplaît et les « Jeune Belgique », comme les socialistes qui, un peu naïvement, l'ont envoyé siéger au Sénat, ne tardent pas à s'en apercevoir.

D'une conquête il ne retient que la tentation d'une autre conquête et à travers sa longue vie il souffrira d'un éternel besoin d'avatars qui, tout en le tenant en haleine, ne parviendront jamais à le satisfaire.

Ce perpétuel inquiet trouva néanmoins une sorte d'apaisement dans sa mystique passion du droit. Bien qu'exceptionnellement doués, l'écrivain et l'esthète cèdent le pas au juriste et à l'avocat. Mais, illuminé par une double clarté, Picard ne se fait jamais faute d'en tirer bénéfice : « Tâche, écrira-t-il, d'avoir l'œil du juriste et l'œil de l'artiste ; l'un te fera comprendre, l'autre te fera sentir », préceptes qu'il observera jusque dans ses moindres discours. La nature ne lui a pourtant pas prodigué les dons oratoires : une voix pointue ponctuée, de grasseyements, trahit les élans d'une imagination sans pareille. Mais tel est le prestige du maître que cette voix même contribue au pathétisme de son éloquence.

Avec une déconcertante magie, elle passe de la logique au pittoresque, de l'ironie au drame, du sarcasme à la grande envolée et crible les esprits les plus prévenus de flèches, de rayons et d'éclairs.

L'œuvre littéraire d'Edmond Picard comporte une trentaine de volumes éparpillés de l'adolescence à l'extrême vieillesse. Ne signait-il pas encore au seuil de la mort un virulent pamphlet : *Au pays des Bilingues* ?

On y trouve l'inlassable témoignage de sa grande âme passionnée. Pourtant, c'est dans les *Pandectes Belges*, entièrement r...

digés par lui et qui comptent cent-vingt tomes in-quarto, qu'il a déversé le meilleur de lui-même. *Les scènes de la Vie judiciaire* qui ouvrent les premiers volumes de ce vaste ouvrage sont parmi les plus belles pages de notre littérature.

La mort d'Edmond Picard prive notre pays d'un incomparable animateur. Il fut de ceux, trop rares, qui nous révélèrent notre conscience et sans doute les levains qu'il avait prodigués ne furent-ils pas étrangers à la magnifique envolée des âmes de 1914.

Il s'est éteint à l'âge de 88 ans, le 19 février 1924, loin des honneurs, dans la solitude d'un petit village wallon.

Sans posséder l'envergure de Picard, **Ernest Verlant**, un autre disparu d'hier, laissera sa trace dans notre mouvement esthétique. Il occupait les fonctions d'inspecteur général des Beaux-Arts et, contrairement à la coutume, il avait conservé dans son poste officiel assez de franc-parler et de lucidité intellectuelle pour sauvegarder son sens critique et son goût. S'il put se défendre ainsi contre les intrigants, les non-valeurs et les médiocres, ce lui devint aussi une des raisons de son impopularité. Il avait signé dans différentes revues de pénétrantes études sur des peintres et des écrivains et, depuis la guerre, s'était essayé avec moins de bonheur à la poésie. Si ses *Poèmes cellulaires* se sauvent par leurs intentions, un essai dramatique récent, *Héraclès libérateur*, contient de fort belles pages et son livre d'essais, *Sous l'œil des Ostrogoths*, n'est pas exempt de verve vengeresse.

Ces trois ouvrages lui valurent un fauteuil à l'Académie de langue et de littérature françaises.

Honni par ceux qu'il avait dédaignés, il réservait la découverte de son cœur et de son cerveau à quelques privilégiés qui purent ainsi se rendre compte de ses hautaines vertus.

Absorbé par d'encombrants travaux administratifs, Verlant, qui en souffrait (peut-être est-ce là même la raison de sa sauvagerie apparente), n'a pas eu le loisir de fixer dans une œuvre définitive les dons merveilleux qui bouillonnaient en lui.

Il s'éteignit quelques semaines après un de nos bons peintres, **Alfred Verhaeren**, de qui il estimait le robuste talent.

Cousin d'Emile, Alfred Verhaeren avait transposé sur ses toiles un peu de la fougue de son illustre parent. Les chapes étincelantes, taillées pour les grands moines légendaires et les orfèvreries gardées avec un soin jaloux dans les cloîtres romantiques, tout

ce qu'affectionnait l'Emile Verhaeren des premières œuvres, Alfred l'avait inlassablement célébré dans ses toiles éblouissantes d'émaux et de pierreries. On peut lui reprocher une uniformité d'inspiration un peu lassante et la monotonie d'un procédé qui, pour emprunté qu'il soit aux meilleurs peintres de l'école flamande, s'amenuise en stérile virtuosité. Mais, prise à part, chacune de ses œuvres atteste une force et une somptuosité dignes des traditions dont Verhaeren se réclamait. Beaucoup de nos peintres se cantonnent ainsi dans un étroit domaine dont la confortabilité, exempte d'inquiétude, leur assure, avec le succès et la fortune, un rang enviable dans la hiérarchie des bons ouvriers Ils épuisent tout d'abord les trois ou quatre aspects de leur petit coin, s'appliquent à en surprendre les modalités, s'élèvent quelquefois, en une heure de détachement, à un chef-d'œuvre inattendu, puis, la célébrité venue, replantent bénévolement, devant le même décor, un chevalet indulgent d'où, jusqu'à la fin de leurs jours, tomberont, vers une clientèle ravie, des répliques de moins en moins éloquentes de leurs premiers succès.

Qu'à l'heure climatérique, ils cherchent à s'évader de leur prison, leur âme ne découvrira plus dans les horizons nouveaux dont elle s'empare que le leurre d'une factice renaissance

Ce fut l'aventure de **Victor Gilsoul** qui, de la Flandre et du Brabant où pendant longtemps il se complut, s'avisa d'émigrer à Versailles.

Tout le monde connaît son déconcertant métier. Personne mieux que lui n'a glorifié les horizons tumultueux où l'âme de la mer vient chanter dans la lyre des grands arbres, ni célébré avec plus de ferveur les sites brabançons qui, pareils à des écrins verdoyants, enclosent tantôt l'or d'un vieux clocher, tantôt l'émeraude d'un étang solitaire.

Serviteur passionné d'un pays qu'il comprend et qu'il aime, il en a commenté le visage avec une touchante piété. Pourtant ne lui demandez pas plus qu'un témoignage. Jamais il n'a dérogé à sa tâche d'observateur obstiné et ses paysages auront toujours la rigueur d'une déposition. Pour peu qu'on le veuille, on y entre sans peine et l'on suit au fil de l'eau tel sentier tortueux ou telle ruelle ouverte sur un port endormi. Sur sa palette chante une étourdissante gamme de couleurs qu'avec une généreuse désinvolture, il métamorphose en tumultueuses symphonies.

Qu'un coup d'aile l'atteigne et le voilà l'égal des plus grands maîtres. Mais le coup d'aile ne l'emporte pas ; tout au plus l'effleure-t il quand il signe *L'Etang en Brabant*, son chef-d'œuvre. Au reste, que lui importe la découverte ? Il restera le magnifique traducteur d'un invariable texte. Et c'est ici qu'apparaît sa faiblesse : ce texte, il le sollicite sans trêve, l'encombre de commentaires de plus en plus relâchés, l'interprète jusqu'à le trahir et le réédite en versions de moins en moins fidèles.

Ce que l'adolescent sauvait par son enthousiasme, l'homme mûr cherche à l'imposer par son habileté et rien n'est plus affligeant que le spectacle de ce peintre s'efforçant, dans de pénibles redites, à défendre sa virtuosité et son renom.

S'est-il rendu compte de l'épuisement de sa veine favorite ?

Son séjour à Versailles et les documents qu'il en rapporta le feraient croire et, bien que cette expérience ne lui ait réservé que des mécomptes, il importe de rendre hommage au scrupule qui la lui dicta.

Sans conteste, il a retrouvé à Versailles la puissance et la fougue de ses débuts. Ses *Trianons* et son *Bassin de marbre* sont d'une truculence exceptionnelle. Mais tout porte à croire qu'un autre souci le hantait et qu'en substituant aux décors plantureux de sa terre natale les féeries nuancées du vieux parc, il s'efforça de surprendre, sur un sol plus propice, les mystères de la vie intérieure dont son âme percevait enfin l'impérieux appel. Hélas, il arrivait trop tard et les dieux lui tinrent rancune. De Versailles il n'apercevra que l'apparence, et ses tumultueux propos effaroucheront les doux fantômes des allées royales. Pour lui, le marbre d'un bassin endormi se mue en grossière joaillerie et, lorsqu'il croira se découvrir à travers Trianon, il ne nous livrera qu'une puérile confession romantique.

Peintre et rien que peintre, il quintessencie l'artiste flamand tel que le conçoivent les manuels. L'âme des choses lui reste fermée. Il étonne, mais ne satisfait pas, discourt quand il faut suggérer, affirme là où suffit une indication et, s'il réussit quelquefois à réjouir nos yeux, il reste toujours en dessous de nos désirs et de nos rêves. Malgré tout cela, son exposition à la Galerie Giroux fut un triomphe.

A cet art essentiellement objectif un autre de nos bons peintres,

Marcel Jefferys, exposait quelques jours auparavant, dans la même salle, un ensemble de ses œuvres.

A l'étalon de la renommée, Gilsoul devance de beaucoup Jefferys. Et cependant, qui ne se détournera des lourdes fêtes de l'un pour humer le bouquet choisi par l'autre ! Gilsoul n'est que zèle appliqué, Jefferys est tout fantaisie. Si le premier piétine le sol d'un étroit enclos, le second part à la conquête du monde. Tout lui devient sujet d'allégresse : une fleur, une ville, un jardin, un coquillage, un feu d'artifice, un cristal, une étoffe, un remous de vague, un sourire de femme. Il n'est pas que peintre, mais artiste et chacune de ses œuvres est le reflet d'un rêve merveilleux. Avec lui on pénètre dans un royaume féerique où songes et images se confondent en libres jeux. Une fleur y devient la sœur exquise de l'eau qui la reflète comme l'est du nuage ou de la lumière qui les caresse telle colline ou telle tour. L'art de Jefferys est tout en effleurements. De la communion de deux nuances surgissent d'idéales cités, un perron fleuri ou les glauques mystères d'une mer furieuse.

Tantôt on songe à la thaumaturgie d'un Whistler, tantôt aux surprenantes arabesques des Japonais, tantôt encore aux fluides accords de Debussy ou à des échos de comédie shakespearienne. Jusqu'en ses moindres croquis, il est aristocrate et, là où cent autres s'époumonneraient en vains exercices, d'instinct il fait surgir une synthèse. A d'autres les rigueurs d'un système et la trahison des formes et des aspects !

Libre, il prétend interpréter les choses tout en respectant les limites où elles s'inscrivent. De l'impressionnisme il a certes retenu l'enseignement sans s'attarder à ses canons et il ne se réclame de ses principes que pour le plaisir de les oublier. Aussi peut-on constater les variations de ses rythmes selon qu'il peigne en France, en Italie, en Angleterre ou en Belgique.

Avec James Ensor il est de ceux qui s'insurgent contre le traditionnalisme de notre école de peinture et parviennent à amalgamer la puissance ou la grâce de leur métier aux exigences d'une sensibilité toujours en éveil.

C'est par sa sensibilité aussi que, dans un tout autre domaine, se distingue **Robinson**, un acte de M. Arthur Cantillon, récemment représenté sur la scène du Marais. L'anecdote est charmante :

Après quinze ans d'exil dans son île, Robinson se sent envahi par une troublante nostalgie dont il fait part à Vendredi. Il songe au départ, lorsqu'une chaloupe aborde et déverse à ses pied un couple de naufragés. La joie entre dans son cœur, mais est de courte durée. Quand il apprend que la guerre dévaste, le monde; que sa fiancée est mariée et mère de quatre enfants, que ses frères se sont brouillés et que l'égoïsme règne toujours au cœur des hommes, il renonce à partir et confie à un courant propice la chaloupe où, aidé de Vendredi, il a déposé ses hôtes endormis, non sans exhaler sa douleur dans ce cri si humain :

Mais es-tu sûr, ô Vendredi, que nous aurons le courage de ne pas partir ?

Cet acte délicieux, qui fait honneur au prosateur alerte de *Propos et Fantaisies* et au poète du *Cœur à musique*, accompagne sur l'affiche du Marais *La Double inconstance* de Marivaux.

Il contraste avec l'âpreté de **Bas-Noyard**, l'œuvre nouvelle de M. Henri Soumagne, dont le Marais nous offrit également la primeur.

L'Œuvre a représenté, au cours de cette saison, *L'Autre Messie* du même auteur. Sans en avoir l'ampleur lyrique, *Bas-Noyard* part de la même veine.

A vrai dire le comique qui y afflue n'est pas dépouillé de ce cynisme si à la mode aujourd'hui et la verve de M. Soumagne semble se complaire à une assez épaisse ironie qui étonne moins qu'elle ne déplaît. Depuis la pièce de Crommelynck, le cocu, magnifique ou non, triomphe et le « Je suis cocu » terminal de *Bas-Noyard* est déjà un poncif comparable aux N. d. D. et aux cambronnades du Théâtre Libre.

Bas-Noyard, selon l'expression même de M. Soumagne, est une farce, ce qui présuppose son ambition de nous faire rire. Il ne suffit pas d'avoir de l'esprit pour y réussir : il faut encore le distribuer avec à propos et le faire jaillir d'un mot ou d'une situation plutôt que de l'artifice d'une tirade.

Le comique de *Bas-Noyard* paraît trop souvent un comique d'homme de lettres ou d'avocat. Mis au service d'un excellent auteur dramatique, comme c'est le cas ici, il perd en rhétorique ce qu'il possède de naturellement incisif.

Ce qui contribue à faire du *Cocu magnifique* une œuvre

remarquable, c'est la poésie douloureuse qui consume l'âme de ses héros.

Ce qui amoindrit la portée de *Bas-Noyard*, c'est précisément l'absence de toute spontanéité lyrique.

Farce ? Que non pas, mais comédie satirique et même, si l'on veut, excellente comédie par endroits.

Ceci dit, l'histoire du bourg de *Bas-Noyard*, où deux clans d'égale importance se disputent le pouvoir jusqu'au moment où survient un habile homme qui se l'approprie moyennant des concessions amoureuses aux femmes des deux partis, sans se douter que, pour lui concilier les suffrages des hommes, sa femme a usé des mêmes subterfuges que lui, est contée par M. Soumagne en trois actes pittoresques et vivants.

Selon son habitude, M. Jules Delacre apporta à ce spectacle tous les soins de son intelligence et de son beau courage.

Mémento. — *La Nervie* publie un numéro consacré à Charles van Lerberghe.

La Vie intellectuelle publie un beau poème de M. Albert Mockel et quelques strophes exquises de M. Valère Gille.

La Revue Sincère fait paraître le *Robinson* de M. Cantillon.

La Renaissance d'Occident, copieuse selon son habitude, devient le moniteur le plus complet de l'activité intellectuelle belge et étrangère.

Dans *La Terre wallonne* M. Emile Witmeur consacre une curieuse étude au peintre Pokitonow.

GEORGES MARLOW.

LETTRES TCHÉCOSLOVAQUES

Rodolphe Medek. — Viktor Dyk. — Le mouvement intellectuel à Brno et à Bratislava. — Arne Novak. — Otokar Simek. — George Wolker.

La jeune liberté tchécoslovaque apparaît à qui songe aux longs siècles de martyre national comme une sorte de miracle, comme une grâce des dieux. Ceux qui y ont le plus travaillé, — et c'est naturel, puisqu'ils sont le mieux à même de comprendre toutes les difficultés qu'il fallait vaincre, — en sont eux-mêmes encore émerveillés. Il y a quelques mois, lors de sa visite en France, le Président Masaryk disait devant quelques journalistes, dans le train qui nous ramenait du camp de Tahure : « Il y a des moments où je me prends la tête et me demande : Est-ce

vrai ? N'est-ce pas un rêve ? Sommes-nous réellement libres ? » Et cependant, nul ne sait mieux que le Président, historien et philosophe, que la restauration de l'indépendance tchécoslovaque est le fruit d'un long travail de préparation morale et intellectuelle dans le peuple tchèque.

Lorsque les grands jours de la guerre sont venus, le peuple tchécoslovaque, guidé par un sûr instinct, s'orientait, dans ce qu'il avait de sain et de probe, du côté de l'Entente.

Aussi, dès les premiers jours de la guerre, à l'intérieur, aussi bien que dans les colonies tchécoslovaques éparses à l'étranger, à Paris, à Kiev, à Chicago, Tchèques et Slovaques comprirent-ils quel était leur devoir.

Et pendant toute la guerre, les deux courants, celui de l'extérieur et celui de l'intérieur, vont parallèlement jusqu'à la victoire finale. Les uns, murés vifs dans l'Autriche, font tout pour saper les forces morales de la monarchie ; leur travail de taupe, sourd, humble et peu glorieux, corroborait les vaillants efforts des légions tchécoslovaques et les démarches des chefs diplomatiques du mouvement révolutionnaire à l'étranger.

L'un n'allait pas sans l'autre.

Chacun des deux courants a trouvé son poète. La sourde propagande à l'intérieur se reflète dans les vers compassés et dans les sarcasmes sanglants de M. **Viktor Dyk.** La révolution extérieure, plus mouvementée et plus dramatique, a inspiré le lyrisme claironnant de M. **Rudolf Medek**.

J'ai déjà parlé ici de l'œuvre poétique de ces deux hommes.

Si j'y reviens aujourd'hui, c'est qu'ils publient, chacun, leur épilogue romanesque de la grande époque des luttes.

Le poète ardent du *Cœur de lion* ne voulait pas rester le chantre enflammé des grands instants d'enthousiasme.

Il voulait se faire, pour ainsi dire, l'historien ou, mieux, le psychologue de la révolution tchécoslovaque.

Il conçut donc le plan d'une trilogie de romans de guerre, vue et vécue par un Tchécoslovaque. Je ne m'arrêterai pas au premier volume de la trilogie, paru sous le titre de *Dragon de feu*, où, dans le beau cadre de la nature, au milieu des forêts et des montagnes de la Bohême, l'auteur a évoqué, avec un chaud lyrisme, la psychologie des jeunes gens de sa génération devant

le problème de la guerre. Je veux parler plus longuement du second volume qui vient de paraître.

Il est intitulé *Les Grandes Journées* (*Vélike Dny*) et embrasse l'histoire des soldats tchécoslovaques en Russie, depuis 1915, alors qu'on employait les volontaires tchécoslovaques, par petites unités, comme éclaireurs sur le front de Galicie jusqu'au moment où, sous Kerensky, la première brigade tchécoslovaque put, à Zborov, prouver son héroïsme.

Comme tous les romans de guerre, l'œuvre de M. Medek n'a pas de héros proprement dit. C'est une compagnie tchécoslovaque d'assaut qui est au centre de l'action, comme dans le *Feu*, de H. Barbusse, ou dans les *Croix de Bois*, de R. Dorgelès. Cependant, il y a entre les romans français et le roman tchèque, une différence fondamentale qui tient à toute la conception de la vie et de la guerre. Les deux auteurs français ne voient que l'horreur de la guerre, sa cruauté profonde, le déchaînement de la brute humaine ; ils en chantent, avec un art mesuré, toute l'indicible tristesse et la lecture de leurs livres laisse comme un arrière-goût de désespoir et d'amertume. Les grandes idées, au nom desquelles la moitié de l'univers accourut sur les champs de bataille européens ne paraissent plus qu'une amère dérision, qu'une rhétorique creuse et cynique devant tant de sang versé, tant de malheurs accumulés.

Rien de tel chez le poète de la révolution tchécoslovaque. Pour lui, ses héros, qu'ils aient de l'instruction ou qu'ils sortent du peuple, sont tous hallucinés par une seule idée : la libération de la patrie.

S'ils souffrent, ce n'est pas des horreurs de la guerre, c'est des désordres dans l'armée russe, c'est des lenteurs de l'administration qui laisse des prisonniers tchécoslovaques végéter dans des camps de concentration au lieu de les envoyer, comme ils le désirent ardemment, sur le front ; c'est de la trahison qu'ils voient s'infiltrer dans l'armée russe ; de la veulerie qui s'empare de cette armée aux premières phases révolutionnaires.

Ils souffrent affreusement, non seulement de la peur de voir s'évanouir le rêve de liberté de leur pays, mais parce qu'ils aiment profondément le grand pays slave dont ils portent l'uniforme et parce qu'ils craignent pour son avenir.

Si les Tchécoslovaques souffrent sur le front, c'est qu'ils se-

vent que, dans les tranchées d'en face, il y a d'autres Tchécoslovaques qui n'ont pas pu ou n'ont pas voulu passer, comme eux, chez les Russes et c'est une douleur atroce, pire que la mort, que de savoir qu'il y a des Tchèques assez serviles ou assez aveuglés pour servir l'Autriche contre leur propre pays. Pour le reste, ils sont gais, ardents, héroïques, décidés tous à mourir glorieusement, mais ils savent être prudents et rusés, s'il le faut. Pas de grandes phrases : quelques paroles brèves de l'officier, et ils se ruent, irrésistibles, contre les fils barbelés, pour donner l'exemple, pour entraîner la masse des Russes démoralisés.

Un puissant souffle d'idéalisme national, d'orgueil de race, anime cette œuvre qui mérite bien le titre de roman collectif ; d'un style alerte, léger et vivant, l'auteur trace une longue suite de tableaux, souvent très dramatiques, qui composent l'action du roman. Il ne verse jamais dans le pathos : il sait être naturel : on sent qu'il évite sciemment « l'écriture artiste » pour rester dans le vrai.

Il y a, dans le livre, quelques scènes inoubliables : le passage de deux Tchèques à l'ennemi, la nuit de Noël, à travers le barbelé et un champ de mines ; la rencontre avec quelques officiers russes ; le désarroi causé dans l'Etat-major russe par la nouvelle de la révolution, le suicide du général Chipov ; les scènes de Kiev dans les premiers jours de la révolution ; tout cela a un accent de profonde vérité, la valeur d'un document historique, en même temps que la puissance d'une œuvre d'art.

Et c'est, plus encore peut être qu'une œuvre d'art, une action qui, par sa foi indomptable, par son idéalisme, par son culte du courage, de la santé, de la jeunesse, de la beauté physique et morale, est un témoignage de la renaissance de l'âme tchèque moderne.

§

Au moment où les légionnaires thécoslovaques se faisaient tuer sur le front oriental, l'Autriche, inquiétée par les désertions en masse de ses mauvais sujets tchèques, redoublait ses tracasseries et ses persécutions à l'intérieur. Le régime militaire austroboche se faisait de plus en plus dur en Bohême.

Les docteurs Kramar et Rasin sont arrêtés. La presse tchèque, muselée ou terrorisée, se tait. La terreur triomphe.

J'ai dit ici les subterfuges dont il fallait se servir pour tromper

la vigilance de la censure. M. Viktor Dyk, voulant se moquer de la justice militaire autrichienne, s'est réfugié derrière le paravent d'un pastiche de Dostoïevsky. Il commença, dans le feuilleton de *Lidové Noviny*, de Brno, la publication d'un roman intitulé : *Les mystérieuses aventures d'Alexeï Ivanytch Kozoulinov.* Pendant seize jours, tout alla bien. La censure n'avait pas compris. Cependant, l'inévitable arriva : un mouchard attira l'attention de l'autorité militaire « sur ce misérable persiflage » de l'Autriche, ajoutant que « le tout Prague russophile se moque de la naïveté de la censure de Brno ».

On arrêta la publication du roman, on perquisitionna chez l'auteur auquel on intenta un procès. Mais avant que l'instruction fût terminée, M. Dyk était arrêté pour une autre affaire et transféré à la prison de Vienne. *Kozoulinov* resta inachevé et ce n'est qu'après sept ans que M. Dyk a trouvé le loisir de terminer le roman. Il le publie aujourd'hui en volume, en y ajoutant l'acte d'accusation porté contre lui et contre le rédacteur en chef du journal. Cet acte d'accusation est un document immortel de ce qu'on appelait justice en Autriche-Hongrie pendant la guerre. Après avoir exposé quelques faits (l'arrestation du Docteur Kramar, l'arrestation de tout le conseil municipal de la ville de Radnice — un juif y compris — qui avait omis d'assister à la messe le jour de l'anniversaire de François-Joseph) ayant servi de base à l'auteur, le procureur militaire prouve que toute l'activité littéraire de M. Dyk a toujours été hostile à la Monarchie et que, par conséquent, son intention de se moquer n'était pas douteuse. D'ailleurs, l'organe où l'accusé avait publié son roman ne valait pas mieux. Franchement hostile à l'Etat déjà avant la guerre, *Lidové Noviny* avait adopté, pendant la guerre, sous la pression, une conduite passive. « Il n'y avait qu'un moyen, — dit l'acte d'accusation, citant le rapport de la préfecture de police de Brno, — de faire départir le journal de cette passivité : depuis la mi-juin environ, *notre bureau* (la préfecture de police) *composait lui-même des éditoriaux appropriés, patriotiques et loyaux*, qu'il insérait dans les *Lidové Noviny.* » On n'est pas plus franc. On n'est pas plus cynique non plus.

Mais le roman de M. Dyk n'est pas seulement un acte de courage civique : c'est une œuvre d'art. L'ironie et les sarcasmes de l'auteur, cachés sous la forme bénigne d'un pastiche admira-

blement fait du roman russe, percent à peine. C'est presque avec une bonhomie souriante que l'auteur observe les tares d'un régime qu'il sait voué à la ruine. Par moments cependant, les sarcasmes se font d'autant plus cinglants que l'auteur les raconte sans sourciller. Telles quelques pages consacrées au cas Vorobtsov sont un modèle classique du genre.

Le citoyen Vorobtsov avait la manie d'éternuer si bruyamment que des gens s'arrêtaient dans la rue. Il était fier de son art d'éternuer. Le rossigol chante, Vorobtsov éternue. Par malheur, il lui arrive un jour d'éternuer pendant une cérémonie patriotique. Les popes se retournent ; les archimandrites se retournent, le gouverneur même se retourne, lui aussi. Vorobtsov est arrêté et traduit devant la Haute-Cour. Un général préside. « Pourquoi as-tu éternué ? » lui demande-t-il. Vorobtsov ne souffle mot. C'est tellement simple : le rossignol chante, Vorobtsov éternue. Le général s'emporte : « On les connaît, ces oiseaux-là ! Un joli sujet du tzar ! Il se moque des armes russes ! Mais on en aura bientôt fini avec les traîtres : tu as éternué ; tu n'éternueras plus. » C'est fini : Vorobtsov sera pendu. Il ne comprend pas. Il n'a jamais mal parlé du tsar, il payait ses impôts, il s'inclinait jusqu'à terre. Il ne comprend plus rien ; il ne veut pas se confesser : hébété, il se laisse conduire au gibet. Il est pendu pour haute trahison.

Il y a aussi la silhouette du juge d'instruction Nalymov, jouant avec les accusés la comédie de la bonhomie, d'une bonhomie sous laquelle se cache un bourreau avide de sang ; il y a le juif Radnitz, arrêté pour n'avoir pas assisté à la messe ; il y a le désopilant personnage du médecin militaire Loyaline, lequel, pour sauver la patrie, libérait de bons patriotes du service militaire moyennant quelques milliers de roubles. Le troisième prisonnier qui partage la cellule de Kozoulinov est le journaliste officiel Svierdiakov, surnommé Smerdiakov (le puant) d'après le célèbre type créé par Dostoïevsky. Entré en scène vers le milieu du volume, il fait bientôt oublier les autres personnages. La satire visant l'Autriche apparaît encore au cours du récit dans le personnage du démagogue Schmarylov (allusion au docteur Schmeral, « activiste » sous l'Autriche et chef des communistes sous la République), pour céder entièrement le pas à l'histoire du grandiose bandit, de cet intellectuel dépravé qui est un des plus puissants types du mal que je connaisse.

L'auteur, qui avait commencé par un pastiche badin du style de Dostoïevsky, s'élève peu à peu à l'émulation sérieuse avec le grand maître du roman psychologique. Ce changement complet de ton, dû en partie à l'intervalle involontaire de sept ans survenu dans le travail, en partie aux événements qui se sont déroulés depuis en Russie, rompt incontestablement l'équilibre dans la composition du roman ; on passe, assez brusquement, du persiflage au sérieux, de la satire politique au drame psychologique. Mais on n'a pas à se plaindre et les tragiques perspectives humaines, que l'auteur ouvre devant nous, dédommagent largement du rire amer qui s'est tu. On suit avec une concentration passionnée cette monographie dramatique qui dépeint la lente croissance du mal dans le cœur d'un enfant qui n'était pas méchant et que la vie a envenimé pour en faire un des plus répugnants échantillons de l'humanité ; on admire l'art du romancier, sa force d'évocation, la profondeur de son introspection psychologique ; on écoute, sous le rythme de sa phrase serrée, sous la chaste retenue de son style, battre un ardent cœur de poète et d'homme.

§

La création des Universités à **Brno** et à **Bratislava** a eu des conséquences des plus heureuses pour **la vie intellectuelle** en Tchécoslovaquie ; il ne s'agit pas seulement de l'émulation scientifique qui porte déjà ses fruits, mais le fait est qu'un organisme intellectuel comme l'Université crée autour de lui tout un mouvement de vie intense et écarte ainsi le danger d'une centralisation trop exclusive. Sans pression aucune, par la force des choses tout simplement, les capitales de Moravie et de Slovaquie, naguère encore pourries de germanisme et de magyarisme, deviennent des foyers de la pensée tchécoslovaque. Lors d'une récente visite que je fis à Brno pour assister à la première d'un opéra dont j'ai fait le livret pour le grand compositeur Vitezslav Novak, j'étais étonné de me trouver au milieu d'une ville presque entièrement tchèque. Alors que, il y a six ans, Brno avait la réputation d'un faubourg allemand de Vienne, c'est aujourd'hui une cité d'activité intellectuelle ardente, avec sa jeune université, ses trois théâtres tchèques, avec son école polytechnique et son journal, les *Lidové Noviny*, qui est le plus littéraire des quotidiens tchèques. Le rôle que l'Université joue dans cette

évolution est considérable ; elle a eu la chance de trouver quelques professeurs dont l'influence dépasse de beaucoup le cadre étroit des salles universitaires. C'est bien le cas de **M Arne Novak**, le premier titulaire de la chaire de littérature tchèque. Fils du remarquable romancier qu'était Mme Thérèse Novakova, le jeune savant unit en lui une vaste culture littéraire à un amour passionné des lettres, et sa pénétration critique n'a d'égale que son étonnante capacité de travail. Tout en faisant de la critique littéraire au jour le jour dans les colonnes des *Lidové Noviny*, M. Novak a publié, ces temps derniers, une magistrale monographie en deux volumes sur le dernier poète de la renaissance nationale, *Svatoplak Cêch*, un recueil d'essais littéraires, *Compatriotes et voisins*, qui fait suite à ses recueils précédents, *Cloches de mon pays* et *Les Hommes et les Destinées* ; une admiration pieuse de la vieille capitale de Bohême lui dicte un petit volume sur *Prague Baroque* dont Mlle Hrdinova a adroitement traduit en français le lyrisme quelque peu débordant. Cependant, l'œuvre la plus importante et la plus utile de M. A. Novak, c'est le *Manuel de littérature tchèque* qui paraît en troisième édition revue, augmentée et remaniée. Je crois être assez bien placé pour apprécier ce livre : nous avons entrepris, Novak et moi, parallèlement, en 1903, le même travail qui n'avait pas encore été fait à cette échelle : donner, en un volume et en raccourci, un tableau de l'évolution de la littérature tchèque. Nos points de vue, naturellement, étaient différents : M. Novak, qui s'adressait au public tchèque, devait être aussi complet que possible, tandis que moi, m'adressant au public français, devais m'imposer un choix très sévère. Dans les broussailles d'une matière touffue et presque vierge, M. Novak, guidé par un sens critique très sûr et aidé par un don remarquable de synthèse, a taillé des allées aux larges perspectives d'idées. De la complexité du mouvement littéraire contemporain, il a su dégager les idées maîtresses et les grands courants de la pensée ; les divisions qu'il a formulées, les jugements qu'il a portés ont toutes les chances de rester, souvent, définitifs. Les seize ans qui séparent le premier essai d'ensemble de M. Novak, écrit en allemand (*Die cechishe Litteratur der Gegenwart 1907*), de la nouvelle édition de son *Manuel* montrent combien son jugement a mûri et combien l'auteur a évolué vers une conception large et profonde de

la tradition nationale qui doit être le fonds commun de toute œuvre d'art digne de ce nom. L'homme de quarante ans a trouvé presque toujours, avec une sincérité qui l'honore, le courage de réviser les opinions du jeune iconoclaste, sans toutefois tomber dans une condescendance trop indulgente. Ses caractéristiques sont toujours brillantes, dans leur concision tranchantes, ses analyses sont fines dans leur pénétration psychologique, mais où l'auteur excelle surtout, ce sont les tableaux de l'ensemble d'un groupe, d'une tendance, d'une époque : c'est là que se révèle son heureux don de classement et de discernement. Il est évident qu'on ne peut accepter sans réserve et en bloc toutes ses appréciations, mais il faut admirer l'art du critique qui a su, sur près de 800 pages, garder presque toujours le juste milieu entre la critique subjective et impressionniste et entre l'objectivité impartiale d'un érudit. Voilà un manuel qui, sans doute, ferait plaisir à M. Vandérem.

Un amour désintéressé de la France a inspiré l'œuvre que son auteur, **M. Otokar Simek**, intitule *L'histoire de la littérature française en contours*. Ce livre, résultat de longues années de lectures et d'études, témoigne d'une profonde connaissance des auteurs étudiés, ainsi que de la littérature critique. Persuadé que la littérature du XVIIe siècle forme la base de la tradition littéraire en France et en même temps le point de départ de l'évolution moderne, l'auteur a commencé la publication de son œuvre par le troisième volume dont la première partie, publiée en 1919, se termine à l'avènement de Louis XIV et dont la seconde partie, publiée dernièrement, étudie l'apogée du classicismefrançais. Tout en se conformant, dans l'ensemble, à la division de Brunetière, il n'accepte pas sans réserve les jugements du grand théoricien de l'évolution des genres et s'efforce de trouver une note personnelle en traçant, avec amour et avec finesse, ses vivants portraits des classiques qu'il ne présente pas isolés, mais dans toute la complexité du mouvement littéraire, philosophique et social. Bien qu'une œuvre d'érudition, le livre de M. Simek est loin de frôler la pédanterie ; il est d'une lecture agréable et se lit comme un roman : avantage inappréciable et dont on ne saurait assez féliciter l'auteur et ses lecteurs. Nous attendons avec impatience la partie consacrée au dix-huitième siècle où M. Simek aura moins

d'occasion de subir l'influence de Brunetière dont l'ombre sévère plane, malgré tout, sur les volumes parus. Les notices bibliographiques, très complètes, sont d'une grande utilité. Je me permets de signaler à M. Simek une petite erreur qui m'attribue la traduction en tchèque de l'*Amphitryon*, de Molière, due au bon poète Petr Kricka.

§

Sainte-Beuve a dit : « C'est un devoir à chaque groupe littéraire, comme à chaque bataillon en campagne, de retirer et d'enterrer ses morts. » Les plus jeunes poètes tchèques, groupés autour de la revue *Host*, viennent d'éprouver la vérité cruelle de cette maxime. Le jeune **George Wolker**, mort à vingt-quatre ans, était sans contredit le plus pur et le plus profond parmi cette génération d'après-guerre, inspirée par l'unanimisme et hallucinée par la vision millénaire du communisme. Sous la crédulité naïve avec laquelle il embrassait la théorie communiste, on sentait battre un grand cœur humain. Deux recueils de poésie et un volume de petits actes qu'il a donnés laissent mesurer ce que la poésie tchèque a perdu en lui. Wolker avait un fonds lyrique des plus riches et des plus profonds et il y a, dans ses vers, plus qu'une promesse : il y a déjà des poèmes d'un lyrisme humain, d'un beau sérieux moral et d'une pureté de forme remarquable. Je reviendrai à sa poésie le jour où je parlerai du groupe entier dont il était l'âme et l'esprit. Je note ici l'épitaphe mélancolique qu'il a écrite lui-même dans son carnet, un mois avant sa mort :

Ci-gît George Wolker, poète qui aimait le monde
et qui, pour sa justice, partit en guerre.
Il mourut, jeune de vingt-quatre ans,
avant qu'il pût, au combat, dégainer son cœur.

H. JELINEK.

LETTRES NÉO-GRECQUES

Dr Vontiédiris : *Histoire de la Littérature néo-grecque* (tome Ier), Zikakis, Athènes. — G. Drossinis : *I. Pendamorphi*, Sidéris, Athènes. — Photos Giophilis : *Anisykhies*, Politismos, Athènes. — Ivos Delphos : *Poïmata*, Sacellarios, Athènes. — G. Alithersis : *I. Oramatismi tou Eosphoroue*, Glavka, Kypros, Chypre. — Costas Paroritis : *O Kokkinos Tragos*, Papadoyannis, Athènes. — D. Voutyras : *Oniro pou den télioni*, Eleftheroudakis, Athènes. — Mémento.

L'impérissable gloire de Psichari aura été de voir et de pro-

clamer la vérité nue, envers et contre tous. Eût-il acquis cette clairvoyance, s'il n'avait été soustrait de bonne heure à l influence du milieu grec? Il est permis d'en douter. En tout cas, c'est autour de ses idées et de ses méthodes que lentement et progressivement se constitue le noyau vivant du *nouvel hellénisme* ; et sans doute, avant un quart de siècle, il n'y aura plus en Grèce qu'une seule et unique littérature : la littérature roméique. L'autre ira occuper la place qui est réservée chez nous aux productions rédigées en latin du moyen âge.

Les roméisants, à vrai dire, ont surtout manqué jusqu'ici de bons manuels. Le point de vue historique prévalait trop. Délibérément, dans sa nouvelle *Grammaire descriptive du Roméique littéraire*, M. Louis Roussel l'abandonne. Il prend la langue telle qu'elle est, pour en établir et fixer les règles. Voilà un nouveau pas en avant qui en déterminera d'autres.

Cela ne saurait signifier qu'en matière roméique l'histoire puisse être considérée comme quantité négligeable. Bien au contraire. A ce point de vue, l'**Histoire de la Littérature néo-grecque**, dont M. Elie Vontiéridis publie le premier tome (en scolastique, hélas !), vient combler une véritable lacune.

Ce premier volume résume avec méthode et netteté le mouvement des lettres byzantines au cours des cent cinquante années qui ont précédé le triomphe de l'Islam à Constantinople. On y voit comment la langue vulgaire, formée dès le xe siècle, trouva sa plus redoutable ennemie, non pas dans l'influence étrangère, tour à tour latine, arabe, turque ou franque, mais dans l'archéomanie des gens de cour et des poètes académiques. Aucune personnalité chez ces derniers. Comme en Occident, la création du cycle chevaleresque fut l œuvre des vulgaristes, et notre curiosité moderne peut encore s'y promener avec intérêt. Comme en Occident, la langue savante et la langue vulgaire réagissaient l'une contre l'autre, ce qui n'empêcha point celle-ci de s'écarter progressivement de celle-là.

Une ingénieuse étude sur l'évolution du vers grec, sur le passage du vers mesuré au vers syllabique, sur la filiation hypothétique des formes prosodiques modernes complète le volume, et la place nous manque ici pour introduire une discussion sur cette passionnante matière.

Avec M. Georges Drossinis, poète de la grâce idyllique et de

la tendresse, nous nous promenons amoureusement à travers les jardins enchantés de la poésie populaire grecque. Comment le peuple hellène a conçu la beauté féminine, tel est le sujet que traite avec infiniment de charme, dans **La Toute Belle**, le poete érudit, qui tient si large place dans la renaissance littéraire contemporaine. Au cours des trois substantiels chapitres du livre nous cueillons maintes fleurs embaumées de poésie, depuis l'*Anthologie grecque* jusqu'aux chansons traditionnelles des îles et des montagnes, en passant par le cycle akritique, les poèmes crétois et les compositions chevaleresques du moyen âge. Ainsi est analysé de façon charmante le délicieux roman de *Belthandros et Chrysantza*, où sont contées en vers les plus jolies aventures d'amour qui soient au monde.

Depuis l'antiquité, les poètes hellènes semblent s'être trouvés d'accord pour exalter un type de femme sans doute relativement rare au sein d'une population assez mêlée. C'est ainsi qu'ils donnent généralement la préférence aux cheveux blonds et aux yeux bleus. La stature doit être haute et svelte, les joues pleines et roses, la peau blanche. Reportons-nous à la Vénus de Milo.

M. Drossinis offre, par ailleurs, à ses compatriotes, dans l'*Almanach de la Grande Grèce*, d'instructives lectures signées des meilleurs noms. Il y insère pour sa part la première partie d'un travail plein de citations en vers sur le sentiment de la nature dans les Chants populaires. Il s'agit, cette fois, des oiseaux et des bêtes ; la deuxième partie traitera des arbres, des fleurs et des fruits ; la troisième des montagnes, des rivières, de la mer et des phénomènes célestes.

M. Drossinis nous fait goûter le sentiment grec à l'état pur, ce qui n'arrive plus guère chez les poètes d'aujourd'hui, préoccupés pour la plupart de modernisme.

Nous n'en saurions blâmer bien fort M. Photos Giophyllis, par exemple, dont l'exquis humour baudelairien trouve le moyen de donner un cachet lyrique aux détails les plus vulgaires de la vie, et de faire alterner la trépidante névrose des villes avec le charme agreste des plus humbles paysages. Son nouveau recueil **Inquiétudes** nous le montre tour à tour altéré de foi ou enfiévré par le tourbillon des affaires ; mais surtout il évoque avec charme et souplesse la beauté des îles de l'Egée (Syra, Tinos, Mykonos). Voilà une excellente suite aux *Arkhondika*, préfacés naguère par

Palamas, et dont la riche variété fit classer leur auteur parmi les plus personnels de sa génération.

C'est moins par l'originalité des détails et la fantaisie de l'inspiration que s'affirment les dons de M. Ivos Delphos. Ses **Poèmes** dénoncent une parfaite maîtrise, un art grave et presque austère, où les tumultes de la passion se viennent résorber en sagesse vibrante. La hautaine influence de Palamas a passé là, plus lointainement celle de Hugo. On aimera surtout les pièces où le poète, noblement toujours, nous livre un peu de son cœur. M. Ivos Delphos se place d'un coup au premier rang, près d'un Porphyras, près de son compatriote A. Embiricos, qui a composé en français les beaux *Poèmes de l'Egée*.

Le talent tout de mesure harmonieuse et un peu rigide de M. G. Alithersis est de la même famille. Ses **Visions de Lucifer** sont tout imprégnées de la lumière chypriote ; mais la pensée qui s'y exprime garde quelque chose de concentré, parfois même d'amer. Poésie forte et noble, qui rappelle celle de nos meilleurs Parnassiens et qui rapproche M. Alithersis de l'auteur d'*Argô*. C'est pourtant dans l'atmosphère de son île qu'il a puisé le meilleur de son art.

Tel encore M. Constantinidis qui, dans ses *Balsama*, célèbre le prestige du soleil, et cherche dans le culte des choses du pays natal sa plus pure inspiration. Ainsi Rhodes, la fiancée d'Apollon, esclave encore, prend place, après Chypre, dans le chœur des voix grecques.

A notre sens, les poètes sont à classer en trois catégories principales : ceux dont le talent repose sur la pensée et sur l'intelligence ; ceux qui s'attachent à suggérer des formes visuelles et concrètes ; ceux qui se font les interprètes des mouvements plus ou moins subtils de leur sensibilité. M. Zacharias Papantoniou, merveilleux ciseleur de *Proses rythmées*, qui font songer au *Spleen de Paris* de notre Baudelaire, brode de savantes variations sur la vanité des choses, et se range parmi les premiers. Evocateur d'époques abolies, M. Platon Rodokanakis utilise une forme analogue, mais son tempérament de peintre le rapproche davantage d'Aloysius Bertrand ; et c'est avec raison que M. Panayotopoulos considère que M. Costas Ouranis, dans ses proses, est le plus essentiellement poète des trois, le plus musicien.

Est il exagéré de dire que le dramaturge et le romancier doi-

vent savoir joindre à la pensée constructive la finesse du sentiment et le don d'évoquer des figures vivantes ?

Peut-il même y avoir un bon roman, qui ne soit construit à la façon du drame ?

C'est là le grand mérite, en tout cas, des récits de M. Grégoire Xénopoulos, dont les succès à la scène, par ailleurs, ne se comptent plus ; c'est là surtout ce qui fait la force émotive et tragique d'*Isabella*.

L'intrigue du roman, déduite de fines observations psychologiques, est harmonieusement conçue et développée ; le dialogue est expressif et rapide, la progression est constante. Xénopoulos s'abstient, toutefois, des préoccupations sociales qui portent l'auteur du **Bouc Rouge**, M. Costas Paroritis, à certaines généralisations. Un certain défaut d'unité en résulte, bien excusable toutefois, quand on envisage que le généreux écrivain a voulu mettre dans son œuvre toute la société athénienne du dernier blocus, avec ses tares, ses pourritures, ses vilenies (Marinos), mais aussi ses élans de noblesse humaine (Militza). Démocrate convaincu, M. Paroritis a su faire vivre à nos yeux de puissantes figures et, dans un démotique impeccable, il a écrit, pour le peuple, un livre à la fois courageux et passionnant.

M. Vontyras s'en tient, avec l'âpre et singulier talent qu'on lui connaît, à la stricte, minutieuse et patiente analyse de la vie des humbles, dont il étudie le servage, les préjugés, les vices, les déformations morales et physiques. Aucun parti-pris, sinon de vérité crue. M. Vontyras s'affirme de plus en plus comme le maître du conte réaliste, à la façon russe.

Dans **Rêve qui ne finit pas**, l'un de ses derniers recueils, il met en scène, en de courts récits, les sentiments les plus obscurs et les plus impulsifs, par exemple dans *Près de la Mer*, où l'on voit un vieillard jaloux se défaire de son fils, dans *Dès que les ailes auront poussé*, où une vieille mère est confrontée tout à coup avec l'ingratitude de ses enfants.

Mémento. — Dans *Beautés douloureuses*, M. P. Xénos a traité scéniquement un sujet de roman ; il en résulte des longueurs. La pensée est âpre et ne manque pas de force. Le poète de *La Vie de Satan*, M. Pharmakopoulos, croit faire preuve d'audace et manque souvent d'adresse. Il a de l'imagination : il mûrira.

Il faut lire à *Kritiki*, dirigée par le grand écrivain et linguiste M. Philindas, la forte étude de M. Michalopoulos sur *D. Solomos et les*

littératures nationales et le beau travail de M. Papadimas sur *Le Théâtre néo-grec* ; à *Pinakothiki* un érudit commentaire de Sp. De Viazis sur *L'Hymne à la Liberté* ; au *Noumas* d'émouvantes proses lyriques de Panos Tangopoulos, qui sait, à côté du grand Psichari et dans un genre analogue, garder toute sa personnalité ; à *Néa Zoï* une instructive restauration du texte intégral des *Hommes libres assiégés* de Solomos par Spatalas, des vers de Costas Ouranis, de Constantinidis, de Karyotakis, des proses de Pappas.

Le premier numéro de *Néa Tekhni* se présente avec un brillant sommaire et donne la biographie de chacun de ses collaborateurs ; *Néi Vômi* (*Nouveaux Autels*) accordent large place aux littératures étrangères ; sous les auspices de *Makédonika Grammata*, M. Akis Miranos se prépare à publier une *Anthologie des Femmes de lettres grecques*. A ce propos, on annonce que Mme Irène Dendrinos, l'auteur de cette impérieuse étude psychologique qui est un chef-d'œuvre, *Réparation*, prend la direction de la *Kerkyraïki Anthologia*. Les jeunes revues naissent nombreuses, toutes vulgaristes.

DÉMÉTRIUS ASTÉRIOTIS.

LETTRES HISPANO-AMÉRICAINES

Jeunes Poètes. — E. Carrasquilla Mallarino : *Las Mejores Poesias de los Mejores Poetas* (XXIVe cahier), « Cervantes », Barcelone. — Juana de Ibarbourou : *Raiz Salvaje*, M. Garcia, Montevideo. — Ataliva Herrera : *Las Virgenes del Sol*, « Agencia General de Libraria y Publicaciones », Buenos-Aires. — Alfonso Reyes : *Huellas*, « Biblioteca Nueva España », Mexico. — Maria Monvel : *Asi Fué*, Nascimento, Santiago (Chili). — J. Torres Bodet : *Canciones*, « Cultura », Mexico. — Mémento.

J'ai dit que l'un des traits caractéristiques de nos Lettres était la fécondité poétique, et j'ai ajouté que les causes en étaient la race méditerranéenne si profondément artiste qui constitue le noyau de notre peuplement, et notre caractère de grands enfants. Il faudrait y ajouter cette indolence si enracinée chez nous, qui nous a toujours fait nous contenter du moindre effort.

En fait, pour des gens plus ou moins doués, écrire des vers n'est pas vraiment un labeur, et les livres de ce genre se font pour ainsi dire tout seuls. De là résulte que parmi les innombrables volumes de poèmes que je reçois, la grande majorité soit un vain bavardage ; on y trouve beaucoup moins de poésie que dans certains livres de prose, comme par exemple les romans d'Eduardo Barrios ou ces admirables *Fables* de M. Ballesteros dont je parlerai bientôt. Je ne dispose ici que d'une place très restreinte.

Il ne m'est donc pas possible de m'occuper ni même de signaler cette production active, sans signification ; je ne puis parler que des livres par lesquels se détache ou s'annonce un véritable lyrique. Et ceux-ci sont aussi nombreux. Car dans toutes nos républiques, outre les poètes connus, il y a nombre de **jeunes Poètes**, qui accomplissent un labeur intéressant. Pénétrés de désirs de sincérité sentimentale et de pureté d'expression, ceux-ci travaillent généralement suivant la norme mondonoviste, je veux dire avec le dessein de manifester sincèrement leur esprit d'hommes de notre Nouveau Monde. Certains se meuvent dans un plan plus ou moins indéterminé, d'autres reflètent les suggestions de la race ou de l'ambiance. Quant à la forme, ils tendent à délaisser les moules classiques, adoptant le vers libéré ou la versification libre, mais conservant un certain souci de la construction et de l'harmonie. Les nouvelles tendances poétiques européennes, d'esprit plus ou moins iconoclaste, ne peuvent s'enraciner chez nous parce que ces tendances, qui répondent à quelque chose dans les littératures anciennes, n'ont pas d'objet dans la nôtre : n'ayant que peu créé encore, *nous n'avons pas à détruire, nous devons construire.*

Parmi nos jeunes poètes s'étant fait connaître depuis quelques années, on distingue E. Carrasquilla Mallarino, Colombien. C'est un lyrique vivant et délicat, qui aime la vie et adore l'aventure. Ayant quitté tout jeune sa patrie, il a mené une existence inquiète, en voyage continuel en Amérique et en Europe. Il aime se représenter comme « un fou errant — qui fait le tour du monde pour regarder une étoile ». « La vie est si courte — qu'il vaut mieux la consacrer au vol et au chant ». Il nous fait donc part de ses sensations de la route éternelle : les « nuits de mer ouvertes au rêve », les crépuscules sur les bords de la Seine, les ciels gris de l'exil... Mais quelquefois il s'abandonne au souvenir, évoque la vision de son pays, le charme de son enfance, et module ses « Evocaciones Andinas ». Néanmoins, ce poète, qui se plaît à se situer « par delà le bien et le mal », aime aussi cultiver ses roses « avec humilité de cœur ». Et, chose rare chez nos lyriques actuels, il sent la présence divine dans la nature ; il voit Dieu dans « les multiples floraisons du ciel », et son « esprit jusqu'à Dieu s'élève ». Son inspiration est ainsi variée et élevée ; son vers suffisamment pur. Il a publié deux recueils : *Visiones del Sen-*

dero, *El jardin de Cristal*, et deux ou trois volumes de contes ou de chroniques. Les éditions « Cervantes » nous ont donné dernièrement un choix de ses poèmes dans leur collection **Las Mejores Poesias de los Mejores Poetas** (fascicule XXIV) qui constitue un petit recueil fin et frais. Dans la préface, signée par les éditeurs, on lit que, « J. A. Silva, Ruben Dario et Amado Nervo disparus, Carrasquilla Mallarino figure, malgré sa jeunesse, avec un petit nombre d'autres poètes, en tête de la poésie hispano-américaine actuelle ». L'exagération d'un tel éloge a fait protester certains critiques ; cela ne m'empêchera pas, pour ma part, de reconnaître le mérite de ce livre et de signaler son auteur comme un de nos bons poètes nouveaux.

En Uruguay, ces dernières années, s'est fait connaître une poétesse, Delmira Agustini, qui a été la première à représenter dans nos Lettres le lyrisme vraiment féminin. Il existe actuellement en ce pays une autre poétesse, Juana de Ibarbourou, qui est également un lyrique très sincère et admirablement doué. Née dans une petite ville au cœur du pays, ayant un tempérament ardent et simple, elle est la véritable femme hispano-américaine, à la fois passionnée et rêveuse, impulsive et ingénue, et grâce à une admirable faculté de spontanéité, elle se montre en son œuvre telle qu'elle est. Elle a débuté par un recueil : *Lenguas de Diamante*, rempli de passion et de sentiment de la nature. Comme enivrée de l'ardeur de son sang, elle y exalte l'amour et s'adresse à l'aimé avec des paroles brûlantes. « Prends-moi, lui dit-elle, maintenant qu'est encore noire ma chevelure taciturne, — maintenant que ma chair est parfumée, — mes yeux limpides et mon teint rosé... » Elle se montre à lui « nue avec la pure impudeur — d'un fruit, d'une étoile ou d'une fleur ». Et elle lui promet qu'après sa mort elle se dressera de terre pour le regarder « dans les iris mauves ». Mais sa passion dépasse l'être aimé et se répand dans la nature. Elle aime la vie d'un « amour de sauvage » ; elle chante le rayon de soleil, l'eau, les bois, les champs, l'humble herbe du chemin avec une tendresse et une délicatesse incomparables. Elle est ainsi, bien réellement, « libre, saine, allègre, juvénile », « comme si elle était la déesse du blé et de l'avoine ». Et comme elle, sa poésie sent « l'herbe tendre née dans le matin ». Devant un tel débordement de passion, les critiques ont parlé d'attitude païenne et même d'orientalisme.

Pour moi, il s'agit simplement du véritable tempérament de la femme hispano-américaine, et une telle attitude n'admet pas d'autre qualificatif que celui de primitive. Toutefois, cette poétesse si impulsive est également un artiste très fin. Elle a le don du vers cristallin qui disparaît sous l'image, et celui du mot juste, savoureux, unique. De sorte que, sans rejeter la versification régulière ni la rime, elle donne à la strophe un air de nouveauté et de chose naturelle qui la fait paraître tantôt goutte de rosée, tantôt flamme vibrante, tantôt feuille tremblante. Tant il est certain que le poète véritable peut avec tous les moyens réaliser le miracle de la poésie.

Dans un autre recueil qui vient de paraître : **Raiz Salvaje**, Juana de Ibarbourou continue son éloge passionné de l'amour et de la nature. Descendant jusqu'à la racine primitive de son être, elle nous dit les impressions émerveillées de son propre cœur et du cœur des choses. Ainsi, elle nous traduit ses transports sentimentaux, son ardeur la nuit où il pleut, son désir d'amour en plein champ, ou bien elle nous confie son impression des aspects de la nature : de l'eau qui lui semble « un être vivant », des « voix de l'été », de la lagune, « qui la nuit s'emplit d'étoiles coupées par les branches qui tremblent ». Néanmoins, ce livre ne nous donne pas l'impression de plénitude de son premier recueil. Je crois que c'est à cause de la forme. Le poète délaisse ici la rime et emploie souvent le vers dissonant, de sorte que ses poèmes prennent parfois cet aspect d'ébauche si commun déjà parmi nos jeunes poètes. Ensuite, elle emploie certains néologismes disgracieux, comme ce « quinceabrileno » qui ne veut rien dire, puisque chez nous avril est un mois d'automne. Je me permets de suggérer à Juana de Ibarbourou de cultiver l'art, mais de négliger la mode. L'art est éternel, la mode se démode. Je lui suggérerais en outre de laisser aux poètes moins doués qu'elle les procédés nouveaux qui ne sont pas très difficiles...

Si Juana de Ibarbourou réalise ainsi inconsciemment les aspirations mondonovistes, Ataliva Herrera, argentin, poursuit ces aspirations sciemment, plus encore, méthodiquement. Originaire de la province et sans une goutte de sang étranger, il aime la terre où il est né et il a le culte de la tradition de sa race. Sous le titre de *El Poema Nativo*, il a publié une série de sonnets où il loue les diverses phases de la tradition nationale : la décou-

verte, la colonisation, la guerre des gauchos, celle des « montoneros », etc., et les divers aspects de la nature et des coutumes : la faune, la flore, la cordillère, la pampa, le rancho, etc. Ce sont des sonnets plastiques, colorés, remplis de sentiment autochtone, bien que ternis parfois par une langue impure et une vision des choses quelque peu impersonnelle. Mais ce fervent poète nous a donné dernièrement un grand poème dramatique : **Las Virgenes del Sol**, où il évoque le mirifique empire des Incas ancestraux. L'action se déroule dans la ville sacrée de l'empire, Cuzco, dans le milieu mystérieux des vierges et des prêtres consacrés au culte du soleil, et au moment de la pénétration du conquistador européen. L'un des capitaines espagnols, Hernando de Soto, parvient à s'introduire secrètement dans Cuzco, s'éprend de l'une des prêtresses et s'enfuit avec elle. L'impure vestale serait certainement châtiée, mais le feu sacré s'est éteint, et les sinistres prédictions qui ont annoncé la chute de l'empire doivent s'accomplir. L'atmosphère étrange, primitive, sacerdotale et implacable apparait bien déterminée. Les voix augurales des « mamacunas », gardiennes des vierges, résonnent solennelles, significatives ; les cérémonies religieuses se déroulent belles et imposantes. Mais l'intrigue sentimentale, sans amplitude ni vigueur psychologique, ne constitue pas un nœud suffisant pour donner de l'unité à l'action. De plus, les merveilles du monde incaïque ne sont pas évoquées avec assez de force. Ce monde mystérieux suggère des choses plus fastueuses, plus mirifiques ; pour les évoquer, il faudrait déployer une imagination extraordinaire. La versification est généralement vigoureuse et pittoresque ; les images, empruntées à la faune ou à la flore régionales, appropriées et fraîches ; la langue, enfin, semble plus pure que dans le premier livre de l'auteur. Oh ! sans doute, il y a dans les vers du prosaïsme et des chevilles. Mais on en rencontre plus ou moins dans tout drame ou poème dramatique en vers. C'est pourquoi je crois qu'il conviendrait de renoncer à donner à ces œuvres la forme trop limitée de la versification. Cependant, *Las Virgenes del Sol* est une belle œuvre et constitue un effort digne d'éloge dans la tâche de styliser nos traditions les plus prestigieuses.

Alfonso Reyes, Mexicain, que j'ai présenté déjà comme un critique cultivé et pénétrant, est également un poète très délicat. Il s'est d'abord fait connaître, précisément, par des poèmes publiés

dans les revues, et il a continué d'écrire des vers dans les intervalles de son travail de prosateur. Il a pu ainsi nous donner un choix de ses poèmes : **Huellas**, qui forme un volume aussi beau qu'intéressant. Ce fervent écrivain aime les lettres par-dessus toutes choses, et il croit que « les livres sont ce que les hommes font de meilleur ». Ainsi, dans ses vers, il loue ou reflète ses auteurs de prédilection : il ajuste sa chanson à la musique bizarre de Gongora, verse son sentiment dans la célèbre strophe de Fray Luis de Leon ou célèbre lyriquement André Chénier. Mais sans que cela l'empêche de faire sentir son propre accent fin et changeant, qui sait être tantôt grave, tantôt intime, tantôt humoristique, d'une manière bien personnelle. Au surplus, son vers pur, qui coule souvent d'un seul jet, montre en lui un poète né. Il a donc raison de se promettre de continuer à faire des vers : le don lyrique est une des phases de son talent multiple et ce n'est qu'en le cultivant qu'il parviendra à se réaliser intégralement.

Maria Monvel, Chilienne, est, comme Juana de Ibarbourou, un lyrique véritablement féminin, c'est-à-dire sentimental et passionné, sans vaines déclamations. Elle a publié récemmental un recueil : **Asi Fué**, très délicat et très émouvant, d'un art un peu sommaire bien que fin, adroit. Mais à l'encontre de la belle poétesse uruguayenne, saine et optimiste, celle-ci se montre amère, sombre, presque désespérée, attitude qui contraste avec sa jeunesse et qui donne à ses vers une teinte de romantisme quelque peu littéraire. J'espère que dans son œuvre de maturité elle nous apparaîtra différemment. J. Torres Bodet, Mexicain, vient de se manifester comme un poète très sincère plein du sentiment de son pays et de sa race. Après avoir publié un recueil un peu incertain, *El Corazon Delirante*, il nous a donné un petit livre : **Canciones**, où il exprime son émotion pure sous la forme ingénue et captivante de notre chanson traditionnelle ; il y a là plus de poésie qu'en beaucoup de livres de forme recherchée qui veulent paraître ultra modernes. Le poète a trouvé la bonne voie.

Mémento. — Divers autres jeunes poètes ont publié dernièrement des recueils intéressants : Carlos Obligado, un livre : *Poemas* (« Virtus », Buenos-Ayres), frais et délicat ; Miriam Elim : une poignée de vers, *Los Ojos Extasiados* (« Juventud », Santiago de Chili), saturés de sincère émotion ; Miguel Camino, un recueil : *Chacayaleras* (Martino, Buenos-Ayres), d'un art un peu indécis, mais plein du sentiment de la terre ; J. Cifuentes Sepulveda, un livre : *La Torre* (« Juventud », San-

tiago), bien senti et bien versifié ; E. Martinez Estrada, un recueil : *Nefalibar* (« Tor », Buenos-Ayres), coloré et harmonieux ; J. Guzman Cruchaga, une plaquette : *La Fiesta del Corazon* (« Luz y Arte », Rio Gallego), senti et fin ; J.-M. Benitez, un petit recueil : *Gesto de Hierro* (Imp. del Hospicio, Guadalupe), vigoureux et prismatique ; Salvador Reyes, une gerbe de poèmes : *El Barco Ebrio* (« Nascimento », Santiago), délicate et neuve ; J. Esquivel Pren, une plaquette : *Simpliciter* (Imp. del Comercio, Mexico), pleine du vieil arome régional ; Hurtado Baqueano, un recueil : *Cristales*, frais et parfumé de senteurs silvestres ; C. Prendez Saldias, une suite de poèmes : *El Alma en los Cristales* (« Universo », Santiago), d'une émotion très sincère ; Francisco Donoso, un recueil : *Las Manos de Jesus*, imprégné d'un suave mysticisme ; Sady Zanartu, un livre, *Santiago Antiguo* (Typ. Universitaria, Santiago), plein du charme du temps lointain de la Colonisation. Mais la place nous manquant déjà, nous présenterons ces poètes à l'occasion de leurs nouveaux livres.

Sous le titre de *Social*, paraît à la Havane (Cuba) une revue illustrée de lettres et d'actualités, très intéressante et très bien présentée. Son directeur est l'excellent dessinateur Conrado W. Massaguer, son directeur littéraire, l'écrivain connu E. Noig de Leuchsenring. Dans les derniers numéros nous remarquons une belle « Page Inédite de José Enrique Rodo », quelques curieuses « Traditions Indo-Américaines », par Adrian el Valle, un dessin expressif de Massaguer : « la Senorita de 1924 » (janvier), un intéressant article d'Alfonso Reyes : « Vermer et le roman de Proust » et une couverture très pittoresque de Massaguer inspirée par l'invasion russe (février). Massaguer a publié dernièrement, sous le titre de *Guignol* (« Instituto de Artes Graficas », Havane), un superbe album de caricatures d'un art simplifié et expressif, très moderne et bien personnel. Parmi ces caricatures se font remarquer celles de Bernard Shaw, T. Rossevelt, Valle Inclan et surtout celle de W. Wilson. L'artiste a mis, comme avant-propos, une page sur la caricature et sur les caricaturistes modernes, très perspicace et très renseignée.

FRANCISCO CONTRERAS.

LETTRES HAÏTIENNES

De *Lisette quitté la plaine* à *Choucoune* (1884). — De *Cric ?-Crac ?* (1901) à 1923.

Les soixante mille survivants du million d'*ahïtiens* ou d'indiens (1) massacrés entre 1493 et 1528 par les féroces compagnons et lieutenants de Christophe Colomb,

(1) A la découverte, en 1492, l'île Antilia des cartes portugaises se dénommait *Ahiti*, la fleur des hauts pays, *Quisqueya*, la mère des terres, et cofi-

fatigués de porter leurs misères hautaines

ou bagnardes, avaient transmis aux noirs importés à *Española* dès 1503, des immensités de l'Afrique, deux cent soixante à trois cents mots que recueilleront pieusement des scholiastes ingénieux, mots composés et riches d'images, d'une harmonieuse et symbolique poésie et qui se retrouveront, en partie, dans la langue espagnole, la langue française et notre dialecte créole. Ainsi : *boucan*, le foyer souterrain où se fumaient les viandes; *ananas* (sans changement orthographique) ; *kanoa*, le canot ; *calabasa*, vase de l'eau et du feu, cruche ou fanal, le fruit du calebassier, *calabaza* en espagnol, cal'bass en dialecte créole ; *bahiarana*, la fleur de l'étoile au grand feu, le bayahonde, de la famille des acacias, et aux branches épineuses, *bayahonne*, en créole, *Barahona*, ville dominicaine ; *mabouya*, la grande fleur des plaines de feu, gros lézart vert, divinité du Panthéon indien, le margouillat français ; *Tiburon*, le pays des requins, une de nos communes actuelles (cf. L'Ile des Tiburons mexicaine et les *tiburoni* italiens, requins du golfe de Catane) ; *cahimito*, ce qui est grand et petit et qui gît dans la terre, notre juteuse et violette caïmite, grosse comme une pomme, des noms de fruits encore, goyave, icaque, etc., etc.

L'*Attibonico* et *l'Ozama* quisqueyens continuent d'être l'Artibonite et l'Ozama, fleuves, le premier de Haïti, le second de l'espagnole Dominicanie.

Tout le premier quart du XVIIe siècle, l'Espagne devait rester encore seule maîtresse de l'*Ile* de Saint-Domingue. (Le père de Colomb s'appelait *Domingo*, Dominique.) Quelques termes dérivés de l'espagnol persisteront dans le dialecte créole ou s'incorporeront au français, par exemple : *cueuyo* (espagnol), *coucouille* (créole), luciole : *conbite* (espagnol), *combite* (créole), réunion où l'on dîne et danse après le travail des champs ; *machete* (espagnol), *manchete* (créole), en français, machette ou coutelas ; ou encore *raspadura* (espagnol), notre *rapadou* ou sucre rapé

[illegible], la grande terre montagneuse, en langue indienne ou caraïbe. Christophe Colomb la surnomma *Espanola*, la petite Espagne. Puis, jusqu'au 1er janvier 1804, elle fut, sous la domination française, Saint-Domingue.

De ce jour, la république occidentale de l'île s'appellera Haïti (2.500.000 h. et [illegible] kmc). Toute la partie orientale de l'île parle l'espagnol : c'est la Dominicanie (700.000 habitants et 48.350 kmc).

et non raffiné, le *black sugar*, sucre noir, des *marines* américains, etc., etc.

En 1625, battant pavillon fleurdelysé et relevant du Roi très chrétien, les *flibustiers* et les *boucaniers* mettaient le pied sur la partie occidentale de la Grande Antille américaine, de concert avec quelques aventuriers anglais. Grâce à ces hardis pirates, à ces audacieux chasseurs de bœufs sauvages, la langue française allait pouvoir y exercer son sortilège habituel et y fonder un empire « plus fort que les airains » et qu'en tout cas, les événements politiques n'arriveront pas à détruire. Flibustiers, boucaniers, « habitants » de 1665, tout comme leurs prédécesseurs espagnols, leurs adversaires anglais et leurs clients hollandais, possédaient des esclaves de plus en plus nombreux et qui, venus de toutes les zones de l'immense Afrique où ils se partageaient en foule de clans ou de tribus, ne se comprenaient pas toujours très bien entre eux.

Parqués dans les *habitations* isolées les unes des autres de Saint-Domingue, en contact permanent avec les *maîtres* blancs, si différents d'eux physiologiquement et moralement, un langage commun était indispensable à ces déracinés pour exprimer leurs sensations, leurs sentiments, leurs linéaments d'idées. Un idiome devait naître de ce besoin urgent et très naturel, *le créole*.

Comme les *maîtres* étaient, à l'origine, des marins, les termes de marine abonderont dans ce nouveau patois, y voisineront avec des tournures propres aux provinces natales des nouveaux conquérants, Normandie, Bretagne, Anjou, Picardie, Guyenne, Poitou, Provence, etc., s'y mêleront aux locutions, aux sons nasaux et gutturaux, aux interjections, aux onomatopées nègres, à des vocables anglais, espagnols et caraïbes et peut-être aussi hollandais.

Sur cette langue en formation, le vieux français du XVIIe siècle, déformé, altéré par le milieu, la race, le climat, posera nettement son sceau. L'Afrique fournira des termes religieux : houngfor ou humfort, Vaudou ou Voudo, Legba ; des noms de danse : *chica, calinda, bamboula* ; de tribus : *guinée, congo, arada, mandingue* (1) ; d'instruments de musique, de tambours : assotor, léguédé, binhou (cf le biniou breton) ; de légumes : gom-

(1) Les mots en italique sont incorporés au français.

bo (1) de pâtisseries ; doukounou, akra ; de villes, Marigot, Cayes (cf la Kayes sénégalaise), etc., etc.

Les Anglais donneront *flibustier* de *fly-boat* (bateau léger), *mabi* de *mabby*, vin de pommes de terre, *djob* de *job*, entreprise, affaire véreuse par extension comme au Canada par exemple : *coq gimm* de *jame-cock*, coq de combat, etc.

Cette mosaïque linguistique en constante évolution vers plus d'harmonie, de clarté, de pureté et de finesse dans l'orthographe purement phonétique et dans la prononciation, donnera naissance à toute une littérature extrêmement pittoresque, vivante, imagée, originale, mais surtout *orale*.

Quelques spécimens plutôt rares du créole littéraire du XVIIIe siècle sont parvenus jusqu'à nous grâce à des blancs *créoles* lettrés qui mirent en des vers à la grâce vieillotte et charmante, harmonieuse et désuète les plaintes de quelque esclave noir amoureux ou les sanglots de quelque mulâtresse abandonnée. Duvivier de la Mahautière, sans doute, stylisa la célèbre **Lisette quitté la plaine** :

Lisette quitté la plaine,
Moin perdi bonheur à moué ;
Zié à moué semblé fontaine
Dépi moin pas miré toué, etc., etc.

Moreau de Saint-Méry conservera pour notre délectation des strophes d'une poignante et zézéyante émotion, bien supérieures d'ailleurs à *Lisette*,

Quand cher z'ami moin va rivé,
Mon va fair'li tout plein caresse.
Ah ! plaisir là mon va goûté !
C'est plaisir qui duré sans cesse !
Mais toujours tard (*bis*)
Hélas ! hélas !
Cher z'ami moin pas vlé rivé (*bis*).

Lisette quitté la plaine est peut-être de 1757. Trente-deux ans plus tard, 1789 éclatait et quinze ans après Saint-Domingue, épiquement, devenait HAITI.

L'indépendance conquise à la pointe de l'épée devait influer

(1) Dans *Batouala*, véritable roman nègre et dont l'action se passe en Afrique équatoriale française, M. René Maran, Prix Goncourt 1921, orthographie ainsi le mot : Gom'bo.

sur notre créole et nous le verrons au cours du XIXe siècle, pour des raisons culturelles, historiques et politiques, évoluer, s'enrichir de tournures pittoresques, de vocables neufs expressifs de sentiments nouveaux plus subtils, d'états d'âme plus compliqués, être capable de porter même la pensée après l'image, allier à ses ondulements, à sa douceur, à sa nonchalance, une soudaine âpreté, une éclatante verdeur, de chauds reflets du tropical soleil haïtien, une hyperbole naïve, avec çà et là des résonances infinies, permettre à Oswald Durand (1840-1906) d'écrire **Choucoune**, à Massillon **Coicou** (1867-1908) ses *Reproches de Ti Yette*, des contes et des monologues heureux, à Georges Sylvain (1865), son savoureux, amusant, pittoresque et même profond *Cric?-Crac?* (1901), à Henri Chauvet, Vendenesse Ducasse leurs saynètes, à des recueils de proverbes, à des essais de grammaire, de dictionnaire, etc. de voir le jour, évoluer enfin jusqu'à prendre forme et rang de dialecte, inégalable aux autres créoles martiniquais, réunionnais, etc.

Voici *Choucoune*.

CHOUCOUNE

Dèriè gnou gros touff' pingouin (1),
L'aut'jou', moin contré Choucoune ;
Li sourit l'heur' li oué moin,
Moin dit : « Ciel ! A là belle'moune! (2) »
Li dit : « Ou trouvé ça, cher ! »
P'tits zoézeaux tà pé couté nous lan l'air...
Quand moin (3) songé ça moin gangnin la peine,
Car dimpi jou-là, dé pieds moin lan chaîne !

I

Choucoun' cé gnou marabout (4).
Z'yeux-li clairé com'chandelle ;
Li gangnin tété doubout...
— Ah ! si Choucoun' té fidèle !
— Nous rété causer longtemps...
Jusquz'oézeaux lan boisté paraitr' contents !...
Pitôt blié ça (5), çé trop grand la peine,
Car dimpi jou-là, dé pieds moin lan chaîne...

(1) Cactus.
(2) Personne.
(3) Moi, je.
(4) Haïtienne très brune, à la peau fine et à la chevelure lisse. La *Malabaraise* de Baudelaire.
(5) Oublier.

II

P'tits dents Choucoun' blanch' com' laitt,
Bouch'li couleur caïmite (1) ;
Li pas gros femm' li grassett.
— Femm' com'ça, plaî moin tout d'suite...
— Temps passé pas temps jodi !...
P'tits zoézeaux lan bois, té ouè nous souri :
Si yo songé ça, yo doué lan la peine,
Car dimpi jou-là, dé pieds moin lan chaîne.

III

N'allé la Caz'manman-li :
— Gnou grand'moun'qui bien honnête!
Sitôt li ouè moin, li dit :
— « Ah ! moin content'cilà nette.
— Nous bouè (2) chocolat aux noix... »
Est-ce tout ça fini, p'tits zoézeaux lan bois ?
Pitôt blié çà, cé trop grand la peine,
Car dimpi jou-là, dé pieds moin lan chaîne...

IV

Meubl' prêt', bell' caban' bateau (3),
Chais, rotin, tabl' rond', dodine,
Dé mat' las, gnou port'manteau,
Napp', serviette, rideau mouss'line...
— Quinz' jous sèl'ment té rété...
P'tits zoézeaux lan bois, couté moin, couté (4) !...
Z'autr' tout va comprendr'si moin lan la peine,
Si dimpi jou-là, dé pieds moin lan chaîne...

V

Gnou p'tit blanc vini rivé :
P'tit barb' roug', bell' figur'rose,
Montr' sous côté, bell'chivé (5)...
— Malheur moin, li qui la cause !...
Li trouvé Choucoun' joli...
Li palé francé, Choucoun' aimé-li...
Pi tôt blié ça, cé trop grand la peine,
Choucoun' quitté moin, dé pieds moin lan chaîne...

(1) Fruit juteux des Antilles de couleur violette et gros comme une pomme.
(2) Bouè, boire.
(3) Lit-bateau.
(4) Ecoutez.
(5) Cheveux.

VI

Ça qui pistrist' lan tout ça,
Ça qui va surprendr' tout' Moune,
Cé pou ouè malgré temps-là,
Moin aimé toujours Choucoun !
— Li va fair' gnou p'tit quat'ron (1)...
P'tits zoézeaux gadé ! p'tit ventr'-li bien rond !...
Pé (2), fémin bec z'autr', çé trop grand la peine :
Dé pieds p'tit Pierr ! dé pieds-li lan chaîne...

1884.

Entre le créole de 1757 et celui de 1884, les différences éclatent en ce que le dernier est d'une langue plus libre, moins imprécise, plus souple et d'un alliage moins équivoque.

Notre dialecte s'affine quotidiennement, s'attribue heureusement des vocables français, se déforme de termes yankees depuis que les *marines* américains de M. Woodrow Wilson « occupent » la République libre et indépendante de Haïti, connaît enfin actuellement un renouveau de faveur et de curiosité grâce à des lettrés du Cap-Haïtien et à certain groupe dramatique remuant qui, à Port-au-Prince, notre capitale, occupe à lui seul presque toutes les scènes.

Il ne nous reste plus qu'à attendre le Mistral haïtien qui, en langue créole cette fois, nous donnera une *Mireille* tropicale capable de faire chanter aux oreilles de toutes les élites et même du populaire, sur des rythmes cadencés et musiciens, des strophes souples et flexueuses.

LOUIS MORPEAU.

BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

Jacques Ancel : *Manuel historique de la question d'Orient*, Delagrave. — Maurice Pernot : *L'expérience italienne*, Grasset. — The Rt. hon. Winston S. Churchill : *The World Crisis, 1911-1914*, London Butterworth. — V. Pourichkevitch, *Comment j'ai tué Raspoutine*, traduit du russe par Lydie Krestovski, J. Povolozky.

La guerre de 1914-1918 découle d'un grand nombre de causes, mais la cause déterminante, c'est en Orient qu'il faut la chercher. Il y avait des matières inflammables répandues partout,

(1) Le fils d'un blanc et d'une mulâtresse ou d'un mulâtre et d'une blanche.
(2) Paix. Taisez-vous.

mais c'est dans les Balkans qu'elles se trouvaient en plus grande quantité. Peut-être la paix aurait-elle duré quelque temps encore si le meurtre de Serajevo n'avait pas eu lieu et si l'Autriche-Hongrie n'avait pas sauté sur cette affaire comme la misère sur le pauvre monde afin de régler à son profit sa vieille querelle avec les Serbes. Pour cette raison, il est utile de s'initier à cet ensemble de questions singulièrement complexes et enchevêtrées qu'on a coutume d'embrasser sous la dénomination globale de **Question d'Orient**. Il est d'autant plus utile de se renseigner que cette sinistre question est loin d'avoir été résolue. Une occasion favorable de s'instruire est offerte au lecteur curieux par la publication d'un **Manuel** dû à M. Jacques Ancel professeur au Collège Chaptal.

La question d'Orient est née, comme on sait, de la dislocation de l'Empire ottoman. Elle a donc une histoire déjà longue. La difficulté consiste moins à la retracer exactement qu'à la retracer clairement, en mettant en relief l'essentiel et en gardant un juste sens des proportions à donner aux divers épisodes du drame. On peut dire que le livre de M. Ancel résout heureusement ces problèmes. Tout y est de ce qu'il convient de savoir. La division en chapitres et en paragraphes est bien comprise. Sans jamais oublier sa nationalité française, M. Ancel possède cette mobilité psychologique qui permet à l'historien digne de ce nom de formuler aussi avec équité la manière de voir des autres.

M. Ancel insiste sur ce fait que son livre présente un tableau des événements, sans considérations philosophiques. L'auteur a raison : il retrace, par exemple, avec impartialité la pénétration allemande en Turquie et en Anatolie, l'annexion de la Bosnie-Herzégovine en 1908, le massacre systématique des Arméniens en 1915, mais ces faits sont si éloquents par eux-mêmes que le lecteur en tire la « philosophie » tout seul. Il est bien évident que le gouvernement de Vienne a rendu la guerre inévitable le jour où il annexa des provinces serbes. Il apparaît avec éclat qu'en massacrant systématiquement un peuple soumis à ses lois, la Turquie a commis un crime abominable et montré de quoi elle était capable pour l'agitation et le malheur du monde. On trouvera à la page 299 et à la page 230 un résumé des dispositions contenues dans le récent traité de Lausanne. C'est une des plus sombres pages de ce manuel qui en compte beaucoup. On la

conscience européenne est définitivement morte ou le traité de Lausanne passera, quand les peuples se seront ressaisis, pour une erreur monumentale. Le caractère passager du traité n'est pas niable non plus. Le traité de Lausanne a été conclu en un moment où la Russie n'avait pas voix au chapitre. Il suffit de la carence russe pour vicier cette paix de Lausanne dans son principe. Comment se faire illusion là-dessus au sortir de la lecture du livre de M. Ancel qui trace des ambitions russes en Orient un si vivant tableau? Peut-on voir aussi une chose définitive dans ce résultat laconiquement enregistré par M. Ancel : « Il n'est plus question d'une Arménie? » Il y a peut-être un rayon de lumière dans ce noir tableau : « La Société des Nations, écrit M. Ancel, entre dans la police de l'Orient »; mais quand on songe que cette police est une police sans sergents de ville, on ne peut s'empêcher de trouver que son apparition sur la scène orientale constitue une mince consolation. M. Ancel parle dans son *Avertissement* des « événements qui font penser ». Les événements orientaux font penser, mais ces pensées ne sont point sereines.

MAURICE MURET.

§

M. Maurice Pernot vient de nous donner un nouveau et précieux témoignage de sa compétence en politique étrangère. Sous le titre **l'Expérience italienne**, il a réuni une série d'articles publiés dans la *Revue des Deux Mondes* et qui furent en leur temps, de la part du public français, l'objet d'une méticuleuse attention.

Dans un avant-propos, M. Pernot retrace à grands traits les origines du mouvement fasciste. Les crises successives qui aboutirent à la bienfaisante réaction mussolinienne, l'auteur ne croit pas qu'elles soient imputables aux déceptions issues de la guerre. Nous avions ici même, il y a quelques semaines, soutenu cette thèse à propos du livre de M. Homem Christo, *Mussolini, bâtisseur d'avenir*. Et nous nous félicitons que la voix particulièrement autorisée de M. Maurice Pernot contribue aujourd'hui à enlever chez certains des préventions qui ont fortement nui aux relations des deux pays. Il faut, pour comprendre le fascisme, et les secousses qui l'ont précédé, remonter aux origines de l'existence de l'Italie en tant que nation. C'est sa structure politique,

sociale et économique qui est en cause. Les méfaits du parlementarisme en effet ne datent pas d'hier dans la péninsule.

Pendant les 22 ans que régna le roi Humbert, écrit l'auteur, il y eut 21 crises ministérielles.

Et pourtant, n'était-il pas à Rome un monarque à qui le statut de 1848 attribuait, outre le plein exercice du pouvoir exécutif, une part de pouvoir législatif ? Certains s'empareront de cet argument historique pour le rétorquer victorieusement aux doctrinaires d'*Action française*.

A ceux-là, M. Charles Maurras a déjà répondu avec son habituelle luminosité dans l'*Enquête sur la Monarchie*. Et il n'aurait point de peine à prouver que si la monarchie n'a pas su tenir son rôle en Italie, c'est que, sans doute, des dynastes imprévoyants, mal secourus par une Constitution maladroite et une administration politique exagérément centralisatrice, se sont laissé ligoter par un parlementarismé de fortune.

Entrée, trop tôt pour son unité, dans la voie du libéralisme, devenue la proie de deux tendances dont l'une défendait les droits du souverain et l'autre ceux de la représentation nationale, le peuple, insuffisamment formé à la vie publique, disputa à son prince, sous la pression de tribuns impatients, les prérogatives qu'il tenait du statut de 1848. De cette lutte devaient surgir confusion et désordre.

Les causes déterminantes des oscillations et des troubles émanaient de la constitution elle-même qui faisait une répartition mal ordonnée des charges et des droits entre le Souverain et le Parlement et les associait l'un à l'autre dans leur tâche essentielle de centralisation. De cette collaboration naquirent les rivalités qui sont le fléau des démocraties.

La Maison de Savoie manquait-elle de cette autorité dont M. Charles Maurras prétend avoir découvert le secret en rendant les ministres responsables non pas devant le parlement, mais devant la personne royale ?

Peut-être, en effet, convient-il de chercher dans le libéralisme de la Constitution italienne des tares originelles qui entravèrent l'essor national.

Et le dénouement fasciste, précédé de l'illégalité et de la violence, en serait une preuve. Ce que le statut de 1848 n'avait pu réaliser au profit des souverains italiens, l'instinct de conserva-

tion et le patriotisme populaire le firent au profit d'un dictateur. Les choses ne se seraient pas passées différemment dans une république.

Aux raisons ci-dessus exposées viennent se joindre les difficultés agraires dont le régime des latifundia est un des plus marquants épisodes, et les conséquences d'une industrialisation outrancière et paradoxale. D'une part, les paysans du Midi encore ignorants n'avaient que l'illusion de la propriété et le sol, insuffisamment divisé, restait le bien de quelques gros propriétaires. D'autre part, l'Italie, ne possédant ni fer ni charbon, aspirait cependant à devenir un grand pays industriel. Il lui fallait donc, par un savant équilibre de mesures douanières assurer régulièrement et dans des conditions favorables l'importation des matières premières dont elle avait besoin. Dans un pays essentiellement agricole, de semblables compromis ne sont pas aisés et tel accord douanier qui donnait satisfaction à l'industrie mécontentait l'agriculture.

Vers 1920-21, la détestable gestion de M. Nitti permit le développement des théories marxistes dans les milieux syndicalistes; certains troubles communistes qui éclatèrent alors dépassèrent en violences et en cruautés tout ce que l'on peut imaginer. M. Giolitti, arrivant à l'improviste au pouvoir, remédia imparfaitement à une situation sans issue. Le déséquilibre s'aggrava par des mesures qui satisfaisaient les uns au détriment des autres. Les grèves se multiplièrent et ne cessèrent sous le ministère Facta que grâce à l'énergique intervention des fascistes ; ainsi se préparait la dictature de Mussolini. Deux années de travail et de discipline ont ramené l'Italie dans la grande voie de son destin.

Ici s'arrête la remarquable étude de M. Pernot. S'il a évité d'établir entre la politique intérieure de notre pays et celle de l'Italie le plus léger contact, nous devons cependant retenir de ce titre, *L'Expérience Italienne*, comme une invitation à en faire notre profit.

GEORGES SUAREZ.

§

Le nouveau livre de Winston Churchill, **La Crise mondiale**, montre ses étonnantes facultés d'assimilation, sa clairvoyance et son activité. Fils de Lord et de Lady Randolph Churchill, torys bruyants, il prévit vers 1902 l'évolution des électeurs

et abandonna le parti conservateur pour prendre place à la gauche du parti libéral. Il en fut récompensé d'abord par une place de sous-secrétaire d'Etat aux Colonies, puis par celle de président du Conseil du Commerce et ensuite par celle de ministre de l'Intérieur. Il occupait cette dernière lors de la crise d'Agadir. Le 21 juillet 1911, M. Lloyd George prononça son fameux discours. Quatre jours plus tard, Churchill et lui se promenaient quand on vint les avertir que Sir E. Grey demandait d'urgence L. George aux Communes. Ils y allèrent aussitôt et le ministre leur dit : « Je viens de recevoir de l'ambassadeur allemand une communication si raide que la flotte peut être attaquée à tout moment. J'ai envoyé prévenir Mc Kenna. » Celui-ci, qui était le premier Lord de l'Amirauté, était absent le 27 suivant quand le Commissaire en chef de la police prévint Churchill que la garde des dépôts de cordite de la marine dépendait du ministère de l'Intérieur. Churchill téléphona aussitôt à l'Amirauté pour obtenir un renfort de marins pour l'assurer. Refus. Il dut s'adresser à Haldane, le secrétaire à la Guerre, pour obtenir le renfort désiré. Il poursuivit ensuite ses investigations sur les points vulnérables de ce genre et se livra en même temps « à une étude intensive de la situation militaire de l'Europe ». Tout cela attira l'attention sur lui.

Le 23 août suivant, le premier ministre réunit le Comité de défense impériale. Sir Henry Wilson, directeur des opérations militaires, plus tard maréchal, y exposa que les préparatifs de l'Allemagne révélaient « avec une absolue clarté » son dessein d'envahir la Belgique. « Liége serait prise quelques heures après la déclaration de guerre, peut-être même avant, par une ruée d'autos et de cyclistes du camp d'Elsenborn. Ce camp était déjà plein de troupes et les observateurs en avaient été écartés. » Aux 110 divisions allemandes, les Français en opposeraient 85. L'envoi des 6 divisions britanniques sur l'extrême-gauche française rendrait favorable le pronostic de la première bataille. Le premier lord naval, Sir Arthur Wilson, exposa alors les vues de l'Amirauté : blocus étroit des ports allemands, pas d'envoi de troupes sur le continent, sauf pour des coups de main sur la côte allemande. Après la séparation du Comité, Haldane déclara au premier ministre (Asquith) qu'il renoncerait au portefeuille de la Guerre si un nouveau Bureau d'Amirauté, travaillant en harmonie avec ses plans, n'était pas nommé. Cette déclaration décida As-

quith à offrir en octobre suivant à Churchill le poste de premier Lord de l'Amirauté. Il accepta « avec allégresse ».

Les marins anglais étaient à ce moment divisés en partisans de Sir John Fisher et de Lord Beresford. Le premier était l'auteur de toutes les grandes réformes exécutées depuis dix ans, mais il s'était fait beaucoup d'ennemis en soutenant ses partisans. « Le favoritisme, a-t-il écrit, est le secret de l'efficacité. » Il avait dû être remplacé en 1910. W. Churchill n'osa pas le renommer, mais s'inspira largement de ses conseils.

Le cabinet anglais, au commencement de 1912, eût souhaité s'entendre avec l'Allemagne pour mettre fin à la rivalité en matière de constructions navales ; il ne put y arriver. Il fut forcé par suite de concentrer davantage sa flotte dans la mer du Nord tandis que nous-mêmes concentrions la nôtre dans la Méditerranée. Ces mouvements décidèrent le Cabinet anglais à autoriser des conversations entre les Amirautés française et britannique au sujet de la coopération éventuelle des deux flottes. Le 23 avril 1912, Churchill écrivit à Sir E. Grey la lettre suivante, digne d'être méditée :

Le point que je suis désireux de sauvegarder est notre liberté d'action si l'occasion s'en présente et par suite notre capacité d'influencer la politique française à l'avance. Cette liberté serait sensiblement amoindrie si les Français pouvaient dire qu'ils ont dégarni l'Atlantique... sur la foi d'arrangements navals avec nous. Il faut que ce ne soit pas vrai. Si nous n'existions pas, ils n'auraient pu adopter de meilleures dispositions que celles qu'ils viennent de prendre... Il n'est pas vrai que nous nous fions sur la France pour maintenir notre position dans la Méditerranée... Si la France n'existait pas, nous ne disposerions pas nos forces autrement.

Des circonstances peuvent se produire qui, à mon avis, rendraient désirable et juste pour nous de venir en aide à la France avec toutes nos forces de terre et de mer, *mais nous ne demandons rien en échange*. Si nous étions attaqués par l'Allemagne, nous n'accuserions pas les Français de mauvaise foi s'ils nous laissaient combattre seuls, mais rien ne doit avoir l'effet de nous exposer à pareille accusation si, le moment venu, nous nous décidons à rester neutres...

Peu de jours après sa nomination, Churchill, encouragé par Fisher, se décida à un pas décisif en matière de constructions navales. Le plus gros calibre des canons allemands était 12 pouces ; celui des canons anglais était déjà 13,5. Churchill, sans

expériences préalables, décida de doter les vaisseaux à construire de canons de 15 pouces. Ce changement de calibre décidait d'une foule de modifications dans les navires. Si la construction de ces canons avait échoué, les navires les plus coûteux parmi ceux en construction étaient manqués. Heureusement pour Churchill, elle réussit. La supériorité de la flotte anglaise fut par suite assurée, d'autant plus que, simultanément, Churchill remplaça le charbon par le pétrole dans presque tous les vaisseaux à construire. Ce fut alors que, par son initiative, furent achetés les terrains pétrolifères de Perse par l'Anglo-Persian Oil C°.

Quant, en 1914, l'ultimatum à la Serbie fut connu, Churchill était à la campagne. Ce fut sans le consulter que le prince Louis de Battenberg, premier Lord naval, donna à la flotte réunie pour une revue l'ordre de ne pas se disperser. « Le Cabinet était encore en grande majorité pacifique. Les trois quarts de ses membres étaient décidés à ne pas se laisser entraîner dans une querelle européenne à moins que la Grande-Bretagne elle-même ne soit attaquée, ce qui n'était pas probable. » Churchill était plutôt de la minorité (avec Asquith et Grey) : « Croyant que nous ne pouvions pas pour notre sûreté et notre indépendance, écrit-il, laisser la France être écrasée par une agression allemande, j'insistai dès le premier instant sur nos obligations envers la Belgique, étant convaincu que les Allemands devaient inévitablement passer par celle-ci pour envahir la France... La justice exige d'ailleurs de reconnaître que la conduite du gouvernement français dans cette terrible conjoncture a été irréprochable. »

Dès le 28, Churchill transféra secrètement la flotte anglaise de Portsmouth à Scapa Flow et remplaça Callaghan par Jellicoe. La maîtrise dans la mer du Nord était ainsi assurée, mais Churchill était inquiet pour les transports de troupes françaises d'Algérie en France. L'amirauté française avait annoncé l'intention de les effectuer sans escorte et le *Gœben*, plus rapide que nos vaisseaux, était dans le voisinage. Churchill envoya le croiseur de bataille *New Zealand* pour nous aider, mais Boué de Lapeyrère, dans l'intervalle, sans prévenir les Anglais, avait prudemment changé le plan français et retardé l'embarquement des troupes jusqu'à ce qu'il ait organisé des escortes.

Churchill croit que l'état-major français n'avait pas davantage communiqué à Kitchener son plan sur terre et que par suite

celui-ci n'était pas en mesure de prévoir ce qui se passait sur l'ensemble de notre front. Churchill y portait une attention passionnée. Dès le 23 septembre 1914, il démandait les plans d'autos blindés pouvant passer de petites tranchées. Cet ordre ne put d'ailleurs être alors exécuté.

Sur mer, les résultats obtenus par Churchill furent divers. A la fin d'août, les habitudes des patrouilles ennemies en avant de Heligoland ayant été reconnues, l'amiral Keyes proposa de les ramasser comme avec une cuiller à l'heure de leur changement en entrant dans la baie par l'Est avec des destroyers et des croiseurs légers et en ressortant par l'Ouest. L'opération ne réussit pas comme on l'avait projeté. Si les Allemands perdirent 3 croiseurs légers et 1 destroyer, ce fut dû à l'intervention de Sir David Beatty qui, de sa propre initiative, pénétra dans la baie à l'Ouest et, par la puissance de son escadre, assura le succès.

Le 27 septembre, les Allemands prirent leur revanche. Depuis le commencement de la guerre, une patrouille de vieux croiseurs se promenait vers l'embouchure du Rhin pour protéger les détroits. Les marins anglais l'avaient surnommée « l'amorce ». Churchill, l'ayant appris, ordonna le 18 sept. de modifier cette disposition pour la rendre moins dangereuse. Avant que le temps l'eût permis, le sous-marin du lieut. Weddigen coula, le 22 septembre trois de ces croiseurs avec 1.459 hommes.

Ses ennemis accusèrent, bien à tort, Churchill d'être responsable de ce désastre. Il allait être non moins attaqué à raison de son initiative pour la défense d'Anvers. Dès le 16 sept., sur la demande de Joffre et de Kitchener, Churchill avait déjà envoyé une brigade de marins à Dunkerque. Le 29 sept., on apprit que le bombardement allemand menaçait la conservation d'Anvers, puis, le 2 octobre, que le gouvernement belge allait quitter cette ville qui serait ensuite évacuée. Le 4, dans un conseil tenu à Londres l'envoi d'une brigade de marins fut décidé pour prolonger la défense. La France promit simultanément l'envoi de deux divisions à Ostende. De plus, Churchill fut chargé d'aller à Anvers s'entendre avec le gouvernement belge. Il y arriva le jour même. Le lendemain, un télégramme de Kitchener fut reçu, annonçant que les forces alliées envoyées au secours d'Anvers s'élèveraient à 53.000 hommes dont 30.000 pour la portion anglaise qui devait arriver du 6 au 7. Effectivement, le 4, une bri-

gade navale anglaise arriva à Anvers et fut immédiatement postée sur la route d'Anvers à Lierre. Grâce à elle, le 5, l'ennemi fut rejeté au delà de la Nèthe, mais une attaque belge dans la nuit du 5 au 6 échoua. Le 6, les deux autres brigades navales arrivèrent. Pour leur éviter d'être gaspillées en détail, Churchill obtint du général Deguise de leur faire prendre une position fixe à hauteur des réserves belges, à 4 milles en arrière de la position qui leur avait été assignée originairement. Mais le soir, dans un conseil de guerre, les Anglais ayant insisté pour qu'Anvers soit défendue avec ténacité, les Belges, écrit Churchill, « déclarèrent que le danger pour leurs communications était devenu si grand qu'ils devaient reprendre sans délai le transfert de leur armée sur la rive gauche de l'Escaut interrompu trois jours avant. Ils croyaient qu'ils pourraient y effectuer leur jonction avec les secours anglo-français tout en assurant leur propre retraite sur Gand où ils avaient déjà envoyé une brigade le 4. Ce n'était pas notre rôle de contester leurs vues et l'événement a prouvé qu'ils avaient raison. » Churchill quitta Anvers la nuit du 6 au 7 et revint aussitôt à Londres. La nuit du 7 au 8, les Allemands commencèrent à bombarder les forts de 2e ligne et la ville. Le 10, elle capitula.

Les torpillages du 22 sept. avaient déchaîné la phobie des sous-marins. La grande flotte en voyait dans la baie de Scapa Flow où il n'en pénétra jamais aucun (un fut détruit en l'essayant à la fin de nov. 1914 ; un autre, dont tout l'équipage était formé d'officiers cherchant à venger leur honneur périt de même en nov. 1918, après la révolte). Mais les estacades des ports étant encore inachevées, on s'exagérait les risques courus et on en rendait l'Amirauté responsable. Le 30 sept., Jellicoe proposa de renoncer à des opérations dans le sud de la mer du Nord : on se bornerait à en surveiller le nord. Le 17 octobre, Beatty écrivit : « Nous sentons que nous travaillons à une grande catastrophe. Le sentiment s'empare graduellement de la flotte qu'il y a quelque chose qui cloche quelque part. La menace des mines et des sous-marins apparaît plus grande chaque jour et les moyens adéquats d'y faire face ne viennent pas... Nous n'avons pas de base où nous puissions être en sûreté. »

Ce ne fut que le 24 octobre que les défenses de Scapa quittèrent Dockyards. En attendant, Jellicoe fut autorisé à aller mettre sa flotte en sûreté sur la côte nord de l'Irlande. Un sous-marin

allemand mouilleur de mines venait d'y arriver. Le 27, l'*Audacious*, l'un des superdreadnoughts, était coulé par lui. Le prince Louis de Battenberg, premier Lord naval, sentit qu'on le rendait responsable de tous ces mécomptes, sa parenté le rendant suspect. Le 28, il donna sa démission et fut remplacé par Lord Fisher.

Le 5 août, l'amiral von Spee était aux îles Salomon avec le *Scharnhorst* et le *Gneisenau* (deux puissants croiseurs). 3 petits croiseurs le rejoignirent successivement. Le 14 sept., on apprit qu'il était probablement arrivé sur la côte ouest de l'Amérique du Sud. Cradock, qui se trouvait dans ces parages, reçut l'ordre de se ravitailler aux Falklands jusqu'à ce qu'il ait été joint par le *Canopus* et la *Defence*. Le 14 octobre, la *Defence* reçut l'ordre de rester sur la côte du Brésil. « Je ne pourrai forcer l'ennemi à combattre, répondit Cradock, car, avec le *Canopus*, mon escadre ne peut dépasser 12 nœuds. » La disposition était évidemment vicieuse (et par la faute de l'Amirauté qui eût dû garder le *Canopus* et non la *Defence* pour la côte du Brésil). Cradock le sentit, et le 27 télégraphia qu'il laissait le *Canopus* et ordonnait à la *Defence* de le joindre, puis sans attendre l'exécution de cet ordre (auquel l'Amirauté s'opposa le 28), il partit sur la côte ouest. Le 9, il télégraphia d'expédier à Valparaiso la correspondance de ses 5 vaisseaux (y compris le *Canopus*). Le 3 nov., on apprit à Londres que Spee était encore au nord de Valparaiso; la *Defence* reçut aussitôt l'ordre de rejoindre Cradock. Il était trop tard : le 1er nov., Cradock avait rencontré inopinément Spee pendant que le *Canopus* était encore à 300 milles de lui. Trois de ses navires allaient plus vite que ceux des Allemands, un, l'*Otranto*, vaisseau marchand sans armure, eût perdu 4 nœuds à l'heure sur eux. Probablement pour le protéger, Cradock accepta le combat. Il fut coulé avec ses deux principaux navires. Pas un homme n'en fut sauvé, pas un Allemand ne fut touché.

ÉMILE LALOY.

§

Nous avons déjà parlé, dans une précédente chronique, du Journal de Pourichkevitch, ou plutôt des fragments de ce journal publiés en langue russe, sous le titre : **Comment j'ai tué Raspoutine**. L'éditeur Povolozky fait paraître maintenant, en français, ce Journal de Pourichkevitch, avec, comme préface, une

lettre remarquable de M. B. Maklakov. Dans son journal, Pourichkevitch nomme B. Maklakov comme l'un des affiliés au complot, c'est pourquoi l'éditeur lui avait demandé ses souvenirs afin de compléter le récit de Pourichkevitch. M. Maklakov déclina cette proposition : « Je n'ai jamais vu Raspoutine, tout ce que je sais de sa mort, je le sais de ceux qui en furent témoins », écrit-il dans sa lettre-préface.

Mais, à défaut de ses souvenirs personnels sur le meurtre du fameux *staretz*, M. Maklakov trace un tableau remarquable de l'état d'esprit de la société et des cercles dirigeants pendant la période qui précéda le drame, et donne de l'auteur du meurtre lui-même, Pourichkevitch, bien connu en Russie, mais peu connu à l'étranger, un portrait caractéristique.

Je n'exagérerai pas en disant que, pendant les dix dernières années avant la révolution de 1917, Pourichkevitch a été l'homme le plus connu en Russie : sa célébrité égalait celle de Kerensky pendant les premiers mois de la révolution et celle de Lénine plus tard, sans que Pourichkevitch ait jamais été, comme eux, chef de gouvernement. Sa renommée dépassait les milieux intellectuels et politiques, où il avait plus d'ennemis que d'amis ; il était populaire auprès des masses. Certes, les quotidiens lui faisaient de la réclame ; ils rapportaient ses faits et gestes, le caricaturaient, racontaient sur lui toute sorte d'anecdotes. Mais les feuilles politiques n'en auraient pas parlé si le public ne s'était pas intéressé à sa personne. Dans les foires, on vendait son image, sa statuette, des jouets auxquels on donnait ses traits et son nom ; les forains en parlaient dans leurs boniments ; son visage caractéristique par sa calvitie était connu de tout le monde.

Membre de la Douma, où il siégeait à l'extrême droite, Pourichkevitch était la terreur de tous les Présidents qui redoutaient les sorties et les interruptions de cet homme impulsif et bruyant. Parmi ses collègues, il ne comptait guère d'amis, mais, dit M. Maklakov, les masses lui étaient sympathiques.

Il n'était pas seulement connu, il plaisait au peuple. C'est un des mystères de l'âme populaire. Le peuple appréciait en lui son esprit en éveil, il aimait à le voir toujours sur la brèche, donnant de sa personne, ne s'arrêtant devant rien, et il n'était pas froissé par ce manque d'égards envers l'autorité, la décence, les usages établis. Pourichkevitch était un défi incarné à l'ordre, à la bienséance, aux bonnes mœurs parlementaires. Il faisait figure d'anarchiste ; on dirait à présent bolchevik ; il en avait la mentalité. Notre peuple ne détestait pas ces indivi-

dualités batailleuses, qui ne se pliaient pas aux lois. Singulière psychologie, produit d'un long passé sans éducation politique, à laquelle auraient dû réfléchir ceux qui, aussitôt la révolution éclatée, imposèrent à ce peuple toutes les libertés politiques, voulurent faire de la Russie l'Etat le plus libre qui ait jamais existé dans le monde. Mais à ce moment on ne réfléchissait plus.

La guerre révéla en Pourichkevitch un autre homme, qu'on ne connaissait pas jusqu'alors. Elle démontra qu'au-dessus de toutes les passions qui l'agitaient, les dominant, il en était une, le patriotisme, que le peuple avait peut-être sentie d'instinct, et pourquoi il l'aimait.

Le patriotisme n'était pour lui ni moyen de réclame, ni arme de parti ; il lui sacrifia tout ce qu'il avait. Au seuil de la guerre, il abandonna son passé, ses rancunes, ses prédilections et ses habitudes. Pour lui, il n'y avait plus à combattre pour un régime politique, il y avait à défendre la Russie. Nul mieux que lui n'a compris la nécessité de « l'Union sacrée ». Il en donna l'exemple. A la réception, qu'après la déclaration de la guerre l'Empereur accorda aux membres de la Douma, Pourichkevitch, ennemi irréconciliable des cadets, qui ne trouvait pour leur leader Milioukoff que des paroles outrageantes, en le tutoyant d'une façon injurieuse, pria ses amis de le lui présenter pour lui serrer la main et sceller une trêve. On plaisanta sur ce geste disant que de ce jour ils cessèrent de se tutoyer. Mais Pourichkevitch tint parole et ce ne fut pas de sa part un baiser Lamourette... Après la déclaration de guerre, il devint méconnaissable : plus d'interruptions, plus d'incidents. Il se tut, s'éclipsa. Il mit au service de la guerre toute son énergie et ses relations. Avec l'aide des milieux qu'il pouvait seul atteindre, il organisa des trains sanitaires, des ambulances, des cantines, — toute une série d'institutions destinées à servir les combattants. Elles portaient toutes son nom, étaient sous sa direction personnelle, on le voyait de nouveau partout, s'agitant sans repos... L'activité fébrile de Pourichkevitch pendant la guerre montra ce que le souffle du patriotisme peut faire d'un fils prodigue et gâté.

M. Maklakov raconte aussi cette période, — fin de 1916, premiers mois de 1917, — qui vit la chute de la monarchie, renversée, dit-il, non par ses adversaires, mais par ses propres partisans.

On se sentait dans une impasse... la seule issue possible était fermée par l'intransigeance des ministres ayant la confiance de l'Empereur. Un profond malaise envahissait tout le monde. On attendait des miracles qui allaient sauver la Russie. Dans l'atmosphère surchargée et

malsaine couraient les bruits les plus fantastiques : des plans extravagants surgissaient dans les esprits excités. Une fois, je visitais mon libraire ; je remarquais sur l'étalage toute une collection d'ouvrages relatifs à l'événement du 11 mars (jour de l'assassinat de l'Empereur Paul Ier par une révolution de Palais). Le libraire m'expliqua : « Depuis quelque temps, le public réclame instamment des livres sur cet événement ; les auteurs et les éditeurs profitent de cet intérêt. » Plus tard, un jour, en rentrant chez moi du Conseil de la Défense Nationale, je déposais le Chef des Ingénieurs militaires au Palais Michel, où se trouvait son bureau. C'est au Palais Michel que l'assassinat de Paul eut lieu. Je profitai de cette occasion pour demander au Général si la fameuse chambre dans laquelle les assassins pénétrèrent existait toujours. Et lui de répondre : « C'est étrange, depuis quelque temps des dizaines de personnes se présentent tous les jours au Palais pour la voir. » Voici quels souvenirs hantaient les esprits, dans quelle direction s'orientaient les idées. Et ce n'étaient pas des révolutionnaires ou des républicains qui y pensaient. Au contraire. On répétait l'aphorisme du jour : pour sauver la monarchie, il faut supprimer le Monarque. Une profonde inquiétude pesait sur le pays. Dans cette atmosphère, tout devenait impossible.

Pourichkevitch, vu son caractère impulsif, ne voyait, lui, qu'un ennemi qui se dressait entre l'empereur et son peuple. Cet ennemi était Raspoutine.

On connaît le drame en détail, inutile d'y revenir. Quel effet produisit en Russie l'assassinat de Raspoutine ? M. Maklakov rappelle que, dans les hautes sphères et la classe intellectuelle, on exulta, puis il cite ce mot curieux d'un soldat blessé à une dame de la haute société, qui visitait un hôpital militaire, peu après cet événement. Toute pénétrée encore d'une joie enthousiaste à cause de la disparition de Raspoutine, elle en fit part aux soldats, s'attendant à les voir exprimer leur contentement. Elle n'obtint qu'un silence malveillant. Elle s'étonna : « Oui, dit alors l'un des soldats traduisant la pensée des autres, un seul moujik avait pu parvenir jusqu'au trône et c'est lui que les seigneurs ont assassiné. »

Le meurtre de Raspoutine n'a rien arrêté, rien changé; il arrivait trop tard, l'autocratie était sapée à sa base et ne pouvait plus être sauvée.

J.-W. BIENSTOCK.

PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés *impersonnellement* à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages *personnels* et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction, et par suite ne peuvent être ni annoncés ni distribués en vue de comptes rendus.]

Art

Baron Desazars de Montgailhard : *Les artistes toulousains et l'art à Toulouse au XIXe siècle. Introduction. Baron Gros, Ingres, Valenciennes* ; Guitard » »

Cinématographie

Ernest Coustet : *Le cinéma*. Avec 14 gravures ; Hachette. » »

Esotérisme

Ernest Bozzano : *Phénomènes psychiques au moment de la mort*. Traduit de l'italien par C. de Vesme ; Edit. de la B. P. S. 5 »

Gabriel Delanne : *L'âme est immortelle*, démonstration expérimentale de l'immortalité ; Edit. de la B. P. S. » »

Allan Kardec : *La Genèse, les miracles et les prédiction selon le spiritisme* ; Edit. de la B. P. S. 6 »

Histoire

Matthieu Maxime Gorce : *Saint Vincent Ferrier, 1350-1419*. Avec une gravure et une carte ; Plon. 12 »

Jean Lorédan : *La machine infernale de la rue Nicaise (3 nivôse an IX)* ; Perrin. 7 »

Léo Mouton : *Le duc et le roi. D'Epernon, Henri IV, Louis XIII*. Avec des illust. ; Perrin. 12 »

Baron de Vitrolles : *Souvenirs autobiographiques d'un émigré, 1790-1800*, publiés avec une introduction, des notes et un index des noms par Eugène Forgues ; Emile-Paul. » »

Littérature

Jean Audian : *La Pastourelle dans la poésie occitane du moyen âge*, textes publiés et traduits, avec une introduction, des notes et un glossaire ; Boccard. » »

André Baillon : *Par fil spécial*, carnet d'un secrétaire de rédaction ; Rieder. 10 »

Beaumarchais : *Lettres de jeunesse, 1745-1775*, publiées par Louis Thomas ; Boccard. » »

Albert de Bersaucourt : *Emile Verhaeren, son œuvre*. Portrait et autographe ; Nouv. Revue critique. 4 50

André Breton : *Les pas perdus* ; Nouv. Revue franç. 6.75

Chrétien de Troyes : *Erec et Enide*, roman d'aventure du XIIe siècle, traduit par Mme M.-L. Borodine ; Boccard. » »

Francis de Croisset : *Pour la langue française* ; Plon. 3 »

André David : *Rachilde, homme de lettres, son œuvre*. Portrait et autographe ; Nouv. Revue critique. 5 »

Fernand Fleuret : *Amis et Amiles*, suivi *d'Asseneth*, contes des XIIIe et XIVe siècles tournés en nouveau langage. Bois originaux de Paul Welsch ; Chiberre. 11 »

A. Jeanroy : *Le théâtre en France du XIe au XIIIe siècle*, introduction et traduction ; Boccard. » »

O V. de L. Milosz : *Ars magna* ; Presses Universitaires de France. » »

Montaigne : *Essais*, tome III. Nouv. édit. par Pierre Villey ; Alcan. 12 »

Jacques Rivière : *Etudes* ; Nouv. Revue franç. » »

Baron Ernest Seillière : *Nouveaux portraits de femmes* ; Emile-Paul. » »

Laurent Tailhade : *Le Paillasson*, mœurs de province. Avec un bois de Max. Vox ; le livre. 6.75

Albert Thibaudet : *Les princes lorrains* ; Grasset (Cahiers verts n° 35). 7.50

Musique

Lucien Greilsamer : *L'anatomie et la physiologie du violon, de l'alto et du violoncelle*, aperçus nouveaux suivis de *Verrier de Crémone*, étude historique et critique. Avec 62 fig. explicatives ; Delagrave. 12 »

Poésie

Lucien Boudet : *Vers et prose* ; la Clameur. » »
Martin Daiguenoire : *Les victimes* ; Jouve. 5 »
Raoul Guyader : *Croyances mortes*. Lettre-préface de M. Alfred Loisy ; Jouve. 3 »
Jean de Lassus : *Apparences* ; la Pensée française. » »
René Piat : *La ruée des glas* ; Chiberre. 4 »

Politique

Ilya Ehrenbourg, Nicolai Nikitine Boris Pilniak, Alexei Rémisov : *Scènes de la révolution russe*, traduit par Serge Lieskov ; Renaissance du livre. 7 50
J. Gaudeaux : *Six mois en Russie bolcheviste*; Roman nouveau. 6 50
C.-J. Gignoux : *L'après-guerre et la politique commerciale* ; Colin. 5 »
Le Président Wilson et le règlement franco-allemand, d'après les documents personnels et inédits du Président Wilson, réunis et commentés par Ray Stannard Baker, édition française avec un avertissement et des notes, par Louis-Paul Alaux ; Payot. 15 »

Questions coloniales

G. Grandidier : *Le Myre de Villers, Duchesne, Galliéni. Quarante années de l'histoire de Madagascar, 1880-1920* ; Chamuel. » »

Questions médicales

V. Cyril et Dr Berger : *La « coco » poison moderne* ; Flammarion. 7 »
Dr Maurice de Fleury : *Les états dépressifs et la neurasthénie*. Avec une préface sur la classification des psychoses ; Alcan. 8 »

Questions militaires et maritimes

Capitaine de corvette Ven : *Les armes nécessaires dans une flotte*. Préface du général Buat ; Chamuel. 3.50

Questions religieuses

I. de Récalde : *Histoire jésuite, histoire vraie. I : A propos du Bref* Dominus ac Redemptor *et de la Querelle des rites* ; Libr. moderne. 4 »

Roman

Marie-Anne de Bovet : *La dernière de sa race* ; Lemerre. » »
Colette : *La femme cachée* ; Flammarion. 7 »
Gustave Gailhard : *Amrou B'ba, marchand d'esclaves* ; Férenczi. 7.50
Marie Gasquet : *Le métier de Pénélope* ; Flammarion. 7 »
R Gaston-Charles : *Le bélier de Syracuse* ; chez l'auteur, 30, rue de la Faisanderie. 80 »
Dr Lucien Graux : *Saturnin le saturnien* : Crès. 7 »
Knut Hamsun : *Un vagabond joue en sourdine*, traduit du norvégien par Georges Sautreau : Rieder. 6.75
Gabriel Leclerxit : *Sur la route ou les cahiers d'un trimardeur* ; Jouve. 7 »
Jean Tousseul : *La cellule 158*. Avec 15 dessins de Henri Kerels ; Edit. Finacom, Bruxelles. 8 »
Léon Werth : *Pijallet danse* ; Albin Michel. 7.50

Sciences

Ernest Coustet : *La T. S. F. pratique, télégraphie, téléphonie* ; Hachette. » »
J.-H. Fabre : *Souvenirs entomologiques*, 9e série. Avec de nombr. illust. ; Delagrave. 20 »
L. Joleaud : *Eléments de paléontologie*, II ; Colin. 5 »
Ch. Mauguin : *La structure des cristaux déterminée au moyen des rayons X* ; Société Journal de Physique. 20 »
Léonor Michaelis : *Manuel de techniques de physico-chimie et spécialement de chimie des colloïdes à l'usage des médecins et des biologistes*, traduit par H. Chabanier et C. Lobo-Onell ; Masson. 12 »
Réception des signaux horaires transmis par les postes de télégraphie sans fil de la Tour Eiffel, Lyon, Bordeaux, etc., publiés par le Bureau des longitudes ; Gauthier-Villars. » »
Général Vouillemin : *Qu'est-ce au fond que la science ?* Réflexions sur les théories de la physique ; Albin Michel. 10 »

Sociologie

M. Degas : *Les assurances sociales* ; Dunod. 9 »
Henri Hauser : *La nouvelle orientation économique* ; Alcan. 10 »
M. Lecomte-Denis : *Le pétrole en France* ; Dunod. 6 »
Vicomte de Z... : *Du gorille à l'homme d'Etat*, étude sur le paupérisme intellectuel ; Edit. Rhéa. 7.50

Théâtre

Marcel Achard : *Voulez-vous jouer avec moâ ?* pièce en 3 actes ; Nouv. Revue franç. » »
Edouard Franchetti : *Théâtre*, 1er volume ; Les Gémaux. 7 »

Varia

La Gazetier littéraire, historiettes, anecdotes et indiscrétions de l'an 1923 ; Crès. 7 50
Qui êtes-vous ? 1924. Annuaire des contemporains. Notices biographiques ; Delagrave. 40 »

Voyages

Gonzague de Reynold : *La Suisse une et diverse* ; Fraguière, Fribourg. » »
Gilbert de Voisins : *Voyages, écrit en Chine* ; Crès, 2 vol. 10 »

MERCVRE.

ÉCHOS

Un souvenir de Ronsard dans la Cour du Louvre. — Cassandre et Ronsard. — Byron jugé par Thackeray. — Un épigramme de Byron. — Cinquantenaire de la mort de Jules Choux. — Commémoration de Remy de Gourmont. — Prix littéraires. — J.-K. Huysmans, M. Gustave Geffroy et « Madame X... ». — Un passage de Lamartine sur Homère « poète documentaire ». — Le domaine public. — La topographie des « Paysans » de Balzac. — La recherche des Cœurs. — Le cœur de Richard Cœur de Lion. — A propos du Docteur Cuny. — Une protestation musulmane. — Chants populaires du Canada. — Vô parlez français. — Savoureuses anecdotes. — L'homme « tyran domestique ». — Publications du « Mercure de France ».

Un souvenir de Ronsard dans la Cour du Louvre. — Au-dessus d'une porte, dans l'angle sud-ouest de la Cour du Louvre, se trouvént une *Victoire* et une *Renommée* sculptées par Jean Goujon et qui ont une histoire se rapportant à la vie de Ronsard et à ses relations avec le roi Henri II.

Cette histoire est ainsi racontée par M. Paul Laumonier dans son *Ronsard poète lyrique* (Paris, Hachette, 1909, p. 146-147) :

Admis familièrement à la table de Henri II, il (Ronsard) avait reçu du roi lui-même l'éloge le plus flatteur devant Pierre Lescot, l'architecte du Louvre. Celui-ci s'était alors empressé de faire sculpter, sur l'un des frontons du Palais, une Renommée en face d'une Victoire et comme Henri II lui demandait l'explication de cette allégorie : « — Sire, avait-il dit, j'ai représenté, vis-à-vis de la gloire du Roi, la Muse de Ronsard, et cette trompette qu'elle tient en main, c'est la *Franciade* qui répandra par tout l'Univers le renom de la France et de votre Majesté. » Ronsard lui-même a raconté cette anecdote dans un poème qui parut en 1560.

Le poème de Ronsard composé postérieurement à la mort d'Henri II et auquel M. Laumonier fait allusion est un *Discours à P. l'Escot, seigneur de Clany* (œuvres complètes de Ronsard, édition Laumonier, Paris, Lemerre 1914-1919; tome V, p. 178). On y lit :

... Et pour cela tu fis engraver sur le haut
Du Louvre une Déesse, à qui jamais ne faut
Le vent à joue enflée au creux d'une trompette
Et la monstras au Roy, disant qu'elle estait faite
Exprès pour figurer la force de mes vers
Qui comme vent portoyent son nom par l'Univers...

M. Laumonier fait remonter l'anecdote à la première moitié de 1554. Il cite à ce sujet des vers de Robert de la Haye qui, imprimés à la fin des *Odes* de janvier 1555, en font mention :

Henrico regi Rob. Hayus de P. Ronsardo
Quum Musam Clanius tui poetæ
Prima in fronte domus tuæ locaret,
Victricis comitem deæ : scienter
Et plectrum et citharam removit illi,
Mutans pro cithara tubam : « Sit, inquit,
Posthac hæc tubicen : Lyram Cupido
Mollis tollat : at hic canat poeta
Nostri grandiloquus trophœa regis,
Dignam materiem tuba sonora. »
Ergo deseruit lyram fidesque
Ronsardus merito tuus poeta
Ut tubam Clanii tonanter inflet...

Clanius, c'est P. L'Escot ou Lescot, chanoine de Notre-Dame de Paris, abbé de Clermont (ou Cleremont) en Bretagne et de Clany (Clagny) près Versailles où il existe encore un quartier et un parc (peut-être en cours de lotissement) de ce nom.

Les sociétés d'archéologie parisienne ne manqueront sans doute pas de se réunir un jour à l'occasion du quatrième centenaire de Ronsard devant cette Victoire et cette Renommée, témoins de la gloire du grand poète de la Renaissance. — L. DX.

§

Cassandre et Ronsard. — Cassandre Salviati était-elle brune, ou blonde ? C'est la question que doivent se poser les lecteurs attentifs du numéro spécial de la *Muse Française*, consacré à Ronsard et à la Pléiade.

En effet, Gabrielle Réval donne ce portrait de la cruelle :

Ses cheveux d'or tombaient comme une onde sur ses épaules virginales ; son front et son cou le disputaient à la blancheur de l'albâtre...

Et, quelques pages plus loin, le fervent éditeur de Ronsard, Henri

Longnon, écrit, en parlant de la première rencontre à la cour de François Ier ;

Entre cent demoiselles, Ronsard, qui n'avait pas vingt ans, remarqua la grâce et la beauté d'une enfant de quinze ans, qui de ses doigts déliés relevait les boucles savantes de ses cheveux noirs, à l'ombre desquels, dans le brun mat du visage...

La contradiction est flagrante.

Mais que dit le poète lui-même ?

Quand au matin ma déesse s'habille
D'un riche or crespe ombrageant ses talons
Et que les rets de ses beaux cheveux blons...

Sous l'apparence de la blonde Cassandre, Ronsard aurait-il donc déguisé la brune Salviati ?

Aux érudits de répondre ! — L. S. de S.

§

Byron jugé par Thackeray. — Thackeray avait horreur de l'emphase et du lyrisme affecté. Il n'éprouva à parcourir Athènes nulle émotion classique, et il en brossa un tableautin ironique (1).

Le profond dégoût que lui inspiraient érudits moutonniers et touristes snobs aiguisa sa verve. Il n'a pas craint de la diriger contre Byron, à propos de quelques Athéniennes qui passaient, « beautés exotiques, superbes, prétentieuses et malsaines, bonnes seulement à mettre en poèmes ».

Lord Byron a écrit plus de jargon de ce genre que tous les poètes que je connais. Rappelez-vous les « jeunes paysannes » du Rhin « aux sombres yeux bleus », — ces malpropres souillons, au visage brun, au nez épaté, aux lèvres épaisses !

Souvenez-vous de « remplissant une coupe de vin de Samos » ; de la petite bière comparée à ce vin, c'est du nectar, et Byron lui-même a toujours bu du gin. *Jamais* (2) cet homme n'a écrit avec son cœur. L'œil sur le public, il s'excita au ravissement et à l'enthousiasme ; mais il est dangereux de s'aventurer sur ce terrain, plus dangereux encore que de fixer Athènes en face, et de dire que vos yeux ne sont pas éblouis par sa beauté. Le Grand Public admire la Grèce et Byron ; le public est meilleur juge. Le Guide de Murray nomme Byron « notre barde national ».

Notre barde national ! *Mon Dieu* (3) ! *Lui*, le barde national de Shakespeare, de Milton, de Keats, de Scott ! Bien, malheur à celui qui renie les dieux publics !

AURIANT.

§

Une épigramme de Byron. — Un officier anglais, raconte

(1) Ch. V de *A Journey from Cornhill to Gran Cairo*.
(2) En italique dans le texte.
(3) En français dans le texte.

William Turner dans *Journal of a tour in the Levant*, avait tourné cette épigramme à l'adresse des touristes, ses compatriotes, acharnés à inscrire leurs noms sur les ruines d'Athènes :

Fair Albion smiling sees her son depart,
To trace the birth and nursery of art ;
Noble his object, glorious is his aim,
He comes to Athens, and he writes — *his Name* ! (1)

Lord Byron lui donna cette réplique :

This modest bard, like many a bard unknown,
Rhymes on our names, but wisely hides his own ;
But yet, whoever he be, to say no worse,
His Name would sound much better than his verse (2).

§

Cinquantenaire de la mort de Jules Choux. — Il y aura cinquante ans, le 20 avril, que mourait, à l'hôpital de la Charité, le poète, chansonnier et polémiste Jules Choux, ami de Vallès et de Vermersch et qui prit part, avec eux, au mouvement communaliste de 1871.

Jules Choux, qui fut à son heure célèbre dans le monde de la bohème pauvre du Second Empire, est depuis longtemps fort oublié. Seul J.-K. Huysmans lui a fait l'honneur, dans sa préface aux *Rimes de joie* de Théodore Hanon, 1881, de rapprocher son nom de ceux de Villon, de Châtillon, de Vallès et de Richepin.

Choux était le type accompli du poète meurt-de-faim et avait pour résidence habituelle les estaminets politiques et littéraires où il déclamait des discours incendiaires.

En 1848, il rédigea deux journaux : *La Chandelle démocratique et sociale* et *l'Aimable faubourien, journal de la canaille*.

En 1855, il publia *Pierrot à Paris, ou le demi-monde falsifié*, pantomime en trois tableaux (in-12, Lille, tiré à 60 exemplaires) et *Léandre marié, battu et content ou Quitte pour la peur* (in-12, Lille, tiré à 100 exemplaires).

Pendant la Commune il fit paraître la *Némésis galante*, gazette politico littéraire écrite moitié en prose, moitié en vers, dans le premier et unique numéro (29 avril 1871) de laquelle on retrouve le texte d'une pièce de vers qu'il avait composée en 1848 au lendemain des soulève-

(1) La belle Albion voit en souriant son fils qui s'en va
Retrouver le berceau et la terre nourricière des arts,
Noble est son dessin, glorieux son but,
Il arrive à Athènes et il écrit — son nom !

(2) Ce barde modeste, comme maint barde inconnu,
Rime sur nos noms, mais sagement cache le sien ;
Mais quel qu'il soit pourtant, pour ne point dire pis,
Son Nom sonnerait beaucoup mieux que ses vers.

ments en l'honneur de Smith O'Brien. La *Némésis galante* contient également certain rondeau sur Jules Ferry qui eut, en son temps, du succès.

Mais le meilleur titre de « gloire » de Jules Choux auprès des bibliophiles est son *Petit Citateur*, « recueil de mots et d'expressions anciens et modernes sur les choses de l'amour, etc., pour servir de complément au dictionnaire érotique du professeur de langue verte, par J.-Ch. X.., bachelier ès mauvaises langues, Paphos [Bruxelles], 1869, in-octavo, tiré à 300 exemplaires ». — L. DX.

§

Commémoration de Remy de Gourmont. — Une plaque commémorative sera apposée sur la maison où est mort Remy de Gourmont, 71, rue des Saint-Pères. Cette cérémonie aura lieu le 9 mai prochain.

§

Prix littéraires. — Le grand prix Balzac a été partagé en trois et décerné à M. Pierre Dominique, pour son manuscrit *Notre-Dame de la Sagesse*, à M. André Thérive, pour son manuscrit *Le plus grand Péché*, et à Mme Paul Régnier, pour son manuscrit *La Vivante Paix*. Les deux premiers de ces ouvrages ont paru en librairie le lendemain même de l'attribution du prix.

§

J.-K. Huysmans, M. Gustave Geffroy et « Madame X.. ». — Parmi les livres « méconnus » qui ont eu des voix au cours du scrutin pour l'attribution du prix fondé par le journal *l'Eclair*, on a vu figurer — à la toute dernière place — *Madame X..*, par Albert Pinard. Et on peut assurer que la malechance posthume d'Albert Pinard a dû peiner M. Gustave Geffroy, car le Président de l'Académie Goncourt a toujours professé la plus vive estime littéraire pour *Madame X...* qu'il considère comme un petit chef d'œuvre de l'espèce des livres distingués, discrets, profonds à laquelle se rattache par exemple le *Dominique* de Fromentin, et qui peut se réclamer aussi, dit M. Geffroy, de *Manon Lescaut* et d'*Adolphe* par la qualité de l'analyse et de la psychologie.

Albert Pinard, qui mourut avant la guerre, âgé de 56 ans, à Sydney, où il était consul de France depuis 1905, avait débuté dans le journalisme qu'il avait quitté pour la carrière diplomatique en 1886 (il avait été nommé vice-président à Majunga).

Il publia *Madame X...* en 1884 et ce roman singulier, qui laisse le lecteur sur un point d'interrogation, provoqua tout de suite l'enthousiasme de J.-K. Huysmans. L'auteur d'*A vau l'eau*, dans une lettre (vendue en 1920 par Lemasle et restée jusqu'ici inédite), mandait à son ami Robert Caze :

Je suis très épaté par le volume de Pinard, c'est extraordinairement curieux

Enfoncé le poildeculisme de Duranty ! C'est plein de talent, sa *Madame X..*, voilà qui est sûr...

Le sujet de ce livre ? *Madame X..* est une femme qui sans se nommer et sans se donner provoque la curiosité amoureuse d'un jeune homme nonchalant. Pas plus qu'elle ne se livre, elle ne livre le secret de son existence. A tout moment le jeune homme croit, sans excès d'enthousiasme, qu'elle va s'abandonner, mais au moment où cet espoir commence à l'émouvoir, sa partenaire, d'un mot, le glace. Ils ont de nombreux rendez-vous ; il partagent le même appartement meublé ; mais c'est là toute leur intimité, avec un unique baiser d'amour à la portière d'un train...

Aucune brutalité, aucune violence ; jusqu'au bout *Madame X...* demeure ainsi mystérieuse pour son platonique amant — et pour le lecteur. D'où son relatif insuccès. Ne faut-il pas se donner un peu pour conquérir ?... L. DX.

§

Un passage de Lamartine sur Homère « poète documentaire ». — Au cours d'une polémique sur le roman documentaire, M. t'Serstevens a paru récemment tout surpris lorsque M. Louis Dumur lui a montré qu'Homère est un « documentateur » ; cet argument a semblé « un peu spécieux » à M. t'Serstevens. A quoi M. Louis Dumur a répondu en renvoyant M. t'Serstevens à la Sorbonne, au Collège de France et à certain passage de l'*Histoire de la littérature grecque* de M. Maurice Croiset (pages 229-230) où il est montré que le poète homérique, d'une manière générale, doit être conçu comme un observateur et nullement comme un rêveur :

> Il sait à peu près tout ce qu'on peut savoir de son temps et il le sait bien ; les détails, même techniques, lui sont familiers ; il a une idée précise de chaque métier : labour, chasse, pêche, fabrication des armes, tissage des étoffes, construction, stratégie et tactique, médecine même ; rien des choses contemporaines ne lui est inconnu.

Si Lamartine n'était pas injustement méconnu comme critique, on pourrait rappeler, à ce propos, les deux admirables études sur l'*Odyssée* et sur l'*Iliade* qui se trouvent dans les tomes IV et V de son *Cours familier de littérature*. Il y montre que les détails de la vie domestique et sociale observés par Homère relèvent si bien de la réalité objective qu'il est nécessaire, pour les bien comprendre, de se trouver en présence de réalités correspondantes :

> .. Pour bien comprendre et bien sentir Homère dans l'*Odyssée*, il faut être né et avoir vécu dans des conditions de vie rurale, patriarcale ou maritime, analogues à celles dans lesquelles le poète de la nature a puisé ses paysages, ses mœurs, ses aventures et ses sentiments. La vérité du tableau ne peut nous frapper qu'autant que nous avons connu le modèle.
>
> (*Cours familier de littérature*, tome IX, entretien XXIV, p. 447).

Que ne trouve-t-on pas dans les 28 volumes de cet étonnant *Cours de littérature* que Lamartine publia, de 1856 à 1869, sous forme d'entretiens mensuels! On s'abonnait chez l'auteur, 43, rue de la Ville-l'Evêque. Lamartine écrivait alors surtout pour payer des dettes. *Le Cours de littérature* fut une entreprise de librairie au même titre que l'*Histoire de la Turquie* ou la *Vie des grands hommes* Sans doute. Mais, à la différence de ces dernières publications, il constitue un document incomparable d'histoire littéraire, auquel se reporteront toujours avec émotion les admirateurs du poète. Et, puisque les œuvres de Lamartine vont tomber l'an prochain dans le domaine public, il faut souhaiter qu'un choix judicieux soit fait dans ces 28 volumes pour quelque collection de chefs-d'œuvre oubliés. L. DX.

§

Le domaine public. — Un écho de notre dernier numéro indiquait que la guerre avait fait proroger de cinq années le délai de cinquante ans après la mort de l'auteur pour l'entrée dans le domaine public des œuvres littéraires. Cette prorogation n'est pas de cinq ans, mais exactement de six ans, deux mois et vingt-deux jours, ainsi qu'il appert de la lettre suivante que nous recevons de la Maison Hachette.

Monsieur le directeur,

Dans le n° 619 du *Mercure de France* daté du 1er avril 1924, vous indiquez à la page 285, dans la Revue de la quinzaine, que l'œuvre de *Lamartine* serait tombée dans le domaine public depuis le premier mars de cette année.

Nous tenons à vous dire que la durée de prorogation des œuvres qui n'étaient pas encore tombées dans le domaine public lors de la promulgation de la loi du 3 février 1919 est d'une durée de 6 ans 2 mois et 22 jours. Il en résulte que l'œuvre de Lamartine ne tombera dans le domaine public que le 25 mai 1925 et nous vous serions très obligés de vouloir bien faire à ce sujet la rectification nécessaire dont l'importance ne vous échappera pas.

Veuillez agréez, etc....

Un Administrateur,
MAURICE LABOURET.

§

La topographie des « Paysans » de Balzac.

Dijon, 20 mars 1924.

Monsieur le Directeur,

Dans son intéressante critique du texte des *Paysans* de Balzac, M. Henri Bachelin, dénombrant les chefs-lieux de canton de l'arrondissement de Semur-en-Auxois, y fait état du canton de Venarey. C'est là une légère erreur : Venarey n'est chef-lieu de canton que depuis une dizaine d'années et a remplacé Flavigny-sur-Ozerain qui l'était du temps de Balzac.

Or, Flavigny n'est guère plus éloigné de Semur que ne l'est Venarey , de plus possède une vieille église à tour carrée, quelques vestiges de

remparts, des vieilles portes, etc. Je ne saurais en dire davantage, car je ne connais pas suffisamment l'histoire de cette commune et n'ai pas en mémoire le texte complet des *Paysans*, mais cette indication soigneusement examinée, étudiée par M. Henri Bachelin pourrait peut-être confirmer son hypothèse.

Je vous prie, etc... HENRI VILLEMOT.

§

La recherche des Cœurs. — Bien entendu l'énumération que nous avons publiée, sous ce titre, le 15 mars dernier pourrait être continuée. Plusieurs lecteurs nous signalent que des reliques de ce genre existent à tel ou tel endroit. On nous rappelle aussi que des cœurs illustres eurent un sort lamentable : celui du maréchal d'Ancre fut dévoré par un furieux sur la place publique, celui du Régent, lors de l'autopsie, fut la proie de son chien favori, etc...

Et voici encore d'autres renseignements touchant les cœurs :

Parmi tous les cœurs de guerriers qui sont déposés aux Invalides se trouve un cœur de femme : celui de Mlle de Sombreuil. Elle ne doit pas cet hommage au sauvage courage qu'on lui a — faussement, d'ailleurs — attribué, mais au fait d'avoir épousé le comte de Villelune, qui fut gouverneur des Invalides.

Le cœur de Louis XVII a eu une histoire dont le mystère est aussi impénétrable que le roman de la Tour du Temple et les aventures de Naundorff. Louis XVIII devina une supercherie quand le chirurgien Pelletan lui affirma que, lors de l'autopsie du prince, il avait pu enlever le cœur et le garder à l'insu des autres médecins. Le souverain n'accepta pas la relique qu'on lui offrait, sans doute dans l'espoir de quelque faveur.

Au Père-Lachaise, non loin de la chapelle à gauche (56e division 1re ligne) on remarque le tombeau du peintre Louis David qui fut directeur de l'Académie de France à Rome, président de la Convention nationale, organisateur des fêtes de la Révolution et mourut, exilé, en 1825.

« Son cœur, dit l'épitaphe, est déposé dans ce caveau près du corps de son épouse, compagne de ses malheurs. »

Le cœur de Duquesne a fait l'objet d'une enquête dans la presse (*L'Œuvre* des 28 février, 1er et 9 mars ; *Débats* du 8 mars ; *Intermédiaire* du 10 mars 1924). On le chercha tour à tour à Aubonne (Suisse) et à Dieppe, sa ville natale. Finalement le correspondant à Genève du *Journal des Débats* avisa ce journal que ce cœur était resté à Aubonne, en plein canton de Vaud, où il avait été déposé par son fils, Henri Duquesne, baron d'Aubonne, né en 1652, mort à Genève en 1722. Sur le tombeau on lit cette épitaphe qui commence par le rituel : « Arrête-toi

voyageur » et qui, après avoir rappelé les titres et les exploits du marin, se termine par ces mots :

> Passant, interroge la Cour, l'Armée, l'Eglise et même l'Europe, l'Asie, l'Afrique et les deux mers ; demande-leur pourquoi l'on a élevé un superbe mausolée à Ruyter et point à Duquesne, son vainqueur ?... Je vois que, par respect pour le Grand Roi, tu n'oses rompre le silence.

Enfin pour clore — provisoirement — le chapitre des cœurs, il convient de noter qu'aucune grande cérémonie en l'honneur d'un cœur d'homme célèbre n'a eu lieu depuis les étranges fêtes de la translation du cœur de Gambetta des Jardies au Panthéon, le 11 novembre 1920. — L. DX.

§

Le cœur de Richard Cœur de Lion. — La note parue sous le titre *La Recherche des Cœurs* aux Echos du dernier *Mercure*, p. 284, déclare que s'il n'y a, à Fontevreault, aucune trace du cœur de Richard Cœur de Lion, la sépulture des Plantagenets s'y trouve néanmoins. En effet, les tombes des rois que la maison d'Anjou donna à l'Angleterre ont été retrouvées en 1912 au cours des travaux exécutés dans la nef de l'église sous la direction de M. Lucien Magne, inspecteur général des monuments historiques.

La découverte fut remarquée outre-Manche, et la question fut posée alors par divers journaux anglais de savoir si les rois Plantagenets, bienfaiteurs de Fontevreault, trouveraient dans l'abbaye restaurée une sépulture digne d'eux, ou si la nation anglaise ne devait pas demander à la France les restes de Richard Cœur de Lion. La translation pouvait donner lieu à des manifestations dont l'Entente Cordiale eût profité.

Encore un projet qui n'a jamais abouti. — H.-D. D.

§

A propos du Docteur Cuny. — Mr Nassau W. Senior, de passage à Siout, le 10 décembre 1855, reçut la visite du docteur Cuny, « inspecteur médecin de la province ». M. Senior, en dépit d'un savoir universel, était fort curieux : il interrogea le docteur sur le climat égyptien. De ce sujet, on passa à celui des fellahs et de leurs mœurs. «... Presque tous leurs procès ont la terre pour objet », déclara le gendre de Linant bey, et à l'appui de son observation il narra cette anecdote :

> Il y a quelques mois j'accompagnais Latif Pacha, gouverneur de la Haute-Egypte, dans une tournée d'inspection : deux fellahs vinrent se plaindre que le Cheikh de leur village avait fait étrangler un de leurs parents et s'était emparé de sa terre. Ils apportèrent le cadavre cousu dans un linceul. « Il y a combien de temps qu'il est mort ? » demandai-je. « Quelques heures » répondirent-ils. Je priai qu'on le découvrît et le trouvai chaud encore. Je tâtai son poignet, le pouls battait toujours ; celui de l'artère temporale battait aussi, et n'était

guère troublé. Les yeux étaient fermés, et il ne parut point qu'il y eût un mouvement volontaire. J'ordonnai qu'on lui appliquât le *Kourbache* sur la plante des pieds, qui en provoquant une réaction dégagerait la tête, si la vie n'était pas éteinte, et dans le cas contraire ne causerait nul dommage. Le mort m'entendit, ouvrit les yeux, et demanda de l'eau. « Allah est généreux, et il l'a rendu à la vie », s'écrièrent les plaignants. Le Pacha, toutefois, interpréta sa résurrection d'une manière moins providentielle, et ordonna qu'on leur donnât la bastonnade. Tandis qu'on s'y employait, je me penchai sur le cadavre et lui murmurai : « Ton tour viendra, tu ferais mieux de t'éclipser. » Aussitôt rejetant son linceul, il prit la fuite. Mais il fut rattrapé et reçut son châtiment. Ayant ainsi réglé l'élément frauduleux du procès, le Pacha entendit la cause dans ses mérites et il apparut que véritablement l'homme avait été dépouillé par le cheikh, bien qu'il eût jugé utile de renforcer son cas en ajoutant à son accusation d'éviction illégale une accusation de meurtre.

Le docteur Cuny était sans doute fertile en anecdotes, et peut-être tenait-il un journal à l'exemple de son beau-père. Les petits-fils de Linant bey (de Bellefonds), dont l'un est avocat au contentieux du Gouvernement égyptien et l'autre conseiller du négus, en Abyssinie, détiennent ce journal et il faut espérer qu'ils se décideront à le publier.

Comme le remarque M. G.-A. Le Roy, le docteur Cuny fit véritablement preuve d'un courage aventureux, en se rendant au Dar-Four, où les étrangers étaient libres d'entrer, mais non d'en sortir.

Deux motifs déterminent le roi de Dar-Four a retenir auprès de lui les Européens ou plutôt les blancs qui ne redoutent pas de s'aventurer dans son royaume, note Edmond Combes dans son *Voyage en Egypte, en Nubie*, etc. (Paris 1846, p. 131-2). Le premier est la crainte que lui inspire le voisinage de Méhémet-Ali, dont les troupes viennent quelquefois faire des excursions autour de ses montagnes : dans sa méfiance, ce roi considère tous les voyageurs comme des espions du Pacha d'Egypte, et pour les empêcher de remplir la mission dont il les croit chargés, il les condamne à passer leur vie au Darfour ; le second est le désir de posséder toujours auprès de lui des hommes privilégiés, supérieurs, car un blanc, quel que soit d'ailleurs son pays, est regardé par les populations à demi sauvages de l'intérieur de l'Afrique comme un aristocrate de la grande famille humaine.

On conçoit aisément qu'il se trouve peu d'hommes disposés à s'expatrier pour toute leur vie... Dernièrement [le sultan du Dar-four] avait fait proposer une somme considérable à un chimiste français demeurant au Vieux-Caire pour l'engager à venir établir une poudrière dans son pays ; celui-ci, d'après une convention écrite, devait être libre de retourner en France au bout de trois ans, et le roi du Darfour devait jurer sur le Coran de respecter le traité. Mais comme le chimiste français suspectait la bonne foi de l'Africain, il demanda d'autres garanties qu'on refusa de lui donner, et il eut assez de prudence et de sagesse pour ne pas abandonner l'Egypte...

Il est donc vraisemblable que c'est en cherchant à s'évader que le Docteur Cuny trouva la mort. Mais là-dessus, comme sur bien d'autres

points, la publication des papiers de Linant bey (qui fut un des familiers de Flaubert en Egypte) doit apporter d'étonnantes révélations.

AURIANT.

§

Une protestation musulmane. — Nous avons reçu la lettre suivante :

Bou-Sâada, le 23 mars 1924.

Monsieur le Directeur,

Dans son compte rendu de *l'Orient vu de l'Occident* paru dans le *Mercure de France* du 15-III-1924, pages 798-99, M. Gabriel Ferrand ne dit pas un mot du sujet unique de notre ouvrage, incapable qu'il est de nous suivre sur le terrain scientifique, lorsque, par des documents irréfutables, nous prouvons que certains orientalistes de ses amis falsifient les textes et ignorent tout de la mentalité orientale.

Mais du fait que nous préférons les traditions anciennes, malgré toutes leurs erreurs et leur caractère légendaire, aux puériles innovations de ces savants en chambre, M. Ferrand n'a pas le droit de transformer notre livre de *pure critique* en *un acte de foi* de croyants fanatiques et de dire : « Dinet et Sliman ben Ibrahim *croient sans réserve* que le Corân est la parole d'*Allah incréée*, c'est-à-dire existant de *toute éternité*, transmise par l'ange Gabriel à Mohammed, pour la révéler en Arabie au VIIe siècle de notre ère. Inutile de faire remarquer *à de tels croyants* que... etc... »

M. Ferrand ne manque pas d'imagination : nous le défions de citer une seule phrase de notre ouvrage exprimant une croyance aussi contraire à la nôtre sur ce sujet. Il y a plus de treize siècles que les Moâtazilites ont réfuté l'absurdité du *Corân incréé*, que M. Ferrand cherche à nous attribuer. Nous sommes des musulmans modernistes, c'est-à-dire de véritables libres-penseurs, — car, n'en déplaise à M. Ferrand, l'un des principaux avantages de l'Islam est de pouvoir s'accorder merveilleusement avec la libre pensée.

Le *Mercure de France* étant à nos yeux la première de toutes les revues, il nous est fort pénible d'y voir nos pensées présentées sous un jour aussi faux.

Devant la critique la plus sévère, nous n'aurions jamais songé à protester. Mais dans le cas présent, il s'agit d'une erreur caractérisée, et nous comptons sur votre haut souci de la justice pour rétablir la vérité en publiant notre protestation légitime. Quelque modeste que soit notre œuvre, elle a, grâce à son originalité et à son indépendance, produit une certaine sensation. Nous en avons la preuve dans les très chaleureuses approbations de savants tels que les Professeurs J. Maynard, de Chicago, Saint-Calbre, d'Alger, Jeffery, de Londres, Montet, de Genève, Kampffmeyer, de Berlin, etc., et dans les lettres enthousiastes de Musulmans modernistes de tous pays.

Agréez, etc...

E. DINET,
SLIMAN BEN IBRAHIM.

§

Chants populaires du Canada. — Celui que cite (d'après la *Revue de l'Amérique latine*) le *Mercure* du 1er mars, ne viendrait-il pas de Bretagne ? La variante qui suit (où Nantes remplace Saint-Malo) achève de le donner à présumer. Pourtant, la version du *Mercure* inter-

cale certain *Nous irons jouer dans l'île* évidemment peu maritime mais qui se retrouve dans une chanson que nous entendîmes, de Berrichons et de Champenois, où s'agit cette fois de « la fille d'un prince » noyée en rivière :

...Elle aperçoit un' barque,
Trente garçon dedans,
Sur le bord de l'île,
Sur le bord de l'eau,
Gentil matelot !

...Je pleur' mon anneau d'or,
Dans l'eau, il est tombé, —
Sur le bord de l'île...

Tant le folk-lore est insaisissablement ubiquitaire !
Et voici la version nantaise (?) :

A Nant's, à Nant's est arrivé
(*Saute, blonde, et lève le pied !*)
Trois beaux bateaux chargés de blé.
(*Saute, blonde, ma jolie blonde,*
Saute, blonde, et lève le pied !)

Trois dam's s'en vont les marchander :
Beau marinier combien ton blé ?

— Je le vends six francs le demay (*var* : setier).
— Ce n'est pas cher s'il est bon blé.

— Entrez, madam', vous le voirez.
Mais quand la dame y fut entrée,

Le marinier pousse à nager.
Mets-moi-z'à terr', beau marinier,

Car j'entends mes enfants crier.
— Vous mentez, la bell', vous mentez,

Jamais enfant n'avez porté.
S'il plaît à Dieu vous en aurez,

Et ce sera d'un marinier :
Il portera chapeau ciré,

Un épissoir à son côté,
Une culotte goudronnée (1).

FAGUS.

§

Vô parlez français. — Un lecteur du *Mercure* qui a lu mon premier écho sous ce titre, dans le numéro du 1er janvier, me demande de lui indiquer avec plus de précision comment il serait possible, dans chacune

(1) Parut, vers 1890, dans le recueil *Les Plus Jolies chansons du pays de France*, commentées par Catulle Mendès.

de nos provinces, de réunir les éléments linguistiques dialectaux qui permettraient de composer des œuvres légèrement satiriques et, en tout cas amusantes, dans le genre du *Mariage de Mlle Beulemans*. Si nous avons un *Atlas linguistique de la France* et divers répertoires de parlers régionaux, il nous manque un travail accessible à tous — et non pas seulement aux phonéticiens de profession — qui rende sensible sans pédanterie ni technicisme outrés les différences du langage français courant, de pays à pays. De temps à autre, on trouve dans des feuilles plus spécialement consacrées aux choses de chacune des petites patries qui subsistent à l'intérieur de la grande, des notations fort amusantes en ce sens. Ainsi, nous en avons relevé plusieurs, pour le Béarn, dans l'organe parisien *Le Réveil Basco-Béarnais*. On y fait parler des paysans dans ce langage composite qui frappe si fort le visiteur étranger au Béarn. Il n'est pas jusqu'à la Corse qui ne réserverait à l'observateur une précieuse moisson. Nous ne savons si les lecteurs du *Mercure* sont bien familiers avec le mouvement régionaliste corse contemporain. *A Muvra*, que dirige à Ajaccio, Cours Grandval, 38, M. P. Rocca, — l'*Aloès* qui paraît à Nice, Avenue de la Victoire, 35, sous la direction de M. P. Lea, — *L'Annu Cörsu*, almanach littéraire et anthologie régionaliste édité à Nice encore par MM. A. Bonifaccio et P. Arrighi, et d'autres publications encore pourront orienter le chercheur curieux. Il y constatera qu'en dépit des protestations, la contamination du français continue ; en dépit aussi des chansons, comme celle-ci, si populaire en Corse :

U mio figliôlu è ghiuntu da Francia,
E li linzôli li chiama « les draps »,
E le calzette le chiama « les bas ».
U mio figliôlu quant'ellu ne sà !
Ha sbattizzatu lu cane e la gatta,
Unu è « le chien » e l'altru è « le chat »,
I topi so « les souris » o « les rats » :
U mio figliôlu quant'ellu ne sà... !

C. P.

§

Savoureuses anecdotes. — Dans ses échos du 15 mars le *Mercure de France* racontait d'après la *Liberté* des histoires joyeuses de députés. En voici une qui me fut relatée par feu Leconte, chansonnier du « Caveau » et député de l'Indre durant vingt années.

Un électeur avait été retenu à déjeuner par le père Leconte — ainsi l'appelait-on — et comme promenade digestive on alla à la Chambre des députés. Mais aux alentours de la Madeleine notre homme fut pris d'un besoin.

— Rien de plus facile, dit le facétieux Leconte voici un chalet de nécessité, entrez-y.

Durant l'opération le député donna un franc à la préposée de la caisse en lui disant :

— Gardez dix sous pour vous-même, mais donnez-en six au bonhomme qui va sortir.

Ainsi fut-il fait.

— Pourquoi? demanda l'intéressé.

— Parce que, dit la caissière sermonnée par l'auteur de la plaisanterie, l'engrais est si cher aux environs de Paris que nous payons au cours du jour ceux qui veulent bien s'arrêter chez nous.

Le lendemain, notre paysan entra dans un autre chalet et, quand on lui réclama ses quinze centimes, il répliqua :

— A d'autres ! quoique rural, je suis au courant ; hier on m'a remis trente centimes et cependant je n'en avais pas fourni la moitié !

D[r] HENRY LA BONNE.

§

L'homme « tyran domestique ». — *La Nouvelle Mode* — publication hebdomadaire — s'adresse plus particulièrement à une clientèle féminine. En dépit de son titre, ce journal ne se borne pas à l'étude des questions vestimentaires. Il n'hésite pas à aborder parfois des problèmes sociaux de la plus haute importance.

C'est ainsi que M[me] Camille Duguet, dans le numéro du 9 mars dernier, se demande ce qu'il convient de préférer chez l'homme, de l'intelligence ou de la beauté.

De sa dissertation, citons seulement ce passage où M[me] Camille Duguet, montrant qu'elle a une parfaite connaissance du sujet, ne s'attarde pas aux apparences extérieures, mais va tout droit au point essentiel :

> De la beauté pure naissent souvent l'orgueil, la vanité, un amour de soi qui annihile les plus aimables qualités. Un homme tourné comme Apollon prétend courber sous son joug tous ceux qui vivent dans son ombre. L'égoïsme est ordinairement sa loi. Il dit volontiers : « Moi, et c'est assez. » Il s'arroge le rôle d'un tyran domestique dont le sceptre est une verge.

M[me] Camille Duguet voudra bien excuser celui qui a eu l'indiscrétion de lire cet article, qui était évidemment réservé aux dames seules, puisqu'il a pour titre : « Entre nous. »

§

Publications du « Mercure de France ».

LES BONHEURS PERDUS, nouvelles, par Henri de Régnier. Vol. in-16, 7 fr. 50. La première édition de cet ouvrage a été tirée à 1.100 exemplaires sur vergé pur fil Lafuma, savoir : 1.075 ex. numérotés de 475 à 1.549, à 15 fr. ; 25 ex. marqués à la presse de A à Z, hors commerce. Il a été tiré 99 ex. sur Hollande, numérotés à la presse de 1 à

99, à 40 fr. ; 375 ex. sur vergé de Rives, numérotés à la presse de 100 à 474, à 30 fr.

ŒUVRES COMPLÈTES DE JULES LAFORGUE, III : *Moralités Légendaires*. Vol. de la Bibliothèque choisie in-8 écu sur beau papier, 15 fr. Il a été tiré 49 ex. sur vergé d'Arches, numérotés à la presse de 1 à 49, à 45 fr.; 250 ex. sur vergé pur fil Lafuma, numérotés de 50 à 299, à 25 fr.

AVIS. — En raison de l'augmentation des tarifs postaux, les prix du *Mercure de France* pour l'étranger seront fixés comme suit à partir du 1er juillet 1924.

Un numéro....................	4 fr.	50
Un an........................	82	»
Six mois.....................	44	»
Trois mois...................	23	»

Cette disposition ne concerne pas les abonnements actuellement en cours, auxquels le nouveau tarif ne sera applicable que lors du renouvellement de l'abonnement s'il expire après le 30 juin. Mais les abonnements et renouvellements partant d'une date antérieure au 1er juillet seront décomptés à l'ancien tarif jusqu'à cette date, et au nouveau du 1er juillet à leur expiration.

Le Gérant : A. VALLETTE.

Poitiers. — Imp. du Mercure de France, Marc Texier.